This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

y Library
762237

0914
.108
v.87-88

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

METZER AKADEMIE

MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE DE METZ

Digitized by Google

Digitized by Google

METZER AKADEMIE

LITERATUR, WISSENSCHAFT, KUNST UND LANDWIRTSCHAFT

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

LETTRES, SCIENCES, ARTS ET AGRICULTURE

L'Académie de Metz a été fondée par Lettres patentes de Juillet 1760

2e PÉRIODE — LXXXVIIe ANNÉE — 3e SÉRIE — XXXVe ANNÉE

1905-1906

METZ

IMPRIMERIE LORRAINE (ÉDITION & IMPRESSION)

IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE

Rue des Clercs, 14

1908

Digitized by Google

091-1
108

L'Académie ne prend pas la responsabilité des opinions émises dans les Notices ou Travaux particuliers que renferment ses Mémoires.

Digitized by Google

JÄHRLICHE SITZUNG

486045

Digitized by Google

Digitized by Google

Bericht

über die

Tätigkeit der Akademie

während des Jahres 1905-1906

erstattet von

Herrn Eug. COLON, Schriftführer.

Meine Herren!

Als vorläufiger Schriftführer bin ich durch stillschweigende Abmachung, wenn auch gegen meinen Willen, zu der ehrenvollen Aufgabe verurteilt, Ihnen heute Bericht zu erstatten über die Tätigkeit der Akademie während des Jahres 1905-1906 und über die Ereignisse, die in diesem Zeitraum erfolgt sind.

Wenn Sie bei der Übertragung des Amtes auf meinen guten Willen gezählt haben, und weiter besitze ich nichts, so habe ich bei der Annahme, wie so oft, auf Ihre Nachsicht gerechnet.

Wenn ich, wie es Artikel 4 der Geschäftsordnung vorschreibt und es früher geschah, meinen Bericht in einer allgemeinen, öffentlichen Versammlung vorlesen müsste, so hätte ich es nicht gewagt, mich dem Urteil einer zahlreichen Zuhörerschaft auszusetzen, wie sie bei so feierlichen Sitzungen zusammenströmt. Aber hier, in kleinem

Digitized by Google

Kreise, wenn Sie mir diesen Ausdruck verzeihen, fühle ich mich weniger behindert ; hier rechne ich sogar auf Ihre wohlwollenden Ratschläge, falls ich der Berichtigung bedarf.

Und dennoch, meine Herren ! Manche unserer älteren Landsleute, deren Zahl leider immer mehr abnimmt, vermissen jene akademische Feier, bei der sie mit Freuden der Darlegung unserer Tätigkeit und der stets mit Spannung erwarteten Rede unseres Vorsitzenden lauschten und gerne über die eingelaufenen Preisarbeiten berichten und Auszüge aus ihnen vorlesen hörten. Das waren regelmässige feierliche Sitzungen mit wirklichen Reden von hohem Interesse.

Die Akademie hat denn auch einen Augenblick daran gedacht, ob es nicht gelegen wäre, diese Feierlichkeiten wieder einzuführen. Aber sie hat schliesslich darauf verzichtet. Jedoch hat sie ihre Freude denjenigen unserer Kollegen und Mitbürger bekundet, die mit der Unterstützung einiger französischen und anderen Gelehrten die Metzer Ortsgruppe für Vorträge gebildet haben, deren während der beiden letzten Winter errungenen Erfolge Ihnen bekannt sind.

Ich denke, dass Ihr stellvertretender Vorsitzender, der so sehr für diese Angelegenheit eingetreten ist, und der unsere Heimatsgeschichte, unsere Denkmäler, unsere Berühmtheiten, die hauptsächlichsten Gegenstände jener Vorträge, kennt, eines Tages unsere Memoiren mit seinen persönlichen Beobachtungen bereichern wird. Das wird für uns ein Wiederaufleben jener schönen geistreichen Abende sein, die wie vorübergehende Erscheinungen aus vergangenen Zeiten waren.

Digitized by Google

Er wird es mir nicht verübeln, wenn ich in diesem Bericht den uneigennützigen Eifer hervorhebe, den er, ebenso wie sein Mitarbeiter Herr Thiria, bei diesem schwierigen Unternehmen bekundet hat, einem Unternehmen, das die Bevölkerung französischer Zunge auf immer festgelegt sehen möchte.

Die städtische Presse aus der Feder eines unserer Kollegen und mehrere Pariser Blätter haben über die Vorträge kritische Besprechungen und anerkennende Berichte gebracht, in denen nützliche Einzelheiten und sachverständige Bemerkungen enthalten sind.

Aus dem bedeutsamen Vortrag des Herrn Enlart, des Directors am Museum des Trocadéro, über die herkömmliche Bauweise im Metzer Land und die Metzer Kathedrale ersieht man, dass, wenn einige unserer Bauten gegen das 12. Jahrhundert von germanischer Kunst beeinflusst sind, seit dem 13. Jahrhundert und die ganze Zeit der Gotik hindurch Frankreich den Metzer Künstlern als Muster gedient hat. Die Metzer Kathedrale ist nach demselben Plane gebaut wie die von Reims und gehört der Schule der Champagne an. Die schwerfälligen, komplizierten romanischen Bauten nach dem Muster derer von Worms und Lambach, wie sie augenblicklich errichtet werden, stehen somit im Widerspruch mit den Überlieferungen des Landes, das gotische Bauwerke geliefert hat, die auch heute noch zur Nachahmung anregen sollten.

Herr André Michel, Konservator am Museum des Louvre, der an der Erforschung des Ursprunges und der Anfänge der Gotik in Frankreich arbeitet, bezeichnet in Übereinstimmung mit allen Kennern

Digitized by Google

die Hauptschiffe von Amiens und Metz als wunderbar und tadelt die schlecht beratenen Wiederhersteller des 19. Jahrhunderts. Man hat in dieser Kritik eine Anspielung auf das neue Portal unserer Kathedrale erblickt, und diese Kritik ist von der Zuhörerschaft durchaus nicht missbilligt worden, trotz all des Aufsehens, das um dieses Werk gemacht worden ist, in dem Bildhauer und Baumeister sich haben verewigen wollen.

Trotz dieser allzu langen Abschweifung wage ich es dennoch, von einer anderen Metzer Gründung zu sprechen, meine Herren, die ebenfalls sehr freudig aufgenommen worden ist und uns durch ihre Vergangenheit nicht ganz ferne steht.

Es handelt sich um die Zeitschrift *L'Austrasie*, die, im Jahre 1837 gegründet, schon längst eingegangen war, jetzt aber aus ihrer Asche wiedererstanden ist. Ihr ist mehr Glück beschieden gewesen als so vielen anderen literarischen Unternehmungen, die vielleicht auf immer verschwunden sind.

In der Ankündigung des Wiedererscheinens der Zeitschrift wird als wahrscheinlich vorausgesetzt, dass eine Reihe so bedeutender Männer wie Prost, Bégin, de Bouteiller, de Puymaigre, Abel, Huguenin, de Saulcy sich ein zweites Mal nicht mehr finden wird. Die Zeit und besonders die Ereignisse haben das ihrige dazu beigetragen. Und dennoch hat die neue Zeitschrift durch die prächtigen Lieferungen, die bereits von ihr erschienen sind, gezeigt, dass sie ihre Aufgabe im Sinne der Gründer jenes frühern Unternehmens, welche die Zierden unserer Akademie und unseres Landes waren, auffasst und erfüllen will.

Digitized by Google

Ich bemerke noch, dass diese Zeitschrift, ebenso wie die Metzer Ortsgruppe für Vorträge, unter ihren Mitarbeitern viele Mitglieder unserer Gesellschaft zählt. Deshalb dürfen diese Unternehmungen in unseren Memoiren das Bürgerrecht beanspruchen. Zugleich beweisen sie, dass an die Stelle der uns vorgeworfenen Erstarrung eine wirkliche geistige Tätigkeit getreten ist.

Nach diesem Vorwort, das Sie, meine Herren, auf Wunsch unterdrücken können, ohne dass mir darum leid wäre, komme ich endlich auf den eigentlichen Gegenstand des Berichtes.

Nach Herrn Domherrn Friren, der bereits 1875 gewählt worden ist, darf sich Herr Viktor Lametz, dessen Wahl in das Jahr 1877 fällt, ältestes wirkliches Mitglied der Akademie nennen, eine Tatsache, an die keiner denkt, wenn er die forschende Tätigkeit dieses allzeit regsamen Geistes beobachtet. Sein Name kommt mir zuerst in die Feder, denn er hat uns am öftesten während der Sitzungen des vergangenen Jahres zu fesseln gewusst.

Am 20. Juli weckte er unsere Neugier durch eine kleine Schachtel mit dem Zifferblatt einer Sonnenuhr, das 16 Stunden aufwies.

Nach kurzer Darlegung der geschichtlichen Frage erklärte er, dass die Fortschritte der Uhrmacherkunst die Sonnenuhren ausser Mode gebracht haben. So werden durch Vervollkommnung der Tehnick, Verbilligung der Herstellung und Umwandlung der Lebensverhältnisse auch Wissensgebiete, wie das der Sonnenuhr, unnütz und verschwinden.

Unser Kollege hat denn auch dieses Zifferblatt nur als Zierat ausgedacht, damit es zur Ausstattung eines Rasens im Garten diene.

Digitized by Google

Seine Sonnenuhr vermag alle Stunden zwischen Aufgang und Untergang der Sonne anzuzeigen, weil sie durchsichtig ist, so dass man den Schatten nacheinander auf beiden Seiten des aus Mattglas bestehenden Zifferblattes sehen kann.

Herr Lametz hat auch die Vorläufer seiner Erfindung angegeben: es bestanden deren schon 25, und sein Muster ist das sechsundzwanzigste.

Ich muss da einige persönliche Bemerkungen anknüpfen.

Ich habe einige solcher Sonnenuhren bei Sammlern gesehen, die sie aufbewahrten, weil es wirkliche Kunstwerke auf hübschen skulptierten Säulen waren. So habe ich auch oft, und zwar besteht jetzt die Mode mehr denn je, herrliche, kostbare Barometer bewundert, die man wie Propheten befragte und die im Leben ihrer Besitzer eine bedeutende Rolle spielten. Aber es lässt sich wohl behaupten, dass manche Leute aus diesen Instrumenten keinen vernünftigen Nutzen zu ziehen verstehen. Wenn die Fabrikanten und Optiker nur an solche Leute verkauften, die sich recht auf die Angaben verstehen, könnten sie bald ihren Kram schliessen. An dem Schlendrian und Eigensinn der Masse werden die wissenschaftlichen Zeitschriften und besonders die so sehr verbreiteten volkstümlichen Studien des Herrn de Parville noch lange Widerstand finden.

Dessen ungeachtet hat der erfinderische Geist unseres Kollegen jene alte Erfindung, die sich in die Nacht der Zeiten zu verlieren drohte, dem Sonnenlichte wieder näher gebracht.

In einer andern Sitzung, am 19. Oktober, stellte sich Herr Lametz mit etwas anderm vor, was

Digitized by Google

ebenso interessant als überraschend war, da er durchaus kein Kriegsmann ist, mit einer Studie über den Krieg.

Nach einigen philosophischen Betrachtungen über das Unheil des Krieges und nach einer Gegenüberstellung des Krieges im 17. Jahrhundert und des russisch-japanischen Feldzuges, hat unser Kollege ein sogenanntes Verteidigungsmittel zweiten Ranges beschrieben, eine Drahtsperre, die vielen japanischen Soldaten das Leben gekostet hat.

Er legte Abbildungen vor, aus denen man das Äussere und die Bauart ebenso wie die Schwierigkeiten beim Überschreiten ersehen konnte. Dann zeigte er im Massstabe eines Zehntels der natürlichen Grösse ein Mittel zum Zerstören dieser Drahtnetze anders als durch Zerschneiden mit Scheeren. Er las zwei Briefe von Offizieren vor, denen er seine Erfindung mitgeteilt hat, die jedoch seinem selbstätigen Dreieck keinen militärischen Wert beilegen.

Im Verfolg seiner Darlegung sagte Herr Lametz einige Worte über Kettenkugeln, die zu einem besonderen Geschütz schweren Kalibers führen würden, das noch schwerfälliger und umfangreicher wäre als das Dreieck, dem die Offiziere diesen Vorwurf machen.

Endlich legte er noch ein neues zu einem Fünftel verjüngtes Muster von Congrèveschen Kriegsraketen vor, die sich von den einst zu Metz an der Feuerwerkerschule unter Leitung des Obersten Suzanne angefertigten nur dadurch unterscheiden, dass sie nunmehr mit vier strahlenförmig auseinandergehenden Stäben versehen sind, während sie früher nur einen senkrechten Stab hatten.

Digitized by Google

Der Umstand, dass die Rakete nur ein Gewicht von 50 Kilogramm hat, ermöglicht es, dass ein Mann sie tragen kann. Ihre Sprengkraft ist berechnet nach den Angaben im Wörterbuch und in den Memoiren der Metzer Akademie, die einen Aufsatz des Obersten Suzanne enthalten. Herr Lametz schreibt ihr eine Kraft von 500 000 Kilogrammeter zu, was genügen würde, um die Drahtgehege sofort zu zerstören, wofern zu gleicher Zeit mehrere Raketen entsendet werden.

Der Vortrag schloss mit den Worten des Obersten Suzanne: « Wenn die Raketen auch nicht die beste Waffe sind, so sind sie doch auch keine lächerliche Waffe ».

Ich habe diese Ausführungen festgelegt, damit unserm Kollegen die Priorität gewahrt bleibe.

Am 20. Dezember hielt es Herr Lametz für nützlich, zu der Tagesfrage des Kunstdüngers noch einige Bemerkungen zu machen unter dem Titel: « Noch eine Theorie über den Kunstdünger ». Er teilte Briefe mit, die er mit Herrn Ancel aus Rosières-aux-Salines gewechselt, einem Chemiker und korrespondierenden Mitglied der Akademie.

Letzterer ist der Urheber einer Theorie, an der er seit mehr als 15 Jahren arbeitet. Alle anderen Theorien weist er zurück, während Herr Lametz einige grundsätzliche Bedenken dagegen erhebt und bezweifelt, ob überhaupt eine Theorie, ob neu oder alt, den Landleuten erwünscht und nützlich sei. Er will der Stellungnahme der Akademie zu der Forderung des Herrn André, seine fehlerlose Theorie zu unterstützen, nicht vorgreifen, aber er glaubt nicht an den Sieg dieser Lehre. Diese Mitteilungen in brieflicher Form endigten mit der

Digitized by Google

Zustimmung der Versammlung, dass der Berichterstatter die Erörterung nicht fortsetzen möge.

Endlich hat Herr Lametz am 15. Juni zu Beginn der Sitzung auf dem Tische des Hauses eine Medaille mit seinem Bildnis niedergelegt. Der Vorsitzende hat sie in Erinnerung an die dreissigjährige Zugehörigkeit des Herrn Lametz zur Gesellschaft mit der grössten Freude angenommen. Wir werden das kleine Kunstwerk aufbewahren, damit es andere Kollegen zur Nachahmung anreize, die gleich dem Geschenkgeber die Last der Jahre tragen, ohne dabei zu altern.

In derselben Sitzung hat unser Vorsitzender, Herr Massing, nach einer ausführlichen gelehrten und interessanten Beweisführung an der Tafel einige Auszüge sowie die Schlussfolgerungen aus einer Studie verlesen, die den Titel führt : « Bemerkungen über die Methode des Pols bei der Lösung von Aufgaben über Senkrechte zur Parabel, und die Anwendung dieser Methode. »

Die Akademie wird diese wichtige mathematische Entdeckung in ihren Memoiren zum Abdruck bringen. Gegenüber derjenigen, die unser Vorsitzender schon früher dargelegt hat, besitzt sie den Vorteil einer ausgedehnteren Anwendbarkeit und wird deshalb bei der Gelehrtenwelt noch grössere Anerkennung finden.

Zum genauern Verständnis dieser Beweisführung wird es nötig sein, den nächsten Band unserer Memoiren abzuwarten.

Herr Emil Huber, unser Ehrenpräsident, hat am 16. November 1905 die Akademie über eine sehr ausführliche von ihm verfasste Studie unterhalten, die betitelt ist : « Der Bauernkrieg im

Digitized by Google

Saargebiet. Episode aus dem Bauernkrieg, 1525. Urkunden zur Geschichte von Saargemünd. »

Nach einigen einleitenden Bemerkungen, die sofort die Frage richtig beleuchten und die von neuem dartun, wie sehr Herr Huber an unserm Lande Anteil nimmt, an seiner Vergangenheit besonders und auch an seiner Zukunft, verliest der Vortragende diese wissenschaftliche Studie, die langwierige Untersuchungen voraussetzt und deren Zusammenfassung hier unmöglich ist.

Der Vorsitzende spricht dem Verfasser im Namen der Akademie mit umso grösserer Freude und Sachkenntnis seinen Dank und seine Glückwünsche aus, als er selbst schon manches Material über diesen Gegenstand gesammelt hat.

Auch diese Arbeit wird im nächsten Band zum Abdruck gelangen.

In derselben Sitzung hat uns Herr Paulus, der ja auch der Haupturheber dieses Planes ist, mitgeteilt, dass das Generalregister aller in unseren Jahrbüchern gedruckten Arbeiten in sehr sorgfältiger und ausführlicher Weise durch unsern fleissigen Vertreter, Herrn Fleur, zu Ende geführt worden ist. Als Einleitung hat Herr Fleur die Geschichte der Gesellschaft vorangesetzt, die viele interessante Schriftstücke über die Anfänge der Akademie enthält und über die bedeutenden Männer, welche die ersten Sitzungen der Gesellschaft für Kunst und Wissenschaft veranlasst haben. Ein Beispiel bieten die Auszüge aus den Protokollen der Sitzungen vom 22. und 27. April 1757, die Herr Fleur wiedergegeben hat. Hier finden wir zwei bekannte Männer, Herrn de Saintignon als Vorsitzenden der Sitzungen und Herrn Dupré de

Digitized by Google

Geneste als Gründer und als einen Verwalter, der überall Spuren seines verständnisvollen Eifers hinterlassen hat. Wenn auch diese erste Gesellschaft, ihrem Namen getreu, alle rein literarischen Arbeiten ablehnte, so hat sie dennoch die Wege geebnet für die jetzige Akademie, die tatsächlich 1819 auf sie gefolgt ist, indem sie dem alten Programm die Gebiete der Literatur und der Landwirtschaft hinzufügte.

Herr Paulus hat dann am 21. Dezember zur Vervollständigung seiner früheren Mitteilung seinen Kollegen den Anfang des oben besprochenen Generalregisters in Handschrift vorgelegt, ebenso einen gedruckten Band des Registers zu Baltus, dessen Druck als Muster für die 400 Exemplare unseres Gesamtregisters dienen soll. Das Werk steht den korrespondierenden Gesellschaften, den Mitgliedern der verschiedenen Abteilungen der Akademie sowie dem Publikum käuflich zur Verfügung.

Unser Archivsekretär, Herr Welter, hat am 20. Juli eine gelehrte dichterische Beschreibung des Walsterbergs vorgelegt, zugleich mit einem Plan der Gegend und einer hübschen Zeichnung, die den Reiz und die Klarheit der Darstellung nur noch erhöhen, wahre Kunstwerke eines befreundeten Forschers und ehemaligen Lehrers von Métairies-St-Quirin.

Herr Welter schätzt sich glücklich, der Akademie zu allererst die Abbildungen jener Zeichen vorzulegen, die er auf dem Felsen entdeckt hat. Es sind ohne jeden Zweifel 14 Kreuze in verschiedener Richtung, mit ungleichen Querbalken, und an zwei Stellen unvollständige Räder, wie man aus den Memoiren ersehen kann.

Digitized by Google

Das korrespondierende Mitglied Herr Lerond hat in zwei aufeinander folgenden Sitzungen, am 15. Februar und am 15. März 1906, eine Zusammenstellung von geschichtlichen und anderen Tatsachen, von Gewohnheiten, religiösen Anschauungen, abergläubischen Mitteln, Gebräuchen, Redensarten und Sprichwörtern vorgelesen, die bis zur Sintflut hinaufgehen und vielleicht noch älter sind. Er hat sie überall zusammengesucht, in allen Chroniken, bei alten und neuen Schriftstellern, wofern sie sich nur auf die Verehrung lothringischer Pflanzen bezogen.

Wir bewundern dabei die langwierigen, mühevollen und ausdauernden Nachforschungen, die Herr Lerond hat anstellen müssen, um so viel Material zusammenzustellen, das zum Teil noch verborgen lag. Aber noch mehr fällt uns der Scharfsinn und die Beobachtungsgabe auf, mit der er Spuren und Trümmer jener alten Verehrung aufgespürt und gesammelt hat.

Ich bedauere sehr, das Manuskript des Verfassers nicht zu besitzen ; sonst hätte ich vor der Drucklegung seiner Studie, die von der Akademie beschlossen worden ist, hier einige Auszüge gegeben, die Ihnen gezeigt hätten, welch findige Schlussfolgerungen jede Seite der geistreichen Arbeit auszeichnen.

Das neu aufgenommene wirkliche Mitglied Herr Frentz hat eine Notiz über das Psychrometer zu unmittelbarer Ablesung verfasst und in der heutigen Sitzung eingereicht. Schon am 19. April hatte er an der Tafel eine ausführliche Darstellung einer neuen Erfindung gegeben, welche die früheren Formeln genauer und einfacher gestaltet. Wir hoffen,

Digitized by Google

dass der nächste Band, den fortschrittliebenden Mathematikern zur Freude, den Aufsatz bringen wird.

Herr Paul de Goy, korrespondierendes Mitglied, hat am 15. März einen überaus interessanten Brief vorgelesen, in dem ein Freund seines Bruders, der in Kambodscha ansässig ist, über das Königsfest in Pnom-Penh vom 2. zum 26. Januar 1906 berichtet, als Norodom I., König von Kambodscha, geboren 1834, gestorben am 24. April 1904 im Alter von 70 Jahren, und nach 45 jähriger Regierung, verbrannt wurde.

Herr Paul de Goy gibt noch einige Einzelzüge über jene interessante Feier, der sein Bruder beigewohnt hat und die nach der Bestimmung des Verstorbenen selbst auf 180000 Franken zu stehen gekommen ist.

Eine Schrift, die bei dieser Gelegenheit in französischer Sprache erschienen ist, widmet unser Kollege freundlichst der Akademie.

Totenschau.

Unser Ehrenmitglied Herr Schuster hat freundlichst die Abfassung der üblichen Skizze über Herrn Dominique Adolphe Marcus übernommen, der am 9. März 1905 zu Metz im 91. Jahre seines Lebens als Ehrenmitglied unserer Gesellschaft gestorben ist. (Die übrigen Titel des Herrn Marcus befinden sich in der Notiz.)

Ein so edles, so gut verbrachtes Leben wie das des verehrten Kollegen musste für Herrn Schuster ein anziehender Gegenstand sein. Wir hatten deshalb die Zuversicht, dass wir aus seinem Munde Worte vernehmen würden, welche die Erinnerung

Digitized by Google

an jenen trefflichen Mann und die allgemeine Trauer um ihn der Nachwelt zu überliefern vermöchten.

Herr Marcus, der in seinem langen Leben vielerlei Ämter bekleidete, hat überall, zumal in der Metzer Akademie, Spuren seiner Tätigkeit hinterlassen.

Ich beschränke mich hier darauf, das Ende der Skizze wiederzugeben, bei dessen Vorlesung Herr Schuster besondern Beifall gefunden hat.

« Mit einem klaren Verstande und mit grosser Festigkeit verband Herr Marcus Gerechtigkeit und Güte, wie es die ihm unterstellten Arbeiter mehr als einmal erfahren haben. Er war zugleich ein Ehrenmann und ein braver Mann.

« Als am 11. März 1906 Herr Freycinet im Namen der Französischen Akademie die Lobrede auf Herrn Eugène Guillaume hielt, gab er dessen neuerwähltem Nachfolger, Herrn Etienne Lamy, folgende Antwort :

« Die Akademie weiss Ihnen Dank für die Worte auf einen Kollegen, den sie liebte und dessen Tod das ganze Institut in Trauer versenkt hat. In dem so vortrefflich gezeichneten Bild ist uns Eugène Guillaume so erschienen, wie wir ihn immer gekannt haben, höflich, vornehm, feinfühlig ; er ging durchs Leben wie durch unsern Sitzungssaal, bescheiden, still, um nicht die Aufmerksamkeit auf sich zu lenken, die seine ungewöhnliche Vornehmheit, seine tadellose Korrektheit, und das ihn und sein Talent kennzeichnende durchaus harmonische Wesen trotzdem jedem abnötigten. »

« Wenn man in den Schlussworten des Herrn Freycinet das Wort Talent, das dem berühmten

Digitized by Google

Künstler und Mitglied der Französischen Akademie zukommt, durch Wissen ersetzt, das besser auf die Tätigkeit unseres Landsmannes passt, könnte man da nicht glauben, meine Herren, die in so beredter Weise geschilderte Persönlichkeit sei die unseres verstorbenen Ehrenmitgliedes?

« Es hat mir ebenso reizvoll als ehrenvoll geschienen, diese Gegenüberstellung Ihnen vorzulegen. »

Am 28. Januar 1906 erlitt die Akademie einen neuen Verlust in der Person der Frau Victor Morcel, geb. Cherrier, die seit 1895 korrespondierendes Mitglied war und sich wiederum zu Vic in Lothringen niedergelassen hatte, nachdem sie auf langen Wanderfahrten ihren Gatten begleitet und in seiner Tätigkeit unterstützt hatte.

Herr Lamy hat seiner Landsmännin ein letztes Wort der Anerkennung für ihr so wohl verbrachtes Leben und ihre dichterischen Leistungen gewidmet, von denen mehrere als preisgekrönt sich in unseren Memoiren befinden. Trotzdem er sich dagegen verwahrte, ein Literaturkritiker zu sein, hat er diese Aufgabe mit einer Leichtigkeit und mit einer Kraft des Gemütes erfüllt, die ihm reichlichen Erfolg eingetragen haben. Wir bedauern nur, dass Herr Lamy eine so traurige Gelegenheit abgewartet hat, um uns mit seiner Geschicklichkeit bekannt zu machen, und wir wünschen, er möge uns mit Arbeiten aus Gebieten beehren, auf denen er sein Wissen und Können nicht bestreiten kann.

Neuaufnahmen und Veränderungen.

Am 21. Dezember hat Herr Geometer Maurice,

Digitized by Google

zu Sainte-Ruffine bei Metz wohnhaft, wirkliches Mitglied der Akademie seit 1875, brieflich den Wunsch ausgedrückt, aus Krankheitsgründen ausscheiden zu dürfen.

Herr Maurice ist ein tätiges Mitglied und in seinem Amte ein gelehrter, gewissenhafter und nutzbringender Arbeiter gewesen, wie aus seinen Plänen und Untersuchungen über Metz und Umgegend hervorgeht, die trotz des neuen Katasters immer Geltung behalten werden.

Diese Betrachtungen und die Zuneigung seiner Kollegen haben uns zu dem einstimmigen Beschluss veranlasst, uns Herrn Maurice durch Aufnahme in die Zahl der freien angeschlossenen Mitglieder zu erhalten.

In derselben Sitzung ist der gelehrte Herr Georges Ducrocq, geboren zu Lille 1874 und Avenue de l'Observatoire nº 13 zu Paris wohnhaft, zum korrespondierenden Mitglied erwählt worden.

Seit einigen Jahren ist der Name unseres neuen Kollegen oft in Metz genannt worden. Er ist einer der treuesten Freunde unseres Landes und ein tätiger, scharfsinniger Forscher, wie das seine umfangreiche Mitarbeiterschaft an der neuen Zeitschrift *L'Austrasie* bewiesen hat.

Ihm verdanken wir auch zwei eindrucksvolle Werke : « Pauvre et douce Corée » (1904) und « Du Kremlin au Pacifique » (1905).

Wenn er, so erklärte er, an dem alten, herrlichen Metz so viel Anteilnahme und Freude empfinde, so trage er kein Verdienst daran. Diese schönen Gefühle lassen uns für die Metzer Akademie viel erhoffen.

Herr Michel Thiria, Glaskunstmaler, 1867 zu

Digitized by Google

Metz geboren und daselbst wohnhaft, ist am 15. Februar als beigeordnetes Kunstmitglied aufgenommen worden.

Neben seiner Mitarbeiterschaft an der *Lorraine artiste* zu Nancy, der *Austrasie* zu Metz und anderen Zeitschriften, ist die erfinderische Tätigkeit zu begrüssen, mit der er seit zwei Jahren die Wintervorträge erneuert und organisiert hat. In unseren Sitzungen werden wir auch auf die Aufklärungen zählen können, die ihm seine Liebe zu unserer alten Stadt und ihren Bauten eingibt.

Bisher sind wenige Redner und Kunstkritiker als überzeugte Bewunderer der zahlreichen, teueren Restaurationen und Ergänzungen aufgetreten, die in der letzten Zeit an unseren bedeutensten, ehrwürdigsten Bauten vorgenommen worden sind. Ich vermute, Herr Thiria hat nicht ihre Überzeugung umzustimmen versucht.

Am 15. März ist Herr Gabriel Sabatier aus Cherchell in Algerien als korrespondierendes Mitglied aufgenommen worden.

Von Herrn Sabatier haben wir mehrmals dichterische Erzeugnisse erhalten, durch die er sich in seinem Heimatlande bekannt gemacht und Achtung erworben hat. Mehrmals ist er bei unseren Preisverteilungen ausgezeichnet worden, und wir dürfen darauf zählen, dass er uns bald ein neues Werk einsenden wird, damit wir es abdrucken und dem Urteil unserer Leser unterbreiten können.

Wirkliche Mitglieder.

Auf Grund von Vorschlägen, die in der Sitzung vom 21. Dezember 1905 ordnungsgemäss erfolgten, sind die Herren Louis Henri Frentz, chemischer

Digitized by Google

Fabrikant, und Nicolas Léonard, ehemaliger Kaufmann, Vositzender der Société amicale de secours mutuels zu Metz, zu wirklichen Mitgliedern der Akademie gewählt worden, ersterer am 18. Januar, letzterer am 15. Februar 1906.

Herr Frentz ist am 11. November 1866 zu Metz geboren. Er hat zu Paris die Ecole centrale des arts et manufactures und zu Kopenhagen das Institut Alf. Jorgensen besucht. Auf der Weltausstellung zu Brüssel hat er für den Entwurf eines neuen Gasmessers eine silberne Medaille und von unserer Akademie bei der Preisverteilung eine grosse silberne Medaille für seine Abhandlung über geradlinige Raumgrössen erhalten.

Der Vertreter dieser Kandidatur hat auch die Mitarbeiterschaft des Herrn Frentz bei verschiedenen Gesellschaften und Zeitschriften und seine Sprachenkenntnisse erwähnt.

Herr Léonard ist dem Bericht zufolge das vollkommene Muster des Altlothringers, von jenem geraden, sanften und freundlichen Charakter, der sich Achtung und allgemeine Zuneigung erwirbt.

Seine ganze Zeit verwendet er im Dienste seiner Mitbürger, und sein Leben ist ganz angefüllt mit den Wohltaten, die er andern erweist.

Ehrenhaftigkeit, Geschäftsgewandtheit und Opfersinn finden sich bei ihm in vollkommner Weise zusammen.

Um im Rahmen unserer Grundsätze zu bleiben, bemerke ich, dass er auch noch andere Titel aufzuweisen hat ; seine Berichte nämlich und seine Reden, deren Knappheit, Klarheit, Schärfe und Reinheit man bewundern muss. Und da die moderne Literatur immer mehr aus dem Gebiete der

Digitized by Google

Soziologie und der Nächstenliebe schöpft, so besitzen wir jetzt in Herrn Léonard ein in diesen Dingen erfahrenes Mitglied.

Endlich ist am 19. April die Kandidatur des Herrn Domherrn François Léon Finot, der 1849 zu Longuyon geboren ist, nach dem Bericht seines Herrn Konfraters Collin einstimmig gutgeheissen und angenommen worden.

Wenn ich Ihnen, meine Herren, sagte, dieser Bericht sei bloss die trockene Aufzählung der Verdienste unseres neuen Mitgliedes gewesen, so würden Sie es mir nicht glauben. Dafür kennen Sie zugut Herz und Gemüt des Berichterstatters, der sich die Gelegenheit nicht konnte entgehen lassen, seinen Gefühlen Ausdruck zu verleihen und in gebührender Weise das ganze Leben des Aufzunehmenden zu schildern. In seinem Schlusswort hat er bewiesen, dass, wenn unsere Wahl seinen Freund ehrt, sie auch uns zugleich von Nutzen sein wird.

Diese Überzeugung hatte man schon in der Akademie, der die Mitarbeiterschaft des Herrn Finot an der katholischen Presse nicht entgangen war, zumal am *Lorrain*, dem *Patriote lorrain*, der *Union d'Alsace-Lorraine* und der *Revue ecclésiastique*. Unter den Arbeiten, die er veröffentlicht hat, seien erwähnt die umfangreichen Studien über Rohrbacher, über U. L. Frau von Luxemburg, über Bossuet in Metz, über Bossuets Predigten in Metz, über den Pater Laglasse, den Gründer der Siercker Lehranstalt und des Tetercher Klosters. Auf Wunsch des Bischofs Fleck hat er das Handbuch für den Verein von der hl. Familie verfasst, und auf eigenen Antrieb hat er das Leben eines

Digitized by Google

in Tonking hingerichteten lothringischen Missionärs, des seligen Scheffler aus Mittelbronn geschrieben.

Wie den Schriftsteller, sagte Herr Collin, kennen wir auch alle den Redner, dessen Sprache vornehm und kraftvoll, dessen Satzbau feierlich und harmonisch ist, und den Erfolg, den seine bereits veröffentlichten Reden errungen haben.

Preisausschreiben.

Im Namen einer aus den Herren Collin, Welter und Lerond zusammengesetzten Kommission liest Herr Pfarrer Thorelle am 19. April 1906 einen Bericht über eine eingereichte Preisarbeit vor, die als Motto das Metzer Wappen trägt und den Titel hat: « Übersicht über die verschiedenen Veränderungen der Stadt Metz bezüglich Lage, Ausdehnung, Umfassung, Strassenflucht u. s. w. » Die Darstellung umfasst 30 Seiten in deutscher Sprache und ist von 13 oder 14 rotgezeichneten Plänen begleitet.

Die Überschrift der Arbeit und die sorgfältige Ausführung der Karten hatten die Aufmerksamkeit und Spannung der Akademie bei der Einreichung gewaltig erregt. Die zur Prüfung bestellte Kommission hat denn auch auf ihre Tätigkeit alle Sorgfalt verwandt. Leider muss der Berichterstatter gleich feststellen, dass sie enttäuscht worden ist und das Ergebnis der Erwartung nicht entsprochen hat.

Die Darstellung gibt in allzu kurzer Weise die Topographie unserer alten Stadt von den entferntesten Zeiten bis auf unsere Tage. Gleichsam im Flug beschreibt sie der Verfasser unter den ver-

Digitized by Google

schiedenen Herrschaften, die sie erlebt, und besonders ihre Umfassungsmauer : zuerst als Hauptstadt des Mediomatriker unter dem Namen Divodurum, als römische Stadt und als Hauptstadt des Ostfränkischen Reiches, dann unter den deutschen Kaisern, unter denen sie der Reihe nach von den Herzögen von Lothringen und den Bischöfen beherrscht wird, um darauf freie Reichsstadt zu werden ; endlich unter der französischen Herrschaft seit 1552 und unter dem neuen deutschen Kaiserreich seit 1870.

Diese Veränderungen sind nur kurz zusammengefasst ; ausführlichere Schilderungen findet man bei Keune, Wolfram und Schramm, bekannten Gelehrten, deren Arbeiten der Verfasser sicherlich benutzt hat und die er hätte anführen müssen.

Die Karten oder Pläne sind von geübter Hand gezeichnet. Sie umfassen den Zeitraum von Christi Geburt bis 1906, wie der Berichterstatter dies an ausführlichen Zahlenangaben dartut.

Der Text ist ein blosses Gerippe ohne persönliche Zutaten, die Inhaltsangabe eines umfangreichen Werkes, kein wissenschaftliches und kein volkstümliches Buch.

Ausführlicher ist der Verfasser nur über die Zeit von 1870 an. Hier finden sich auch einige persönliche Urteile, die man vielleicht nur unter Vorbehalt aufnehmen wird. Freilich konnten die Gräben und Wälle der Stadt gesundheitlich von Nachteil sein, aber sie als unschönen Anblick hinstellen, was denken die Metzer und Reisenden davon ? Was die Wunder der Baukunst und die herrlichen Gebäude betrifft, die als Ersatz eingetreten sind und die der Verfasser bewundert, so

Digitized by Google

glauben wir, meint Herr Thorelle zum Schluss, es ist besser, manche von ihnen mit Stillschweigen zu übergehen.

Die Schlussfolgerung geht dahin, dass, wenn die Akademie den guten Willen belohnte oder wenn Aufmunterungspreise üblich wären, die Kommission eine Medaille aus Bronze oder eine ehrenvolle Erwähnung vorschlagen würde.

Nach erfolgter Beratung spricht sich die Mehrheit für eine ehrenvolle Erwähnung aus. Die Öffnung des der Arbeit beigefügten Umschlages ergibt als Verfasser Herrn Hans Grüb, Ingenieur zu Longeville bei Metz.

Ich hielt es für notwendig, dieser Entscheidung einige Einzelheiten aus dem Kommissionsbericht vorauszuschicken.

Tugendpreise.

In derselben Sitzung vom 19. April gibt Herr Frentz, der bereitwillig den Bericht über die Verleihung der Tugend- und Rettungspreise übernommen hat, mündlich einige ausführliche Erklärungen über die Beschlüsse der aus den Herren Collin, Welter, Choppé und Eug. Colon zusammengesetzten Kommission. An Stelle des endgültigen Berichtes, der in Ermangelung einzelner notwendiger Angaben noch nicht fertig ist, liest er einen kurzen vorläufigen Bericht vor.

Die Akademie ist jedoch auch so imstande, den festgesetzten Punkten ihre Zustimmung zu erteilen und Angaben über die Zahl der Preise zu machen, in der Voraussetzung, dass endgültige Beschlüsse erst in der nächsten Sitzung gefasst werden.

Bei Schluss dieses allzulangen Berichtes kann

Digitized by Google

ich nicht umhin, bezüglich des 5. Paragraphen aus dem Programm der Akademie über das Preisausschreiben für Arbeiterwohnungen einen Wunsch und zugleich mein Bedauern auszusprechen. Da sich bisher kein ernstlicher Bewerber eingestellt hat, so wäre es, glaube ich, an der Zeit, durch eine grössere Publizität und höhere Preise den Wetteifer reger zu machen ; es könnte dann womöglich bei diesem Ausschreiben zugleich der Herpinpreis, der nächstes Jahr verliehen werden soll, ausgesetzt werden.

Es ist nicht zu verkennen, dass die grossen zum Wohle der Gesamtheit unternommenen Bauten in der Umgegend von Metz und die damit verbundene Umwandlung und Vergrösserung der Stadt wenigstens augenblicklich eine Hebung des Wohlstandes unter den Arbeitern hervorgerufen haben, die bedeutend zahlreicher geworden sind und von denen ein Teil im Lande bleiben wird.

Es wäre somit der Augenblick da, Wohnungen zu bauen, die dem Arbeiterstande zugänglich wären und zu seiner sittlichen Hebung nur beitragen könnten. Das Unternehmen könnte sich auch für die Hauseigentümer hinlänglich ertragreich gestalten. Manche andere Städte, grosse Verwaltungen und verschiedene Fabriken haben diesen Weg beschritten und können denjenigen nützliche Aufschlüsse bieten, die sich daran beteiligen wollen.

Nach meiner Ansicht ist die soziale Frage enge mit der Aufbesserung der Arbeiterwohnung verknüpft, nicht nur in den Städten, sondern auch auf dem Lande, wo die Landflucht immer mehr zunimmt. Wir spüren schon die wirtschaftlichen

Digitized by Google

und sozialen Folgen der Anziehungskraft einer Grossstadt, da ja im Verhältnis zu der Vermehrung der Bedürfnisse und zu den Forderungen der Arbeiter alles teurer wird.

Ein bekannter Nationalökonom, Herr Baratier, schrieb kürzlich, dass die letzte Volkszählung in Frankreich von neuem die unheilbare Entvölkerung des Landes dartue. Die Ländereien verlieren ihre Bewohner, und der heutige Bauer verlässt sein Land. Wenn da nicht aufgepasst wird, wenn die Behörden einer solchen Landflucht nicht Einhalt tun, so werden bald drei Viertel des Landes in unfruchtbare Steppen verwandelt sein. Der Bauer ist nicht mehr, was er früher war, die Liebe zur Heimat erfüllt sein Herz nicht mehr, er verlässt den Herd seiner Väter, um in die Stadt, in die Grossstadt zu wandern. Der Lichtschimmer der Grossstädte zieht ihn an.

Ich meinesteils habe nie ohne eine gewisse Besorgnis um die Zukunft von Jahr zu Jahr in den offiziellen Statistiken bemerkt, dass gewisse Städte, in Deutschland besonders, in den letzten 25 Jahren ihre Bevölkerung und ihre Ausdehnung verfünffacht haben. Es steht nicht fest, dass die Städte wie an Ausdehnung so auch an Schönheit und an Weisheit zunehmen, noch auch, dass das Leben der Völker dadurch besser wird.

Wäre es denn nicht möglich, unsere alten Städte zu verschönern und gesünder zu machen, ohne alles zu zerstören und zumal ohne stets ihre Bevölkerungszahl vermehren zu wollen?

Es würde uns nicht überraschen, wenn all die aufwandreichen Bauten der Neustadt eines Tages ihren Erbauern Enttäuschungen bereiteten und

Digitized by Google

wenn die Zahl derer, die das ruhige, gemächliche Leben der alten Stadt vermissen, nach Durchkostung des neuen Zustandes und nach Erledigung der Kostenfrage nicht bedeutend zunähme.

Machte denn die ehemalige Umwallung von Metz nicht seinen wahren Reiz aus, nachdem sie in den vergangenen Jahrhunderten sein Schutz und sein Ruhm gewesen war? Ich habe hier die Ansicht eines ebenso gelehrten wie volkstümlichen Gelehrten vor mir, des Herrn André Hallais, eines unserer Metzer Redner, die ich diesem Bericht beizufügen mir nicht versagen kann:

« Perpignan (das an Bedeutung Metz gleichkommt) ist, seitdem seine Befestigungswerke abgetragen sind, nicht mehr zu erkennen. Aus einer Stadt, die ihren eigenen Charakter, ihre Farbe, ihre Schönheit besass, hat man etwas Formloses, Gewöhnliches, Langweiliges gemacht. Nichts bleibt mehr übrig von ihren langen Mauern, ihren schönen stumpfen Türmen, ihren mit Rasen bewachsenen Bastionen, all den alten Verteidigungswerken, die nach aussen hin so verschiedene Gesichtspunkte boten und ihre Vergangenheit so klar und so malerisch erzählten. Diese Befestigungen mit ihren Ergänzungen, Umbauten und Neubauten enthielten die ganze Geschichte der Stadt... Getreu seiner Art, nichts zu zerstören und alles zu verwerten, hatte Vauban das Werk seiner Vorgänger regelmässiger gestaltet und ergänzt... Dieses prächtige Gesamtwerk, an dem Jahrhundert für Jahrhundert eine Reihe von tüchtigen Baumeistern gebaut hatte, ist jetzt vernichtet!... Wie soll man aber auch Leuten im 20. Jahrhundert dartun, dass sogar eine mit allen Festungswerken ausgerüstete

Digitized by Google

Stadt die Wohltaten des neuzeitlichen Fortschritts kennen kann? »

Trotz des Vergleichs, der sich, was Schönheit und Geschichte anbelangt, mit Vorgängen in unserer Stadt darbietet, wollen wir doch nicht den Nutzen und selbst die Schönheit gewisser Partien in der Neustadt verkennen. Zudem spielen bei unserer Stadt politische und militärische Fragen eine so grosse Rolle, dass sie mit keiner andern verglichen werden kann. Die Stadtverwaltung kann nicht für all die Folgen verantwortlich gemacht werden, die eines Tages sich einstellen werden. Sie steht notwendigerweise im Schlepptau der grossen Bauten und Verkehrswege, die von der vorgesetzten Behörde und von anderen Verwaltungen beschlossen werden. Wenn wir auch in der Zerstörung sowie in kostspieligen mehr oder minder gelungenen Neubauten einige Übertreibung feststellen, so müssen wir doch bei dem Gedanken an die Lage der alten Festung zugeben : Noblesse oblige.

Digitized by Google

SÉANCE ANNUELLE

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1905-1906

PAR

M. Eug. COLON, secrétaire.

Messieurs,

C'est par une sorte de convention tacite que je me trouve investi, bien malgré moi, du périlleux honneur, comme secrétaire intérimaire, de rendre aujourd'hui compte des travaux de l'Académie et des faits qui se sont produits pendant l'exercice 1905-1906.

Vous avez compté sur ma bonne volonté, qui est tout ce dont je dispose, et j'ai moi-même, en acceptant cette désignation, compté, une fois de plus, sur votre habituelle indulgence.

Si j'avais dû, ainsi que le prescrit l'art. 4 du Règlement, lire cette analyse en séance générale et publique, comme cela se faisait autrefois, je n'aurais pas osé affronter le jugement du nombreux auditoire, toujours si empressé de se rendre à ces solennités ; mais ici, en petit comité, permettez-moi cette expression, je me sens moins

Digitized by Google

exposé, comptant même sur vos bienveillants conseils pour me rectifier s'il y a lieu.

Et pourtant, Messieurs, d'aucuns de nos vieux compatriotes, dont le nombre, hélas ! va toujours s'affaiblissant, regrettent cette fête académique où ils étaient heureux d'entendre, en notre langue, l'exposé de nos travaux, le discours toujours attendu du Président et les rapports et extraits des concours, qui constituaient périodiquement de véritables et très attrayantes conférences.

Aussi l'Académie, après avoir examiné un instant l'opportunité du rétablissement de solennités auxquelles elle a finalement renoncé, a-t-elle manifesté toute sa sympathie à ceux de nos collègues et concitoyens qui, aidés de quelques érudits français et autres, ont créé à Metz le Groupe messin des conférences dont vous connaissez le succès pendant les deux derniers hivers.

J'aime à penser que votre vice-président, qui a tant payé de sa personne à cette occasion, et qui, lui aussi, connaît notre histoire locale, nos monuments, nos illustrations (sujets particulièrement traités par les conférenciers), enrichira, un de ces jours, nos mémoires de ses observations personnelles. Il fera ainsi revivre dans nos souvenirs ces bonnes soirées intellectuelles, visions trop courtes des temps passés !

Il ne trouvera pas mauvais que nous relations dans ce rapport le zèle désintéressé dont il a fait preuve, ainsi que son collaborateur, M. Thiria, dans cette difficile entreprise que la population de langue française désirerait voir fondée définitivement.

La presse locale, par la plume d'un de nos

Digitized by Google

confrères, et plusieurs journaux de Paris ont publié des articles critiques et d'élogieux comptes relatant les sujets traités, où l'on peut trouver d'utiles renseignements et des observations compétentes.

Dans la remarquable conférence de M. Camille Enlart, Directeur du Musée du Trocadéro, sur les traditions architecturales du pays messin et la Cathédrale de Metz, on voit que si certains de nos monuments s'inspirent, — vers le XIIe siècle, — de l'école germanique, c'est l'art français qui, à partir du XIIIe siècle, a servi de modèle aux architectes messins dans toute la période gothique. La Cathédrale a été construite sur les mêmes dessins que celle de Reims et fait partie de l'Ecole champenoise. Les édifices romans inspirés de Worms et de Lambach, lourds et compliqués, qu'on élève actuellement, sont donc contraires aux traditions du pays qui a fourni des monuments d'architecture gothique dont on ferait bien encore aujourd'hui de s'inspirer.

M. André Michel, conservateur du Musée du Louvre, appelé aussi à établir les origines et les débuts de l'art gothique en France, qualifie de merveilleuses, comme tous les connaisseurs, les nefs d'Amiens et de Metz et blâme les restaurateurs mal inspirés du XIXe siècle. On a vu dans cette critique une allusion au nouveau portail de notre Cathédrale, et cette critique a été loin d'être désapprouvée par l'auditoire, malgré tout le bruit qui s'est fait autour de cette œuvre où sculpteur et architecte ont tenu à laisser leur image pour la postérité.

Malgré cette trop longue digression, je me ris-

Digitized by Google

que encore à vous parler, Messieurs, d'une autre création bien messine qui a été aussi parfaitement accueillie et qui, par ses antécédents, ne nous est pas tout à fait étrangère.

Il s'agit de la revue *L'Austrasie*, fondée en 1837, qui avait depuis longtemps cessé de paraître et que nous avons vue renaître de ses cendres, plus heureuse que tant d'autres publications disparues à jamais peut-être ?

Il est présumable, comme le dit le prospectus annonçant la résurrection, qu'une phalange d'hommes éminents, comme étaient les Prost, les Bégin, les de Bouteiller, les de Puymaigre, les Abel, les Huguenin, les de Saulcy, etc., ne se retrouvera plus. Le temps et les événements surtout ont fait leur œuvre ! Et pourtant la nouvelle Revue a démontré, par les livraisons magnifiques qui ont déjà paru, qu'elle comprenait et réalisait les obligations léguées par les premiers fondateurs qui ont été l'honneur de l'Académie de Metz et de notre pays.

A noter que cette publication, comme aussi le Groupe messin des conférences, comptent beaucoup de membres de notre Compagnie parmi leurs collaborateurs, ce qui constitue, pour ces œuvres locales, un droit de cité dans nos mémoires et une preuve qu'une réelle activité intellectuelle a remplacé l'état de torpeur qu'on nous reprochait.

Maintenant, Messieurs, après ce préambule que vous pourrez supprimer, si vous le jugez à propos, sans que j'en ressente aucun regret, j'entre définitivement dans le véritable objet de ce rapport.

Monsieur Victor Lametz, élu membre titulaire en 1877, est, après M. le chanoine Friren, élu en

Digitized by Google

1875, le doyen de l'Académie, ce dont on ne se douterait pas en constatant l'ingénieuse activité de son esprit toujours en éveil. C'est son nom qui se présente le premier sous ma plume, car c'est lui qui a le plus souvent intéressé nos séances pendant le cours de l'année écoulée.

Dès le 20 juillet il excitait notre curiosité en apportant une petite boîte contenant un cadran solaire construit par lui et marquant 16 heures.

Après avoir traité rapidement le côté historique, il a expliqué que les progrès de l'horlogerie ont démodé les cadrans solaires. Les perfectionnements de l'industrie, la fabrication à bon marché et la transformation de la vie des peuples éliminent les sciences devenues inutiles, telle qu'est maintenant la gnomonique !

Aussi est-ce uniquement dans un but de décoration, pour meubler une pelouse de jardin, que notre collègue a imaginé le cadran solaire en question.

Ce cadran peut marquer toutes les heures entre le lever et le coucher du soleil parce qu'il est translucide, ce qui permet de voir l'ombre projetée successivement sur les deux faces du cadran en verre dépoli.

M. Lametz a cité les antériorités sur lesquelles il s'est basé pour cette construction ; il existait déjà 25 modèles de cadrans solaires, celui de notre confrère est le 26e et me rappelle certaines remarques personnelles.

J'ai vu toutefois chez des amateurs plusieurs de ces cadrans, conservés parce qu'ils étaient de véritables œuvres artistiques, montés sur de jolies colonnes sculptées. J'ai admiré aussi, et mainte-

Digitized by Google

nant c'est à la mode plus que jamais, de splendides et coûteux baromètres consultés comme des prophètes et ayant une importance considérable dans la vie de leurs possesseurs ; mais on peut affirmer que bien des gens ne savent tirer un parti raisonné et utile de ces instruments. Si les constructeurs et les opticiens n'en débitaient qu'à ceux qui en comprennent bien les indications, ils pourraient à peu près tous fermer boutique. Les revues scientifiques et notamment les travaux si répandus et si populaires de M. de Parville se heurteront longtemps encore contre la routine obstinée du plus grand nombre.

Cela n'empêche pas que l'esprit inventif de notre collègue a élevé d'un nouvel échelon vers la lumière qui éclaire notre planète, cette vieille découverte qui risquait de se perdre dans la nuit... des temps.

Dans une autre réunion, le 19 octobre, M. Lametz se présentait encore avec un nouveau bagage aussi curieux qu'inattendu de sa part, car il n'est pas homme de guerre, appuyé d'une étude sociale intitulée : La Guerre.

Après quelques considérations philosophiques sur les maux de la guerre et un parallèle entre ce fléau au XVIIe siècle et la campagne russo-japonaise, notre confrère a fait la description d'une défense dite accessoire, « les barrages en fils de fer », qui a causé la mort d'un grand nombre de soldats japonais.

Il montre des images publiées faisant juger de l'aspect et du mode de construction de ces barrages et comprendre les difficultés de les franchir. Puis il présente un modèle, au 10e de la grandeur naturelle, d'un engin qu'il propose pour détruire

Digitized by Google

ces réseaux en fils de fer, autrement qu'au moyen des soldats munis de cisailles pour les couper. Il donne lecture de deux lettres provenant d'officiers auxquels il a fait part de son invention et qui n'accordent pourtant pas de valeur militaire au triangle automoteur que M. Lametz pensait pouvoir être employé.

Mais persévérant dans ses recherches, il dit quelques mots des boulets ramés qui nécessiteraient une artillerie spéciale de gros calibre plus lourde et plus encombrante encore que le triangle auquel les militaires font ce reproche.

Enfin il présente un nouveau modèle de fusées à la congrève (au 5e de la grandeur naturelle) qui ne diffère des fusées de guerre construites autrefois par l'Ecole de pyrotechnie de Metz, sous la direction de M. le colonel Suzanne, que parce qu'elles sont actuellement munies de quatre baguettes s'écartant en gerbe, au lieu de la seule baguette axiale qu'elles avaient autrefois.

Le poids de 50 kilogrammes rend cette fusée transportable par un homme, sa puissance est calculée d'après les données recueillies dans un dictionnaire (article fusée de guerre) et dans les mémoires de l'Académie de Metz (travail du colonel Suzanne). M. Lametz lui attribue une force vive de cinq cent mille kilogrammètres, ce qui serait suffisant pour dévaster instantanément les haies de fils de fer en y envoyant à la fois une certaine quantité de fusées.

La conférence se termine par cette citation du colonel Suzanne : Si les fusées ne sont pas l'arme par excellence, elles ne sont pas non plus une arme ridicule.

Digitized by Google

Je note cette théorie en vue de la priorité qui peut être attribuée à l'idée de notre confrère.

Le 20 décembre M. Lametz croit utile de fournir quelques explications sur la question à l'ordre du jour : « Encore une théorie des engrais chimiques ». Il donne communication de lettres qu'il a échangées avec M. Ancel, de Rosières-aux-Salines, chimiste et membre correspondant de l'Académie.

Ce dernier est l'auteur d'une théorie à laquelle il travaille depuis plus de 15 ans ; il repousse toutes les autres, tandis que M. Lametz exprime plusieurs objections de principe et aussi le doute qu'une théorie quelconque, ancienne ou nouvelle, soit désirée par les cultivateurs et puisse leur être utile. Il ne veut pas préjuger des intentions de l'Académie sur le concours que M. André sollicite pour appuyer son impeccable théorie, mais il n'a pas la foi pour faire triompher sa doctrine. Cette communication en style épistolaire surtout s'est terminée par l'approbation donnée au rapporteur de ne pas poursuivre ces débats.

Enfin, Messieurs, à l'ouverture de la réunion du 15 juin, M. Lametz a déposé sur le Bureau une médaille représentant ses traits et qui a été accueillie avec le plus vif plaisir par M. le Président en souvenir de la 30e année d'admission de M. Lametz comme membre titulaire. Cette petite œuvre d'art sera conservée et peut constituer un précédent pour ceux de nos collègues qui auront la chance, comme le donateur, de supporter les ans sans vieillir.

A cette même séance, M. Massing, Président, après une démonstration très complète et aussi savante qu'intéressante faite au tableau, lit quel-

Digitized by Google

ques extraits et les conclusions d'un travail intitulé : « Remarques sur la méthode du *Pôle*, employée pour la solution des problèmes relatifs aux normales à la parabole, et l'application de cette méthode ».

L'Académie imprimera dans ses Mémoires cette importante découverte mathématique, qui a sur celle qui lui a déjà été exposée antérieurement par notre Président, le mérite d'être d'une application plus étendue et qui dès lors sera encore plus appréciée du monde savant.

Nous ne pouvons que renvoyer au prochain volume à publier pour avoir la notion juste de cette démonstration.

M. Emile Huber, notre Président honoraire, a entretenu l'Académie, le 16 novembre 1905, d'un travail très étendu ayant pour titre : « La guerre des Rustauds aux pays de la Sarre. Episode de la guerre des Rustauds, 1525. Documents pour servir à l'histoire de Sarreguemines ».

Après quelques explications préliminaires qui éclairent tout de suite la question et par lesquelles M. Huber manifeste une fois de plus combien il s'intéresse à notre pays, à son passé tout spécialement et aussi à son avenir, il donne lecture de ce travail très documenté, échappant à toute analyse et qui a dû nécessiter de longues et persistantes recherches.

M. le Président est d'autant plus heureux et plus à même de complimenter et de remercier l'auteur au nom de l'Académie qu'il a déjà, lui-même, réuni beaucoup de documents sur le même sujet.

L'impression sera faite aussi dans le prochain volume publié par la Société.

Digitized by Google

C'est dans cette même séance que nous avons appris par M. Paulus, qui en est l'instigateur principal, que les tables générales des travaux et publications de toutes sortes accumulés dans nos archives, avaient été menées à bonne fin, d'une façon très exacte et détaillée par notre actif agent, M. Fleur, qui les a fait précéder de l'historique de la Société. C'est une sorte d'introduction contenant de très curieux documents sur les origines de l'Académie et les hommes distingués qui ont pris l'initiative des premières réunions de la Société des arts et des sciences. On peut en juger par les extraits des procès-verbaux des séances des 22 et 27 avril 1757, transcrits par M. Fleur, où figurent deux noms bien connus, M. de Saintignon, comme président des séances, et M. Dupré de Geneste, comme fondateur et administrateur, qui a partout laissé la trace de son zèle éclairé. Si cette première association, d'après son titre, semblait récuser tous travaux littéraires, elle n'en a pas moins préparé la voie pour l'Académie actuelle qui lui a réellement succédé, en fait, en 1819, en ajoutant l'étude des lettres et de l'agriculture au programme primitif.

M. Paulus a fait aussi passer sous les yeux de ses collègues, le 21 décembre, un spécimen manuscrit des dites tables pour compléter sa précédente communication et un volume imprimé des tables de Baltus, dont le texte et les dispositions ont été adoptés pour l'impression de 400 exemplaires à imprimer. Ces tables pourront être mises à la disposition des Sociétés correspondantes, des membres des diverses sections de l'Académie et du public lui-même.

Digitized by Google

M. Welter, notre secrétaire archiviste, a déposé sur le bureau, le 20 juillet, une description savante et poétique de la Roche signée du Walster-Berg, accompagnée d'un plan des lieux et d'un très joli dessin qui ajoutent encore au charme et aux indications déjà si claires du texte et qui ont été exécutés avec un véritable talent par un émule de notre collègue, autrefois instituteur aux Métairies de Saint-Quirin.

M. Welter se dit heureux d'offrir à l'Académie la primeur des signes relevés par lui sur le rocher et qui sont à ne pas s'y méprendre 14 croix diversement orientées, à bras inégaux et sur deux côtés les gravures inachevées de deux roues, ainsi qu'on pourra s'en rendre compte dans nos Mémoires.

M. Lerond, membre correspondant, a donné lecture dans deux séances consécutives — 15 février — 15 mars 1906 — d'une véritable compilation de faits historiques et autres, coutumes, croyances, superstitions, usages, dictons et proverbes pouvant remonter au déluge et même au-delà, puisés à toutes les sources, dans toutes les chroniques, chez les auteurs anciens comme chez les modernes et se rapportant au culte des plantes en Lorraine.

Si on doit admirer les longues, laborieuses et patientes recherches auxquelles M. Lerond a dû se livrer pour réunir tant de matériaux et dont une partie n'avaient pas encore vu le jour, on est encore plus frappé de la sagacité et de l'esprit d'observation inlassables dont il fait preuve pour y trouver et rassembler des traces, des débris ou des vestiges du culte dont il s'est fait l'historien.

Digitized by Google

Je regrette de n'être pas en possession du manuscrit de l'auteur pour en extraire, avant l'impression qui en été votée par l'Académie, quelques citations qui vous donneraient une idée des déductions ingénieuses qui émaillent à chaque page ce travail si spirituel.

M. Henri Frentz, nouvellement reçu membre titulaire, a rédigé une notice écrite sur le Psychromètre à lecture directe qu'il a déposée dans la séance de ce jour; il avait déjà fait, au tableau, dans celle du 19 avril, une très complète démonstration de sa découverte qui précise et simplifie les anciennes formules. Nous espérons que le prochain volume pourra édifier complétement les mathématiciens qui le liront et que ce progrès intéresse.

M. Paul de Goy, membre correspondant, a communiqué, le 15 mars, une lettre pleine de détails originaux, écrite par un ami de son frère, résidant au Cambodge, sur les fêtes Royales données à Pnom-Penh, du 2 au 26 janvier 1906, à l'occasion de la crémation de Norodom Ier, roi du Cambodge, né en 1834, décédé le 24 avril 1904, à l'âge de 70 ans, après 45 ans de règne.

M. Paul de Goy ajoute quelques renseignements sur ces curieuses cérémonies, auxquelles son frère a assisté et qui ont occasionné une dépense, fixée par le défunt lui-même, de 1 million 800.000 francs.

Une brochure imprimée en langue française à cette occasion est offerte gracieusement par notre collègue à l'Académie.

NÉCROLOGIE.

M. Schuster, membre honoraire, a bien voulu se charger de rédiger la notice biographique d'u-

Digitized by Google

sage sur M. Dominique-Adolphe Marcus, décédé à Metz, aussi membre honoraire de notre Société, le 9 mars 1905, dans sa 91e année. (On trouvera les autres titres de M. Marcus dans la notice).

Une vie comme celle de notre vénéré collègue, si noble, si bien remplie, était pour M. Schuster un thème des plus attrayants, aussi étions-nous assurés d'entendre un beau langage, qui consacrerait pour la postérité le souvenir de cet homme de bien et les regrets que sa mort a causés dans le pays.

M. Marcus, qui a exercé dans sa longue existence des fonctions multiples, a laissé partout, et en particulier à l'Académie de Metz et dans ses archives, des traces de son labeur.

Je me borne à transcrire ici la fin du rapport de M. Schuster qui a été particulièrement applaudie.

« A une belle intelligence, à une grande fermeté, s'unissaient en M. Marcus la justice et la bonté. Les travailleurs placés sous ses ordres en ont eu plus d'une fois la preuve ; c'était à la fois un homme d'honneur et un honnête homme.

« L'Académie française, par l'organe de M. de Freycinet, faisant, le 11 mars 1906, l'éloge de M. Eugène Guillaume, répondait à son successeur nouvellement élu, M. Etienne Lamy :

« L'Académie vous saura gré des paroles que « vous venez de prononcer sur un confrère qu'elle « aimait et dont la mort fut un deuil pour l'Ins- « titut tout entier. Eugène Guillaume, dans ce « portrait si largement tracé, nous est apparu tel « que nous l'avons toujours connu, courtois, élé- « gant, plein de tact, traversant la vie, ainsi qu'il « traversait la salle de nos séances, discrètement,

Digitized by Google

« sans bruit, évitant d'attirer sur lui l'attention « qu'il commandait cependant par sa rare dis- « tinction, sa correction impeccable, et le parfait « équilibre qui était la caractéristique de sa per « sonne comme de son talent. »

« Si au mot talent qui termine cette harangue et qui était l'apanage de l'illustre artiste et académicien français, on substituait le mot science pouvant mieux s'appliquer aux travaux de notre compatriote, ne croirait-on pas, Messieurs, que la belle figure dépeinte si éloquemment par M. de Freycinet était celle de notre défunt membre honoraire ?

« Il m'a semblé aussi intéressant qu'honorable de signaler ce rapprochement. »

Le 28 janvier 1906, l'Académie déplorait une autre perte en la personne de Madame Victoire Morcel née Cherrier, membre correspondant depuis 1895, et qui était revenue se fixer à Vic (Lorraine), sa ville natale, après de longues et pénibles pérégrinations avec son mari dont elle n'a jamais cessé de seconder les opérations.

M. Lamy a rendu à sa compatriote un dernier témoignage d'admiration pour sa vie si bien remplie et pour ses œuvres poétiques, dont plusieurs ont été récompensées à nos concours et figurent dans nos Mémoires. Tout en se défendant d'être un critique littéraire, il a accompli cette tâche avec une facilité et une verve émue qui lui ont valu un franc succès. Nous regrettons seulement que M. Lamy nous ait fait attendre, jusqu'à une occasion si triste, cette manifestation de son savoir et nous lui exprimons le désir de nous donner d'autres travaux dans des questions où il ne peut récuser sa compétence.

Digitized by Google

ADMISSIONS ET MUTATIONS.

Dans la séance du 21 décembre, M. Maurice, géomètre, demeurant à Sainte-Ruffine près Metz, membre titulaire de l'Académie depuis 1875, a exprimé par lettre le désir de se retirer à cause de ses infirmités.

M. Maurice a été un membre actif et, dans ses fonctions officielles, un travailleur savant, scrupuleux et utile, comme l'établissent ses plans et ses recherches sur Metz et ses environs qui, malgré le nouveau cadastre, feront toujours autorité.

Ces considérations et les sympathies de ses collègues nous ont fait adopter à l'unanimité la proposition de conserver le concours de M. Maurice en le faisant passer dans la classe des associés libres.

M. Georges Ducrocq, homme de lettres, demeurant à Paris, avenue de l'Observatoire, nº 13, né à Lille en 1874, a été, dans la même séance, élu membre correspondant.

Depuis quelques années le nom de notre nouveau collègue a été souvent cité à Metz comme un ami des plus dévoués de notre pays et un chercheur aussi actif que perspicace qui a fait ses preuves dans la nouvelle publication de l'*Austrasie*, dont il est un des principaux collaborateurs.

On lui doit aussi deux œuvres bien impressionnantes : « Pauvre et douce Corée » et « Du Kremlin au Pacifique », (1904 et 1905).

Il déclare être sans mérite de s'intéresser à une aussi vieille et magnifique cité que la ville de Metz et y trouver un vif plaisir. Il faut espérer beaucoup pour l'Académie de ses bons sentiments.

Digitized by Google

M. Michel Thiria, né à Metz en 1867, peintre-verrier, y demeurant, a été reçu membre agrégé-artiste, le 15 février.

Indépendamment de sa collaboration à la *Lorraine artiste,* à Nancy, à l'*Austrasie*, à Metz, et à différents autres périodiques, il faut rappeler l'activité ingénieuse dont il a fait preuve depuis deux ans pour innover et organiser dans notre ville les Conférences d'hiver. Il faut aussi compter, pour être renseignés dans nos séances, sur son affection pour notre vieille cité et ses monuments.

Jusqu'ici peu de conférenciers et de critiques d'art se sont montrés des admirateurs convaincus des nombreuses et coûteuses restaurations et additions dont ont été l'objet, en ces derniers temps, nos principaux et nos plus vénérables édifices, je soupçonne M. Thiria de n'avoir pas essayé de les détromper.

On a aussi admis comme membre correspondant, le 15 mars, M. Gabriel Sabatier, de Cherchell (Algérie).

Nous avons reçu à différentes reprises des productions poétiques de M. Sabatier, qui s'est ainsi fait connaître et apprécier dans notre pays dont il est du reste originaire. Il a été plusieurs fois lauréat de nos concours, et nous avons lieu de compter qu'il nous donnera bientôt une nouvelle œuvre inédite que nous pourrons imprimer et soumettre au jugement de nos lecteurs.

MEMBRES TITULAIRES.

A la suite de présentations faites en séance le 21 décembre 1905, conformément au Règlement, MM. Louis-Henri Frentz, industriel-chimiste à

Digitized by Google

Metz, et Nicolas Léonard, ancien négociant, Président de la Société amicale de secours mutuels de cette ville, ont été élus membres titulaires de l'Académie, le premier le 18 janvier et le second le 15 février 1906.

M. Frentz est né à Metz le 11 novembre 1866; il est élève de l'Ecole centrale des arts et manufactures de Paris et de l'Institut Alf. Jorgensen, de Copenhague. Il a obtenu une médaille d'argent à l'Exposition internationale de Bruxelles, pour un dessin d'un nouveau système de gazomètre et une autre médaille d'argent grand module au concours de sciences de notre Académie, pour un traité des cubiques planes.

Le rapporteur de cette candidature a cité aussi plusieurs collaborations de M. Frentz à différentes associations et publications et sa connaissance de plusieurs langues étrangères.

M. Léonard est, dit le rapport, un type achevé du vieux Lorrain, d'un caractère droit, doux et affable qui attire le respect et toutes les sympathies.

Il consacre tout son temps au service de ses concitoyens, et sa vie est uniquement remplie du bien qu'il fait aux autres.

Chez lui l'intégrité, l'expérience des affaires et le dévouement se rencontrent dans une harmonie parfaite.

Il se recommande aussi par d'autres titres pour rester dans les vrais principes de l'Académie, ce sont ses rapports et ses discours, où il faut louer la sobriété, la clarté, la précision et la correction de style. D'autre part, puisque la littérature moderne s'inspire tous les jours davantage de socio-

Digitized by Google

logie et de mutualité, nous aurons à l'Académie, en M. Léonard, un homme compétent en ces délicates matières.

Enfin, le 19 avril, la candidature de M. le chanoine François-Léon Finot, né à Longuyon en 1849, a été unanimement applaudie et approuvée par le vote qui a suivi le compte-rendu de son collègue, M. Collin.

Si je vous disais, Messieurs, que ce rapport a été une sèche nomenclature des titres de notre nouveau membre titulaire, vous ne me croiriez pas, vous connaissez trop le cœur et le tempérament du rapporteur, qui ne pouvait, du reste, laisser échapper cette occasion de manifester ses sentiments et d'apprécier, comme il convient, la vie toute entière du récipiendaire. Il a aussi complètement justifié sa conclusion que si nos suffrages font honneur à son ami, son élection nous fera profit.

On avait déjà cette conviction à l'Académie, où la collaboration de M. Finot dans la presse catholique n'a pas passé inaperçue, notamment au *Lorrain* et au *Patriote Lorrain*, à l'*Union* d'Alsace-Lorraine et à la *Revue ecclésiastique*. Parmi les ouvrages qu'il a publiés on peut citer des études très complètes sur Rohrbacher, Notre-Dame de Luxembourg, Bossuet à Metz, sa Prédication en cette ville, le Révérend Père Laglasse, fondateur du Collège de Sierck et du couvent de Téterchen. Sur le désir de Mgr Fleck, il a rédigé le manuel de l'association universelle des familles chrétiennes, et sous l'inspiration de son propre cœur il a écrit la belle vie d'un missionnaire Lorrain martyrisé au Tonkin, le Bienheureux Scheffler, de Mittelbronn.

Digitized by Google

Aussi bien que l'écrivain, dit M. Collin, nous connaissons tous l'orateur à la phrase élégante et forte, à la période solennelle et harmonieuse et le succès qu'ont obtenu ses sermons publiés.

CONCOURS.

M. l'abbé Thorelle, au nom d'une commission composée de MM. Collin, Welter et Lerond, a donné lecture, dans la séance du 19 avril 1906, d'un rapport sur un mémoire présenté au concours de l'Académie, ayant pour devise : les armes de Metz et pour titre : « Aperçu sur les changements successifs de la ville de Metz, relatifs à sa position, son étendue, son enceinte de défense, l'alignement de ses rues, etc. » Texte de 30 pages en langue allemande, accompagné de 13 ou 14 plans coloriés en rouge.

Le titre de ce mémoire et le dessin soigné des cartes avaient singulièrement éveillé l'attention et l'intérêt de l'Académie lors de leur présentation, aussi la commission appelée à juger cet envoi a-t-elle mis tous ses soins dans son examen. Le rapporteur a le regret de dire tout de suite qu'elle a été déçue et que la conclusion n'est pas ce qu'on pouvait espérer.

Le texte est un résumé beaucoup trop concis de la topographie de notre vieille ville depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. C'est en courant que l'auteur décrit la ville sous les différents régimes qu'elle a connus et surtout son enceinte fortifiée, d'abord comme capitale des Médiomatrices sous le nom de Divodurum, comme ville romaine et comme capitale du royaume franc d'Austrasie, ensuite sous les Empereurs al-

Digitized by Google

lemands où elle est successivement régie par les Ducs de Lorraine et par les Evêques pour devenir ville libre; enfin sous la domination française depuis 1552 et sous le nouvel Empire allemand depuis 1870.

Ces changements ne sont que résumés, et on peut en trouver plus utilement les détails dans les travaux de MM. Keune, Wolfram et Schramm, savants connus, que l'auteur a mis certainement à contribution et aurait dû citer.

Les cartes ou plans sont dessinés par une main exercée, et s'appliquent à une période remontant à Jésus-Christ et allant jusqu'en 1906, suivant le détail complet des dates que fournit le rapporteur.

Le texte n'est au fond qu'un simple canevas qui n'a rien de personnel, c'est la table des matières d'un gros livre, ce n'est ni une œuvre de science, ni une œuvre de vulgarisation.

Sur l'époque contemporaine depuis 1870, l'auteur est plus explicite, ici du moins on a quelques appréciations bien personnelles qu'on trouvera peut-être bon de n'accepter que sous bénéfice d'inventaire. Les fossés et remparts de la ville pouvaient avoir des inconvénients au point de vue hygiénique, mais les traiter de spectacle disgracieux ! qu'en pensent les Messins et les touristes ? Quant aux merveilles d'architecture et aux magnifiques constructions qui les ont remplacés à la grande admiration de l'auteur, nous croyons, déclare en terminant M. Thorelle, que de beaucoup d'entre elles il vaut mieux ne rien dire.

La conclusion est que si l'Académie récompensait les bonnes intentions ou que s'il était d'usage de décerner des prix d'encouragement, la com-

Digitized by Google

mission proposerait d'accorder une médaille de bronze ou une mention honorable.

Après délibération, la majorité des votants se prononce pour accorder une mention honorable. On apprend alors par l'ouverture de l'enveloppe annexée au travail que le lauréat est M. Hans Grüb, ingénieur à Longeville-lès-Metz.

Il m'a semblé indispensable de faire précéder cette décision d'un exposé un peu détaillé des appréciations formulées dans le rapport de la commission.

PRIX DE VERTU.

Dans la même séance du 19 avril, M. Frentz, qui a bien voulu se charger de rédiger le compte-rendu du concours des prix de vertu et sauvetages, donne des explications verbales très explicites sur les décisions prises par la commission composée de MM. Collin, Welter, Choppé et Eug. Colon, mais il ne peut encore donner lecture que d'un relevé succinct, différents renseignements étant encore attendus, pour dresser le rapport définitif.

L'Académie peut néanmoins donner son approbation sur les points arrêtés et des indications sur la quotité des prix en attendant la prochaine séance où il sera complétement statué.

En terminant ce rapport, déjà bien long, je ne puis m'empêcher d'émettre un vœu, en même temps qu'un regret, au sujet du 5e paragraphe du programme des concours ouverts par l'Académie depuis plusieurs années sur la question des Habitations ouvrières. Aucun concurrent sérieux ne s'étant présenté jusqu'ici, je crois qu'il serait op-

Digitized by Google

portun de stimuler l'émulation par plus de publicité et par l'attribution de récompenses plus importantes, en affectant même à ce concours, s'il est possible, le prix Herpin de 640 M. qui doit être décerné l'année prochaine.

On ne peut méconnaître que les grands travaux d'utilité publique entrepris autour de Metz, la transformation et l'agrandissement de la ville qui en sont la conséquence, ne soient une cause de prospérité, au moins momentanée, pour la classe ouvrière qui a considérablement augmenté et dont une partie restera dans le pays.

Ce serait donc le moment de construire pour elle des logements salubres à sa portée et ne pouvant que contribuer à la moraliser ; ce pourrait être, en même temps, une opération suffisamment rémunératrice pour les propriétaires. Bien d'autres villes, de grandes administrations et diverses industries sont entrées dans cette voie et peuvent fournir d'utiles renseignements à ceux qui voudraient concourir.

La question sociale, à mon avis, est intimement liée à l'amélioration de l'habitation de l'ouvrier, non seulement dans les villes, mais aussi dans les campagnes, dont la désertion augmente toujours. Nous ressentons déjà les effets économiques et même sociaux de l'attirance de la grande ville où tout renchérit en proportion des besoins qui augmentent et des exigences de la main-d'œuvre.

Un économiste connu, M. Baratier, publiait que le dernier recensement, en France, montrait une fois de plus le mal inguérissable de la dépopulation des campagnes. Les champs se dépeuplent et le paysan moderne abandonne la terre. Si l'on n'y

Digitized by Google

prend garde, si les pouvoirs publics n'enraient pas une telle désertion, les trois quarts du pays seront transformés d'ici peu en d'immenses landes stériles. Le paysan n'est plus ce qu'il était, l'amour de la terre natale ne fait plus vibrer son cœur, il abandonne le foyer de ses pères pour aller à la ville, à la grande cité... Le halo magique qui brille au-dessus des grandes villes l'attire...

Pour notre compte, ce n'est jamais sans un peu d'inquiétude pour l'avenir que nous constatons, d'année en année, dans les statistiques officielles, que certaines villes, d'Allemagne surtout, ont vu quintupler leur population et leur périmètre dans ce dernier quart de siècle ! Il n'est pas démontré que ce soit toujours en sagesse — comme en beauté — que les villes croissent en s'agrandissant, ni que la vie des peuples doive en être améliorée !

Ne serait-il donc pas possible d'embellir et d'assainir nos vieilles cités, sans tout démolir et surtout sans vouloir sans cesse accroître leur population ?

Nous ne serions pas surpris si toutes ces luxueuses constructions des nouveaux quartiers causaient un jour quelque déception à ceux qui les édifient et que ceux qui regrettent déjà la vie tranquille et facile de la vieille cité ne deviennent bien plus nombreux après expérience faite du nouveau régime et quand on en sera à la liquidation finale.

L'ancienne enceinte fortifiée n'était-elle pas la véritable attraction de Metz après avoir été sa sauvegarde et sa gloire pendant les siècles passés!

Digitized by Google

J'ai sous les yeux l'opinion d'un archéologue aussi savant que populaire, M. André Hallais, un de nos conférenciers messins, que je ne puis résister à la tentation d'ajouter encore à ce rapport :

« Depuis qu'on a démoli, écrit-il, ses fortifica-
« tions, Perpignan (qui est une ville française de
« l'importance de Metz) est méconnaissable. D'une
« ville qui avait son caractère, sa couleur, sa
« beauté, on a fait quelque chose d'informe, de
« banal, de fastidieux. Il ne reste plus rien
« de ses longues murailles, de ses belles tours
« trapues, de ses bastions gazonnés, de toutes ses
« vieilles défenses qui donnaient à ses dehors des
« aspects si divers et contaient son passé d'une
« façon si claire, si pittoresque. Ces fortifications
« sans cesse reprises, reconstruites et transfor-
« mées, c'était toute l'histoire de la ville...
« Vauban, fidèle à sa méthode de ne rien dé-
« truire et de tout utiliser, avait régularisé et
« complété l'œuvre de ses devanciers... C'est ce
« magnifique ensemble composé de siècle en siècle
« par une suite de grands ingénieurs que l'on
« vient d'anéantir !... Mais allez dire à des gens
« du XXe siècle qu'une ville affublée de cet appa-
« reil militaire peut connaître les bienfaits du
« progrès moderne ?... »

Cet exemple, Messieurs, plein d'analogie avec ce qui se passe à Metz aux points de vue pittoresque et historique, ne peut nous empêcher de reconnaître l'utilité et même la beauté de certaines parties du nouveau plan. Notre ville, de plus, joue un si grand rôle dans la question politique et militaire qu'elle ne peut être réellement comparée à aucune autre. Ce n'est même pas la

Digitized by Google

municipalité qui peut être rendue responsable des conséquences de toute nature qui se feront sentir un jour, elle est à la remorque fatalement des grands travaux de construction et de circulation décidés par l'autorité et l'administration supérieures. Tout en constatant quelque exagération dans les démolitions comme dans certaines conceptions trop onéreuses et plus ou moins bien réalisées, nous sommes obligé de reconnaître, en songeant à la position de l'antique forteresse, que noblesse oblige !

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DES PRIX DE VERTU

au nom d'une Commission
composée de MM. l'abbé COLLIN, CHOPPÉ, COLON, WELTER
et FRENTZ, rapporteur.

MESSIEURS,

Désigné un peu malgré moi comme rapporteur de la commission des prix de vertu, je m'abstiendrai de tout préambule. Pourquoi refaire ce qui a été si bien fait par mes prédécesseurs ? Car vous trouverez en des termes que même de loin je ne saurais égaler, dans les rapports précédents de notre Académie ou encore dans les discours lus à l'Académie française à l'occasion de la remise des prix Montyon, l'éloge de la vertu, l'histoire et le but des prix fondés pour lui rendre hommage.

Rendons néanmoins hommage, nous aussi, aux nobles personnes qui ont mis l'Académie en situation de distribuer les prix annuels de vertu. Que les noms de Bouchotte, Pécheur, de Ladoucette soient honorés dans tous les coins et recoins de notre chère et belle Lorraine !

Il serait heureux que l'existence de l'institution

Digitized by Google

des prix de vertu fût plus connue du public. Toutefois il serait bon qu'on sût que le but des honorés fondateurs de nos prix annuels n'était pas de faire acte de bienfaisance, mais bien de récompenser des actes de dévouement exceptionnels, et non de substituer l'Académie aux nombreuses œuvres religieuses et civiles, ni de dispenser les communes de leurs obligations légales d'assistance.

Suivant la tradition, nous divisons les prix à décerner par l'Académie en prix de vertu et en prix de sauvetages.

PRIX DE VERTU.

Votre commission vous propose de décerner les prix suivants : à

Mlle Jeannette LEJEUNE, à Dieuze, 300 M. avec diplôme.

Mlle Jeanne PALLEZ, à Metz, 150 M. et un diplôme.

Mlle Catherine VERNOTH, à Welferding, 150 M. et un diplôme.

M. Alfred GLATIGNY, à Lorry-lès-Metz, 120 M. et un diplôme.

Mlle Marie JAGER, à Metz, 100 M.

Mlle Marie BEAUCHAT, à Metz, 100 M.

M. Jacques BURTIN, à Châtel, 100 M.

M. Jean MARTIN, à Diefenbach, 100 M.

Mlle Augustine DENOISIÉ, à Metz, 80 M.

Mlle Antoinette BERNANOSE, à Chesny, 80 M.

M. Joseph GROSJEAN, à Chicourt, 80 M.

Mlle Anna BARTHÉLEMY, à Metz, 60 M.

Mlle Augustine GEORGES, à Ibigny, 60 M.

Total : 1480 M.

Digitized by Google

Mlle Jeannette LEJEUNE, à Dieuze, a sacrifié sa vie entière à la charité. Durant plus d'un demi-siècle elle a été appelée au chevet des malades, veillant les morts, consolant les survivants, aidant même les orphelins et les nécessiteux dans la mesure de ses ressources, par des prodiges de privations personnelles.

Pour lui rendre hommage et la récompenser, votre commission vous propose de lui décerner un diplôme et une somme de trois cents Mark (300 M.)

Mlle Jeanne PALLEZ est depuis 26 ans sous-maîtresse de l'ouvroir de couture de la Grève et a constamment refusé des positions plus avantageuses pour se dévouer entièrement aux jeunes filles pauvres.

Pendant de longues années elle a soigné avec dévouement sa mère, atteinte de graves infirmités, puis son père. Elle n'a cessé d'employer son temps libre à assister les malades, à venir au secours des pauvres, à rendre service toutes les fois qu'elle en trouva l'occasion. Douce et laborieuse, elle possède l'estime de tous ceux qui la connaissent.

Votre commission vous propose de lui décerner le diplôme et une somme de 150 M.

Mlle Catherine VERNOTH, âgée de quarante-quatre ans, entra comme domestique au service d'un cultivateur en 1885. Son maître mourut en 1903 laissant sa femme et deux enfants dans une situation très pénible : la veuve, malade, incapable de gagner sa vie, et même de diriger son ménage, le fils aîné tout à fait infirme, le cadet, jeune apprenti. Catherine Vernoth s'offrit à continuer ses services et à pourvoir aux besoins de

Digitized by Google

la famille. Elle tint parole. Son mérite était d'autant plus grand que ces malheureux lui devaient bien des années de gages. Pour récompenser un cas si exceptionnel de dévouement votre commission vous propose de lui décerner une somme de 150 M.

M. Alfred GLATIGNY, de Lorry-lès-Metz, âgé de 22 ans, a perdu son père il y a plus de vingt ans. Sa mère, âgée actuellement de 71 ans, est alitée depuis huit ans sans pouvoir se soulever ni se mouvoir elle-même. C'est son fils qui vient à son secours, qui depuis si longtemps la soigne nuit et jour, est son infirmier volontaire et lui rend tous les services nécessaires. Seul un dévouement exceptionnel peut lui inspirer la patience, la douceur dont il fait preuve vis-à-vis de sa mère infirme.

Votre commission vous propose de lui accorder un prix de 120 M.

Mlle Marie JAGER, membre de la Société de patronage et de secours mutuels de Metz, a soigné pendant dix ans sa mère, décédée au mois de décembre dernier, après avoir gardé le lit pendant les trois dernières années. Mlle Jager a fait preuve, en soignant sa mère, d'une bonté, d'un courage et d'un dévouement vraiment extraordinaires et n'a cessé de lui rendre les mille soins qu'exige une infirme très souffrante ne pouvant quitter son lit.

La commission propose pour elle un prix de 100 M.

Mlle Marie BEAUCHAT perdit toute jeune son père. Sa mère resta avec un fils et deux filles dont Mlle Beauchat est la plus jeune. Elle vit mourir sa sœur à 20 ans et son frère à 28 ans, au mois d'octobre dernier, après une maladie de

Digitized by Google

deux ans. Sa mère, si éprouvée, était tombée malade, en sorte qu'il ne restait plus qu'elle pour travailler et soigner les deux malades. Ayant quelques économies, elle s'empressa de s'en servir, ne voulant rien refuser aux siens et cherchant à les rappeler à la santé. Bien des fois on l'a trouvée à une heure très avancée de la nuit soignant sa mère et son autre sœur, travaillant avec courage pour subvenir à leurs besoins.

Elle est maintenant épuisée. A titre de victime de son dévouement nous vous proposons de lui accorder un prix de 120 M.

M. Jacques BURTIN, de Châtel-Saint-Germain, est âgé actuellement de 61 ans. A l'âge de 31 ans il perdit son père. Pendant 17 ans, il resta avec sa mère, refusant de se marier afin de pouvoir se dévouer entièrement à elle. Ce n'est qu'après la mort de cette dernière qu'il consentit à se marier.

La commission vous propose pour lui un prix de 100 M.

M. Jacques MARTIN, habitant Diefenbach, commune de Puttelange, est père de neuf enfants dont quatre seulement sont encore vivants. Malgré cette nombreuse famille à élever et à entretenir, Martin vient de prendre à sa charge une cousine âgée, infirme et dénuée de ressources. Et cela sans bruit, sans ostentation. Il ignore la démarche faite auprès de nous par M. le Curé de Puttelange.

Pour récompenser un dévouement envers une parente éloignée, nous vous proposons de lui accorder un prix de 120 M.

Mlle Augustine DENOISIÉ, demeurant rue du Grand-Wad, 13, à Metz, a soigné pendant longtemps sa mère avec le plus grand dévouement,

Digitized by Google

pourvoyant à son entretien par le produit de son travail et refusant même plusieurs partis avantageux pour pouvoir mieux se donner à elle.

Votre commission propose que vous lui décerniez un prix de 80 M.

Mlle Antoinette BERNANOSE, à Chesny, âgée actuellement de 63 ans, perdit sa mère à l'âge de vingt-cinq ans et se dévoua pour soigner ses frères plus jeunes qu'elle. Il y a dix-neuf ans, un de ces derniers subit l'amputation d'une jambe et vint habiter chez sa sœur. Déjà à cette époque elle avait à sa charge son vieux père qui mourut quatre ans après. Elle recueillit encore un de ses neveux et se priva bien souvent pour subvenir aux besoins des siens.

Pendant six années elle eut à sa charge deux infirmes et un enfant.

En présence de ces faits, attestés par le maire, le curé et l'instituteur de Chesny, votre commission vous propose, pour récompenser son dévouement, de lui voter une somme de 80 M.

Signalons aussi comme ayant fait preuve de dévouement exceptionnel vis-à-vis de leurs parents et parentes M. Joseph GROSJEAN, à Chicourt, Mlle Anna BARTHELÉMY, à Metz, et Mlle Augustine GEORGES, à Ibigny.

Votre commission vous propose pour chacune de ces personnes un prix de 60 M.

PRIX POUR ACTES DE SAUVETAGE.

Le jeune LOTTER Charles, âgé de 15 ans, demeurant rue des Roches, a sauvé, le 19 juin 1905, un jeune garçon, âgé de cinq ans, tombé du haut du pont des Roches dans la Moselle.

Digitized by Google

Le jeune Hubert WARZECKA, à Beuvange-sous-Justemont, âgé de 11 ans, fils du garde forestier, retira le 11 juillet deux jeunes enfants de neuf ans tombés dans un bassin de deux mètres de profondeur et les sauva ainsi de l'asphyxie.

Le uhlan FAENDLER, du 15e régiment, à Sarrebourg, sauva en juillet 1905 un homme tombé dans la Sarre.

La jeune GRATZ de Fontoy, âgée de 14 ans, sauva le 24 novembre 1905 une enfant de cinq ans, tombée dans le canal du moulin.

M. Charles BÉNÉDIC, ouvrier de fabrique à Vaudoncourt, sauva le 20 octobre dernier d'une mort certaine un homme tombé dans la Nied, et cela en se jetant à l'eau sans prendre le temps de se déshabiller.

M. Camille GIMBEL maîtrisa le 6 janvier 1905 un attelage de deux chevaux qui s'étaient emportés. Cet acte est beaucoup plus dangereux qu'on ne le pense d'habitude, témoin un accident arrivé dernièrement à Metz.

A chacune des personnes ci-dessus mentionnées, votre commission propose d'accorder une gratification de 40 M.

Le 31 août 1905, jour de l'éclipse et de la plus haute marée, M. Pietre WELTER, âgé de 17 ans, se baignait dans la baie de Pornichet (Loire-Inférieure). Avec son cousin, Henri Steffen de Paris, ils étaient à environ 400 mètres du rivage lorsqu'ils entendirent les cris d'un jeune Parisien appelant au secours, parce que, pris de crampes, il était entraîné par le reflux vers la haute mer. Ils se hâtèrent de se porter à son secours et le ramenèrent jusqu'à environ 100 mètres du rivage:

Digitized by Google

là, épuisés, ils durent l'abandonner un instant pour aller chercher des appareils de sauvetage (ceintures, civière), avec lesquels ils vinrent le reprendre aidés de deux autres.

Votre commission vous propose d'honorer par un diplôme cet acte de courage accompli par un de nos jeunes concitoyens.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

M. AD. MARCUS

Chevalier de la Légion d'honneur
Membre des Académies de Metz et de Stanislas
Ancien élève de l'Ecole polytechnique
Ancien administrateur de la Compagnie des cristalleries de Saint-Louis

PAR

M. Aimé SCHUSTER
Membre de l'Académie de Metz.

MESSIEURS,

Le 9 mars 1905 notre Société perdait un de ses membres les plus anciens, M. Adolphe Marcus, qui faisait partie de l'Académie de Metz depuis 1863, c'est-à-dire depuis quarante-deux ans. M. Marcus fut un de nos confrères les plus actifs et les plus dévoués, tant que ses forces le lui permirent; — il ne cessa d'assister à nos séances, que lorsque les infirmités inhérentes à l'âge l'empêchèrent d'y participer d'une façon fructueuse pour lui-même et pour ses collègues.

Vous avez pensé, Messieurs, qu'il était de la plus haute convenance de lui consacrer une notice et vous m'avez chargé de cette mission que j'ai

Digitized by Google

acceptée en la considérant comme un devoir en même temps qu'un honneur.

* * *

M. Marcus (Dominique-Frédéric-Adolphe) est né le 9 juillet 1814 à Munzthal, alors annexe de la commune de Lemberg (canton de Bitche, arrondissement de Sarreguemines). Il était fils de Joseph-Michel Marcus, manufacturier et négociant, né à Pontigny le 2 mai 1779, mort aux Etangs le 15 décembre 1841, et de Madame Angélique Marcus, née Seiler (1).

C'est dans cette contrée de Bitche que s'écoulèrent ses premières années. C'est dans les forêts et les montagnes de ce pays que se développa cette constitution robuste qui devait mener notre confrère aux extrêmes limites de la vie humaine.

* * *

Quand l'âge de commencer les études secondaires fut arrivé, ses parents le confièrent au petit Séminaire Saint-Louis de Gonzague de Metz. Il y fit ses classes de grammaire en élève appliqué et fut initié de bonne heure aux beautés du « Rudiment de Lhomond » et du « Jardin des racines grecques. » — Ajoutons que le jeune Marcus s'était familiarisé avec la langue allemande dès ses premières années.

Vers l'âge de quinze ans, il vint terminer ses études au Lycée de Metz, alors désigné sous le nom de « Collège royal ». C'est là qu'il fit ses « humanités » puis ses « mathématiques spéciales ».

Il suivit ces derniers cours avec assez de succès

(1) Renseignements tirés du Dictionnaire biographique de Nérée Quépat.

Digitized by Google

pour franchir d'une façon brillante la rude barrière qui rend si difficilement accessible l'entrée de l'Ecole polytechnique. Il y fut admis à la fin de 1834, et reçut de 1834 à 1836 le haut enseignement scientifique qui est donné dans la célèbre Ecole. A sa sortie, une ordonnance de 1836 le fit entrer comme sous-lieutenant élève à l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie de Metz.

* * *

A côté des cours d'art militaire, de fortification et d'artillerie qui se font à l'Ecole d'application et qui s'adressent principalement à l'officier, on y suit aussi des cours de construction, de mécanique et de sciences appliquées destinés particulièrement à l'ingénieur. M. Marcus, — sans négliger les premiers, — s'intéressa surtout aux seconds, qui devaient spécialement lui être utiles, comme nous allons le voir.

Le 15 janvier 1839, il fut nommé lieutenant au 2e régiment du génie, en garnison à Arras, donna sa démission au bout de quelques mois, revint au pays natal et entra en qualité d'ingénieur et de sous-directeur à la Cristallerie de Saint-Louis. Son oncle, M. Seiler, était alors administrateur de la Compagnie.

* * *

Les connaissances étendues, que notre confrère avait acquises dans les sciences, lui permirent de remplir avec succès ses fonctions et d'apporter des améliorations notables dans les produits et l'aménagement de l'importante usine à laquelle il était attaché. M. Marcus avait d'ailleurs un colla-

Digitized by Google

borateur expérimenté dans M. Lorin, son cousin et ensuite son beau-père.

Ainsi, les principaux chefs de l'établissement étaient proches parents. Tout s'y passait en famille et l'on s'explique pourquoi M. Marcus avait quitté le corps du génie militaire pour accepter une position civile plus avantageuse sans doute au point de vue matériel, plus stable, et qui le rendait à sa famille et à son pays natal. Du reste, il s'honora toujours de son titre d'ancien officier du génie, qu'il mit presque toujours en avant dans les listes où figurait son nom.

Les efforts réunis de MM. Seiler, Lorin et Marcus contribuèrent puissamment à développer la prospérité de leur établissement.

* * *

Les verreries de Saint-Louis avaient été fondées en 1767, dans le hameau de Munsthal (1), comté de Bitche. On y fabriqua d'abord du verre à vitres, du verre à gobeleterie et un verre pareil au verre de Bohême, composé de silice, de potasse et de chaux. Onze ans plus tard, on eut le bonheur de surprendre le secret d'une fabrication anglaise, celle du verre à base de plomb, obtenu en fondant ensemble du sable ou du silex, du carbonate de potasse et du minium (oxyde rouge de plomb.)

A partir de cette époque, les verreries de Saint-Louis prirent un développement considérable. En 1843, elles lançaient dans le commerce pour plus de 1 million de francs de gobeleterie. Une année

(1) Munsthal-Saint-Louis n'est plus un hameau, mais une commune de 730 habitants, canton de Bitche, arrondissement de Sarreguemines.

Digitized by Google

auparavant, elles avaient fourni, sur la commande de l'empereur du Brésil, un service de table, de plus de 800 pièces, qui avait été à Paris, où on l'avait exposé, l'objet d'une vive admiration, si bien que l'année suivante, l'agent du gouvernement brésilien faisait fabriquer, pour la fiancée de l'empereur, un second service plus riche et plus élégant encore que le premier.

Les cristaux à vive arête, et les verres pour instruments d'optique furent obtenus à l'usine de Saint-Louis avant de l'être en tout autre établissement similaire de France. Aussi cette priorité fut-elle consacrée par des médailles d'or et d'argent aux diverses expositions de la capitale et de la province. A la suite de l'une d'elles, M. Marcus fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, par décret du président de la République daté du 7 novembre 1849.

* * *

M. Marcus ne négligeait aucune occasion de se renseigner sur l'histoire, les détails de fabrication et les perfectionnements de l'industrie à laquelle il s'était voué.

Pour suivre cette règle de conduite, il ne ménageait pas ses peines. C'est ainsi qu'en 1844 il entreprit un voyage en Bohême, pour y observer les procédés et les tours de main des verriers du pays. C'est là qu'il constata qu'à côté des grandes usines stables, il y avait encore de petites verreries nomades, c'est-à-dire se déplaçant à mesure que les fours de fusion avaient consommé les bois à leur portée, comme cela avait lieu au moyen âge en Lorraine.

Digitized by Google

Plus tard, un voyage en Saxe lui donnait l'occasion de voir, à Zwickau, un four de verrerie et un four à étendre le verre, pour lesquels le gaz de la houille était employé comme combustible.

* * *

Très juste, très bienveillant et très serviable, M. Marcus avait conquis l'estime et les sympathies des ouvriers de l'usine et de ses sous-ordres. Depuis longtemps, du reste, les différents chefs, qui s'étaient succédé à Saint-Louis, avaient montré la plus grande sollicitude pour leurs travailleurs. Des retraites, sans retenue de salaire, étaient assurées à ceux d'entre eux que l'âge ou les infirmités mettaient hors d'état de continuer leur travail. Deux maisons d'école avaient été fondées pour les enfants, garçons et filles. En un mot, les mesures les plus bienveillantes avaient été prises pour donner aux ouvriers toute la sécurité possible en vue de l'avenir et, comme conséquences, la tranquillité d'esprit et le courage nécessaire à l'accomplissement d'une besogne souvent pénible.

En reconnaissance de ces bienfaits, leurs directeurs avaient acquis une popularité qui avait gagné les autres habitants de la contrée, et peu de temps après la révolution de 1848, M. Marcus était élu *lieutenant-colonel* de la garde nationale du canton de Bitche.

* * *

Quelques années plus tard, ces sentiments de confiance, de sympathie et de respect de la population recevaient une confirmation éclatante dans l'élection de notre collègue au Conseil général du département, où il représenta le canton de Bitche

Digitized by Google

de 1857 à 1870, pendant une durée de près de quatorze ans, et où il se fit remarquer par un esprit judicieux et une grande compétence dans une foule de questions intéressant notre pays.

* * *

En 1857, notre collègue devint à son tour administrateur de la Compagnie à laquelle il appartenait depuis dix-huit ans. Mais il ne resta que deux ans dans ces nouvelles fonctions et vint se fixer à Metz à la fin de mars 1859. D'ailleurs ce désistement de la haute direction des cristalleries ne l'empêcha pas de prendre toujours l'intérêt le plus vif à tout ce qui s'y passait, de suivre avec attention les phases de leur développement et de donner à la nouvelle administration de précieux conseils...

* * *

Il y avait à peine deux ans que M. Marcus avait élu domicile à Metz, lorsque, sur l'initiative de notre Académie, il fut question de faire, en 1861, une exposition universelle dans notre ville même. L'autorité approuva le projet. Des directeurs et des commissaires spéciaux furent nommés pour les différentes sections de l'industrie et des arts et M. Marcus fut désigné comme *commissaire général*.

Le choix était heureux et tout indiqué d'ailleurs. Au conseil général, on avait reconnu les aptitudes de notre concitoyen. Il est à peine nécessaire de dire qu'il apporta le plus grand dévouement dans la mission qui lui était confiée et qu'il fut véritablement l'âme de l'exposition. Il fut récompensé de son zèle et de ses peines par un véritable

Digitized by Google

succès et la date de 1861 a figuré avec honneur, grâce à lui, dans les annales de notre ville.

* * *

Fixé définitivement à Metz, M. Marcus ne devait pas tarder à être l'objet de sollicitations tendant à lui faire poser sa candidature à l'Académie. Un rapport signé de MM. de Bouteiller (1) et Maurouard (2) proposa son admission en qualité de membre titulaire. M. Marcus avait écrit déjà deux mémoires publiés dans le *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale,* Société dont il était membre depuis 1847. Le premier de ces travaux tendait à établir la « priorité de la fabrication du cristal en France. » Le second avait pour objet la « *Cristallerie de Saint-Louis.* »

Ces deux écrits pouvaient servir de base à la présentation, d'après l'article 21 de notre Règlement. Mais le rapport de M. de Bouteiller mettait surtout en relief les services rendus par notre collègue pendant l'exposition et les faisait ressortir avec chaleur. Au vote qui en suivit la lecture, le 30 avril 1863, M. Marcus fut élu membre titulaire de notre Compagnie.

Deux ans plus tard, en 1865, il fut nommé secrétaire archiviste et pendant quatorze ans, de 1865 à 1879, il en remplit les fonctions avec un zèle et une conscience qui se rencontrent bien rarement, et qui ne se ralentirent jamais.

* * *

Indépendamment du classement des archives, c'est-à-dire des pièces et des mémoires manuscrits

(1) M. de Bouteiller, ancien capitaine d'artillerie.
(2) M. Maurouard, ingénieur des poudres et salpêtres.

Digitized by Google

dont s'enrichissait l'Académie, M. Marcus mettait en ordre la bibliothèque des ouvrages imprimés, en continuait le catalogue, et surveillait, avec une attention minutieuse, l'impression de notre publication annuelle. Il en revoyait les épreuves, déjà corrigées par les auteurs des travaux insérés, et relevait souvent des fautes qui leur avaient échappé. Les annexes habituelles du volume, telles que la liste des membres, celle des ouvrages imprimés offerts en présent à l'Académie, celle des échanges de publications avec les autres Sociétés savantes étaient tenues à jour avec une exactitude mathématique.

* * *

En reconnaissance de ses services assidus, l'Académie, au renouvellement du bureau de l'année 1874, élut M. Marcus président. Mais il se déroba à cet honneur, craignant de ne pas pouvoir toujours suivre les délibérations et les communications qui ont lieu pendant les séances. Depuis plusieurs années, en effet, notre collègue n'entendait plus que difficilement. Pour ce motif, autant que par modestie, il renonça à la dignité qui lui était offerte...

* * *

Mais on se dédommagea, quelques années plus tard, en votant, par acclamation, le passage de M. Marcus dans la section des membres honoraires. Un autre témoignage de gratitude lui était encore réservé par la suite. Sur l'initiative de M. le docteur Winsback, il fut décidé qu'une médaille d'argent lui serait décernée, en commémoration de ses longs services. Une délégation

Digitized by Google

composée de M. le docteur Winsback lui-même et de MM. Lametz et Jacquemin vint la lui remettre en son domicile — et ce fut avec une vive émotion que M. Marcus accueillit cet hommage aussi dignement mérité que spontanément rendu.

* * *

Je passe maintenant à l'énumération des travaux de l'Académie, me réservant de donner quelques détails sur les plus importants.

A la fin des années académiques 1872-1873 et 1876-1877, M. Marcus voulut bien se charger, avec une bonne grâce extrême, du compte rendu des travaux accomplis dans le cours de chacune d'elles. C'est, d'après le règlement, la tâche des *secrétaires ordinaires*. Mais l'un d'eux, M. Lorrain, bibliothécaire de la ville, venait d'être enlevé, en 1873, par une fin prématurée. L'autre, qui est l'auteur de la présente notice, était absorbé par ses doubles fonctions à l'Ecole industrielle et à la Bibliothèque. Inutile de dire que — dans ce dernier cas — les auditeurs ne purent que gagner au change...

* * *

Ne se bornant pas à analyser et à mettre en relief les travaux des autres, notre collègue a fait insérer, dans les Mémoires de l'Académie, de savantes études qui lui sont absolument personnelles. C'est ainsi qu'en 1879-1880, il fit une communication sur l'*aventurine verte* ou *aventurine de chrôme,* produit dont il avait fait la découverte en 1840. A cette époque, les cristaux doublés (1)

(1) Les cristaux dits doublés, triplés, etc., dans le langage de la verrerie, sont des pièces où le cristal blanc, ou coloré dans la masse, est revêtu d'une, de deux, etc., couches de cristal de couleur, transparent

Digitized by Google

jouissant d'une grande vogue, M. Marcus avait entrepris une série de recherches pour obtenir des produits de nuances variées de couleur verte. Pour arriver à ce résultat, il faisait entrer à la fois dans la constitution du cristal de l'oxyde de cuivre qui lui donne une nuance vert-bleuâtre et du sesquioxyde de chrôme qui produit une coloration vert-jaunâtre. Le sesquioxyde de chrôme était fourni d'ailleurs par la décomposition d'un sel : le bichromate de potasse ajouté au mélange des matières destinées à produire le cristal. Mais le sesquioxyde de chrôme est peu fusible, et si l'on mettait un excès de bichromate de potasse, il se produisait dans la masse vitrifiée une multitude de paillettes douées de l'éclat le plus vif et rappelant l'aventurine des Vénitiens, ainsi dénommée en 1692, par Ménage, parce qu'elle avait été découverte par hasard, par *aventure*. La substance obtenue à Saint-Louis reçut le même nom, pour la même raison, et aussi à cause de la ressemblance des deux produits, qui cependant ne sont pas identiques chimiquement. Car, dans l'aventurine de Saint-Louis, les paillettes brillantes sont du sesquioxyde de chrôme cristallisé, tandis que dans l'aventurine de Venise, ce sont de petits cristaux de cuivre, de protoxyde de cuivre ou de silicate de ce protoxyde.

* * *

Mais voici un point important auquel on doit faire attention. En 1865, l'éminent chimiste Pe-

ou opaque, ce qui permet d'enrichir la surface de ces objets de dessins variés, pour la taille et la gravure qui enlèvent, par parties, une ou plusieurs des couches superposées. MARCUS.

Digitized by Google

louze fit des recherches sur la préparation de l'aventurine à base de chrôme et, à la suite de ses essais, indiqua une *composition* donnant les proportions des différentes matières à employer comme étant la meilleure. Il fit sur ce sujet une communication à l'Académie des sciences, sans émettre la prétention d'avoir fait une *découverte*. Mais les journaux du temps ne l'entendirent pas ainsi et qualifièrent de *découverte* le travail de Pelouze, qui était plutôt une continuation et un perfectionnement de celle de notre confrère.

L'aventurine à base de chrôme avait été trouvée à Saint-Louis, vingt-cinq ans plus tôt, et divers objets de fantaisie façonnés avec ce produit, notamment des serre-papiers hémisphériques dits *Mille fiori*, avaient eu beaucoup de succès. A l'exposition de 1849, à Paris, on pouvait voir des cristaux ornés d'Aventurine verte. Ainsi la priorité de l'invention de notre collègue est établie par ces dates d'une manière incontestable.

* * *

A la séance du 19 mai 1881, M. Marcus donna lecture d'un travail ayant pour titre : *Recherches expérimentales sur la dessiccation artificielle des bois*. Notre confrère avait eu pour but de déterminer la diminution de volume, la perte de poids, les propriétés hygrométriques des bois soumis à la dessiccation. Ses premières expériences remontaient à 1845 environ et avaient été reprises de 1847 à 1856. A ces époques déjà éloignées, le bois était encore le principal combustible employé pour la fusion des corps entrant dans la composition

Digitized by Google

du verre, et l'on comprend sans peine tout l'intérêt qui s'attachait à ses recherches.

Aujourd'hui, on n'emploie plus guère que la houille, ou même le gaz de la houille dans les verreries... Mais les résultats très nets et très certains obtenus par M. Marcus n'en sont pas moins acquis et pourront être utilisés dans d'autres arts industriels, ou même dans d'autres recherches scientifiques. Nos savants collègues Savart, les généraux Ardant et Poncelet, — MM. Chevandier et Wertheim, — se sont beaucoup occupés des *propriétés mécaniques des bois* et l'on ne s'étonnera pas que les travaux de M. Marcus aient des relations étroites avec les leurs.

* * *

Les questions se rapportant à l'industrie et aux sciences ne l'empêchaient pas de s'intéresser à d'autres sujets traités dans nos séances, tels, par exemple, que ceux qui se rattachent aux beaux-arts ou à l'archéologie. Dans son compte rendu de l'année 1880-1881 (1), M. l'abbé Bérard écrit les lignes suivantes : « Nous devons à M. Marcus de « connaître la provenance de ce fameux buste de « Caracalla, dont la présence a, pour un instant, « mis en éveil nos antiquaires. Ce buste a été « trouvé aux Etangs. Or, pendant la grande Ré- « volution, un oncle de M. Marcus, propriétaire « en ce village, acheta, à une vente d'émigrés, six « bustes de marbre. Quand les proscrits purent « revenir, le parent de M. Marcus alla trouver « M. de Jobal, propriétaire du château de Lue,

(1) Note. — Mémoires de l'Académie de Metz, 1880-1881, séance annuelle, — compte rendu du secrétaire, pages 8 et 9.

Digitized by Google

« d'où l'on avait tiré ces marbres. M. de Jobal « les laissa à leur possesseur ; ils passèrent au fils « de celui-ci, puis à la veuve de ce dernier qui, « en mourant, les légua, trois à Mme Poulmaire, « trois à M. Colchen.

« Des trois bustes légués à Mme Poulmaire, et « qui se trouvent entre les mains de ses fils, deux « sont en France et un dans le pays ; les trois « autres, parmi lesquels le buste de Caracalla, « sont aussi restés en Lorraine » (1).

Ce buste est-il un original ? Est-ce simplement une copie ? Sur ces questions, M. Marcus et l'Académie ne se sont pas prononcés. Notre Compagnie cependant serait disposée à croire que ce serait seulement une imitation bien réussie d'un buste antique du trop fameux empereur romain.

* * *

La dernière œuvre de notre collègue est, en quelque sorte, le couronnement de sa carrière. C'est un ouvrage très considérable ayant pour titre : « Les Verreries du Comté de Bitche. — Essai historique (XVe—XVIIIe siècles). » Ce livre parut en 1887, sortant des presses de la maison Berger-Levrault et Cie, à Nancy. Il fut édité avec un grand luxe. Douze dessins ou plans topographiques l'accompagnent ainsi qu'une carte générale.

La rédaction de ce travail présentait de sérieuses difficultés. A partir du XVIIIe siècle, les documents sur l'industrie verrière dans notre contrée abondent. Mais sur les siècles précédents, ils sont très rares et très difficiles à trouver.

(1) Mémoires de l'Académie de Metz, 1880-1881.

Digitized by Google

Cependant, grâce à de longues et patientes recherches, M. Marcus est parvenu à reconstituer l'histoire de la verrerie dans le comté de Bitche, depuis le bas moyen-âge et l'aurore de la Renaissance.

Il a fouillé, dans ce but, les Archives nationales à Paris, les Archives départementales à Metz et à Nancy. Il a dépouillé les minutes des tabellions ou notaires et les pièces émanant des maîtrises des eaux et forêts. Une chronique en langue allemande lui a aussi rendu d'utiles services. C'est celle de Georges Walter, né en 1727 à Meisenthal, dans le pays de Bitche. Georges Walter appartenait par son père et par sa mère à deux des plus anciennes familles de verriers de la contrée, et ses parents lui avaient transmis d'intéressantes et curieuses traditions.

C'est ainsi que par des recherches opiniâtres, poursuivies pendant des années, notre collègue a pu édifier un monument durable et qu'il aurait pu dire avec le poète latin :

Exegi monumentum ære perennius.

* * *

Après cette publication de longue haleine, M. Marcus avait acquis le droit de prendre un repos bien mérité. Une abolition presque complète du sens de l'ouïe ne lui permettait plus de suivre nos séances et de goûter les communications intéressantes qui leur ont toujours donné tant de charme. Mais la lecture de nos mémoires et des tirages à part qui les devançaient le tenait au courant de nos travaux et des différentes phases

Digitized by Google

de l'existence d'une Compagnie à laquelle il témoigna toujours le plus vif attachement.

Dans sa retraite, il aimait aussi à se rappeler les connaissances qu'il avait acquises dans sa jeunesse et qu'on oublie parfois complètement pour les avoir délaissées.

Ainsi, il ne perdit jamais complètement de vue ses cours de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole d'application, — et on le surprit plus d'une fois absorbé dans la recherche de quelque subtile *différentielle* ou de quelque *intégrale* rebelle.

Les découvertes scientifiques modernes captivaient aussi son attention, surtout quand elles pouvaient fournir des applications aux industries en général et à celle du verre en particulier (1). Il possédait à fond tout ce qui a trait à cette dernière, depuis les œuvres de Pline l'ancien jusqu'aux savants écrits des Figuier, des Frénay et des Péligot.

Comme notre regretté confrère le colonel Fulcrand, il avait une prédilection marquée pour les études géographiques, et les explorations des contrées peu connues de l'Afrique et des régions voisines des pôles excitaient au plus haut degré son intérêt.

C'est ainsi qu'en occupant constamment son esprit, il échappait à cette dépression morale, que produisent trop souvent l'âge et les infirmités qui en sont le cortège inséparable.

Ses dernières années furent attristées par deux décès, qui le laissèrent dans un isolement à peu près complet. Il eut la douleur de perdre sa se-

(1) M. Marcus était membre de la Société des Amis des Sciences, — et de l'Académie de Stanislas de Nancy.

Digitized by Google

conde femme en 1890 (1) et sa sœur en 1899. Il vécut encore quelques années après ce dernier deuil et finit par s'éteindre dans sa 91e année le 9 mars 1905.

* * *

M. Marcus était grand et fort beau. Sa figure régulière inspirait la sympathie et commandait le respect. Il avait tout à fait *grand air*. Sa tenue était toujours extrêmement soignée. Les anciens prétendaient que la beauté physique était inséparable de la beauté morale. Notre confrère serait un exemple à l'appui de cette opinion. Une droiture inflexible et une correction parfaite étaient les traits dominants de son caractère.

A une belle intelligence et à une grande fermeté s'unissaient en lui la justice et la bonté. Les travailleurs placés sous ses ordres en ont eu plus d'une fois la preuve. C'était à la fois un homme d'honneur et un honnête homme... Mais je m'arrête ; car vous pourriez, Messieurs, me rappeler ces mots de La Bruyère : « *Amas d'épithètes, mauvaises louanges* » — et je tiens à ce que la louange que je viens de faire de notre confrère vous paraisse aussi juste et méritée qu'elle a été sincère de ma part.

---

(1) M. Marcus avait épousé successivement les deux sœurs Mlles Lorin, filles du Directeur des cristalleries de Saint-Louis.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

SUR

MADAME VICTOIRE MORCEL

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DE METZ

PAR

M. LAMY, MEMBRE TITULAIRE

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Dans votre séance de février vous avez chargé l'honorable M. Colon de me demander d'écrire une note biographique sur madame Victoire Morcel, membre correspondant de l'Académie de Metz, née à Oron le 3 avril 1832.

Je vous avouerai que mon premier mouvement a été de me récuser, ne voyant nullement en votre serviteur l'étoffe nécessaire pour vous faire ressortir les hauts mérites de ma regrettée compatriote.

Vous le savez, Messieurs, je suis loin d'être un critique littéraire ; et si vous m'avez accordé une place parmi votre docte assemblée, cela fut à tout autre titre.

L'amour-propre chez moi cependant l'emporta, car si nous devons être orgueilleux des gloires de notre Lorraine, nous avons chacun notre localité, notre petite patrie, et j'ai acccepté avec plaisir de

Digitized by Google

vous parler aujourd'hui de madame Victoire Morcel, qui ajoutera à la série déjà longue des personnes distinguées que notre vieille cité vicoise a fournie pendant les siècles écoulés.

Comme l'a fort bien dit notre collègue, M. Box, lors de sa présentation à l'Académie en 1895 :

« Madame Victoire Morcel, née Cherrier, n'a jamais fréquenté que l'école des Sœurs de la Doctrine Chrétienne à Château-Salins jusqu'à sa 1re communion.

Ses parents versaient la minime rétribution mensuelle de 0.75 centimes.

C'était bien peu comme instruction. Mais la jeune Cherrier avait le goût des lectures instructives et, seule, elle voulut apprendre ce que les bonnes Sœurs n'avaient pas eu le temps de lui enseigner.

Elle se maria en 1851, c'est-à-dire à 19 ans, avec M. Edmond Morcel.

Nous avions, me disait-elle un jour, 40 ans à nous deux !

A partir de cette époque, elle suivit le jeune ingénieur civil dans ses pérégrinations à travers le monde.

Débutant à Buenos-Ayres, plus tard à Paris, pendant 4 ans en Russie, de 1858 à 1862, nous retrouvons les époux Morcel en Espagne, à la traversée des Pyrénées ; plus tard en Bretagne et en Normandie ; enfin en Espagne et en Portugal où, pendant 14 ans, M. Morcel dirigea les importants travaux de chemins de fer et où il fut décoré de l'ordre du Christ.

Partout madame Victoire Morcel suivit son mari, vivant de sa vie d'ingénieur, souvent dans des

Digitized by Google

habitations ouvrières, sans le confort habituel désirable.

Et c'est en Russie qu'elle commença ses premiers essais de versification, sans avoir jamais eu aucun professeur.

D'un esprit observateur et vif, elle critiquait les défauts qu'elle avait remarqués chez les autres et flagellait ses modèles dans un style mordant.

A lire ses poésies, telles : *La Calomnie, La fausse Charité, L'Ivrognerie, Un vilain Monsieur, Un Flatteur, Un Gourmand, Un Impertinent, Un Parvenu, Un Traître, Un Intrigant, Un Raté,* pour ne citer que celles-là, on retrouve toujours le même esprit bien personnel, caustique et railleur ; on y constate la pleine connaissance et l'étude approfondie de l'être humain vu d'un œil, il faut le reconnaître, un peu dur !

Sa Muse savait cependant s'adapter à tous les genres.

Dans deux poésies : — *La Saint Jean*, *Réponse à une invitation*, elle donnait un souvenir ému à la ville où s'était écoulée son enfance.

Vivant à la campagne et adorant les choses de la nature, elle aimait beaucoup les animaux et les fleurs. *L'Hirondelle, Pitié pour les petits oiseaux,* sont d'éloquents plaidoyers, dignes d'une vraie naturaliste.

Et quoi de plus émouvant que cette poésie : *A une mère qui vient de perdre sa fille?*

Quoi de plus élevé que son *Improvisation sur la mort de l'Empereur de Russie Alexandre II*, souverain qu'elle avait vu à l'œuvre pour l'émancipation de son peuple ?

L'Académie de Metz l'avait distinguée plusieurs

Digitized by Google

fois, notamment en 1880, par une médaille d'argent ; en 1893 par une médaille de bronze.

Votre éminent rapporteur sur la candidature de madame Victoire Morcel en 1895 disait qu'elle avait composé ses morceaux de vers par pur délassement. Il ajoutait : « Par notre encouragement, il y aura donc encore un recueil de morale de plus présenté en vers, car l'auteur a l'intention de recueillir ses productions en fascicules pour les faire imprimer et les livrer au public. »

Ce que Mme Morcel a fait en 1896 en les réunissant en un volume paru à Metz, chez Paul Even, imprimeur, avec ce titre : *Mes délassements*.

Une longue maladie a empêché votre correspondante de publier le 2e volume en préparation depuis longtemps.

Beaucoup d'œuvres sont là, manuscrites, inachevées, qui ne pourront plus être publiées puisque la mort a fait son œuvre le 28 janvier 1906.

Tels sont, Messieurs, bien succinctement résumés, les travaux littéraires de madame Victoire Morcel, correspondante de notre Compagnie.

Permettez, qu'en votre nom, j'exprime à l'honorable M. Edmond Morcel les sympathiques condoléances de l'Académie de Metz. Ce sera pour lui une atténuation à la grande peine qu'il ressent de voir une union brusquement rompue après une vie commune de 55 années, avec une compagne qui a partagé les dures épreuves d'une vie si active et si bien remplie.

Digitized by Google

VESTIGES

DU

CULTE DES PLANTES EN LORRAINE

PAR

M. HENRI LEROND

« En creusant ce simple sujet, on arrive à d'étranges profondeurs ; on fouille sous la tige d'une fleur des champs et l'on trouve des racines cent fois séculaires. »

MARC MONNIER.

L'Être suprême s'est manifesté dans la création avec les trois caractères de puissance, d'intelligence et d'amour. Ces trois notions, bien distinctes, sont simples, elles saisissent sans peine l'entendement. Mais l'amour divin ne s'adresse pas à l'entendement seul, il sollicite la volonté, la pressant de chercher un bien invisible, il l'élève au-dessus d'elle-même. En même temps la volonté se sent diamétralement attirée en bas, vers des biens visibles, vers cette nature verdoyante et féconde, débordant d'eurythmie, où l'amour paraît aussi, mais sous des formes pleines de sensualité. Dans sa liberté, la volonté choisit mal, elle se laisse entraîner par l'ivresse des sens, et s'attache de

Digitized by Google

plus en plus au monde matériel, où tout semble lui sourire, et dont elle se croit partie indivise ; elle y adore l'amour dans le phénomène où il paraît le plus, dans l'acte même qui propage la vie. C'est ainsi que dans les premiers temps de l'humanité le grand œuvre de la création devint pour l'homme une lettre morte, dont les signes s'entouraient d'ombre et de mystère. C'est ainsi que la raison égarée par une volonté dépravée substitua la création au créateur, la nature matérielle au Dieu invisible. L'homme adora la nature. La nature, qu'est-ce à dire? Il en voulait bien pour Dieu, mais à condition de prendre d'elle ce qui lui conviendrait, ce qui le servirait, ce qui lui plairait ; il lui adressait un culte, mais il exigeait en retour quelque utilité ou quelque plaisir ; à ces conditions il consentait à la diviniser ; c'était un échange commercial ou, si l'on veut, de bons procédés. Mais que d'objets divers, dans la nature ! L'ensemble devait bientôt faire place au particulier, et les objets ou les grandes forces de l'univers, comme les émotions des sens et les passions, forces invisibles mais sensibles pourtant, ne tardèrent pas, en effet, à recevoir un culte spécial. En un mot, il s'en fit un vaste panthéon, car forcément l'apothéose de toute la création devait aboutir, tôt ou tard, au polythéisme, au culte des astres, des hauteurs, des arbres, des pierres et des eaux. Nous lisons les invocations suivantes dans le Rig-Veda : « Nous supplions les Eaux, les Arbres, les Montagnes, de venir en aide à Agni. » (lib. X). « Que les Montagnes, les Eaux, les Plantes et Dyans, Prithivi unie aux Arbres, que les deux moitiés du Monde nous protègent....

Digitized by Google

Qu'Indra, Varuna, Mitra, Agni, les Eaux, les Herbes et les Arbres acceptent favorablement notre offrande ! » (lib. VII). « Que l'arbre de la forêt nous soit riche en douceur ! » (lib. I).

Ce fut à cette époque primitive de l'humanité, où l'émiettement du Divin avait produit le monde varié des dieux du paganisme, où suivant l'expression du poète

> . . . . . Le Ciel sur la Terre
> Marchait et respirait dans un peuple de Dieux,

que l'homme considérait d'ores et déjà la plante comme un être animé, doué d'une intelligence égale à la sienne. Et quoi de plus naturel ? La plante n'a-t-elle pas une ressemblance frappante avec l'homme ? « Image des humains », dit Rosset, « l'arbre vit et respire. » Et le Lorrain achève en disant *de la plante :* « Elle dort, elle repose, elle meurt, etc. » Oui, la plante est l'image expressive de la vie humaine ! Dans son instabilité, dans sa fragilité l'homme n'est-il pas semblable à l'herbe des champs, qui, comme s'exprime le Psalmiste, « fleurit et pousse le matin ; le soir on la coupe et elle sèche » ; et le prophète Isaie s'écrie : « Tous les mortels sont comme l'herbe et toute leur beauté comme la fleur des champs. »

Le chêne vigoureux, « arbre à rude écorce, au vaste front, » comme dit Victor Hugo, nourrissant et abritant sous ses branches ombreuses tant d'autres êtres dénudés de la nature, ne nous représente-t-il pas l'homme dans toute sa vigueur et sa force ?

La plante dans sa croissance s'élève comme l'homme vers la lumière, vers le beau soleil, qui

Digitized by Google

semble s'efforcer à les détacher tous deux de la glèbe alourdissante et à les attirer vers les sphères lumineuses d'un Elysée éternel.

Non seulement la plante par sa ressemblance avec l'homme, mais aussi les quatre saisons avec leurs transformations frappantes, notamment l'automne, contribuèrent à l'origine du Culte des Plantes. L'automne, c'est la saison où, avant de mourir, la nature veut se faire plus belle, c'est le temps où l'homme s'en va avec les feuilles. « J'ai vu, triste présage ! une feuille pâlir et mon cœur a senti comme un frisson d'hiver ! » dit Achille Millien. L'automne, c'est la saison des demi-teintes, des indécisions et des rêveries. On dirait qu'avant de s'endormir dans son douloureux sommeil de l'hiver, la campagne veut se faire plus radieuse, et c'est pourquoi elle se plaît ainsi à revêtir les arbres, qui sont ses plus beaux joyaux, de cette riche et merveilleuse parure qu'on appelle « les feuilles d'automne, » que le poète compare à

... Un bouquet fané que les grandes tourmentes
De l'automne et du vent emportent sous nos yeux !
Dans votre deuil, passez, passez, âmes charmantes !
Parfums évanouis, remontez vers les cieux !

Et voilà aussi pourquoi nos aïeux, en voyant les beaux arbres de leurs forêts ainsi se transformer en mystérieuses métamorphoses, étaient arrivés à se persuader que des génies puissants vivaient de leur sève et de leur vie, s'incarnaient dans leurs profondes racines, leurs troncs rugueux et leurs branches aux merveilleux feuillages.

Les Grecs et les Romains, emportés par leur imagination de feu, virent dans tout arbre un être

Digitized by Google

vivant, prirent ses fleurs pour la couronne d'hyménée d'une vierge, ses fruits pour les enfants suspendus au sein maternel, son feuillage pour une chevelure, et son bruit pour des soupirs; c'est pourquoi ils attachèrent à la coexistence des arbres, non pas des êtres masculins, mais des nymphes, des Dryades ou Hamadryades, qui naissaient, vivaient et périssaient avec eux. Chez les Arabes ces êtres se nommaient « péris ».

« De là, » dit le chanoine Mahé, dans son essai sur les antiquités du Morbihan, « ce culte qu'ils rendaient aux arbres, surtout quand ils étaient grands et majestueux, et de là aussi l'habitude de châtier sévèrement l'impie qui osait y porter la cognée, avant que les ministres de la religion eussent déclaré que les nymphes, qui les habitaient, s'en étaient séparées. »

De là aussi l'habitude contractée par les Romains de pratiquer, dans ces arbres sacrés, des niches dans lesquelles ils plaçaient des statuettes d'Hamadryades.

Puisons encore quelques exemples dans la mythologie allemande. Les traditions germaniques nous rapportent que les Elbes se métamorphosaient en plantes. — Sur le cimetière de Store-Heddingen en Seeland se trouvent les restes d'une forêt de chênes. Ce sont, dit le paysan de la contrée, les soldats de l'Elfenkönig ou roi des aunes, qui durant le jour sont des arbres, mais, la nuit arrivée, deviennent des guerriers redoutables. — Dans la forêt de Rugaard existe un arbre, duquel, d'après l'imagination des habitants de la contrée, sort pendant la nuit tout un peuple d'aunes qui se livre aux alentours à toutes sortes d'ébats. —

Digitized by Google

A un autre lieu croît un sureau qui parfois au crépuscule s'en va tranquillement se promener à droite et à gauche, jeter comme un spectre des regards terribles à travers les fenêtres des habitations isolées, principalement là où des enfants craintifs se trouvent seuls à la cabane. — L'esprit du hêtre dans la forêt de Nidlœse casse à tout voleur de bois et les bras et les jambes. — Dans les temps reculés existait près de Gandalskol un chêne majestueux, qui pendant plus de deux siècles fut la demeure d'un esprit, d'un Bjaergmand. Mais voilà qu'un beau matin des cloches firent vibrer l'air de leurs sons graves et sonores. Que fit cet esprit végétal lorsque ceux-ci vinrent tinter à son ouïe, non accoutumée à ces voix saintes qui se perdent dans les cieux et peuplent l'air embaumé d'échos mélodieux? Il s'enfuit à tout jamais sans espoir de retour. — Dans le pays de Södermannland un domestique se mettait en devoir d'abattre un genévrier, lorsqu'au premier coup de hache, il entendit en sortir cette voix plaintive : « N'abats pas le genévrier ! » Mais l'ouvrier ne se préoccupant pas de cette parole mystérieuse, la voix supplia de nouveau : « Je t'en supplie, n'abats pas le genévrier ! » D'après une autre version, au second coup de hache, un flot de sang s'échappa de la blessure béante de la racine. Qu'arriva-t-il à cet homme audacieux et téméraire qui osa attenter à la vie de l'âme qui habitait cette plante ? Il commença à languir et mourut quelque temps après.

C'est ainsi qu'une infinité d'exemples similaires nous démontre à l'évidence que nos ancêtres s'imaginaient les plantes animées d'êtres vivants,

Digitized by Google

conscients, actifs, ayant le même sort, la même existence que l'homme.

Telle fut la croyance des anciens Germains, des anciens Gaulois et de maints autres peuples.

Mais voici encore un autre motif très influent, qui fut très apte à favoriser la propagation de cette croyance sumérienne. D'antiques traditions nous rapportent que l'homme doit son origine à l'arbre, à la plante.

C'est ainsi qu'aujourd'hui encore les Irans s'estiment les descendants de Maschiâ et de Maschiâna, qui seraient nés sous la forme d'un pied de rhubarbe — rivâs — garni de quinze feuilles. Seulement à la longue ils auraient pris leur forme définitive. C'est du darwinisme sans l'aide de la science ! — Les Mentavires, peuplades des petites îles à l'ouest de Sumatra, ont l'inébranlable conviction que le premier homme est issu d'un bambou. — Les Semnones attribuaient leur origine à un bois. Pour eux l'arbre était le symbole des différents âges de la vie. L'arbre avec ses boutons, ses feuilles tendres, ses fleurs immaculées était l'image de la jeunesse ; chargé de fruits il leur représentait l'homme mûr en pleine vigueur ; se dépouillant de ses attraits il leur représentait la vieillesse, et enfin dans sa nudité il leur révélait le dernier sommeil de la mort. — Les livres de Zoroastre nous peignent le premier couple humain comme étant sorti d'un arbre. — Le premier homme et la première femme des Zoulous naquirent d'un roseau. — Les Arcadiens, nous racontent Plutarque, croyaient avoir une sorte de parenté avec le chêne, premier arbre, disent-ils, que la terre ait produit.

Digitized by Google

Nous rencontrons des croyances analogues chez les Phrygiens, les Corybantes, les Sioux et une foule d'autres peuplades.

La mythologie germanique nous raconte : « Un jour Odin et ses frères trouvèrent sur leur chemin deux troncs d'arbres, un frêne et un aune. Ces deux troncs n'avaient ni esprit, ni intelligence, ni beau visage. Odin leur donna l'esprit, le second dieu leur donna l'intelligence, le troisième leur donna le beau visage ; ce furent le premier homme et la première femme. » Chez les poètes anglo-saxons l'homme s'appelle encore le fils du frêne.

« Qu'ai-je dit ? Ces temps sont loin de nous. Ce n'est plus qu'à demi qu'on se livre aux croyances, » dit Victor Hugo dans sa ballade « Sur les deux Archers. » Et pourtant rien n'est plus opiniâtre, rien n'est plus tenace qu'une croyance traditionnelle ! Plutôt que de s'effacer, elle se réfugie pour des siècles, sous l'influence de religions ou d'idées nouvelles, dans un conte, orné de ravissantes choses, récits charmants, dont l'heureuse enfance et l'âge sénile se repaissent avec passion ; ou elle se cache encore soit dans un jeu d'enfant, soit dans une chanson populaire, dans un usage banal, dans une locution, quelque vulgaire adage, même jusque dans les sceaux des autorités, comme dans ceux de Neuendorf, arrondissement de Feltow, ou dans ceux d'Offenbach sur le Mein. Les armoiries nous ont également conservé des vestiges de ce Culte des Plantes. Or voici seulement quelques exemples cueillis à la hâte à travers l'histoire ou plutôt l'Armorial de la Lorraine. Les comtes de Linange portent un tilleul. La famille de Tiquienne, qui était une des branches du parage d'Oultre

Digitized by Google

Seille et qui fleurissait dans les premiers temps, portait un arbre ; Dominique de Villers de Boulay trois grenades, la ville de Lixheim trois roses feuillées, François de Florange trois roses au naturel feuillées, Guillaume dit de Réchicourt deux branches de rosier au naturel, Philippe de Vigneulle trois raisins de pourpre, Laurent de Weistroff un chêne, etc.

Le souvenir de la descendance du puissant chêne s'est également perpétué inconsciemment parmi nos paysans de la Lorraine. Dans maints villages de notre beau pays nous entendons la mère, tenue sur la sellette et questionnée sans relâche, sous les formes les plus diverses, par son petit bambin trop curieux, répondre d'une manière évasive : « La sage-femme a été chercher ton petit frère dans le vaste creux du gros chêne de la forêt. » Le petit enfant naïf ne demande pas davantage ; il se contente de la première explication venue, qui calme son imagination et satisfait son désir de savoir, sans que la réflexion — ou la critique — vienne jamais lui montrer l'insuffisance ou l'invraisemblance de ce qu'on invente. Certainement nous avons ici une trace de cette croyance primordiale, certainement le chêne est resté le séjour des hommes, notre premier parent.

Et si dans notre conte lorrain du château de Hellering, dans la belle vallée de la Rosselle, il est dit que Mélusine, transformée en dragon ailé, recouvrera un jour sa forme primitive de princesse grâce à un enfant innocent, couché dans un berceau construit du bois d'un chêne archivieux, lui-même issu d'un autre chêne plus ancien encore, ne transmettons-nous pas vaguement à la

Digitized by Google

postérité l'idée que notre vie est attachée à celle de l'arbre? D'autre part, il n'y a pas à en douter, qu'on l'entende comme on voudra, la princesse de Hellering a été par ce fait substituée à l'antique Hamadryade.

Il en est de même de l'arbre planté le jour de la naissance d'un enfant, coutume que nous retrouvons encore par ci, par là en Lorraine. Ne dit-on pas de cet arbre qu'il croît, vit, souffre, meurt comme la personne à l'intention de laquelle il a été planté? Vous avouerez, cher lecteur, qu'il est permis d'y voir un souvenir réduit de quelque chose, un brin, un restant incontestable de métempsycose !

D'ailleurs Dieu lui-même attacha la destinée de l'homme à l'arbre de la science du bien et du mal.

Pour les peuples de la côte de la Guinée les arbres sont des fétiches, et il y en a qui président aux montagnes et aux collines. Ils sacrifient au pied de ces arbres-fétiches, et ils ont la persuasion que celui qui les couperait, causerait infailliblement la ruine, le désastre de tous les fruits du pays. Lorsqu'ils vont consulter ces arbres, ils disent que le fétiche ou le diable, si l'on veut, leur apparaît sous la figure d'un chien noir. Quelquefois il ne paraît point et se contente de répondre sans se faire connaître. — Le jour qui correspond à notre dimanche, les noirs s'assemblent à une place au milieu de laquelle est un arbre qu'ils appellent l'arbre du fétiche. Au pied de l'arbre, ils dressent une table, dont ils ornent les pieds de couronnes faites de vieux rameaux ; sur cette table ils déposent du vin de palme, du riz, du maïs, etc., pour boire et manger ensuite à l'honneur du fétiche. On passe cette journée en dansant

Digitized by Google

et en sautant autour de l'arbre-fétiche. — En Scandinavie la terre était adorée comme l'épouse d'Odin, comme la nourrice des hommes. Ce culte se développa en Allemagne dans les pompes sacrées d'Hertha, dans les honneurs divins rendus aux montagnes, aux rochers, aux pierres qui couronnaient la terre, aux arbres qui sortaient de son sein comme pour montrer sa puissance et sa fécondité. On sacrifiait à de grands chênes, contemporains du monde, on demandait le secret de l'avenir aux rameaux verts dont on faisait les bâtons runiques ; il n'y avait pas jusqu'à la fleur du lotus flottant sur les eaux, qu'on ne respectât comme une apparition mystérieuse. — Quand Ea voulut faire connaître à Schamashnapishtim l'approche du déluge, il confia aux roseaux, qui devaient le lui révéler, le fameux secret.

Quelquefois les grands arbres, solennels et séculaires, étaient un mémorial pour les générations à venir. De là aussi l'habitude d'y graver les initiales de son nom ou de tailler au moyen d'un couteau des cœurs, des croix, etc., dans l'écorce des beautés sylvestres. N'apercevons-nous pas cela à tous nos lieux de pèlerinages entourés de vieux arbres en Lorraine ! Allez voir à Saint-Thiébaut près de Gorze, à la fontaine Sainte-Hélène au Herappel ou ailleurs, les arbres en sont totalement criblés. C'est là une manie universelle, et qui a existé de tout temps, puisqu'on en a retrouvé la trace sur les arbres les plus anciens. Et Victor Hugo lui-même n'a pas craint de la célébrer en ces deux jolis vers :

L'arbre où j'ai, l'autre automne, écrit une devise
La redit pour son compte et croit qu'il l'improvise.

Digitized by Google

De là aussi la coutume d'établir la généalogie des familles en lui donnant la forme d'un arbre.

Mais si les forêts avaient des ombrages, si elles avaient des allées où les clartés des cieux sont à demi-voilées par les nombreux rameaux de feuillages ouverts, qui protégeaient leurs habitants, il y régnait aussi une obscurité menaçante, un bruit mystérieux et un murmure secret, lamentable ou tendre, lorsque chante la brise ou mugit l'aquilon. C'est pourquoi le Lorrain dit encore aujourd'hui : « Qui a peur des feuilles n'aille point au bois. »

Tacite rapporte que les Germains adoraient leur divinité dans l'horreur de leurs forêts et parle d'un bois où nul ne pénétrait que chargé de liens ; celui qui tombait ne se relevait pas ; il se traînait en rampant hors du territoire sacré, car il était dit : « Vous n'aurez d'autres temples pour adorer l'Eternel que le silence des forêts ; car tout autre lieu restreint l'hommage dû à la divinité ; c'est là que le chef des druides, vêtu d'une robe blanche, armé de la faucille d'or, portant un sceptre surmonté d'un croissant, le front couronné de chêne et du bandeau étoilé viendra chercher avec solennité le gui sacré ou le rameau des sceptres.

C'est là que le sacrificateur immolera les captifs au dieu Teutatès, ou qu'il les brûlera au milieu de la nuit, dans de vastes mannequins d'osier.

Tu ne pénétreras sous la voûte sainte que comme un esclave, les bras chargés de chaînes comme marque de ton humilité. Si ton pied glisse et que tu tombes, les dieux te défendent de te relever ; tu ramperas jusqu'au dehors du bois. »

Les Nabatiens croyaient entendre des voix annonçant l'avenir sortir des buissons appelés ghar-

Digitized by Google

pad. — L'Eternel reproche aux Hébreux, par la bouche d'Osée, d'interroger le bois pour qu'il leur prédise l'avenir et de sacrifier sous le chêne, le peuplier et le térébinthe, parce que l'ombre en est agréable. Les Hébreux pratiquaient la divination en interprétant le murmure du vent dans les branches. Un chêne de Sichem, qui servait à cet usage, portait le nom de chêne des voyants. Le bruit de pas dans la cime de peupliers annonce à David que l'Eternel marche contre les Philistins. Des forêts entières étaient consacrées à des protecteurs invisibles que chaque nation cherchait à fixer auprès d'elle.

Tel fut aussi le culte de nos ancêtres, les Celtes. Eux aussi s'imaginaient les plantes animées par des intelligences, habitées par des esprits surnaturels, secourables aux mortels qui les imploraient; et ils supposaient un lien étroit, sympathique, secret et magique entre eux et l'homme.

Les religieux Bénédictins nous relatent dans l'histoire de Metz au sujet des Gaulois, que la chose, ou si l'on veut, le signe auquel ils avaient attaché le souvenir de la présence divine pour l'y révérer, était le chêne, qu'ils avaient une si haute idée de cet arbre, qu'ils ne faisaient pas la moindre cérémonie sans porter une couronne de ses feuilles.

Les druides en particulier, pour marquer leur dévouement à ce culte, s'étaient fait une loi de demeurer dans la profondeur des bois de cette essence, d'y tenir leurs assemblées, d'y établir leurs tribunaux pour rendre la justice, et d'y avoir leurs collèges pour l'éducation de la jeunesse. Jamais ils ne voulaient perdre de vue cet arbre,

Digitized by Google

pour être toujours à portée d'y offrir leurs sacrifices, ou méditer avec moins d'obstacle sur les perfections de la divinité qu'il représentait. Saisis à l'aspect du chêne d'une sainte horreur — car c'est sur le chêne inspiré que la voix des êtres célestes se faisait entendre — les Gaulois n'osaient l'employer à aucun usage, pas même à celui du feu, ils le laissaient pourrir sur pied. Les bois étaient sans contredit, dans les Gaules, les lieux destinés à la célébration des mystères. C'est à l'ombre des forêts et sur le cristal des eaux qu'ils adoraient les dieux. Il n'y avait aucun arbre qui ne fût consacré et sanctifié par l'effusion du sang de quelque malheureux. Les désignations « Heiligenbüsch » près d'Altwiller, le « Kreutzwald », le « Heiligenbronnerwald » près d'Enchenberg en Lorraine ne seraient-elles pas des restes de ce vieux temps ?

Un voyageur chrétien, qui visitait Upsala au onzième siècle, compta soixante-douze victimes humaines suspendues aux grands arbres de la forêt sacrée; et dans le voisinage du temple de Kronos, c'est-à-dire de Baal, à Carthage, il y avait des arbres sacrés auxquels, nous apprend Tertullien, Tibère fit pendre les prêtres du Dieu. Il arrivait très souvent que des personnes fanatiques s'offraient librement aux divinités des forêts, et il est fort présumable que de ces temps obscurs dérivent les locutions très connues en Lorraine : « Ne savoir à quelle branche se cramponner, » — « s'accrocher à toutes les branches, » — « s'attacher aux branches, » ou encore cette réponse donnée à une personne dont tous les efforts à faire saisir quelque chose sont inutiles et vains : « Va et

Digitized by Google

pends-toi à la première branche venue afin que tu aies du repos. » Evidemment ces expressions se sont altérées et ont perdu leur sens primitif, mais néanmoins elles portent bien l'estampille officielle.

Aujourd'hui ces offrandes ne sont plus des victimes humaines, mais des petites croix, des chapelets, des morceaux d'étoffes, etc. Nous savons par les témoignages des voyageurs que les Persans, tout musulmans qu'ils sont, ne manquent point, s'ils rencontrent quelque vieil arbre sur leur chemin, d'attacher à ses branches des chapelets, des amulettes et même des morceaux de leur vêtement. Il en est ainsi en Lorraine.

Les canons des conciles attestent l'opiniâtreté de ces coutumes, et le célèbre mythologue Wilhelm Mannhardt nous cite plusieurs passages d'anciens décrets, qui interdisent tout acte de vénération, toute offrande aux arbres et aux fontaines. Les lois franques, lombardes et anglo-saxonnes prouvent également l'enracinement de ce fétichisme.

En Lorraine, ce culte superstitieux des arbres et des eaux avait jeté des racines si profondes, que saint Firmin, évêque régional et qui exerçait les fonctions épiscopales dans le diocèse de Metz, au commencement du huitième siècle, le reproche aux fidèles de son temps, comme un reste de paganisme.

Néanmoins ce culte primitif s'est perpétué à travers les siècles et a laissé de nombreux vestiges dans la campagne lorraine jusqu'à l'heure actuelle. Ce culte était trop enraciné chez nos aïeux pour que nos premiers évêques, tout en

Digitized by Google

fulminant contre ces pratiques païennes, eussent pu songer à les détruire et forcer le peuple à rompre brusquement avec ses vieilles traditions. « Il en est, dit saint Augustin, des temples, des idoles et des bois sacrés, comme des païens ; on n'extermine point les derniers ; mais on les convertit, on les change ; de même on ne détruit point les temples, on ne met pas en pièces les idoles ; on ne coupe pas les bois sacrés ; on fait mieux, on les consacre à Jésus-Christ. »

Et en effet, il est difficile de couper un tel mal dans sa racine et « folle graine ne périt point, » nous fait remarquer le Lorrain. Ces choses ne s'accomplissent que lentement, au fur et à mesure que l'ancienne coutume disparaît et tombe définitivement dans l'oubli.

C'est ainsi que le christianisme a été étayé, greffé en majeure partie sur les coutumes bizarres du paganisme. C'est ainsi que nos ancêtres nous ont légué une foule de coutumes, pratiques, croyances et usages, quoique bien modifiées au cours des siècles, mais provenant de cette époque lointaine de l'évolution humaine. N'attendez pas de moi que j'aille évoquer une inscription lapidaire, trouvée soit disant jadis à Metz. Elle a été malheureusement trop citée par les historiens de notre Lorraine. M. Keune, l'érudit Directeur du Musée de Metz, l'a qualifiée de falsification de la plus belle eau. Mieux aurait valu qu'elle ne vît jamais le jour, car elle a induit bien des chercheurs en erreur.

Nous avons une infinité d'autres témoins plus authentiques, qui nous affirment d'une manière positive que le culte des Plantes était autrefois

Digitized by Google

aussi en vogue en Lorraine. Ce sont eux qui vont faire revivre, et revivre avec intensité, ce temps lointain.

Citons en premier lieu les arbres à niches les plus remarquables de la Lorraine, car nous aussi nous croyons, comme nos lointains aïeux, que le vieux chêne de notre Lorraine, le vieux chêne à niche placé au bord de la route ou au fond du bois, auquel « le vent parle », comme s'exprime Victor Hugo, est animé par une haute et supérieure intelligence. C'est cette intelligence qui le revêt de sa poétique parure d'automne, et c'est elle qui préside, suivant le cours des saisons, à ses merveilleuses et poétiques métamorphoses. Mais ce n'est plus la divinité d'autrefois, identifiée aux ramures du vieux chêne qui l'anime et le transforme. Celui qui le transforme ainsi, c'est Dieu. Et c'est pourquoi c'est toujours un poétique et pieux usage de creuser, dans le tronc du vieux chêne, la petite niche où s'abrite le crucifix de cuivre ou la vieille statuette de faïence.

« Hélas ! s'exclame Arthur Mangin, les chênes ne parlent plus ! sans cela, que de choses ils auraient à nous apprendre ! »

Nous avions autrefois tout près de Metz, à Lorry, le chêne de la Vierge. Voici ce que M. E. de Bouteiller écrivait en 1865 dans sa notice sur Lorry-lès-Metz en parlant de la forêt de Laître : « Depuis peu d'années, la plus grande partie de la forêt communale a été défrichée. C'est dans cette partie que se trouvait le chêne de la Vierge, lieu de rendez-vous des pèlerins et des chasseurs. Mais la vénération qui l'entourait a sauvé de la destruction cet arbre, bien des fois

Digitized by Google

séculaire, qui reste seul debout pour rappeler qu'il y a peu de temps, sur cette vaste plaine couverte de moissons, s'élevaient d'épaisses forêts disparues sans retour. Depuis un nombre d'années qui se comptent peut-être par siècles, cet arbre porte, creusée à son flanc, une sorte de niche dans laquelle était placée une antique statue de la Vierge. Cette statue avait disparu pendant la Révolution, mais elle a été depuis remplacée par une autre à laquelle s'attache un égal sentiment de piété. Il est bien peu de passants qui, en suivant le chemin sur le bord duquel s'élève cet arbre vénéré, ne s'arrête pour cueillir quelque fleur des champs, et la placer aux pieds de la sainte image en l'accompagnant d'une prière. Outre les respectables souvenirs qui ont motivé la conservation de ce chêne antique, on peut ajouter qu'il forme un point de vue intéressant, dans un paysage un peu monotone, où les incidents font défaut. » Il est regrettable que ce témoin des temps antiques ait disparu depuis. Il y a quelques années il est devenu la proie des flammes. Des bougies allumées un dimanche soir par des pèlerins ont mis le feu au tronc vermoulu, et, excité par le vent, l'incendie a fait son œuvre. C'est vraiment regrettable, car ce chêne avait réellement son histoire dans le pays.

De Lorry rendons-nous à Faux-en-Forêts. « Il y a environ deux siècles, nous rapporte Joseph Rollin, une magnifique statue de la Vierge, sculptée sur bois, fut découverte dans une niche naturelle creusée par le temps au milieu d'un chêne énorme, au centre de la forêt. Qui donc l'avait placée là ? Personne ne pouvait le dire. Les

Digitized by Google

moines, alors, se sont emparés de la statue et l'ont transportée en grande pompe dans leur chapelle à Faux, c'est-à-dire à environ un kilomètre de là. Mais le lendemain, ô merveille, la statue était occultement disparue, impossible de s'expliquer comment, et était replacée dans le chêne, à la place où elle se trouvait la veille. Le surlendemain, même tentative, pareil résultat. Toujours la statue s'obstinait à retourner d'elle-même dans son chêne ; car elle marchait, c'est du moins ce qui a été constaté par les traces de rosée, laissées après les vêtements. Aussi fut-ce en mémoire de cet événement merveilleux que fut construite la chapelle du chêne détruite par un incendie, il y a quelques années. » Voici ce qu'en rapporte un autre auteur : « On lira avec intérêt ce que la légende raconte relativement à l'origine de la modeste chapelle, dédiée à Notre-Dame de Pitié, construite en planches, dans les vastes forêts domaniales, près de Chanville, il y a quelques siècles, autour d'un chêne gigantesque. Chose curieuse, ce chêne présente à la surface, à 1,50 m. du sol, une sorte de niche naturelle dans laquelle est placée la statue de la mère de Dieu. Cette statue, qui était primitivement dans la vaste chapelle de Faux-en-Forêts, a été trouvée dans le tronc de ce chêne par des personnes du voisinage, des bûcherons, elle fut rapportée à Faux-en-Forêts, d'où elle disparut une seconde fois ; elle fut retrouvée dans le chêne. C'est alors que les gens de la contrée se cotisèrent pour lui ériger une petite chapelle. »

Enumérons en troisième lieu le chêne de la Vierge qui se trouvait dans le Herrenwald près de

Digitized by Google

Faulquemont. Voici ce que Georges Boulangé nous relate dans l'*Austrasie* au sujet de ce chêne : « On sait seulement qu'une statuette se voyait incrustée dans un vieux chêne du bois de Herrenwald, dit bois Monsieur, au sud de la ville de Faulquemont, à la jonction des deux routes de Baronville et de Grostenquin, sans que l'on sût l'époque ni la cause de son établissement en ce lieu. Cette statuette fut respectée jusqu'en 1842, époque du défrichement du Herrenwald. Le chêne à la Vierge fut abattu et remplacé par une croix de bois dans laquelle on replaça la Vierge du vieil arbre. » Prosper Joba ajoute : « Souvent, bien souvent, il m'en souvient, j'ai cueilli dans les champs de blé environnants des gerbes de bluets et de coquelicots, et je venais en orner la petite chapelle taillée dans les flancs de l'arbre chéri. Il fut respecté bien longtemps par la pieuse vénération de nos pères : il a fallu que des étrangers, des mercenaires avides de gain, vinssent chez nous, pour que l'arbre sous lequel cinq générations d'hommes avaient rêvé et prié fût déraciné et détruit. » C'est à ce chêne que se rattachait la légende du miraculeux sauvetage d'Elisabeth de Dann de Falkenstein, épouse de Jean IV, comte de Créhange. En voici brièvement la teneur : Le comte Jean étant parti en guerre, son castel, habité par son épouse et gardé seulement par une poignée de serviteurs fidèles et attachés, fut inopinément cerné et attaqué par une bande de Croates et autres satellites aguerris, qui, après s'être donné le mot d'ordre, vinrent s'abattre sur la seigneurie de Créhange. Ne pouvant plus être secourue et dépourvue du nécessaire pour résister

Digitized by Google

à un siège de longue durée, la comtesse, sollicitée par la faim, dut s'esquiver par une porte basse donnant sur la Nied et dissimulée derrière les roseaux et les broussailles, qui en masquaient l'issue. Pendant que la noble dame cherchait ainsi son salut dans la fuite, les terribles soudards, avides d'or et d'argent, pillaient et saccageaient sans vergogne le manoir. Elisabeth s'enfuit à travers champs et gagna la forêt de Herrenwald, où elle espérait être en sûreté et à l'abri de ces pillards ne craignant ni Dieu ni diable. Ceux-ci, ne trouvant point le monceau d'or, qu'ils s'étaient déjà partagé à l'avance, entrèrent dans une fureur extrême, brisèrent tout et, après vaine recherche, poursuivirent en hurlant la pauvre fugitive. Elisabeth ne tarda pas à entendre les cris d'effroyable augure de ces sauvages sans entrailles, et, pleine d'angoisse, elle vit approcher le moment où, entre leurs mains barbares, elle allait passer un bien mauvais quart d'heure. Tapie derrière un buisson, elle se trouvait juste sous le vieux chêne de belle envergure

> De qui la tête au ciel était voisine
> Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts.

Epuisée de la course effrénée, tremblante comme une feuille, elle tomba à genoux, étendit vers le Ciel ses bras suppliants, sanglota et pria Dieu du fond de son cœur de la soustraire à la recherche de ses ennemis. Et voilà que soudain, ô stupéfaction! le chêne majestueux, sur la prière si ardente, si confiante de la noble châtelaine, entr'ouvrit instantanément ses flancs et laissa voir un vaste creux dans ses entrailles. La comtesse accourut et s'y

Digitized by Google

blottit. L'écorce l'enveloppa, redoubla son étreinte, comme s'il n'y avait point de sécurité sans un peu de contrainte, et ne laissa apercevoir ni la moindre trace, ni la moindre aspérité, le feuillage au contraire s'agitait dans un langage mystérieux. La comtesse fut introuvable. Lorsque les barbares virent que leur proie leur échappait, ils se retirèrent et à la satisfaction générale quittèrent le pays non sans laisser maintes traces visibles de leur course vagabonde. — Merveilleusement le chêne rendit indemne son précieux dépôt. En signe de reconnaissance et comme acte commémoratif la comtesse fit creuser une niche dans l'arbre et y déposa une statuette de la Vierge, Secours des Chrétiens.

Ce refuge de la noble dame de Créhange à l'intérieur d'un arbre nous rappelle la nymphe Daphnis, qui, persécutée par Apollon, fut transformée en laurier. De même Phylira fut changée en tilleul. Ce trait nous fait également penser à Périgyne, fille de Sinnis, qui s'était cachée dans un endroit où il y avait beaucoup de roseaux et d'asperges, implorant ces plantes, comme si elles la comprenaient, et leur promettant que, si elles voulaient la bien défendre et la sauver de Thésée, elle ne permettrait plus qu'on les détruisît ni qu'on les brûlât. Nous nous souvenons aussi de Smyrna changée en un arbre, qui s'ouvrit pour donner naissance à Adonis. Ce détail s'étant glissé dans la littérature hagiographique du moyen-âge nous le trouvons dans la légende de sainte Odile d'Alsace, où un rocher, substitution de l'arbre, reçoit la fugitive. Cette partie hagiographique dans notre légende de Créhange doit être d'origine asiatique,

Digitized by Google

car il me semble y reconnaître sous le fatras légendaire une localisation tout à fait précise du culte primitif du Ciel, de cette scénerie qui se déroule lors d'un orage à la voûte céleste. Ou serait-ce un mythe analogue à celui de la Vénus *in calamis* ? Les mythologues les plus sagaces à ce sujet, comme W. Schwartz, Mannhardt, Muller, Gubernatis, etc., y reconnaissent l'ancien Culte de l'Arbre tel qu'il semblait apparaître à l'homme primitif au firmament au moment d'un orage. Et en effet, « c'est dans le Ciel, dans cette terre sainte, patrie des religions, dit F.-V. Vincent, ou dans les planisphères célestes, qui en sont la représentation, qu'on obtient l'explication des symboles religieux et de tous les emblèmes de la mythologie ancienne et moderne ; là seulement on peut découvrir les causes célestes, la nature et l'objet des formes attributives, simples ou composées, et des fonctions assignées aux personnages de l'Olympe ; ceux du rôle fictif des patriarches et demi-dieux des temps primitifs et héroïques. »

Mais ne nous arrêtons point à ces interprétations mythologiques et continuons notre pérégrination !

Dans l'arrondissement de Sarrebourg nous rencontrons la Vierge du chêne de Renting. « Des traditions locales rapportent que le village de Renting ayant été détruit jusqu'à trois fois par le feu, fut abandonné et n'offrait plus qu'un amas de décombres et de ruines; sa banlieue, dans le voisinage d'une vaste forêt, ne servait plus que de pâturage aux villages environnants ; les habitants de Xouaxange avaient la coutume d'y mener leurs bestiaux, et les pâtres de ce lieu y firent la dé-

Digitized by Google

couverte d'une image de la Sainte-Vierge, relevée en bosse, dans le creux d'un chêne. Cet événement fit du bruit dans le pays, et les habitants de Sarrebourg, en ayant été instruits, se transportèrent sur les lieux, apportèrent processionnellement cette image vénérée dans leur ville et la déposèrent solennellement dans leur église collégiale et paroissiale. Le lendemain de cette translation, cette image, s'étant trouvée dans le chêne d'où elle avait été tirée le jour précédent, les bourgeois de Sarrebourg revinrent une seconde fois pour la rapporter dans leur église, s'engageant par un vœu unanime à la rapporter à Renting dès qu'on y aurait bâti une chapelle en son honneur. Vers le même temps, trois veuves arrivèrent de la lointaine Souabe, s'arrêtèrent près de l'emplacement où s'élevait autrefois le village de Renting et s'y construisirent une baraque ; elles y établirent un béguinage et s'adjoignirent quelques jeunes filles du pays pour vivre ensemble dans la dévotion, sans toutefois faire de vœux. Ces personnes portaient un habillement noir assez semblable à celui des autres religieuses, suivaient certaines règles générales, faisaient leurs prières en commun aux heures marquées et passaient le reste du temps à instruire les enfants du voisinage, à soigner les malades, à travailler pour ceux qui leur donnaient à vivre et à coudre et à filer pour les pauvres. Ces trois femmes et les jeunes compagnes qu'elles s'étaient adjointes demandèrent au pape Sixte IV la permission de commencer un monastère au nord de l'ancien village de Renting, au lieu dit Rohrtal, à une lieue de Sarrebourg ; elles postulèrent l'ordre de Saint-Dominique. Le souverain

Digitized by Google

pontife accorda leur demande en 1474. Son successeur, Innocent VIII, donna son approbation par des privilèges et des indulgences accordées en 1485. Dès que l'église de Renting fut bâtie, les bourgeois de Sarrebourg rapportèrent en procession l'image de la Sainte-Vierge qui avait été trouvée dans le creux du chêne, et la placèrent sur un autel collatéral, au côté du maître-autel. A partir de cette époque, les jeunes gens de Xouaxange, représentant les pâtres de ce village, se rendaient à Renting le mardi de la Quinquagésime de chaque année pour chanter, devant l'autel de la sainte Vierge, les litanies et y faire d'autres prières. Après ce témoignage de vénération, les religieuses étaient tenues de leur donner une collation consistant d'abord en toute la dépouille d'un porc gras, sans en rien excepter, puis une vannée de beignets. Dans la suite, des contestations s'étant élevées entre les jeunes gens pour le partage, et chacun prétendant avoir le droit de choisir, on leur fit à chacun un gâteau en forme de pain percé, qu'ils emportaient à la maison ; la boisson était du vin dans une grosse cruche de grès. Cette coutume a subsisté jusqu'au moment de la suppression du monastère. La statue miraculeuse de la sainte Vierge, qui avait été convenablement restaurée après la guerre de Trente-Ans et exposée de nouveau dans l'église conventuelle, fut soigneusement cachée, lorsque les religieuses furent obligées de se disperser, puis elle fut transférée, après la tourmente, dans l'église de Xouaxange. Elle est en bois de cerisier, brun rougeâtre, avec des fleurs en or. La Vierge porte le costume du XVe siècle ; elle est assise, tenant l'enfant Jésus sur

Digitized by Google

ses genoux. » Ceci d'après Delaguépierre P. : « La Vierge et le Monastère de Renting. »

Nous nous rendrons maintenant sur les bords de la Seille. Aux environs de Sailly se trouve un chêne à la Vierge, auquel se rattache la légende de Marie, la fille unique de Guillaume de Thésey, et de sire Ancelin, chevalier au Franc-Alleu de Mailly, que Paul Georges nous a si bien racontée dans la *Croix de Lorraine*. Le moine du Chénevé, fuyant devant les Italiens du Bourguignon, attend sa dernière heure. Mais voici que la terre tremble, que l'éclair luit, que le chêne s'entr'ouvre, dévoilant une statue miraculeuse de la Consolatrice des affligés, distillant un baume céleste. Il est dit de cet arbre qu'il devint l'objet de la vénération générale ; le peuple y accourait en foule; naguère encore les premiers communiants y venaient renouveler leurs vœux de baptême, les nouveaux mariés leurs serments de fidélité et les malades et les affligés y venaient chercher secours et consolation. Mais, hélas! l'antique chêne, toujours couvert d'une multitude de petites croix, faites avec des brindilles, attestant la piété et la reconnaissance des pèlerins envers la Vierge du chêne de Sailly, tomba de vétusté. A sa place s'élève, depuis 1870, une colonne en pierre, surmontée d'une statue de la Vierge, laquelle est également très vénérée dans le pays. »

Enfin pour clôturer notre cycle des arbres à niche citons encore les deux statues de Notre-Dame que l'on vénérait dans la chapelle de Notre-Dame de Bouxières. « La plus petite fut trouvée primitivement dans les branches d'un sureau. On la transporta un jour à l'église; mais le lendemain

Digitized by Google

elle se retrouva à l'endroit d'où on l'avait enlevée. On la transporta de nouveau et on l'attacha au moyen d'une chaîne à son piédestal. Il y avait aussi à Rabas une petite statue qu'abritait une niche pratiquée dans un mur extérieur. On voulut également lui donner une place plus convenable à l'intérieur de la chapelle, peine inutile ; la statue revenait d'elle-même dans la niche privilégiée. » Puis encore la statue de la Vierge sur le Marienberg près de Hargarten, dans le bois la « Houve », et la statue dans le petit bois dans la vallée de la Mance, au-delà des forges d'Ars-sur-Moselle.

Croix à niches, fontaines à niches, murs à niches, roches à niches, arbres à niches, voilà en tous cas une des plus curieuses études de notre folklore lorrain !

Etude, certes, toujours fort curieuse à faire !

Etude des arbres à niche, surtout curieuse, si vous voulez y songer, dans nos bois, tout vêtus de leur feuillage d'automne.

En passant auprès de ces arbres à niche, le bon et simple Lorrain se signe et invoque la mère du Fils de Dieu avec attendrissement. Et, à ses pieds, le vieux chêne laisse tomber son offrande de feuilles d'or, que le soleil d'automne illumine de ses rayons. Et les feuilles

> Comme elles tombent bien !
> Dans ce trajet si court de la branche à la terre,
> Comme elles savent mettre une beauté dernière,
> Et malgré leur terreur de pourrir sur le sol,
> Veulent que cette chute ait la grâce d'un vol.
>
> EDMOND ROSTAND, CYRANO DE BERGERAC.

En analysant ces légendes se rattachant aux arbres à niches nous trouvons un trait caracté-

Digitized by Google

ristique, qui leur est commun presque à toutes ; c'est cette obstination, ce refus formel d'un transfert ou d'un déplacement de la statue, et son retour clandestin au lieu primitif. Cette particularité doit être un chaînon d'un vieux mythe qui converge vers le sabéisme, le premier de tous les cultes naturels. Nous la retrouvons brodée dans maintes légendes de l'hagiographie populaire de la Lorraine, dont elle forme le trait essentiel, le point culminant, entre autres dans les légendes de la chapelle de Saint-Avold, de l'église de Saint-Quirin, de l'église du Hackenberg, de l'église de Kerbach, de la chapelle de Neufchef, etc.

Dans les statuettes nous reconnaissons l'ancienne divinité payenne qui est inséparable de son arbre favori, avec lequel elle est liée de la manière la plus intime. Le tissu est transparent.

Signalons encore comme restes de la dendrolâtrie en Lorraine les désignations des localités suivantes : Sainte-Marie-aux-Chênes, Bas-Chêne et Vieux-Chêne, commune de Saint-Julien, où existe encore le restaurant du Chêne, le Chêne près d'Ancy, le Chêne près de Lorry, Glandières, Chesnières, Chesnois et enfin le Vieux-Chêne de Saint-Pian au nord de Moyenvic. Selon la tradition populaire, saint Pian, s'étant retiré dans une forêt qui couvrait la contrée, planta en terre son bâton, qui, ayant poussé miraculeusement des feuilles, donna naissance à ce chêne vénéré à l'ombre duquel une fontaine cristalline roule sur des cailloux brillants son onde harmonieuse ; image bien ressemblante du Frêne d'Yggdrasil au pied duquel la Mythologie norraine imaginait la fontaine sacrée des Nornes ou la fontaine d'Urdur qui était la

Digitized by Google

source de la sagesse et du jugement céleste. Je la classerai aussi parmi les localisations de l'arbre formé de nuages.

Et de cette feuille de chêne, trempée dans l'eau de la fontaine Saint-Quirin et appliquée sur le mal, ne dit-on pas d'elle qu'elle est un remède aux affections scrofuleuses les plus invétérées ? Cet usage ne nous rappelle-t-il pas une partie du culte druidique ? Tout commentaire est superflu. C'est le culte des arbres, le culte de l'eau, qui à l'origine étaient inséparables et ne formaient qu'un seul et unique culte ; car ce ne fut qu'au moment où l'homme abandonna le culte des merveilles et prodiges se déroulant à la voûte stellée du ciel qu'il aperçoit, que la dissidence des cultes s'opéra et devint distincte. La forme des nuages se transforma en arbre terrestre, l'orage se matérialisa en source et la localisation fut au moyen de l'aperception en peu de temps un fait accompli.

Enfin, tout ces récits prouvent amplement que le chêne a conservé en Lorraine, à travers les siècles jusqu'à nos jours, une ombre de son ancienne réputation, de sa splendeur d'antan et qu'il jouit encore d'une certaine vénération et de maintes prérogatives parmi la population de la Lorraine. Rien d'étonnant, rien de surprenant après un si glorieux passé. Dans un petit poème, qui nous peint le génie du Nord, il est dit : « Que chacun ait un chêne, c'est le plus noble des arbres. Le chêne est sur la terre l'abri des enfants des hommes. »

Voici encore d'autres noms de localités lorraines reflétant le Culte des Plantes, mais dont les éty-

Digitized by Google

mologies ne sont nullement à l'abri de toute objection :

Féy, Retonféy, Befey, Failly, les trois hêtres entre Rombas et Malancourt, Buchingen, le Joli-fou dans la forêt de Rémilly, sous lequel, d'après la légende racontée aux alentours, le triste sort du château d'Ancerville fut décidé ; tous ces noms rappellent un fagetum, un bois de hêtres ;

Enschweiler, Achain, Eschweiler, Escheringen, Fresnoy, Fresne, Fraxinetum, nous rappellent une plantation de frênes ;

Bouligny, Bettlainville, betula, une plantation de bouleaux ;

Lorry-lès-Metz, Lorry-devant-le-Pont, venant peut-être de Lauriocum, une plantation de lauriers, quoique cette explication soit peu acceptable ;

Thil, Tiliacum 1115, rappelle une plantation de tilleuls ;

Vernéville, une ferme renommée pour ses aulnes ou vernes ;

Saulny, une plantation de saules, salneium.

Une forêt, en général, se disait sylva chez les Romains, de là les noms de Silving, Silvange, Sillegny.

D'autres villages doivent leur désignation à des plantations d'arbres fruitiers, des horti. Ainsi Pommérieux, Pomeriolum en 1115, rappelle un pomarium, lieu planté de pommiers ; Pournoy-la-Grasse, Purnidum en 936 ; Pournoy-la-Chétive, Pruneriacum, en 1076, ont commencé par être des lieux plantés de pruniers ;

Corny, un lieu planté de cornouillers ;

Sorbey, près de la Nied, Sorbiacum, un lieu planté de sorbiers ;

Digitized by Google

Noisseville, Nussweiler, des vergers plantés de noyers ;

Chérisey, Carisiacum, un lieu planté de cerisiers ;

Vigneulles, Vineolis en 1157, un vignoble ;

Rozérieulles rappelle les roses, Rosarum villula, la petite villa des roses, etc.

Pour empêcher les premiers chrétiens de retourner à leurs anciennes pratiques, les évangélisateurs érigèrent des calvaires sous les arbres sacrés ou vénérés.

C'est à cette innovation que les croix, qui s'élèvent sur les chemins à proximité des villages, sur les sentiers à l'ombre de quelques arbres séculaires doivent leur origine.

Le poête lorrain E. Watrin nous dit de cette croix, que

> L'habitant du hameau se signe devant elle
> Le passant lui rend les honneurs,
> Et la vierge pieuse, à la saison nouvelle
> L'orne de verdure et de fleurs.

J'ajouterai que ces croix sont souvent le but extrême de nos belles et pieuses processions matinales aux jours des Rogations, qui au fond eux-mêmes ne sont qu'un culte apporté aux plantes,

> Car partout la campagne, où sourit l'abondance,
> Représente un Eden à nos yeux satisfaits.

C'est à ces processions, il semble, que le village de Queuleu doit son nom ? M. Munier nous raconte :

« Dans ces promenades religieuses les fidèles marchaient à la queue leu leu, c'est-à-dire à la

Digitized by Google

suite les uns des autres, comme marchent les loups, qu'on appelait autrefois leux, mot que La Fontaine a encore employé dans l'une de ses fables. De là vient qu'on a donné le nom de Queuleu, abbréviation de queue leu leu, au territoire où l'on marchait ainsi processionnellement à la file. Aujourd'hui les gens de nos campagnes disent encore proverbialement qu'il ne faut pas compter sur un beau temps fixe, tant qu'on n'a pas été se promener en queue leu leu. » Dans le pays de Morhange les chrétiens se racontent que les juifs ont l'habitude de dire : « Tant que les chrétiens ne sont pas allés à la queue du loup nous n'aurons pas le beau temps. »

Comme nous parlons du loup et de sa queue, je me demande si ce loup, dont il est question ici, ne serait pas cet être mythique ou fantastique, qui d'après la mythologie doit avoir son séjour dans les champs, ce « Roggenwolf » ou « Roggenhund » dont Mannhardt nous donne d'amples détails très documentés ?

La présence régulière d'un des symboles du christianisme dans tels endroits donnés est à peu près toujours l'indice d'une pieuse substitution de ce genre. Du reste la croix n'a pas tout à fait chassé le diable de ces carrefours ; car dans bien des campagnes, les lutins et les fées viennent encore y prendre leurs ébats, et je me souviens qu'étant enfant, je devais, pour me rendre à l'école du village, toujours passer à côté d'une croix de pierre, érigée à l'ombre d'un haut poirier, à la bifurcation d'une route et à un demi kilomètre du village. Or, on me faisait croire, tant les personnes du village que mes parents, qu'il ne

Digitized by Google

fallait pas s'attarder, car, une fois le crépuscule arrivé, les mauvais esprits s'assemblaient en ce carrefour et me joueraient inévitablement un mauvais tour. Et effectivement, je ne sais pourquoi j'eus, étant jeune, une peur bleue en passant le soir à côté de cette croix ; je me hâtais, je pressais le pas et me signais dévotement.

C'est ainsi que la divinité de l'arbre d'autrefois tomba en discrédit et son emplacement devint le lieu du sabbat, du rassemblement des sorciers et sorcières d'alentour et des esprits infernaux, tels que A. Pommerel nous les peint dans « Les sorcelleries lorraines ». Je citerai ici à l'appui la « Hexeneiche » qui se trouve dans la forêt de Zang près de Saint-Avold.

Non seulement les arbres à niches sont des témoins très appréciables de l'ancien culte des plantes en Lorraine, mais aussi l'arbre de Mai, que ce soit un chêne, un hêtre ou même un sapin, peu importe, nous le confirme d'une manière indéniable.

A Farschviller, localité de l'arrondissement de Forbach, les jeunes gens du village ont la belle habitude de planter chaque année le 1er mai, au milieu du village près de la fontaine, surmontée d'une statue de la Vierge, un joli arbre de mai, bien enrubanné et enguirlandé.

Dans maints villages de la Moselle et de la Seille on danse au jour de la fête patronale sur la place autour d'un arbre richement décoré. La place et la tribune des musiciens sont entourées de mats enguirlandés et revêtus de feuillages.

Et qui de nous n'a pas encore vu en Lorraine sur un bâtiment après la pose de la charpente de

Digitized by Google

la toiture ce petit arbre vert, décoré de rubans de toutes couleurs, signe de l'achèvement !

Dans beaucoup de localités de la Lorraine et même dans les villes on voyait encore, il y a une trentaine d'années, aux auberges, en guise d'enseigne, une branche de mai ou une couronne de verdure. Le facétieux habitant de la partie allemande de la Lorraine disait d'une pareille enseigne qu'elle était le bras de Dieu, qui s'offrait au passant altéré par la soif.

En Italie et ailleurs on a la coutume d'aller au mois de mai à la campagne couper des branches pour faire des Mais, usage venu des Romains, qui en faisaient autant à la fête de Flora, comme nous le racontent Polydore et Virgile. N'en fut-il pas ainsi chez nous ? Rappelons les excursions matinales, très réputées autrefois chez nous, que les Messins faisaient au mois de mai, au temps où l'eau parlait plus clairement aux fontaines, à la Bonne-Fontaine près de Plappeville et d'où ils revenaient, vêtements et chariots ornés de verdure. Leur entrée ressemblait à une entrée triomphale après un combat victorieux. En effet, l'hiver était mort, le printemps l'avait dompté.

Il est fort probable que ce lieu de la Bonne-Fontaine fut jadis boisé et un endroit de sacrifice du culte druidique, qui d'ailleurs a dû avoir ses lieux sacrés avec leurs dolmens, menhirs et cromlechs sur les hauteurs environnant Metz. Le chanoine Bontemps ne prétend-il pas encore avoir vu sur la hauteur de Grimont, la pierre des Fées autour de laquelle la jeunesse de Saint-Julien s'amusait au jour de la fête !

Je mentionnerai aussi en Lorraine, les Trimasos ;

Digitized by Google

c'étaient autrefois trois jeunes filles vêtues de robes blanches, parées de rubans et de fleurs, qui, le 1er mai, venaient chanter et danser devant chaque maison pour célébrer le retour du printemps.

Et la fête de Saint-Jean à Château-Salins, dont Mme V. Morcel nous donne une courte description en vers :

Le mardi pour finir la fête
On part pour la forêt Blahay,
Par familles, musique en tête,
Pour y faire un festin très gai.

L'usage est qu'aussi la jeunesse,
Après avoir pris le dessert,
Avec grâce et plaisir se tresse
Des couronnes de chêne vert.

Gardons soigneusement l'usage
Que nous ont légué nos aïeux,
D'aller à ce pèlerinage
Qui réunit jeunes et vieux.

Rappelons-nous encore l'usage qui avait survécu dans Metz aux Floréales, la plantation d'arbres verts devant la porte des magistrats, le premier dimanche de mai, et le dicton : « Je te prends sans vert ». Il paraît qu'au XIIe siècle, un jeu usité parmi les gens de qualité, s'appelait : le jeu de « Je vous prends sans vert ». Il y a une comédie de La Fontaine qui porte ce titre. Plusieurs personnes de la société, dit Alfred de Nore, établissaient qu'à partir du 1er mai jusqu'au dernier jour du mois, chacune d'elle serait tenue de porter sur soi du vert, soit un bouquet, soit une fleur seulement ou un rameau ou même une simple feuille, avec la condition expresse de prendre chaque

Digitized by Google

matin du vert frais, celui de la veille n'étant pas de jeu. Les personnes cherchaient dès lors à se rencontrer à l'improviste, et dès qu'on s'abordait on commençait par se dire avant tout compliment: « Je vous prends sans vert ». Ce qui obligeait chaque interlocuteur à montrer le vert qu'il avait sur lui. S'il se trouvait en défaut, il fallait qu'il subît l'amende fixée par le règlement. Leur produit était employé à quelque partie de plaisir.

En certaines fêtes, les païens ornaient de feuilles et de fleurs leurs temples et leurs maisons ; et c'est ce que les chrétiens des premiers siècles avaient en horreur, principalement parce que c'était une coutume païenne, nous relate Tertullien. Aujourd'hui l'on n'est pas si scrupuleux ; et à ce sujet le cardinal Baronius dit « que plusieurs ne pouvant s'empêcher de pratiquer cette cérémonie, il semble qu'elle a été introduite fort à propos au culte de la vraie religion. » C'est pourquoi l'arbre de mai a subsisté jusqu'à nos jours ; les jours de la Fête-Dieu les parvis et sanctuaires de nos églises lorraines sont garnis et tapissés de fraîche verdure et « des fleurs cachent la pierre et le mur indigent. »

C'est aussi grâce à cette tolérance que l'usage connu dans toute la Lorraine, de suspendre le jour de l'Assomption, à l'aide d'un ruban, une grappe de raisin aux mains de la statue de la Vierge, s'est maintenu jusqu'à nos jours.

Il est aussi bien vieux, le joli et gracieux usage, également très répandu en Lorraine, qui consiste à s'en aller, à l'aube du premier mai, déposer une gerbe fleurie ou une branche verte bien enguirlandée à la fenêtre de l'aimée, comme signe d'at-

Digitized by Google

tachement. Cette coutume est déjà relatée dans Tibulle, Ovide et Catulle.

A l'orgueilleuse, qui semble faire mépris de tous les garçons du village, la jeunesse, aux environs de Delme, décore sa fenêtre de chardons ou d'une poupée de paille. C'est assez explicite ! Voilà comment on se parle à l'aide des plantes en Lorraine.

Et que nous dit le chardon lorrain : « Qui s'y frotte, s'y pique ! » Vraiment, qu'il est joli et simple ce langage des plantes !

Mentionnons encore, pour être aussi complet que possible, les tilleuls, les ormeaux, les hêtres, etc., ces rejetons des anciens arbres sacrés, plantés à l'entrée de nos villages et sur les places publiques, notamment devant un grand nombre de nos églises en Lorraine, et sous lesquels la jeunesse de la localité se rassemble pour s'amuser, où les nestors de nos hameaux taillent leur bavette, s'entretiennent et s'entendent sur les affaires du village, où la population s'assemble le dimanche avant et après les offices, en un mot autour desquels toute la vie de la localité converge. Ne représentent-ils pas de vrais arbres de mai permanents, sans discontinuation, sans interruption ! Et je m'associe aux vers de Mme Amable Tastu, qui dit

> Quand l'arbre antique se couronne
> On se souvient qu'on y a goûté
> Les fruits durant plus d'une automne,
> Et son ombre plus d'un été.

Ces réunions, ces assemblées sous ces arbres du village sont encore un usage qui nous vient de nos ancêtres. Nous le rencontrons encore dans

Digitized by Google

sa forme primitive chez les Zambésiens où chaque village a ses arbres sacrés sous lesquels s'accomplissent les actes de leur culte. Parmi les races qui habitent le Congo, les conseils législatifs et judiciaires s'assemblent sous un arbre. En Europe, certains arbres étaient anciennement reconnus comme cours de justice ; il y avait des assemblées publiques qui étaient illicites en plein air, on devait les tenir à l'ombre de quelque arbre; ordinairement on choisissait un chêne. L'Espagne avait encore au commencement du XIXe siècle son arbre de Guernica, dans la Biscaye, sous lequel l'assemblée provinciale se réunissait ; les élections y avaient lieu et les rois y juraient les fueros. Tout le monde connaît enfin le chêne de saint Louis ; — les jugements du moyen-âge sous le bouleau, sous le sapin, sous le tilleul, etc. ; l'ormeau de Gisors, cuirassé de fer ; — le chêne des Partisans, rendez-vous des insurgés de Neufchâteau, en 1437 ; l'orme Saint-Gervais à Paris, où s'acquittaient les redevances féodales, etc.

Dans les temps il en fut ainsi en Lorraine. Allez dans les villages et faites-vous raconter par l'un ou l'autre de nos bons paysans lorrains comment dans le temps, avant que les Mairies ne fussent établies, le conseil du village se rassemblait sous tel ou tel arbre. Parfois vous serez assez heureux pour trouver encore ce témoin d'un temps passé, préservé de la main destructeur de l'homme moderne.

Viennent encore l'arbre de Noël, qui au beau milieu de l'hiver, vient égayer nos sombres appartements, qui « par sa présence montre à l'enfant un coin du ciel, » — et les arbres de la

Digitized by Google

liberté, comme il s'en élève encore plusieurs dans notre Lorraine, entre autres à Vatimont, et qui eurent pour but de transmettre à la postérité le souvenir d'un événement mémorable. Certes ce sont des restes indéniables, un ressouvenir inconscient du culte des arbres !

En procédant synthétiquement dans nos recherches, nous attribuerons également au culte des arbres et plantes la coutume que le Lorrain a d'armer et de protéger, du buis sacré, ce qu'il a de plus cher en ce monde. La mère l'attache au berceau de son enfant, l'époux à la couche nuptiale, le malade à son lit de douleur, le laboureur à sa charrue et à la corne de ses bestiaux, l'aveugle au cou de son chien, le mendiant à sa pauvre besace, le cocher à son attelage, l'ouvrier à son établi. La branche, qui parle à l'âme, accompagne le Lorrain depuis son premier vagissement jusqu'à son dernier soupir. Au chevet de son lit de mort, au pied de sa bière, c'est le buis du jour des Rameaux qui veille, trempé d'eau bénite, et passe aux mains de ses parents, de ses amis et de ses frères en Dieu. Dans les quatre planches, qui deviennent son dernier vêtement, dans la fosse où le papillon divin laisse sa dépouille inerte, c'est encore la palme sacrée qui repose entre ses mains jointes avec le chapelet et la croix.

Le jour des Rameaux lui-même nous semble être selon sa désignation un reste éloquent de l'ancien culte des plantes, peut-être autrefois un jour de grande fête, dont le christianisme, pour détruire la coutume païenne, s'est emparé, en le modelant, pour y substituer l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem.

Digitized by Google

Le soin de faire bénir les rameaux est aujourd'hui confié aux enfants, les grandes personnes ne se chargent plus de cette mission. Dans la partie française de la Lorraine on n'apporte plus à la messe des Rameaux qu'une toute petite branchette, discrètement enclose dans les feuillets de son livre de messe, et dont l'extrême tige dépasse à peine la tranche dorée de celui-ci, tandis que dans la partie allemande l'usage a encore maintenu sa vogue et ne semble pas devoir de sitôt tomber en désuétude. Là-bas on apporte encore à la messe un monumental rameau, et les petits enfants se piquent encore d'honneur d'en avoir un plus grand que celui du voisin.

Ce qui, pour notre étude, est essentiel et de haute importance, c'est que le Lorrain ne considère pas seulement le rameau béni comme un emblême de foi et un gage de bonheur, mais il y attache aussi un sentiment de superstition. C'est pour lui un palladium universel, une vraie panacée. Il croit sa maison à l'abri de toutes sortes de calamités, son étable exempte de toutes maladies. En temps d'orage une branche jetée au feu est un talisman conjurant les coups de la foudre.

La vertu, autrefois attribuée au chêne, qui était sacré au Dieu de l'orage, du tonnerre, à Thor ou Donar, aurait-elle été à travers les temps reportée sur le buis béni ? Il se peut, c'est admissible. Toutefois il est hors de doute que le souvenir du dieu déchu ne s'effaça pas en un jour et maintint encore longtemps, quoique timidement, sa fameuse réputation d'antan.

Le paysan lorrain se sert du buis broyé comme

Digitized by Google

remède pour son bétail et l'ajoute pulvérisé à une foule d'ingrédients superstitieux. Auricoste de Lazarque nous raconte que dans le pays de Luppy, Tragny, Thimonville, Voimhaut, etc., on guérit les porcs malades en mêlant au remède trois feuilles de buis béni aux Rameaux et trois fleurs d'une couronne bénite pendant l'octave de la Fête-Dieu, la pâquerette de préférence.

Le paysan lorrain est également convaincu que la cendre du buis béni mêlée à la poudre donne à la balle cette qualité peu banale de frapper infailliblement l'objet visé.

La présence du buis sacré, en Lorraine, écarte les sorciers et sorcières, principalement le sotret, ce petit nain espiègle qui occupe si vivement l'esprit de nos campagnards. Cette petite branche bénite neutralise toutes noires malices des esprits infernaux, de sorte qu'ils ne peuvent nuire en aucune façon à leurs intérêts.

Dans le pays de Courcelles-sur-Nied on s'armait autrefois d'un balai de genèvrier n'ayant jamais servi, on faisait trois fois le tour d'un carreau du jardin infesté par les chenilles et ainsi on les envoyait au village le plus proche où la fête patronale devait se tenir ; les chenilles disparaissaient du jour au lendemain, s'il n'y avait point de cours d'eau à traverser.

On se débarrassait de la même manière, aux alentours de Bouzonville, des rats, souris, mulots, taupes, qui font souvent tant de ravages.

Le paysan lorrain orne non seulement tous les coins et recoins de son habitation de buis béni, mais il le plante encore, comme en Bretagne, dans ses champs pour attirer sur ses récoltes la

Digitized by Google

bénédiction du Très-Haut. Aurions-nous dans cette coutume un reste de l'usage que les Germains avaient de planter des branches de chêne pour indiquer la possession ou les limites des terrains, ou encore d'une branche de laurier pour préserver les denrées de la rouille, de la niellure et du charbon. Il est fort probable qu'il en est ainsi et que le buis béni n'est qu'une substitution soit pour la branche de chêne, soit pour la branche de laurier ; en somme, c'est toujours le génie protecteur qu'il suppose y résider.

Toutes les vertus attribuées au buis béni, nous les retrouvons attachées et aux couronnes bénies pendant l'octave de la Fête-Dieu et au bouquet béni le jour de l'Assomption. Dans la partie allemande de la Lorraine ce dernier bouquet est composé de neuf plantes différentes, nombre qui correspond aux neuf déesses du bonheur de l'Edda, à savoir : la rue, la guimauve, le vermouth, l'oignon, le blé, l'herbe de la saint Jean (Hypericum perforatum) la marjolaine, l'herbe aux pores (Levisticum officinale) et le lycopode. Ce bouquet se met lors d'un décès dans le cercueil sous la tête du défunt. On s'en sert aussi comme remèdes contre toutes sortes de maladies parmi les bestiaux.

M. Viansson nous raconte dans sa notice sur le village de Plappeville qu'au jour de la sainte Brigitte, le 1er février, les populations accouraient de plusieurs lieues pour faire toucher à la statue de sainte Brigitte quelques poignées d'herbe et d'avoine, qui bénites par le prêtre devaient servir de préservatif contre les maladies frappant les hommes et les animaux.

Digitized by Google

J'ai cité plus haut la forêt des chênes qui, la nuit venue, se transformaient en autant de guerriers, le sureau gambadant à travers la campagne. Pour arriver à ces contes fantastiques il fallait absolument que l'homme s'imaginât les plantes douées de facultés humaines, de mouvements humains, en un mot que la plante fût un être vivant et pensant de la même essence que l'âme humaine, ayant même sous un certain rapport une supériorité sur cette dernière, étant davantage pétrie de divinité.

Ainsi le Lorrain attribue à la plante une tête, des oreilles, des yeux, pieds, etc. Il parle d'une tête de chou, d'un pied d'arbre, d'yeux de fruits, d'yeux de pommes de terre, d'oreilles de fleurs, de cuisses de noix, de joues de pommes, etc., et désigne par ce fait les parties de la plante comme celles de son propre corps.

En Allemagne il y eut dans les temps des représentations dramatiques où l'hiver et le printemps engageaient leur dernière lutte, usage qui s'était longtemps maintenu sur les bords du Rhin et qui, disait-on, remontait aux anciennes superstitions des Germains. Les deux personnages, l'un figurant l'hiver, vêtu de mousse et de paille, l'autre, représentant l'été, costumé de fraîche verdure, en venaient aux mains et luttaient entre eux. C'est l'hiver qui succombait. La victoire de l'été faisait la joie du peuple qui la saluait par de vives acclamations et des chants joyeux. Nous reconnaissons sans difficulté dans les deux personnages les plantes ambulantes. C'est de ce temps que datent les expressions « homme de paille » et « homme de bois », dont notre jeunesse lorraine

Digitized by Google

se sert encore aujourd'hui au jeu d'attrape pour qualifier le joueur chargé d'attraper les autres. Celui-ci est ordinairement investi de ses fonctions par le tirage à la courte paille.

Un pâle souvenir de ces représentations dramatiques s'est conservé au village de Failly où le « Queulô, » travesti particulièrement en plante, se livre à de pareils ébats. Voici ce qu'une personne m'écrivit au sujet de l'origine de cet usage bizarre : « En 1444, au village de Failly, situé à 7 kilomètres de Metz, il y avait un seigneur dont les habitants étaient les vassaux. A tour de rôle plusieurs habitants étaient obligés de se rendre aux bords des canaux, qui se trouvaient près du château seigneurial, afin de faire la chasse aux grenouilles qui coassaient et empêchaient le seigneur de se livrer au repos. Or, un jour, les hommes qui étaient de garde, en retournant chez eux, trouvèrent leurs femmes en train de se quereller. Pour séparer les combattantes, ils durent intervenir avec leurs gaules munies de chiffons rouges. Alors, grand rassemblement sur la place. Le seigneur, ayant appris ce qui se passait, fit promener les hommes avec leurs gaules dans le village. Cela dura plusieurs jours, on renouvela cette promenade les années suivantes. C'était un divertissement pour le seigneur. Alors on nomma celui qui était désigné « Queulô ». On lui donna un maire, que l'on nomma maire de châti, sans doute du nom de châtiment, qui avait été infligé aux mégères. On fit faire une sorte de hallebarde, qui existe encore aujourd'hui. Le « Queulô » est coiffé d'un chapeau en forme de pain de sucre, garni d'une branche de laurier et de nombreux

Digitized by Google

rubans fournis par les jeunes filles du village. Il est armé d'un bâton, garni d'une sorte de panache en fil de chanvre. Il le traîne dans la boue et marque son passage sur le bas des jupons et pantalons des spectateurs. Cette sorte de promenade se fait tous les dimanches à la sortie des vêpres à partir du jour de la Chandeleur jusqu'au Mardi-Gras. Tous les ans on nomme un « Queulô » et un « Maire ». Le « Maire » est élu le jour du Mardi-Gras le soir à la clarté des flambeaux en jouant avec de gros sous à pile ou face. Le « Queulô » est nommé le premier dimanche de carême. La coutume tombera quand un des susnommés mourra pendant l'année durant laquelle il doit remplir ses fonctions. Depuis que cette coutume existe aucun des élus n'est mort pendant l'année. »

L'origine de cette coutume au village de Failly d'après notre paysan lorrain est très problématique. Elle remonte bien au-delà de l'an 1444. De même aussi elle ne peut avoir aucun rapport avec l'organisation des confréries de fous, qui se fit jadis en Europe, comme a essayé de nous le faire croire l'auteur de la « Promenade archéologique au village de Failly en l'an 1839. » Toute incertitude disparaît aussitôt qu'on soumet la coutume au scalp de l'analyse. L'accoutrement du « Queulô » qui certainement dans les temps a dû être plus complet, le temps de la mise en scène, le combat simulé n'existe plus, il est évidemment altéré et tombé en désuétude, mais néanmoins les deux personnages sont malgré tout restés sur la scène, le temps et la suite de leurs nominations, toutes ces choses, sans entrer dans les détails, sont autant

Digitized by Google

d'indices et de traits saillants qui confirment son ancienneté et le classent au même rang que ces fêtes cycliques d'Allemagne, analogues à celles qui se célébraient dans tout l'Orient au terme d'une période : fêtes de la mort et fêtes de la renaissance.

Quoi qu'il en soit, on ne saurait contester que cette coutume au village de Failly émane bel et bien du culte des plantes. D'ailleurs déjà la branche de laurier, surplombant la coiffe du « Queulô » est significative et suffit abondamment, malgré la dualité du costume moderne, pour conclure que l'usage est de bon aloi et qu'il dérive de l'ancien culte des arbres. Quelle autre signification voudrait-on lui donner ? Le laurier était considéré non seulement chez les Germains, mais aussi chez les peuplades avoisinantes, comme un préservatif contre la foudre. C'est pourquoi Corneille — ce Romain ressuscité — fait dire au vieil Horace, quand il plaide pour son fils :

Lauriers, sacrés rameaux, qu'on veut réduire en poudre,
Vous qui mettez la tête à couvert de la foudre,
L'abandonnerez-vous à l'infâme couteau ?

Déduction faite nous comprenons maintenant pourquoi le « Queulô » se coiffe d'une branche de laurier ; c'est l'été qui approche, le temps des orages et de la foudre, le temps où là-haut on nourrit tout spécialement le feu avec du bois de chêne ou de charme, comme s'exprime le Lorrain de la partie allemande.

Le laurier éloignait logiquement aussi les démons et leurs maléfices et écartait tout sortilège.

Digitized by Google

Sa présence dans une maison garantissait contre toutes maladies du corps et de l'âme. Pour la guérison de la folie on portait des couronnes de laurier autour du cou. Des branches de laurier liées soigneusement ensemble servaient d'aspersoir, avec lequel le dévot s'aspergeait en entrant et en sortant du temple et dont il emportait une brindille avec lui afin de prolonger et faire durer le plus possible la purification obtenue. Une telle aspersion était, soi-disant, également efficace contre la peste.

Le laurier m'amène encore à citer une coutume répandue dans l'arrondissement de Forbach. Là-bas il est d'usage que les porteurs d'un mort prennent entre les lèvres une feuille de laurier qu'ils conservent jusqu'au cimetière, où ils la jettent dans la fosse. Le laurier aurait-il conservé en Lorraine son ancienne réputation d'être un préservatif contre toute maladie contagieuse ? Il en fut ainsi chez les Grecs. Mais, je me demande, n'aurions-nous pas plutôt dans ce fait encore une petite dose de metempsycose à voir, de cette migration de l'âme humaine à la plante, qui selon l'imagination de différents peuples doit s'effectuer au moment où l'âme quitte son enveloppe humaine ? Ou y aurait-il là un reste de cette idée que l'existence de l'homme est liée de la manière la plus intime à celle de la plante ? Cela ressort davantage et se laisse plus facilement déduire de cette autre coutume, usitée dans beaucoup de villages lorrains, d'annoncer aux arbres le décès du maître de la maison. On est généralement d'avis que si l'on omettait cette obligation on s'exposerait à voir périr tous les ar-

Digitized by Google

bres fruitiers du défunt. C'est encore là un reste terni de la dendrolâtrie, que le paysan lorrain transmet à la postérité.

La doctrine de la migration des âmes ou métempsycose, dont l'origine remonte bien au-delà de l'histoire, a inspiré à l'homme l'idée de planter des fleurs sur les tombes. C'est ainsi que l'âme de la personne, enlevée à son premier amour, va résider dans le lys blanc fleurissant sur la tombe du cher défunt. Koberstein a traité de cette imagination dans les contes et la poésie; et en effet, ces fleurs avec lesquelles nous ornons les tombes de nos chers défunts ne semblent-elles pas, par leur blancheur, leur odeur, nous mettre en contact direct avec eux, nous raconter des choses surprenantes de ce monde inconnu, vers lequel nos pas nous transportent? Chez les Egyptiens, les fleurs occupèrent dans le culte des dieux et surtout dans le culte des morts une place vraiment considérable. La signification symbolique, qu'on leur attribuait, explique le rôle qu'elles jouaient dans les cérémonies funèbres; considérées comme l'emblème du « mystère de la vie », le symbole de l'existence renouvelée qui succède à la mort, comment n'y auraient-elles pas pris une large part? Elles les accompagnaient dans l'autre vie, image de la vie d'ici-bas; leur double les retrouvait dans les champs d'Iahve, et pour qu'il ne fût pas privé de ce voisinage charmant, un jardin était parfois, semble-t-il, disposé près de la tombe; d'ailleurs il lui était loisible de venir dans son ancien jardin se divertir à regarder tous les végétaux, prendre le frais à l'ombre de ses arbres ou sur le réservoir qui s'y trouvait. Et chez les

Digitized by Google

Iraniens, le ciel comme la terre avait sa flore, type mythique de la flore terrestre.

Et en Lorraine, faisons-nous autre chose? Voyez seulement à Metz ces milliers de chrysanthèmes qui vont annuellement à la Toussaint, en guise de carte de visite, joncher les vastes champs des nécropoles messines ! Dans le plus humble hameau lorrain on procède la veille de la Toussaint à la toilette des tombes en piochant et en garnissant les petits monticules de fleurs, de façon à en faire de vrais jardinets. Et ces couronnes, ces bouquets de fleurs déposés par ci, par là ? Que nous disent toutes ces fleurs? Le poète Marceline Desbordes-Valmore nous donne la réponse,

> . . . . Que les fleurs,
> Cachent bien des pleurs,
> Sèchent bien des pleurs !

Le saule, le dolent témoin des peines d'Israël, qui par modestie avait peur de toucher au ciel, se trouve aussi sur les cimetières lorrains et semble prendre part à notre tristesse. Il est également en Lorraine le pleureur majestueux de nos tombeaux et forme souvent l'unique décoration. Il nous rappelle les paroles de Musset :

> Mes chers amis, quand je mourrai,
> Plantez un saule au cimetière,
> J'aime son feuillage éploré,
> La pâleur m'en est douce et chère,
> Et son ombre sera légère
> A la terre où je dormirai.

C'est aux feuilles du saule que Mme Amable Tastu cherche à arracher le secret de l'avenir :

Digitized by Google

Voyons, disais-je à la feuille entraînée
Ce qu'à son sort ma fortune enchaînée
Va devenir.

Et le tremble, dont les feuilles sont constamment en mouvement, parce qu'on raconte que la croix a été faite de son bois, quel sentiment nous inspire-t-il : « Tremble, tremble, de paraître devant ton juge ! » C'est le culte des morts, c'est le culte des plantes !

Je ne puis m'abstenir de rappeler ici la belle et touchante scène de tendresse fraternelle des Héliades. C'est Ovide qui nous la fera connaître : Phaéton, dont vous connaissez l'histoire, vient d'être foudroyé par Jupiter. Son corps est tombé dans l'Eridan (Pô). Les nymphes du fleuve, après lui avoir rendu les derniers devoirs, mettent sur son tombeau cette épitaphe : « Ci-gît Phaéton, qui conduisit autrefois le char du Soleil, son père ; la beauté d'une entreprise si noble et si hardie le justifie du malheur qui l'a suivie. » Cependant, continue le poète, le Soleil accablé de douleur se cache et reste un jour entier sans éclairer le monde..... Clymène, mère de Phaéton, s'arrête près du tombeau qui tient enfermés les derniers restes de son fils, mouille de ses larmes le marbre qui porte son nom et tâche de l'échauffer en l'embrassant. Les Héliades, les trois sœurs de Phaéton, joignent leur désespoir à la douleur maternelle ; elles se meurtrissent la poitrine..... Attachées nuit et jour au tombeau de leur frère, elles prononcent sans cesse le nom de leur cher Phaéton, qui ne peut plus les entendre. Quatre mois s'écoulent, et leur peine, devenue habitude, est encore aussi vive qu'au premier moment, lors-

Digitized by Google

qu'enfin Phaétuse, qui est l'aînée, voulant s'asseoir à terre, sent ses genoux se raidir ; elle jette un cri, et la belle Lampétie, qui veut la secourir, ne peut s'approcher d'elle, car ses pieds sont devenus des racines ; la troisième, désespérée du malheur de ses deux sœurs, lève les mains pour s'arracher les cheveux et ne saisit que des feuilles. L'une se plaint que ses jambes ne sont plus que le tronc d'un arbre ; l'autre voit ses bras se changer en branches ; elles sentent l'écorce couvrir tout leur corps ; elles n'ont déjà plus que la bouche qui ne soit pas enveloppée, et elles appellent leur mère. Mais, hélas ! quel secours peut-elle leur donner ? Elle va tantôt à l'une, tantôt à l'autre de ses filles ; elle les embrasse, tant qu'il lui est encore permis de les embrasser. En vain elle s'évertue à les dégager des racines qui les tiennent attachées, elle n'arrache que des branches encore tendres et elle ne voit sortir que des gouttes de sang. — Epargnez-nous, ma mère ! s'écrient-elles, épargnez-nous ! Ces efforts que vous faites sont autant de cruelles blessures dont vous nous déchirez. Adieu ! chère mère, adieu pour toujours ! Telles sont leurs dernières paroles : l'écorce qui achève de les recouvrir leur ferme la bouche à jamais. Mais elles continuent encore à pleurer, et les larmes qui coulent de leurs branches deviennent autant de graines d'ambre. L'Eridan les reçoit et c'est là qu'on les recueille pour en faire l'ornement des dames romaines. »

Nous voyons par ce récit, tiré de la mythologie, que l'idée de la métempsychose remonte bien loin. Elle échote encore aujourd'hui dans la superstition allemande, car en Allemagne l'idée est très

Digitized by Google

répandue que les âmes des défunts s'en vont se réfugier dans les bois où ils prennent domicile. Il en était de même chez tous les Sémites de la Syrie et de l'Arabie ; c'était une tradition chez ces peuples que les âmes des défunts aimaient à se reposer au milieu de leurs rameaux, et le Vichnu-Purâna (lib. V cap. 10) recommande d'honorer les montagnes « dont les esprits errent dans les bois sous la forme qui leur plaît. » En Arménie, les dèves demeurent dans d'épaisses forêts.

Cette crainte, qui envahit nos sens lorsque seuls nous traversons une forêt, où l'ombre sereine fait baisser la voix et le rire indiscret, où l'incessante haleine des arbres souffle en nos cœurs émus le respect et l'attrait, où dans la frayeur des nuits obscures dè grimaçantes figures en nous toisant nous font frémir, n'est autre chose qu'une répercussion de cette ancienne idée, de cette chimère insensée, dont elle perpétue le souvenir.

Il est une croyance très ancienne qu'au solstice de l'été les montagnes s'ouvrent pour quelques rares instants et laissent contempler à l'heureux mortel les immenses richesses enfouies dans leurs sombres profondeurs. Le spectateur, dit-on, est enivré de l'éclat, de la splendeur et de la quantité de ces trésors. Les contes sont remplis de détails très circonstanciés sur cette merveilleuse opération qui doit se produire dans la nature juste au moment donné. Dans les environs d'Abreschwiller, nous raconte le paysan de là-bas, un jeune homme trouva un jour de la saint Jean, exactement à l'heure de midi, sur les montagnes une fleur extraordinaire avec laquelle il put pénétrer dans la roche où il vit dans des

Digitized by Google

salles souterraines, merveilleusement éclairées, des amas incalculables de préciosités éblouissantes. Il déposa la fleur magique sur un coffret de diamants et se mit en train de se garnir les poches; mais voilà qu'un fracas épouvantable se produisit. Il s'enfuit, et à peine eut-il franchi l'entrée que l'issue se ferma sans laisser nulle trace. Quand plus tard il voulut retourner aux richesses, il ne trouva plus l'ouverture mystérieuse, car il avait oublié la fleur absolument nécessaire pour s'y introduire. Et depuis personne n'a plus eu le bonheur de revoir ces monceaux d'or et d'argent.

Ces sortes de contes sont de composition récente, et cette particularité, attachée aujourd'hui au solstice d'été, ne le fut point au temps primitif. Les mythologues les plus érudits ont suffisamment prouvé que ces détails ne sont qu'une localisation terrestre de faits se produisant au firmament.

La fête de Noël a remplacé la fête du solstice d'hiver des peuples païens. C'est pendant la nuit de Noël que nos ancêtres idolâtres se figuraient ouvert le ciel, la demeure des âmes, les séduisant par ses merveilles innombrables et phénoménales. Et réellement, le retour de la lumière du soleil, devenant de jour en jour plus ardent, fut pour l'homme, abattu par les intempéries et les journées sombres du triste hiver, une extase et un heureux présage d'un printemps nouveau. Le royaume de la lumière qui jusqu'à présent était pour ainsi dire cadenassé par les démons derrière de sombres nuages, semblait ouvrir subitement ses portes à deux battants, laissant entrevoir pendant quelques précieux instants la belle et vigoureuse

Digitized by Google

croissance des plantes destinées à la noble personne de l'homme. De cette imagination nous trouvons trace dans le conte que Saxo cite dans son Histoire danoise. Il nous raconte qu'une Elbine offrit à Hadding en plein hiver des plantes en fleurs qu'elle rapportait du royaume d'outre-tombe. La légende hagiographique relate qu'au moment où saint Martin partagea son manteau avec le pauvre, la Nature tressaillit et, à travers les nuées, qui brusquement s'étaient entr'ouvertes, resplendit tout à coup le plus magnifique soleil. En même temps se fit entendre du ciel une voix qui disait: « Puisque tu t'es montré miséricordieux pour le dernier des miens, j'ai voulu te montrer un avant-goût des jours du Paradis. Il y aura, dans l'autre vie, un printemps éternel pour ceux qui auront pris soin de mes pauvres ici-bas. »

C'est à ce cycle d'idées qu'appartient la légende lorraine « le pommier de Warize. » La voici: C'est l'Almanach Folk-Loriste du Pays Messin (1890) qui parle :

« C'était longtemps avant la première Révolution. Une nuit de la Noël, pendant que les cloches appelaient les fidèles à l'église, le berger de Warize, qui s'était absenté dans la journée, on ne sait pourquoi, rentrait à sa demeure par les vergers de la côte. Tout à coup il vit venir de son côté et avec vitesse une forme animée ; il se blottit derrière une haie et reconnut une grande et belle jeune fille du village qui s'arrêta près d'un pommier en poussant des sanglots étouffés et en donnant les signes d'un profond désespoir. Elle posa à terre un petit paquet de linge sur lequel le berger reconnut un enfant nouveau-né et se

Digitized by Google

mit à creuser fiévreusement la terre, avec ses ongles, au pied du pommier. Saisissant alors son enfant, elle l'embrassa et, recueillant sur ses doigts les larmes qui coulaient de ses yeux, elle traça avec cette eau amère le signe de Rédemption sur le front du pauvre petit être en murmurant les paroles sacrées : « Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. » Puis frappant son enfant contre le sol et ne l'entendant plus crier, elle le coucha dans le trou qu'elle venait de creuser et le couvrit fiévreusement de la terre amoncelée. Au même moment apparut au-dessus de la fille-mère un ange éclatant de lumière à la face irritée, et brandissant pour la frapper un glaive flamboyant ; mais un petit enfant se montra en même temps entre l'ange vengeur et sa mère criminelle, montrant celle-ci d'une main et de l'autre repoussant le bras armé qui s'abaissait ; sa voix faible mais claire se fit entendre disant : « Epargne-la, non pas parce qu'elle est ma mère, mais parce qu'elle est ma marraine ; non pas parce qu'elle m'a mis au monde, mais parce qu'elle m'a sauvé. » Tout disparut, ange et enfant, dans les profondeurs du ciel. La mère debout, la tête baissée sur la place maudite et se tordant les mains, n'avait rien vu, ni entendu. Le berger, à moitié fou de terreur, et de la vue du meurtre et de celle de l'apparition, fit un mouvement pour s'enfuir vers le village. La fille, à ce bruit, poussa un cri terrible et se mit à courir dans le sens opposé ; on ne l'a jamais revue.

Le lendemain, jour de Noël, des gens qui venaient à la messe à Warize, virent au milieu des champs un pommier tout en fleurs ; ils contèrent

Digitized by Google

le miracle et, à la sortie de la messe, tous les habitants accoururent pour contempler le fait extraordinaire. Le berger, au grand jour, remis de son effroi, raconta ce dont il avait été témoin; on s'expliqua alors la merveille : le sang du petit ange chrétien avait, pour l'arbre qu'il avait touché, converti le rude hiver en un doux printemps.

Chacun s'extasia et voulut prendre une de ces branches miraculeuses; des personnages importants vinrent de loin pour s'assurer de la chose.... Cassel a essayé de démontrer que, dès les temps les plus reculés cet arbre, ce pommier fleuri en plein hiver, fut un symbole de l'arbre du Paradis reconquis par la venue du Sauveur. Les mythologues n'adhèrent pas à cette manière de voir et ne partagent nullement cette opinion, au contraire, ils voient plutôt dans le pommier fleuri à Noël une infiltration, une survivance païenne, un fragment ostensible du culte des arbres.

Comme les Germains avaient tout un système de signes par lesquels les Dieux, solennellement interrogés, s'obligeaient à répondre aux hommes, de même le paysan lorrain a ses manières, affectant les formes les plus diverses, pour évoquer, consulter et interroger ce génie invisible de la plante. Regardez cette jeune Lorraine assise dans une prairie émaillée de milliers de fleurs, une marguerite, bouton d'or entouré d'un blanc diadème, dans la main gauche, cette fleur, dont il est dit dans un dayman du village de Woippy·

C'est une fleur si petite ;
Regardez dans le vermillon,
Vos amours et les miens y sont.
C'est une fleur de si grande valeur,
Que tout chacun lui doit honneur.

Digitized by Google

Elle l'effeuille de la main droite en posant en même temps la question sacramentelle : « M'aime-t-il ? » et en répondant à l'arrachement de chaque feuille de la corolle : « Il m'aime ! — un peu ! — passionnément : — pas du tout » — jusqu'à ce qu'enfin la dernière feuille donne à l'évocatrice le verdict décisif de l'oracle. Quel culte cette jeune fille ne professe-t-elle pas pour cette fleur ? Elle la suppose capable de révéler un secret qu'on lui aurait pour ainsi dire confié, et elle veut à toute force le lui arracher. Cette particularité trahit un état de choses qui remonte à l'antiquité.

M. le comte de Puymaigre, poète lorrain, dédie à cette coutume si vivace parmi la jeunesse lorraine et qui, malgré le temps, n'a pas encore baissé d'un cran, ces quelques lignes jadis écrites sur un album de Mme Marguerite de ***

Un usage connu, je crois, de tous les temps,
Est de questionner votre blanche patronne ;
Ravissant lentement sa modeste couronne.

Il fut heureux celui qui, cherchant un aveu,
Tout en pensant à vous si charmante et si bonne
Entendit l'humble fleur lui répondant : — un peu !

En Grèce, c'était à la rose que les jeunes cœurs naïfs demandaient ce que chez nous ils demandent à la pâquerette.

Voici une autre coutume très répandue en Lorraine. A Noël, pendant que dans le poêle le crépitement vif de la bûche semble au Lorrain de bon augure, — car ces craquements, ces crépitements, ce sont les génies qui les produisent — aux environs de Puttelange, pour citer une localité, les paysans, désireux de connaître le prix auquel ils

Digitized by Google

pourront vendre ou acheter le blé, ont un moyen tout spécial de satisfaire leur curiosité. Ils déposent douze épis sur le fourneau en les désignant d'après les douze mois de l'année. La chaleur gonfle le grain et une quantité plus ou moins grande ne tarde pas à éclater. Chaque grain qui éclate est, par le fait même de l'explosion, lancé au milieu de la chambre. On en suit anxieusement la gymnastique. Les projectiles des épis qui auront sauté le plus loin dans la chambre, indiquent les mois où le blé sera au plus haut prix. Chacun a une foi robuste dans ce singulier guide des cours, et il n'y a pas une année où plusieurs cultivateurs n'affirment que l'oracle de l'épi prophétique leur a dit vrai.

La primevère procure aux enfants de notre Lorraine un spectacle très intéressant : celui des marionnettes. Ecoutez ! Une petite fille dépouille une fleur de primevère de sa corolle et n'en garde que le pistil et le stile qui lui représentent une toute petite poupée, qu'elle appelle la marionnette. Elle la dépose délicatement sur l'eau tranquille d'une anse du ruisseau en chantant l'incantation suivante :

Va ! va ! ma petite marionnette !
Va ! va ! trois p'tits tours et puis t-en va !

La marionnette tourne un instant, chavire, puis disparaît, submergée dans ce petit océan, ou emportée par le courant vers des destinées inconnues. Et l'on continue avec d'autres, en poursuivant le chant consacré : « Va, etc. »

Dans beaucoup de localités lorraines, la mère, pour tranquilliser ou amuser son enfant au verbe

Digitized by Google

tapageur, imite la petite marionnette avec sa main qu'elle fait tourner en l'air devant l'enfant en faisant voir le dessus et la paume alternativement et en chantant d'une manière assez monotone le même refrain avec la variation suivante :

Ainsi font, font, font
Les petites marionnettes,
Ainsi font, font, font
Trois p'tits tours dans la chambrette
Et puis s'en vont. — En haut, en haut.

Les oignons aussi servent d'oracle au Lorrain. C'est une coutume que nous retrouvons aussi bien sur les rives de la Moselle qu'au pays de la Sarre. Un oignon est scindé en douze morceaux que l'on désigne d'après les douze mois de l'année. On dépose sur chaque partie quelques grains de sel et on les place sur une assiette. Après la messe de minuit, les morceaux qui ont tiré de l'eau divulguent, d'après l'opinion du paysan lorrain, les mois humides de l'année qui se présente. Quelle manière bizarre d'arracher un secret très problématique à ce végétal ! Et pourtant la réponse ne représente rien de banal ni d'aléatoire pour le paysan lorrain.

Le vigneron messin, pour connaître l'époque approximative de la vendange, observe la floraison du lys, et dit : « Autant de jours le lys fleurit avant la Saint-Jean, autant de jours la vendange se fera avant le 1er octobre ou avant la Saint-François. »

Si en tournant la salade, le jeune homme ou la jeune fille font tomber des feuilles hors du saladier, ils resteront sans se marier autant d'années qu'il y a de feuilles tombées.

Digitized by Google

Je ne crois pas exagérer en prétendant que ces usages lorrains de consulter les plantes pour sonder l'avenir voilé témoignent également du culte des plantes et sont autant d'esquilles d'un vieux tronc vermoulu et découronné, agitant ses branches desséchées dans les dernières transes d'une lente et terrible agonie.

C'est pourquoi, ne tardons point. Hâtons nos recherches sur le sol riche et fécond de notre belle Lorraine avant que ces précieuses épaves ne disparaissent à tout jamais dans l'insondable gouffre de l'oubli.

Dans les temps reculés du paganisme la fusion de l'homme et de la plante dans l'imagination, l'action réciproque et magique entre les deux êtres, étaient si enracinées dans les croyances, qu'on s'imaginait que les plantes blessées saignaient ou versaient des larmes, comme si elles étaient de véritables personnes et que seule leur apparence extérieure était d'un végétal. Aussi de cette idée il nous est resté un débris. C'est ainsi que dans la partie allemande de la Lorraine, on dit de la vigne, quand après la taille la sève se forme en petites gouttelettes au bout du bois entaillé : « elle saigne », et dans la partie française : « elle pleure ». Ces expressions nous rappellent un passage du drame de Guillaume Tell où Walter demande à son père : « Père, est-il vrai que sur la montagne là-bas les arbres saignent si on leur porte un coup de hache ? »

D'après la conception des Iraniens la vigne naquit du sang du premier homme.

Virgile parle, d'après une tradition qu'il développe poétiquement sans la comprendre, de trois

Digitized by Google

arbustes animés qu'Enée arrache sur le tumulus de Polydore et du tronc desquels coula du sang : image de la vie que recélaient ces arbustes. En voici la traduction : « Près de là était un tumulus, sur le haut duquel se trouvaient des scions de cornouiller et un myrte hérissé de rameaux épais. Je m'approche et ayant voulu avec effort arracher de terre le bois verdoyant, pour couvrir les autels de branchages, je vois un effrayant prodige. Le premier arbrisseau que j'arrache, après en avoir brisé les racines, distille un sang noir qui souille la terre de taches livides ; mes membres frissonnent d'une froide horreur, mon sang se glace d'épouvante. Je veux arracher un second arbuste, et pénétrer la cause mystérieuse du prodige ; le sang coule de là encore... Pressant du genou la terre, j'attaque avec un plus grand effort un troisième arbrisseau, mais, le dirai-je ou dois-je me taire ? du fond du tumulus sort un gémissement lamentable, une voix qui apporte ces mots à mon oreille : « Pourquoi, Enée, déchires-tu un malheureux ? Epargne cette tombe ; épargne un crime à tes pieuses mains. Je ne te suis pas étranger ; Troie m'a vu naître, et ce sang ne coule point d'une tige insensible. Ah ! fuis ce pays cruel, fuis cette rive inhospitalière, car je suis Polydore ; ici mon corps a été couvert d'une moisson de traits aigus, qui ont pris racine sur ma tombe. »

Après avoir ouï un pareil langage d'outre-tombe nous nous expliquons le respect que le Lorrain a envers les fleurs et plantes qui ornent les tombes de ses chers défunts. En cueillant ou en arrachant une fleur il craint de leur faire du mal.

Le gémissement, l'effusion de sang, les larmes,

Digitized by Google

les pleurs, la faculté de la parole, toutes ces choses attribuées à la plante blessée dénotent un trait véritablement populaire, étayé sur l'imagination mythique.

Le paysan lorrain a conservé sa pomme de sang, son trèfle de sang, etc. Mais il n'est pas seulement convaincu que la plante blessée verse du sang, il croit même que la place qui a été abreuvée outre mesure du sang innocent est maudite à jamais et privée de toute verdure. Allez sur les hauteurs de Gravelotte, le paysan vous indiquera une place qui fut maudite parce qu'elle avait bu avec avidité le sang d'innocents combattants. La végétation expira, pas un brin d'herbe n'y poussa désormais. La même idée semble s'attacher à la place où Attila, le fléau de Dieu, dressa sa tente sur la hauteur près d'Amanvillers.

Le pois était consacré chez les Germains au dieu tonnerre. La fève jouait un grand rôle chez les Romains et chez les Grecs aux jours anniversaires de leurs défunts, aux Lémures, aux Palilies, aux Tabariae, aux Matronalia, aux Floréales, etc. Chez les Athéniens, les élections au temple de Thésée se faisaient au moyen de fèves blanches et noires, et chez les Chinois nous trouvons encore aujourd'hui la fête Yo-yat, c'est-à-dire la fête des pois et des fèves. Le paysan lorrain a également conservé une certaine prédilection pour la fève et le pois. Il cache la fève dans le gâteau des Rois. C'est avec des fèves blanches et noires qu'il joue son jeu « du Moulin ». Il a même placé la fève sous l'égide du Seigneur même. C'est à la « fève de Saint-Sacrement », comme le Lorrain la désigne, que je fais allusion. Comme j'aime la lé-

Digitized by Google

gende, parce qu'elle délasse et qu'il n'y a pas à discuter avec elle, racontons l'historiette que le paysan lorrain narre volontiers :

« Un jour un prêtre fut appelé, pour donner à un moribond, dans un écart, les derniers sacrements. La chose était très pressante. Le prêtre, avec le Saint-Sacrement ou viatique en main, se mit en route sans tarder, et pour couper au court ne suivit pas le chemin, mais traversa hâtivement champs et prés. Mais le voilà tout à coup devant un champ de fèves. Le prêtre se mit en hésitant à le traverser, mais sur les insultes que le possesseur du champ, justement présent, commença à proférer il rebroussa chemin. Que faire? Le champ était d'une bonne longueur, et il s'agissait de se hâter. Heureusement le possesseur du champ voisin était aussi présent. Il engagea le ministre de Dieu à traverser le sien, c'est ce que le serviteur du Seigneur accepta avec grands remerciements, en lui disant que Dieu lui rendrait ce service au centuple. Ce qui arriva effectivement. Le champ du rustaud peu courtois et serviable fut tellement dévasté par la grêle que peu s'en fallut que ce dernier ne fût mis sur la paille, tandis que le champ du bon paysan resta intact. Il eut même une récolte tellement abondante, qu'il devint en peu de temps un homme fortuné, et les gens se disaient tout bas à l'oreille : « Il a bien mis de la paille dans ses bottes. » De plus, le Seigneur, en mémoire de ce fait, y laissa une trace visible sur chaque fève : une hostie, entourée d'une auréole brune en forme d'ostensoir. De là le nom de « fève du Saint-Sacrement ». — Une variante de ce petit récit rustique se trouve

Digitized by Google

dans les Contes de Bonne Perrette par René Bazin. La ressemblance est frappante. Il est intitulé : « Le pois fleuri ». Je constate de nouveau l'analogie des contes lorrains et bretons.

En entendant ces légendes on devine aisément qu'elles portent une empreinte chrétienne et qu'elles ont été élaborées sur de vieilles traditions. Elles sont l'expression d'un culte antique, toujours vivant sous une forme chrétienne, et j'ose même prétendre qu'elles ne sont nullement étrangères au culte des plantes et qu'il n'y a aucune difficulté de les y apparenter.

De même que le paysan lorrain a ses fèves du Saint-Sacrement, de même il a aussi ses poires, ses pommes et ses prunes du bon Dieu, ses poires, ses pommes et ses prunes de la Vierge de Dieu.

Or je m'aperçois que je suis involontairement dans le jardin. Eh bien, comme nous y sommes, arrêtons-nous un instant ! Voilà justement un beau carreau de choux ! N'est-ce pas « sous un chou » que beaucoup de Lorrains furent trouvés à leur arrivée dans ce monde ? De là les mots caressants de la mère lorraine à son enfant : « Mon chou, mon petit chou ! » Quel Lorrain ne rêve pas de pouvoir un jour après une carrière assez pénible « planter tranquillement ses choux et ses pommes de terre » ? Il tient instinctivement en méfiance les gens qui « ménagent la chèvre et le chou. » Une parole, une réponse indécise est pour lui « ni chou vert, ni vert chou ». Celui qui se vante après « avoir fait ses choux gras » dans les affaires, est pour lui « l'homme qui fait à présent bien valoir ses choux ». Quand une affaire

Digitized by Google

ou une chose lui semble indifférente, il nous recommande d'en « faire les choux de notre jardin. »

Recueillons encore quelques autres locutions proverbiales qu'inspirent le jardin et la campagne au paysan lorrain : « Elle est fraîche comme une rose. — Dans la vie tout n'est pas rose. — Il n'est pas sur un lit de roses. — Il a découvert le pot aux roses. — Passez-moi la rhubarbe, je vous passerai le séné. — Année de noisettes, année de fillettes. — Espèce de citrouille! — De quel navet? — En voilà une carotte ! — Il est jaune comme un coing. — Ils sont beaux comme des champignons. — Ils croissent comme des champignons. — C'est un vrai chiendent, on ne peut s'en débarrasser. — C'est un véritable cornichon. — Il est vert comme un poireau. — Tu me la fais à l'oseille. — Qu'il démêle ses pois d'avec ses fèves. — Cela ira dans les fèves. — C'est une vraie salade, on n'y comprend rien. — Arrange-moi cela aux petits oignons. — Ce ne sera pas pour des prunes. — Je te paierai des cerises. — Conserver une poire pour la soif. — Il devint rouge comme une pivoine. — Il ne laisse pas pousser l'herbe sous ses pieds. — Tout y va, la paille et le blé. — Il a mangé son blé en herbe. — Cela ne vaut pas un brin de paille. — Jeter la paille au vent. — Il est du bois dont on fait les flûtes. — Mettre du foin dans ses bottes. — C'est chercher une aiguille dans une botte de foin. — Il a du foin aux cornes. »

Arrêtons-nous là. Cette nomenclature suffit pour démontrer que le Lorrain, pour faire ses comparaisons parfois originales, emprunte une infinité d'expressions au royaume des plantes et que son

Digitized by Google

bagage littéraire charrie nombre de décombres antiques.

Sous l'influence du christianisme toutes les anciennes divinités furent amalgamées et devinrent, comme je l'ai déjà mentionné, des esprits malfaisants d'un caractère infernal. Il en fut ainsi également des divinités végétales, cela ne souffre aucun doute. Que dire de cette imagination, très répandue en Lorraine, qui veut que quiconque ait le malheur — que Dieu vous en préserve ! — de fouler fortuitement la fougère sous ses pieds, s'égare de telle manière qu'il est forcé de battre la semelle dans les méandres de la forêt pour ne retrouver son vrai chemin qu'après avoir surmonté maintes difficultés, comme au réveil disparaît le songe éphémère qu'enfante un pénible sommeil. Cette croyance ne nous dit-elle pas clairement que la personne qui adhère à cette idée est convaincue de l'existence d'un esprit malin et diabolique dans cette plante pleine de mystère, d'un petit être fantastique, d'un lutin sautillant de branche en branche devant elle, la fixant avec ses yeux, plein d'un rire sardonique, fascinant sa vue, ensorcelant son esprit de façon à amener une confusion d'idées telle qu'il ne lui soit plus possible de distinguer le faux d'avec le vrai, le fictif d'avec la réalité ? Le poète lorrain Watrin laisse la jeune fille s'écrier :

Mes pieds ont dû fouler l'herbe au parfum trompeur,
Je ne reverrai donc plus jamais ma patrie,
C'est mon dernier jour de bonheur !

N'avons-nous pas encore là l'ancienne divinité attachée à la plante ? C'est de cette croyance que

Digitized by Google

dérive la locution proverbiale : « Il a marché sur quelque mauvaise herbe ! » Mme Amable Tastu voit folâtrer Zéphir sur la fougère. Cette imagination lorraine, nous la trouvons aussi parmi les peuplades slaves, les Tchèques. Dans une de leurs chansons populaires, dont j'essaie de vous donner une pâle traduction, il est dit : « J'avais une tourterelle. Elle s'envola. Si j'y pense, j'en pleure constamment. Elle a volé sur la fougère, elle ne reviendra probablement plus. Hélas, elle ne rentrera plus ! » En Pologne, on est persuadé que quiconque reçoit de la graine de fougère dans sa chaussure, devient sur-le-champ invisible. Dans la partie allemande de la Lorraine on appelle la fougère « Vererrkrutt », ce qui veut dire plante à vous induire en erreur ou herbe d'égarement. C'est la male herbe de la Basse-Normandie, l'Irrkraut des Allemands. Il est possible que la désignation « Vererrkrutt » soit une onomatopée du mot verveine, verbena officinalis, l'herba sacra, plante très redoutée au moyen-âge, mais qui à l'encontre de la fougère est tout à fait déchue.

Pour défendre aux enfants de manger des groseilles non mûres la mère lorraine inspire à son enfant une certaine crainte en lui faisant accroire que les groseilles grouillent de puces, qui envahiront sa tête, tresseront une corde et l'entraîneront à la rivière. Voilà la divinité végétale devenue un croquemitaine de la pire espèce !

Un autre épouvantail d'un genre analogue. Quand dans le pays de Bitche la mère veut empêcher son enfant d'aller au bois cueillir des fraises, elle l'avertit en lui disant que, s'il transgressait sa défense, l'Erdbeermännel (petit homme de fraises)

Digitized by Google

l'enlèverait, car il veille jalousement sur ses fruits succulents. Indiscutablement c'est là une divinité tutélaire spéciale, un génie des plantes, un roi des aunes, un drack, un esprit du manoir infernal, qui susurre à l'enfant, comme cet esprit des bois dans la légende du Quercy par S. Fécontal :

. . . . . Petit enfant,
Viens au bois pour reprendre haleine

et auquel l'enfant répond catégoriquement :

Non, ma mère me le défend !

Quand un enfant s'enfonce dans un champ de blé pour y cueillir, au hasard, de sa main aussi rapide que la fugitive sylphide, les coquelicots, les bluets, tout ce qui charme son regard, comme s'il craignait que la terre n'ait pas pour lui assez de fleurs, la mère lorraine menace alors son enfant de la femme verte qui se cache sous les fleurs.

Dans la forêt de Kerbach près Forbach on montre encore le « Wildfrauloch ».

Et que veut faire le petit Lorrain avec ces coquelicots ? Rien de plus simple : Il prend les feuilles, les plie de manière à former un creux et les fait claquer sur sa main, sur son front ou sur celui d'une autre personne. Cet usage ne nous rappelle-t-il pas les paroles de Théocrite dans ses Idylles : « Dernièrement j'ai connu mon malheur, lorsque voulant savoir si tu m'aimais, la feuille de pavot s'est flétrie sous mes doigts sans rendre aucun son. » Et en effet pour connaître si l'on était aimé, on prenait une feuille que l'on plaçait ou sur le coude, ou sur la main, ou sur l'épaule; on la pressait et si elle rendait un son, c'était

Digitized by Google

un augure favorable. Cette façon de consultation amoureuse est-elle encore utilisée ailleurs qu'en Lorraine ? Dans la partie allemande on désigne le coquelicot sous le nom de « Klapprose », ou « Klatschrose » c'est-à-dire « rose qui rend un son ».

Quand un ouvrier n'expédie pas sa besogne aussi lestement que son voisin et qu'il reste à sa tâche en arrière des autres ouvriers, ce qui arrive par exemple à l'arrachage des pommes de terre, on dit que les autres lui font une « gaiss » (chèvre).

Est-on arrivé dans son travail à la fin d'un champ et qu'il ne reste plus qu'un petit bout à faire, on crie à l'ouvrier : « Tenez-le bon (le lièvre) pour qu'il ne se sauve pas ».

Quand on rentre la dernière voiture, soit en fenaison, soit en moisson et même en vendange, on fixe, comme indice de l'achèvement des travaux, sur la voiture, une branche verte ornée de fleurs, de raisins ou de rubans ou même d'un coq vivant. C'est ce qu'on appelle le chien ou le loup de la moisson et on se prépare à le tuer. N'était-ce pas lui déjà qui quelque temps avant la moisson s'est roulé dans les blés ? Oui, c'est lui le coupable ! Eh bien, on va le tuer pour un bon repas que la ménagère a apporté pour la circonstance.

Si un arbre est attaqué d'un chancre, on dit aux environs de Forbach : « Il a le loup ». (Er hat den Wolf.) On retrouve cette désignation également en Hollande. L'expression « loup » n'est en ce cas point à considérer comme une métaphore, mais plutôt comme une métonymie. Comme Cérès produit le pain, Bacchus le vin, de même le loup doit signifier un produit, un effet d'un être végé-

Digitized by Google

tal. Il y a certainement là une imagination mythique en jeu.

Il en est de même de la gomme qui transpire des cerisiers, pommiers, abricotiers, etc. Dans la partie allemande on attribue ce produit à la fourmi (Ämetsesäg), dans la partie française au coucou (tron de coucou). Ces animaux ne sont que des figures pour des êtres mythiques.

D'après les interrogatoires des sorciers lorrains, interrogatoires consignés dans la Daemonolatria de Nicolas Remy, de triste mémoire, procureur général de la Lorraine sous le règne de Charles III, duc de Lorraine, il ressort qu'on attribuait aux sorciers le pouvoir diabolique de faire surgir un loup de brins d'herbe frottés ensemble et jetés en murmurant quelques paroles, incompréhensibles aux simples mortels, contre un tronc d'arbre. (Evulsum gramen in forte objectae imminentis arboris truncum, conceptis quibusdam verbis, impingere quo facto inde lupus statim exoriretur, qui momento designatas ad caedem pecudes discerperet.)

De quelle manière est vivante dans l'esprit du peuple lorrain l'image d'un être qui se cache, se réfugie dans les derniers épis, cela ressort encore d'un jeu d'enfants. Aussitôt qu'une voiture de foin, de blé ou de regain est déchargée et remisée devant la grange, les enfants s'en emparent pour s'amuser. Tous les enfants présents montent sur la voiture, à l'exception d'un seul, qui court autour de la voiture, cherchant par la saisie de l'habit ou par un simple attouchement à attraper un des enfants qui sont sur la voiture, et qui lui succédera. Ce sera alors à son tour de rôder autour du

Digitized by Google

véhicule et de faire le « loup ». Dans les environs de Morhange celui qui attrappe cherche à mouiller ou à humecter au moyen de la salive la chaussure d'un des enfants qui sont sur la voiture et qui montre ses pieds à travers les ridelles. Là, ainsi que dans les environs de Boulay, les enfants appellent ce jeu « la mouillette » (Sputsspiel). Dans les environs de Forbach on l'appelle tantôt « le loup et les moutons », tantôt « le chat et les souris ».

Ici je crois pouvoir placer un fait dont je fus témoin, il y a quelques années. Il me semble généraliser l'état d'esprit où dut se trouver l'humanité aux temps obscurs du paganisme ; il nous prouve comment le Lorrain s'abreuve de préjugés et de superstitions, et de quelle manière tenace ceux-ci se sont accrédités. Je vis un jour un enfant ramasser une cerise tombée par hasard sur la voie publique. Le petit garçonnet pensait simplement que ce qui tombe dans le fossé est pour le soldat, et s'apprêtait à la savourer. La mère, une Lorraine, l'apercevant, cria aussitôt : « Veux-tu jeter cela, ce n'est pas bon ! Le diable l'a ensorcelé. » L'enfant, intimidé et sous la terreur de sa petite imagination, jeta le fruit avec précipitation, comme s'il allait en voir sortir trente-six mille diables.

Dans la partie allemande de la Lorraine, la mère, dans un cas analogue, intimide son enfant en lui faisant comprendre que sur le fruit tombé le diable a mis sa peau.

Généralisons. Cette « gaiss », cet homme aux fraises, ce lièvre, cette dame verte, ce chien, ce loup, ce diable, enfin tous ces êtres imaginaires

Digitized by Google

ne sont en effet que des génies, jadis bienfaisants, mais à présent de mauvaise allure et d'un abord très malveillant. Nous ne nous trompons certainement point en les associant aux réminiscences de l'ancien culte des arbres.

Chez les Sabéens, les arbres et plantes consacrés à certains astres et plantés au nom de la divinité de ces astres, étaient remplis d'elle et devenaient des objets de culte et d'adoration. C'est à cette manière de voir que se rattache l'habitude très répandue en Lorraine de se référer aux astres, notamment à la lune, pour la semaille des légumes. Si l'on n'observe point ces époques, on s'expose, prétend la paysanne lorraine, à avoir des fleurs folles qui ne portent aucun fruit. Cette coutume a certainement aussi une parenté avec le culte des plantes, ou pour mieux dire, c'est du sidérisme localisé, car la nature semblait avoir tracé dans les cieux la marche de ses opérations et, en effet, il n'arrivait rien sur la terre qu'on ne pût faire dépendre de telle ou telle influence céleste. La théologie était liée essentiellement à la science des astres, c'est dans le ciel étoilé que réside la puissance illuminatrice qui inspirait les prophètes et leur révélait les secrets de l'éternelle providence, et le vulgaire admettait comme révélations divines les pronostics de phénomènes naturels qui n'étaient que le résultat de causes physiques.

Enfin sont également à considérer, quoique n'offrant plus qu'un vague reflet, comme autant de ramifications de formes plus ou moins altérées du culte des plantes, les coutumes lorraines d'orner les fontaines de bouquets au Nouvel-an, de crier les Valentines ou Vozenottes, de rouler les

Digitized by Google

Schibés à la roche des Schibés dans l'arrondissement de Sarrebourg, là-bas à Abreschviller, dans ce joli coin sauvage de l'ancien comté de Dabo. Je ne crois pas, quoiqu'il y ait confusion d'idées, qu'il y aurait à gratter très profondément pour retrouver sous ces couches le culte primitif des plantes.

Odin était aussi vénéré chez les Germains comme le dieu des récoltes, le dieu des gens s'occupant de culture. Wolf, Grimm et d'autres mythologues ont prouvé d'une manière irréfutable qu'au temps de la christianisation saint Michel lui fut substitué. En Lorraine différents fruits sont désignés d'après son nom, par exemple les poires de saint Michel. Avec sa fête l'été est passé, la « marande monte au ciel », comme s'exprime le Lorrain, l'hiver commence. Or, selon les preuves de ces auteurs, les monts Saint-Michel en Lorraine ne seraient autre chose que d'anciens lieux du culte des plantes. Et que dire des monts Saint-Pierre, dont la Lorraine possède également plusieurs spécimens. Je citerai seulement le mont Saint-Pierre près de Villers-Stoncourt, mamelon d'une hauteur assez considérable, couronné d'une chapelle en ruines entourée d'arbres et de verdure, qui intrigue tant le voyageur folk-loriste des lignes de chemin de fer Metz-Faulquemont et Metz-Morhange. Il est un fait avéré que le culte des hauteurs devint finalement un culte des arbres, un culte des plantes. Les mythologues, armés d'arguments incontestables, les considèrent comme des lieux dédiés originairement au dieu du tonnerre Donar, Donar-Frò, auquel saint Pierre a dû être substitué. Sans passer la chose à l'alambic nous pouvons dire qu'il y a affinité.

Digitized by Google

Rappelons encore le beau tribut apporté au culte des plantes par la fête de la Rosière à Réchicourt, installée quelques années avant la Révolution, mais qui a sombré avec ce temps orageux. « Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses, l'espace d'un matin ! »

Et quand le paysan lorrain se promène à travers champs, ramassant des fleurs de tilleul, de sureau, de violettes, de coquelicots, de camomille, etc., pour se faire à l'occasion une tisane, un emplâtre, une drogue, un remède soi-disant salutaire, auxquels il ajoute tant de confiance, tant de prérogatives, que fait-il autre chose que de vénérer les plantes en leur attribuant de grandes vertus spécifiques d'analepsie? Certes ceci ne peut être une hypothèse! Mais n'empoisonnons pas notre plaisir à la campagne par le sentiment des infirmités humaines, en nous faisant penser à la fièvre, à la pierre, à la goutte et au mal caduc, car contre tous ces maux même l'emploi de toutes les herbes de la Saint-Jean ou encore les 3 ou 5 marrons, que le paysan mosellan cache discrètement dans sa poche, ne sont d'aucune efficacité et leur résultat est à peu près nul.

Que n'y aurait-il pas encore à dire sur la violette, la pervenche, le myosotis, la marjolaine, le roseau, la noire mandragore, qui

> . . . . . En inspirant l'horreur,
> Poursuit le meurtrier d'un fantôme vengeur ;
> Garde-toi d'approcher cette plante ennemie
> Qui jette la terreur dans nos sens éperdus.
>
> A. TASTU.

Mais laissons les fleurs de côté, car, dit le Lorrain : « Le serpent se cache sous les fleurs ! » et hâtons-nous d'arriver à la fin de notre ébauche

Digitized by Google

un peu rapide et par ce fait pleine de lacunes, mais enfin

Il faut savoir mettre une digue
Même à ce qu'on doit admirer,
Car l'esprit humain se fatigue
A trop longtemps rire ou pleurer.

C'est assez nous attarder, nous n'en finirions pas. Loin d'épuiser la matière, j'ai glané par ci, par là, à droite, à gauche. Le champ de mes recherches étant absolument trop vaste, il est facile de comprendre que maintes choses intéressantes ont échappé. Ces quelques pages ne sont donc qu'un maigre bouquet, qu'un feuillet détaché, qu'une humble parcelle du riche folk-lore de notre Lorraine. Elles s'adressent à ceux qui aiment à recueillir les choses d'autrefois, les précieuses reliques du passé, dont l'origine se perd bien loin dans la nuit des temps et qu'il nous serait impossible de comprendre à cause des teintes vagues dont ils se sont colorés à la longue, sans remonter à cet état embryonnaire de l'humanité.

Ai-je réussi à sauver quelques épaves de ces biens patrimoniaux ? M'est-il permis de le présumer ? — Ai-je donné l'éveil à d'autres chercheurs ? — Puis-je l'espérer ? — Car recueillir soigneusement tous ces débris, avant que le flot du modernisme ne les engloutisse à tout jamais, parsemés sous les formes les plus variées, sous les nuances les plus multiples, serait rendre un service immense à l'histoire des mœurs et coutumes de notre belle Lorraine, où tant de souvenirs émiettés nous rappellent le temps sombre de l'aberration de l'esprit humain, l'ancien culte, la vénération des plantes et des arbres.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA ROCHE SIGNÉE DU WALSTER-BERG

PAR

M. T. WELTER

membre titulaire.

Des nombreux petits vallons qui, sur la route d'Alberschweiler au Donon, débouchent sur la rive droite de la Sarre rouge, le plus riant, sans conteste, est celui d'Eigenthal. La culture y dispute le terrain à la forêt ; abritée au nord et à l'est contre les rigueurs de la bise, une population de voituriers et de bûcherons y mène péniblement le rude combat de la vie ; les tons chauds des tuiles du hameau tranchent gaiement sur la sombre verdure des conifères, pendant qu'un clair ruisseau gazouille dans les rues. Le col de Saint-Léon sépare le vallon de la vallée de la Bièvre ; au flanc nord de ce col, l'énorme grotte de Saint-Léon ; à quelques pas au nord-ouest, l'intéressante station gallo-romaine du bois de Voyer ; sur le col même, sous quelques pins, d'admirables roches couvertes d'écuelles dont je me réserve de publier l'étude ; au sud, l'imposant massif de la légendaire roche du diable avec les vestiges de son refuge ; au fond du vallon la non moins légendaire « quenouille » d'ancienne mémoire, aujourd'hui disparue.

Digitized by Google

Trois mamelons, le Linen-Berg, le Katzen-Berg et le Walster-Berg, dominent à la cote 420 le côté gauche du vallon ; c'est sur ce dernier qu'au cours de l'année 1902 était venu se reposer, pour y déguster son frugal déjeuner, mon ami le docteur Alexandre Tornquist, professeur à l'Université de Strasbourg, qui relevait, à l'époque, la carte géologique du pays. Il avait déposé autour de lui instruments, cartes et repas, quand ses yeux s'arrêtèrent sur des signes gravés dans le roc qu'il s'empressa de me signaler et que j'eus hâte d'aller contempler.

J'en présente, ci-joint, à l'Académie, deux planches qu'a eu l'obligeance de graver avec une extrême précision M. Midi, ancien instituteur aux Métairies de Saint-Quirin, aujourd'hui dessinateur chez MM. Richter et Gerber en notre ville, qui en a fait le dessin sur place.

Comme l'indique ce dessin, un énorme rocher de gré conglomeré surplombe de quelques mètres la broussaille. Mes ouvriers l'ont soigneusement débarrassé des lichens, mousses et bruyères qui le couvraient aux trois quarts, sans que ce travail ait étendu le champ des observations premières de M. Tornquist.

Au pied de ce rocher, partout dans la vallée et sur les collines, le long de tous les chemins et sentiers, gisent éparses des pierres grossièrement taillées ; tout y donne les preuves fugitives et devenant de jour en jour plus rares d'une vie jadis, sinon intense, du moins continue à travers les âges préhistoriques.

Le rocher même ne porte pas d'autres traces d'un travail quelconque que les signes qu'y révèle

Digitized by Google

née (Walsterberg)

sur Roche

Digitized by Google

Digitized by Google

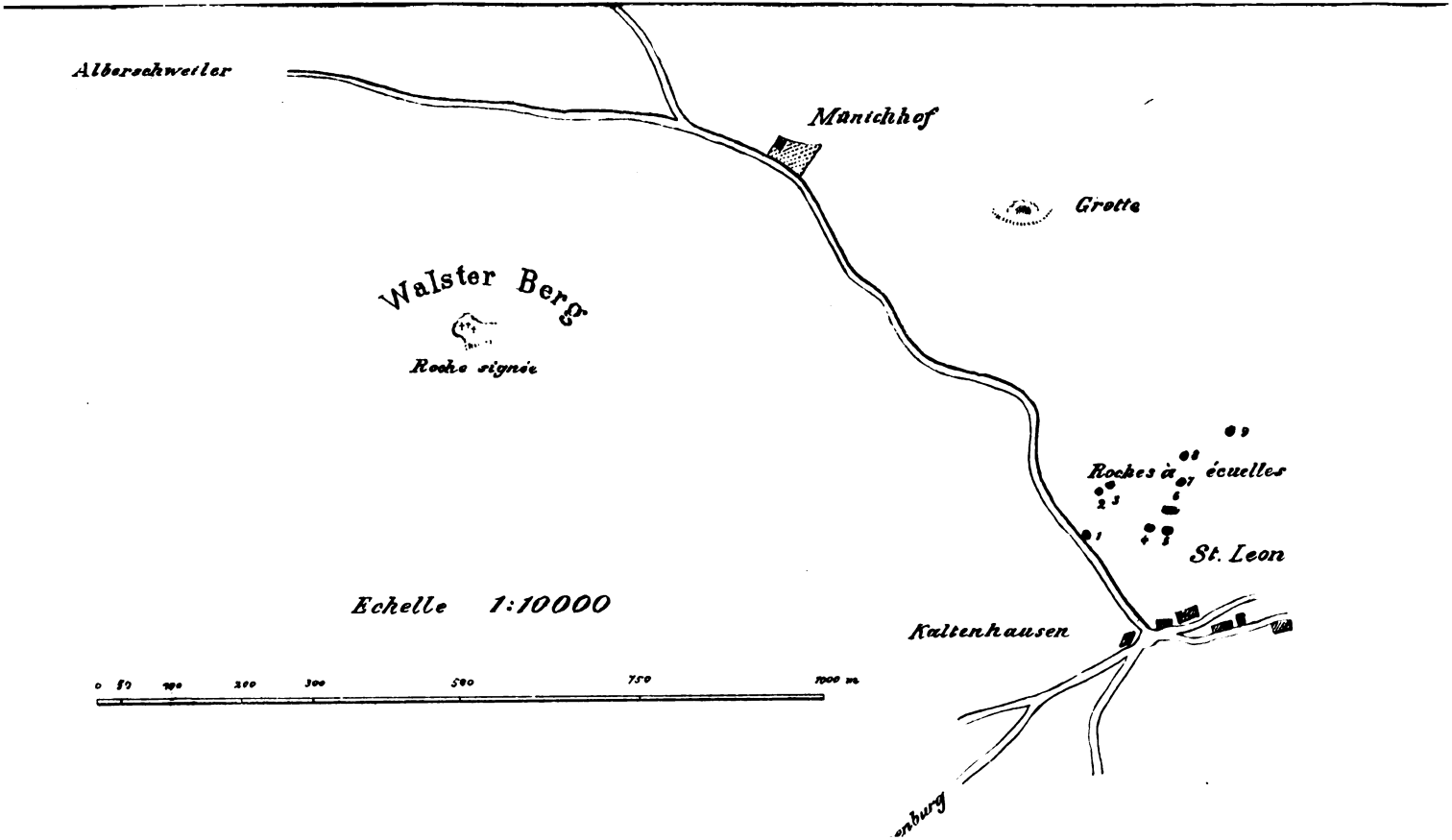

Digitized by Google

Digitized by Google

le dessin. Ce sont, à ne pas s'y méprendre, quatorze croix diversement orientées, à bras inégaux; sur deux côtés les gravures inachevées de deux roues apparemment mal réussies.

Ces gravures sont à classer au rang des « signes archaïques » diversement signalés dans tous les pays du monde; j'ai le rare bonheur d'offrir à l'Académie la primeur de ceux constatés en Lorraine.

J'admettrai volontiers avec Bleicher et Faudel « Matériaux pour une étude préhistorique de l'Alsace », 2e publication, page 94, et, avec d'autres observateurs autorisés, que, dans un âge reculé, près de ce col fréquenté, l'on a voulu, par la présence du symbole chrétien, sanctifier ces lieux, effacer les croyances superstitieuses qui ont pu s'y attacher, et, en les marquant du signe de la rédemption, faire cesser certaines pratiques dont l'origine remonte certainement au paganisme.

Le christianisme naissant eut à lutter contre les vieilles croyances qui se rattachaient aux pierres; il fit la guerre à tout ce qui portait ombrage à son dogme nouveau et, du Ve au XIIe siècle, les conciles d'Arles (452), Tours (567), Nantes (668), Rouen (689), Tolède (681 et 693), Leptines (743) accablèrent d'anathèmes les vénérateurs des pierres. Chilpéric, Saint-Eloi, Charlemagne, Edgar et Canut le Grand en Angleterre interdirent le culte des pierres et en ordonnèrent la destruction. Cette destruction en masse étant presque impossible, difficile et dispendieuse, on eut recours à de pieuses fraudes, comme le dit Fréminville, en sanctifiant les rochers.

Les roues qui accompagnent les croix sont, avec

Digitized by Google

le fer à cheval, la hache, le pied, le croissant, les signes que l'archéologue rencontre le plus souvent ; il ne m'est pas permis d'en dire davantage, soucieux que je suis d'éviter le domaine de l'arbitraire et de l'imagination.

Digitized by Google

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE SARREGUEMINES

ÉPISODE DE LA GUERRE DES RUSTAUDS

(1525)

PAR

M. Emile HUBER

membre titulaire.

Les événements de la guerre des Rustauds sont racontés par *Volcyr* (1), secrétaire du duc de Lorraine, témoin oculaire de la plupart des évènements qu'il narre avec emphase.

En 1856, la Société d'Archéologie de Nancy publia dans son « Recueil de documents sur l'histoire de la Lorraine » *la relacion de la guerre des Rustauds* écrite par Volcyr.

Nous avons, ensuite, le récit de Nicolas Pillard, chanoine de Saint-Dié.

Un travail allemand du Dr Atorf, élégamment traduit en français par M. Camille Massing, conseiller d'état et maire de Puttelange (Lorraine)

(1) Volcyr naquit en 1480 à Sérouville, canton d'Audun-le-Roman, arrondissement de Briey (Moselle).

Digitized by Google

condense tous les faits. La lecture de ce travail est intéressante et instructive.

Une publication faite en 1861 par Henri Lepage, ancien archiviste de la Meurthe, nous apporte, dans un fort volume, « des documents inédits sur la guerre des Rustauds ».

A la voix de quelques fanatiques obscurs, les paysans de la Souabe, de la Thüringe et de la Franconie se soulevaient pour combattre la religion catholique, au profit de Luther : ils voulaient établir sur terre le Règne de Dieu. Leur deuxième but était le communisme, c'est-à-dire le pillage. Or, comme les abbayes étaient plus riches que les simples habitations des villes et des villages, on s'en prenait, tout d'abord, à ces établissements.

Les révoltés proposaient les réformes en douze articles ; il y est notamment traité de la lourdeur des impôts. Cependant on n'attaqua point les collecteurs des finances : le vrai but était bien le pillage.

Dans les premiers mois de l'année 1525, éclatait en Alsace une insurrection qui menaçait de gagner la Lorraine allemande.

Déjà les Luthériens s'agitaient dans le Palatinat. Nous trouvons dans le « trésor des Chartes, layette Fiefs du duché de Lorraine, nº 69 » une *Permission de Monseigneur le duc Anthoine à René, comte de Deux-Ponts, seigneur de Biche, de chastier et punir pour ceste fois ses subjectz qui ont adhéré au party des paysans luthériens contre mondit seigneur.* Cette permission se termine par ces lignes : « Si donnons en mandement « tous nos mareschaulx, bailiz, président, gens de

Digitized by Google

« noz Comptes, officiers, justiciers, leurs lieute-
« nans et tous autres noz subjectz, commissaires
« ou autres qu'il appartiendra, meismement à noz
« officiers de Dieuze, *Gemunde*, Sarburg et autres,
« que nostre dit cousin laissent et seuffrent joyr
« et user de nosdits présent don et octroy, sans
« luy faire ne à ses gens pour ce aucun trouble,
« destourbier ne empeschement au contraire. Car
« ainsy nous plaist estre fait. Donné en nostre
« ville de Nancy, l'au mil cinq cens vingt cinq,
« l'huictyesme jour de janvier. Ainsy.

« Signé : ANTHOINE. »

La ville de Mètz fut le théâtre des premières tentatives que fit la nouvelle religion pour s'établir en Lorraine ; et le luthéranisme y fut prêché par des moines apostats. On vit, en 1523, deux prédicants ; ils furent mis en prison.

Bientôt parut un troisième, Jean Châtelain de Tournay, religieux augustin. Il avait prêché à Vic l'an 1523, et vint, l'année suivante, faire la station du Carême dans l'église des Augustins de Metz. L'abbé Théodore de Saint-Chamont avait été nommé commissaire apostolique pour la poursuite de l'hérésie de Luther dans l'Évêché de Metz et dans les diocèses voisins ; il surveilla Jean Châtelain, et réussit à l'arrêter hors de la ville. Successivement emprisonné à Gorze et à Nomeny, l'Augustin fut mené à Vic. Convaincu d'hérésie, dégradé par les suffragants de Metz et de Toul, il fut livré au bras séculier qui le fit brûler vif le 12 janvier 1525.

Du reste, le clergé était ignorant ; la piété diminuait dans les villages et la superstition y faisait de rapides progrès. Tout était mûr pour la nou-

Digitized by Google

velle religion. On raconte que les habitants d'Ancerville s'appuyaient contre l'autel pendant les vêpres et y déposaient leurs chaperons. Quand on faisait une procession, les femmes se mêlaient au clergé et troublaient les cérémonies (voir Trésor des Chartes, layette d'Ancerville, II, nº 9).

Le lundi de Pâques, 17 avril 1525, les paysans de la contrée d'Obernai et du mont Sainte-Odile envahirent le couvent de cette localité.

Le 25, Erasme Gerber, de Molsheim, l'un des chefs de la révolte, alla à Marmoutiers, petite ville du duc de Lorraine, où les paysans accueillirent les Rustauds et les aidèrent à saccager la riche abbaye des Bénédictins. La bibliothèque et les manuscrits furent brûlés. L'abbé Gaspard Riegger, condamné à être brûlé vif, profita de l'ivresse générale pour s'échapper et gagner Sarrebourg.

Le duc Antoine se prépara à combattre ; c'était un adversaire déclaré de la Réforme. Il avait promulgué, en décembre 1523, un édit interdisant les écrits de Luther. Il appela à son secours ses frères Claude de Guise, gouverneur de la Champagne, son second frère Jean, Evêque de Metz et de Verdun, et toute la chevalerie lorraine. Les Rustauds, au nombre de 20.000, résolurent de marcher sur Saverne, sous la conduite de Gerber.

Du rassemblement de Marmoutiers se détacha une bande de 4 à 5.000 paysans, qui arriva dans la vallée de la Sarre et se retrancha dans les bois de Sarreguemines. Ils envoyèrent dans les villages voisins des émissaires chargés de recruter des partisans au moyen de promesses ou de menaces. Ils furent rejoints par 400 rustauds venus de Dieuze.

Digitized by Google

A Sarreguemines, la populace ne bougea pas, grâce à l'énergie de son capitaine Jean Brubach, qui s'adressa au duc pour le prier de lui envoyer 5 à 600 « piétons allemans » et 100 « chevaulx », se faisant fort, avec le nombre de gens qu'il avait déjà, de mettre les paysans en fuite. Le duc refusa, ne voulant pas diminuer ses forces.

Dès que Jean Brubach apprit que les rustauds allaient saccager le couvent des Guillemites de Nostre-Dame-de-la-Traicte, qui porte aujourd'hui le nom de Gräfinthal, il y envoya les deux échevins Hans et Marcellou, avec mission de faire prendre les vases sacrés et objets du culte et de les porter à Sarreguemines. Ils trouvèrent déjà dans ce couvent des gens de Gros- et de Petit-bliederstroff qui avaient passé aux paysans et qui pillaient. Ils placèrent alors dans un tonneau vide ce qu'ils purent sauver, et le portèrent à Brubach, qui le remit plus tard au Prieur. Le couvent fut totalement ruiné. Parmi les plus âpres au pillage, se distinguèrent les gens de Blies-Bolchen. Kunz surnommé l'Écorcheur, qui était à leur tête, appela encore les rustauds d'Herbitzheim et emmena tout le bétail.

Les Alsaciens, apprenant la marche en avant de l'armée du duc de Lorraine, quittèrent leurs positions de la forêt de Sarreguemines et se retirèrent sur Herbitzheim (1), où s'élevait une vieille abbaye de Bénédictines, dont il était déjà fait mention en 870. Les gens d'Herbitzheim avaient été entraînés à la rebellion par des vassaux du comte de Bitche. Les habitants de Bütten, village appartenant au

(1) Village situé à 10 kilomètres à l'Est de Sarreguemines.

Digitized by Google

Nassau, se joignirent à eux, ainsi que ceux de Sarrinsming, conduits par Sibert, leur maire.

D'après un rapport authentique de Strasbourg, le 8 mai ils étaient au nombre de 8.000 dans le camp d'Herbitzheim, dont 3.000 armés d'arquebuses. Leur chef, Zeller, était de Rimling.

Désirant des renseignements précis sur ces bandes, le comte de Salm, bailli de la Lorraine allemande, donna ordre à Jehan Brubach, à Philippe de Hohenstein et à Wolf de Hohenfels d'aller les observer de près.

Pendant une reconnaissance qu'ils firent dans la forêt occupée par les paysans, ils furent aperçus et Brubach capturé : son cheval avait trébuché au milieu d'abattis d'arbres et l'avait renversé. Les Paysans voulurent qu'il se joignît à eux, qu'il prêtât serment sur les 12 articles et qu'il jurât de ne plus servir aucun seigneur. Comme il refusait de souscrire à ces conditions, ils exigèrent de lui une rançon de 2.000 florins d'or.

Informé de la capture de Brubach, le comte de Salm accourut en toute hâte, avec quelques gentilshommes et gendarmes, pour le délivrer. Mais il n'osa attaquer.

Les rustauds abandonnèrent Herbitsheim pour occuper les environs de Diemering, forteresse appartenant au comte de Nassau-Sarrebruck et au Rhingraf Jean VII. Dès le 14 mai, ils opéraient, à Saverne, leur jonction avec les autres bandes. Brubach fut traîné à leur suite ; et ce n'est que le soir du 16 mai qu'il vit la fin de sa périlleuse captivité.

A Insming, Jean Flaschbar, suppléant du bailli

Digitized by Google

de Dieuze, passa aux révoltés, ainsi que le firent les bourgeois de Sarralbe, de Sarrunion, et d'Hellimer. Les religieux d'Altripp et de Leywiller s'en tirèrent avec 4 florins d'or.

Les Puttelangeois ne voulurent point entrer dans le mouvement. Ils faisaient bonne garde, nuit et jour, autour des murailles de leur ville. Mais à l'approche de 2.000 paysans d'Herbitzheim prêts à les attaquer et à s'emparer des biens que le couvent de Wadgasse possédait chez eux, ils suivirent le conseil du comte de Salm, dont ils étaient les vassaux, et dépêchèrent quatre délégués auprès de l'ennemi. Ceux-ci furent assez heureux pour décider les rustauds, moyennant la petite somme de 6 florins, à épargner la ville, et même les biens du couvent. Les villages appartenant à la Seigneurie de Puttelange, tels que Holving, Rémering, Lupershouse, avaient fourni quelques contingents à Herbitzheim, mais fort peu de Lorrains allèrent jusqu'à Saverne.

Forbach ne fut point troublé, malgré la proximité des bandes de paysans alsaciens. Les gens de Witring allèrent jusqu'à Diemering.

Le bailliage d'Hombourg-sur-Moselle fut calme, grâce à l'énergie du bailli Jehan de Helmstadt.

Les révoltés lorrains pillaient les couvents et vidaient les caves ; le soulèvement ne revêtit pas le caractère de sauvagerie de celui d'Alsace. On allait au camp des rustauds pour savoir ce qui s'y passait, surtout après la capture de Jean Brubach.

Le duc Antoine envoya Jean Bayer, seigneur de Sarrable, prendre possession de la *prévôté de Sarreguemines*, en place de Brubach, prisonnier des rebelles.

Digitized by Google

Le duc Louis de Deux-Ponts était déjà arrivé tout près de *Sarreguemines*, à la tête de 100 cavaliers, lorsqu'on vint lui apporter la nouvelle du soulèvement de ses vassaux ; il se vit forcé de rebrousser chemin.

L'armée d'Antoine comprenait une cavalerie allemande, lorraine et française, 7.000 hommes de troupes amenées par Claude de Guise, et les lansquenets de Louis de Vaudémont.

Le 5 mai, le duc Antoine donna l'ordre du départ. La distance de Sarrebourg à Saverne n'étant que de 5 milles, les frères du Duc, avec l'avant-garde, arrivèrent sur les hauteurs d'assez bonne heure. Les rustauds se rangèrent en bataille dans la plaine. Guise les rejeta dans la ville pendant que le comte de Salm et la garnison du château de Hohbarr occupait le mont des Martyrs situé à l'Est de Saverne.

Le 16, on manda que 30.000 paysans de la rive droite du Rhin venaient au secours de ceux de Saverne. Antoine résolut d'en finir promptement.

Vers deux heures, un des moines échappés de Marmoutiers vint annoncer la présence d'un grand rassemblement de paysans à Lupstein, village éloigné de deux milles de Saverne. Les comtes de Guise et de Vaudémont y trouvèrent 6.000 rustauds qui se barricadèrent dans le village et dans l'église. Les lorrains mirent le feu aux quatre coins du village. Il périt dans les flammes 5 à 6.000 personnes, et avec eux, bon nombre d'habitants restés enfermés dans leurs maisons. Même les femmes et les enfants ne trouvèrent point grâce devant les farouches lansquenets.

Saverne vit qu'il n'y avait plus à compter sur

Digitized by Google

la levée du siège, et les paysans songèrent à se rendre. En même temps, le Duc réclama la mise en liberté de son bailli Jean Brubach et laissa aux rustauds deux heures de réflexion. Ces conditions furent acceptées, et le bailli remis en liberté ; pendant plusieurs jours il avait été en grand péril, car les paysans exaspérés ne parlaient de rien moins que de le mettre en pièces ou de le faire « passer par les piques ». L'attitude énergique de l'un de leurs chefs les avait seule empêchés de commettre ce crime. Erasme Gerber se mit à exciter ses compagnons à la résistance.

Le 17 mai était le jour fixé pour la sortie des paysans de Saverne. Il se produisit un incident qui prit d'énormes proportions, et la soldatesque, livrée à ses instincts sauvages, fit un grand carnage. Volcyr parle de 19.100 morts trouvés dans la ville, et en évalue le nombre total à 22.000. Erasme Gerber s'était caché dans le palais épiscopal ; ligoté par les soldats, il fut conduit devant la ville et attaché auprès du bois au tronc d'un saule. Son ancien barbier l'étrangla et le pendit au tronc du saule à côté de son lieutenant Pierre Hohl.

Le spectacle que présentait Saverne, après le départ de l'armée, était horrible. La puanteur de tous ces corps en décomposition était telle, qu'on n'osait entrer dans la ville. Il se passa nombre d'années avant que la ville fût de nouveau habitée.

Le jeudi 18 mai, l'armée se mit en marche et se dirigea sur Marmoutiers, petite ville située à deux lieues de Saverne.

Le 19, elle marcha sur Molsheim.

Digitized by Google

Le 20 mai, le commandant de l'avant-garde, Nicolas de Ludre, apprit à Schelestadt qu'il y avait un campement de 10.000 rustauds aux environs de Scherviller.

Les rustauds furent complètement anéantis. Volcyr écrit qu'environ 500 prédicateurs avaient suivi leurs paroissiens à la bataille ; presque tous trouvèrent la mort dans la bagarre.

Le duc Antoine, dès le 21 mai, se mit en marche pour retourner en Lorraine par le val de Willer.

Le 24 mai, veille de l'Assomption, l'armée fit route par Baccarat sur Lunéville ; le 25 Mai, Antoine alla en pèlerinage à Saint-Nicolas.

Quelque temps après, le duc fit rechercher ceux qui avaient pris part à la rébellion. A Hombourg-sur-Rosselle le bailli Jean de Helmstadt, et à Château-Salins, le prévôt Jacques Bermeringer, furent chargés de cette enquête.

Plusieurs de ceux qui avaient prêté leur concours pendant cette guerre reçurent des terres et des pensions. Le duc fit cadeau, au bailli Jehan *Brubach,* de Sarreguemines, du château et des terres de Morsberg (Marimont) pour le dédommager des tribulations qu'il avait endurées pendant sa captivité chez les rustauds.

Le péril avait été grand, on le voit. Antoine n'avait pas perdu de temps pour le conjurer : « c'était le 15 mai que les rustauds devaient en« trer en Lorraine ; le duc en avait été informé « le 1er mai et, déjà le 5 de ce mois, son armée « sortait de Nancy, marchant à leur rencontre. « Arrivée le 16 au matin devant Saverne, l'armée « lorraine écrase le même jour six mille rustauds « à Lupstein ; le lendemain quinze mille sont mas-

Digitized by Google

« sacrés à Saverne ; trois jours après, le combat « de Scherwiller en détruisit douze mille et dis- « persa le reste... Antoine était rentré à Nancy « après une absence de vingt jours, qui avait pré- « servé la Lorraine de l'invasion des paysans, dé- « truit à ceux-ci plus de trente mille hommes, « refoulé le luthéranisme sur le Rhin, et sauvé la « religion catholique en France ». (Beaupré, p. 142.)

Nous trouvons dans le *tome 13e* (1868) *des « documents sur la Lorraine »*, la note suivante de *Bournon*, ancien procureur général du Barrois et premier président à la cour des Grands-Jours de Saint-Mihiel en 1591.

Décrivant la guerre des Rustauds, le premier président blâme le duc Antoine d'avoir permis qu'on manquât à la capitulation accordée aux combattants de Saverne :

« Capitulation faite en guerre, est de droict des « gens, et le Souverain ne doit donner l'exemple « d'y faillir. Monseigneur fut par trop faible, et « devoit esconduire ceux qui donnoient un conseil « de rigueur, car ne pouvoit-on se dissimuler que « les dits de Saverne n'estoient venus à parlemen- « ter qu'autant que leur fut promis pour eux et « leur chef, vie et bagues sauves. Furent cepen- « dant passés à fil d'espées et Gerber pendu ; dont « on fit grands murmures et ce fut déshonneur à « Monseigneur. »

* * *

La prise de Hans Brubach, commandant du château de Sarreguemines.

Extrait de Volcyr, chapitre unziesme.

« Ce mesme jour, vindrent nouvelles que le

Digitized by Google

conte de Salme et le baillif d'Allemaigne, avecques les gensdarmes allemans, avoient mandé aux commys et députez de par ledit seigneur duc pour la protection et garde de *Guemeune*, Schawombourg et du pays à l'entour, c'est assavoir Philippe de la Haultepierre, Wolff de Hœnfeltz, Hans Brubac, cappitaine et officier dudit Guemeune, et autres qui estoient à Alstorff, de la subgection et dommaine de l'évesque de Metz, pour eulx trouver en ung lieu dict, affin de revisiter le camp des Luthériens, et sçavoir le nombre de gens qu'ils estoient; avecques la situation du lieu, ensemble le maintien qu'ilz tenoient en une abbaye de dames, nommé Herbussem, dedans les grans boys, plessez et barrez si fort qu'il n'estoit possible y entrer. Et attendirent lesdits seigneurs conte et baillif assez longuement sans ouyr nouvelles desdits cappitaines, jusques à ce que on leur signifia la prinse de Brubac, lequel fortuitement avait esté surprins des paysans, en une haye vive et forte, revisitant le pays tout seul, devant que les bendes fussent assemblées ; en façon que son cheval mist le pied entre deux grosses pièces de boys, sans le pouvoir retirer, ruant si fort qu'il le gecta par terre, ou soubdainement fut happé et saisy au corps par les mutins, et emmené prisonnier dedans leur fort, où depuis le misrent à raençon de deux mille florins. Dequoy chascun se donnoit merveille, pource que les Luthériens de l'autre costé du Rin avoient prins et exécuté plusieurs grans seigneurs, gentilz hommes et vassaulx de don Fernand et du conte palatin et autres, jusques en avoir faict passer les picques vingt et deux pour ung jour, dont le chief estoit le conte Lodovic de Helfestein ; en perpé-

Digitized by Google

trant maintz autres cas énormes en divers lieux. Et comme ung paysant des bendes réprouvées parlast audit Brubac détenu prisonnier, disant ainsi : Or, est-il à moy de faire de toy ce que bon me semble ; car à ce coup je te puis saulver la vie ou faire mourir ; combien toutesfois que je te saulveray si tu veulx me croire. C'est à scavoir que tu veuilles, dès maintenant sans plus tarder, renoncer à toute noblesse, et faire serment que jamais tu ne serviras princes, ne seigneurs, en façon que ce soit; et que tu seras tel que nous sommes, et observeras les douze articles mys sus et establis delà le Rin; avecques plusieurs autres poinctz qu'il luy proposa et mit au devant. Auquel ledit Brubac respondit comme celluy qui ne estimoit rien la vie humaine, pensant tantost estre envoyé et mys avecques ses pères, et luy dist : Hà! vilain infâme que tu es, me penses-tu suborner en tel estat, pour me faire jurer et promettre d'estre réprouvable et meschant tout le temps de ma vie. Et fut lors à très-grant dangier de passer les picques. Toutesfois, nonobstant sa prinse, les susdits conte, baillifs et seigneurs délibérèrent les aller veoir, avecques ung nombre de chevaucheurs, pour adviser leur contenance. Combien qu'il ne leur fût possible de sçavoir le nombre qu'ilz estoient, mais pour expérimenter leur maintien, ilz s'approchèrent d'eulx et prindrent leur bestial au plus près du camp. Ce voyant, lesdits mutins sortirent, à enseigne desployée, pour recouvrer ledit butin; mais il ne leur fut possible que les Lorrains ne l'emmenassent; et, ce pendant, la gendarmerie chargea si rudement sur eulx, qu'ilz furent mys en fuite, où plusieurs demourèrent semez par terre,

Digitized by Google

sans retourner. Congnoissant lesdits gensdarmes qu'ilz estoient retirez en leur fort, ilz s'en retournèrent audit Alstorff, advertissant la court de la prinse de Brubac et de leur besongne. »

* * *

La délivrance de Hans Brubach.

Extrait de Volcyr, chapitre seiziesme.

« ..... Oultre plus, voyant que la nuict approchoit et qu'il n'estoit possible de plus attendre illecques, aussi que leur besongne ne sortoit son effect quant à l'appoinctement dit, devant toutes choses ledit seigneur duc très-instamment redemandoit ausdits Luthériens son cappitaine Hans Brubac de Guemeune, lequel ilz détenoient prisonnier ; et furent si bien menez qu'ilz le rendirent du soir, après que le camp fut retiré, environ une heure en la nuyt, et remys au susdit boys lez la praerie. Et comme ledit Brubach eust fait honneur et révérence à sondit seigneur et maistre, il s'en retourna audit Saverne pour reprendre son harnois, estant accompaigné de certains grans maistres, seigneurs et greffiers, députez de la part dudit prince à prendre la foy et serment des cappitaines et paysans détenuz et encloz audit lieu, pour les faire retirer le lendemain du matin, chascun à son repaire et domicile, sans jamais plus faire estime ne semblant de Martin Luther ne de ses consors, sur peine d'encourir crime de lèze majesté et indignation des princes.....

« Et ainsi doncques, le tout bien et meurement considéré, lesdits excellens princes de Lorraine consultèrent le soir ce qui estait bon de faire pour le futur et temps advenir. Pendant que le cappi-

Digitized by Google

taine Hans Brubac, délivré d'entre les mains de telles gens infames et mal piteux, racomptoit les grands périls et dangiers esquels il avoit esté, et que, sans le clerc des munitions et vivres des dictes bendes luthériennes, lequel se absentoit le plus souvent avecques les clefz de la tour où il estoit détenu prisonnier, ilz l'eussent détrenché en pièces ou fait passer les picques, quand la resverie et fureur les prenoit; par quoy les anciens ont moult bien dict en ung commun proverbe : Que l'homme est Dieu à l'homme, et mesme, en l'opposite, que l'homme est loup à l'homme, car il vauldroit mieulx rencontrer ung loup que ung mauvais homme. A cause de quoy, tantost après s'ensuyvirent les merveilleux jugemens de Dieu tout puissant contre lesdits misérables paysans mutins et Luthériens iniques. »

* * *

Le nombre des habitants de la Lorraine allemande qui se joignit aux rustauds est très restreint. Lepage dit être arrivé au chiffre de *douze cents* pour les offices ou prévôtés de Morhange, Dieuze, Hombourg et Saint-Avold, Puttelange, Sarreguemines, Boulay, Forbach, Marmoutier, Sâareck, la ville de Sarrebourg et la seigneurie de Fénétrange. De ce nombre, les uns allèrent seulement jusqu'à Diemeringen-Herbitzheim, la majeure partie jusqu'à Saverne ; mais la plupart s'en retournèrent avant la venue des troupes lorraines. Une soixantaine périt devant cette dernière ville, et deux ou trois à Scherwiller ; enfin près de trois cents s'expatrièrent pour le moment.

Digitized by Google

Devant ce fait tombent les exagérations de beaucoup d'historiens.

Pour le commun des insurgés, on se borna à prononcer contre eux des confiscations, que même le duc, en permettant à ses vassaux d'en frapper leurs sujets rebelles, se réserva le droit de limiter. C'est ce qui se fit, notamment, à l'égard de René, comte de Deux-Ponts, seigneur de Bitche et de Lichtenberg, et de Philippe de Hérange.

Ce genre de punition fut, avec l'amende, celui qu'on employa le plus fréquemment contre les paysans qui avaient fait cause commune avec les rustauds, et on y joignit l'enlèvement de leurs bâtons, c'est-à-dire de leurs armes, leur laissant seulement un petit couteau pour tailler leur pain.

Henri Lepage a publié, en 1861, des documents sur la guerre des Rustauds, tirés du « Trésor des chartes » (V. p. 1,228 du texte) de Nancy, (cote B 780, registre petit in-folio de 172 feuillets, couvert en parchemin.)

Ce document, fort important, est le *procès-verbal des interrogatoires* que les deux commissaires, Jean d'Helmestadt, capitaine de Hombourg, et Jacob Bermeringer, prévôt de Château-Salins, firent subir en 1525, par ordre du duc de Lorraine, aux prévôts, maires et habitants du bailliage d'Allemagne.

Nous ne reproduisons ici que ce qui regarde Sarreguemines et les villages voisins.

* * *

Nostre Dame de la Traitre.

Frère Michiel Materum, scélérier de Nostre Dame de la Traicte, dit par son serement que Mathis et

Digitized by Google

Jehan, tous deux chartons, serviteurs du chastel de Frawemberg, avec autres deux dudit villaige de Fravemberg, l'un appellé Clein Hanns, de Nonkierchen, et l'autre l'hoste dudit Fravemberg, lesquelz ont contrains par force les pouvres religieulx leur donner du vin, et après, quant ilz eurent beu à leur plaisir, ilz rompèrent les verrières des chambres, et principalement y avoit des armes de nostre souverain seigneur, comme hault seigneur dudit lieu, lesquelz disoient qu'elles ne debvoyent pas etre là et les rompèrent en pièces.

Et d'avantaige, avoient ung grant cher avec eulx, lesquelz constrandèrent lesdis pouvres religieux pour avoir de l'avoinne pour charger ledit cher ; et fut chargé ; et usiez lesdis paysans merveilleusement de beaucops et villainnes parrolles ausdis religieulx.

Messire Piere et messire Jacob, tous deux religieulx dudit monastère, disent par leurs seremens que incontinent arrivarent audit monastère plusieurs paysans, assavoir : Petter, cordonnier, de Keisswiller ; les Wisskerbe, de Wittemen, le varlet du tixerant de Frawemberg ; Arnoult, serviteur du procureur Kackenchem ; Pettgin, de Forpewiller, et autres ; et estoit Niclaus, de Butten, leur cappitainne, lesquelz firent gros oultraiges et prindrent beufz, vaches, veaulx et tous les biens meubles qui pouvoyent avoir. Le parmentier de Butchien, qui est à mareschal de Lucembourg, est le traytre desdictes bestes cy dessus, et Lorrentz, de Bliederstorff, luy dit de grosses et villaines injures.

Dit ledit cappitaine de Guemunde, que Henry Guldinger, seigneur de Sarensmyngen, a print ung homme, l'un des porteurs d'enseignes, lequel estoit

Digitized by Google

bien secret ausdis paysans. L'en dit qui scey beaulcop de secret de leurs entreprinses à l'encontre des princes ; mais ledit Henry Guldinger l'a laissés aller de prison, et a payé XXV florins d'or, et est encores audit lieu de Sarensmyngen.

Et comme ainsi soit, selon le contenu que les paysans ont déclairés par leurs seremens, selon les articles cy devant escriptes, depuis la ville de Hombourg jusques à la ville de Guemunde, contenant XV feullet.

Tesmoingz noz seingz manuelz cy mis (1).

* * *

La ville de Guemynde.

Le maire et justice dudit lieu, par ordonnance de toute la communalté dudit lieu et en leur présence, disent par leurs seremens qu'ilz espère qu'ilz ont fait comme gens de bien, car tout ce qu'il est pleut à leur cappitainne, ilz ont obéys ; et d'avantaige, si leur cappitainne savoit aucun de ladicte ville qui se montra autrement, il supplie qui soit pugny, à l'exemple d'autres ; car de tout ce qu'il plait à nostre souverain seigneur ou leur cappitainne de leur commander, très humblement et tant que leurs corps et biens peullent durer, s'employeront comme bons et loyalz subjectz doyent

(1) Une note additionnelle des commissaires porte :

« Mathis et Jehan, chartiers et serviteurs au chastel de Frawembourg, appartenant aux sieurs de Rechiecourt, et Klein Hanns, de Monkierchen, et l'hoste dudit Frawembourg, sont cause de la pillerie de l'abbaye Nostre Dame de Lestraicte, dit Grevental.

« Et Niclas, du Butten, appartenant au conte de Nassau à cause de la conté de Sarwerden, en estoit cappitaine.

« Le péletier qui est prisonnier à Gemunde, cappitaine, est fort chargé. — Soit dit au capitaine de le mectre en justice. »

Digitized by Google

faire. Ainsi l'ont tesmoingnés ledit cappitainne et officiers de les avoir trouver en ceste sorte.

Encores ceulx de Guemynde, pour le faict du monastère de Nostre Dame de la Traicte, où que nostre souverain seigneur est hault justicier et saulve gardien.

Item, Hanns, musnier, et Marcellouf, eschevins, tous deux dudit lieu ; Anthon, bolengier ; Simon, le mercier; Niclaus Schinder et Jacob, le tanneur, disent par leurs seremens que Broubach, leur cappitainne, les avoit envoyés audit lieu de Nostre Dame la Traicte pource qu'en disoit que les paysans de Herbesseim y aviez envoyés aucuns pour destruyre ladicte église et de piller tous ce qui trouveriez en ladicte église ; et disoit ledit cappitainne, si trouviez lesdis paysans, et qu'il les prioit d'avoir les orenemens de ladicte église et toutes autres choses qu'ilz pourriez tirer devers eulx. Sur ce, lesdis se trouvèrent audit monastère, et trouvèrent audit lieu Anthoine, pelletier, de Gros Bliederstorff, de l'office de Guemynde, qui se faisoit cappitainne, lequel est à présent en prison audit Guemunde avec autres paysans dudit Herbesseim ; lequel Anthoine, cappitainne desdis paysans, demandoit ès dessusdis : Que faicte vous icy ? Et lesdis de Guemynde respondirent que leur cappitainne les avoit envoyer icy ; et ledit cappitainne Anthoine leur fit response que n'avoit que faire de leur cappitainne. Lesquelz dessusdis de Guemunde luy respondirent : Anthoine, Anthoine, quel intencion avez vous ; voulez vous si tost obliés le bon prince à qui nous summes ? Vous savez que vous et nous summes tous à nostre souverain seigneur le duc de Lorraine, qui est si bon prince.

Digitized by Google

Sur ce, ledit Anthoine, cappitainne desdis paysans, leur respondit : Monseigneur le duc de Lorraine n'est pas mon seigneur, mais Dieu et l'empereur sont mes seigneurs. Je suis asseuré que vous est icy pour quérir noz biens qui sont à nous, vous perderés tems, et vous promets, si vous le commencé, je ne l'enduray point, et vous donray à entendre que vous avez mal fait. Sur ce, lesdis de Guemynde s'en allirent devers deux hommes qui estiez porteurs des enseignes desdis paysans, l'un appelé Nossens et l'autre Hanns, le mareschal, tous deux dudit Gros Bliederstorff, de l'office de Guemynde, et leur remonstrirent ceulx de Guemynde qu'il leur sembloit que c'estoit mal besongner de ainsi destruyre ledit monastère, car c'estoit ung lieu ancien et dévotion, et leur sembloit que seroit bien fait de les laisser du moins prendre les ornemens de ladicte église pour mener audit Guemynde. C'est que lesdis Nossens et Hanns, le mareschal, dessusdis, consentirent de ainsi faire ; mais ledit Anthoine, cappitainne desdis paysans, jura, en faisant le mauvais, qu'il n'en seroit rien. Toutesfois lesdis de Guemynde se mirent en debvoir et allirent prendre lesdis ornemens et ce qu'ilz pouviez avoir, et les chargèrent dedens ung tonnel, avec ung tonnel de vin, et les emmenèrent audit Guemynde, en la main dudit Broubach, cappitainne dudit lieu ; lesquels ornemens sont esté délivrez en la main du prieur du monastère. Et plus n'en scèvent.

Encores autres de Guemynde qui parle du devantdit monastère.

Swessen Nickel, eschevin de la justice de Guemunde, Hanns, charton, Elsar Hanns, Fridrich

Digitized by Google

Kipper et Paulus, parmentier, dudit Guemunde, sont estez depuis envoyer aucun cher audit monastère de Notre Dame de la Traite, pour veoir s'ilz pouvoyent encores retirer quelques choses, affin que trestous ne soit perdus ; et quant lesdis arrivèrent audit monastère, ilz trouvèrent aucuns de ceulx de Gros Bliederstorff et de Cleyn Bliederstorff assavoir Nocentius et Guedmann et plusieurs autres qui ne sauvroient nommez, qu'estoient de la bande des paysans de Herbesseim, lesquels prinsent deux tonnelz de vin avec chair sallée, et eussiez grosses parrolles, lesquelles parrolles sont hors de mémoire, et ne lassirent du tout rien, comme ilz disent. Et plus n'en scèvent.

* * *

Nunkierchen (*Neunkirsch.*)

Schick, maire dudit lieu, dit et dépose par son serement et par l'ordonnance de la communalté dudit lieu, qu'il est vray que la dicte communalté ont esté mandés, par grosses menasses, par les paysans de Herbesseim, assavoir par deux hommes que leurs ont portés les nouvelles, l'un appellé Haussmann, de Bynyngen, qu'est au conte de Bitsch, et l'autre Paulus Gayner, de Saincte Walffert; sur lesquelles menasses ilz ont envoyés devers leur cappitainne de Guemunde pour avoir son conseil ; lequel leur conseilloit et disoit : Demeurés en vos maisons. Et d'avantaige, ils envoyons encores aucuns de la communalté, avec une requeste, au lieu de Nancy, par devers nostre souverain seigneur, assavoir Eberss Hans, dudit lieu, pour donner entendre à sa bonne grâce lesdictes grosses menasses que lesdis paysans de

Digitized by Google

Herbesseim leurs faisiez journellement ; et pleust à nostredit seigneur de respondre audit Eberss Hans qui retourne en sa maison. Et ainsy porta ledit Eberss Hans les nouvelles à ses voisins ; mais d'avantaige, il leur disoit : Monseigneur le duc nous veult venir secourir, comme il dit, mais jamais je n'ay veu gens autour de luy pour le faire et pour nous ayder. Sur ce lesdis pouvres gens lassirent leur maison et n'allirent à Herbesseim, et aucuns delà à Sauverne, comme cy après est déclairiez. Et confessent avoir fais une grande follye, et requièrent de demander grâce et miséricorde envers nostredit seigneur.

Jacob, dudit lieu, dit par son serement comme le devantdit maire, et dit avoir esté prisonnier à Sauverne ; mais il n'a rien payer à cause que fit ung massaige à Kieshoffen, pour achapter ung prisonnier, et pour ce il fust quiet.

Adam, dudit lieu, dit par son serement comme ledit maire, et d'avantaige, il a esté jusques à Sauverne et fust prisonnier, et dit avoir payé ij florins, mais il ne scey à qui.

Conrart, cousturier, dudit lieu, dit par son serement comme dit ledit maire, et d'avantaige, dit qu'il s'absenta de bonne heure, car les paysans faisiez leurs monstres, et y donna j florin avec son baston à ung autre et puis retourna en sa maison.

Ebers Hanns, dudit lieu, lequel estoit envoyé à Nancy par devers nostredit souverain seigneur par la communalté, dit par son serement comme ledit maire, excepté qu'il avoit dit que nostre souverain seigneur n'avoit personne autour de luy pour le secourir. Et le cappitainne de Guemunde

Digitized by Google

lui disoit, en présence de nous, comment il avoit usé de grosse parolle quant ledit cappitainne estoit prins par les paysans, disant : Tu as costé beaucoup d'argent à l'office de Guemunde ; lequel Ebers Hanns le confessit, non pas en la sorte que vous l'avés entendu.

Ledit cappitainne le tenoit fort suspect, mais il n'en vouloit plus rien dire.

Bietriessen Hanns, dudit Nunkierken, dit par son serement qu'il n'en scey rien, mais qu'il a esté une fois à Herbesseim et puis retourné en sa maison.

Albrecht, dudit lieu, dépose par son serement tout ainsi comme le devantdit maire, et qu'il a esté aydier à mangier les biens du monastère de Nostre Dame de la Traicte, et a esté à Sauverne avec les paysans, et puis retourné en sa maison.

Conret, fils de Hensiens Hanns, dudit lieu, dit par son serement comme le dessusdit maire, et d'avantaige qu'Anthoine, pelletier, qu'est en prison à Guemunde, est cause de tout le mal de Nostre Dame de la Traicte ; et a esté à Dymeringen et puis retourné en sa maison.

Marcs Wagner dit par son serement comme ledit maire ; dit avoir esté présent aydier prendre et despendre les biens dudit monastère, et que Anthoine, pelletier, qui est en prison au lieu de Guemunde, estoit le cappitainne ; et qu'il a esté audit Herbesseim et puis retourné en sa maison.

Hension, dudit lieu, dit par son serement comme le devantdit maire, et d'avantaige, il a esté aydier à despendre les biens du monastère de Nostre Dame de la Traicte, et a esté à Sauverne et puis retourné en sa maison.

Digitized by Google

Hanns, bolengier, dudit lieu, dit par son serement comme ledit maire, et a esté audit Sauverne, et depuis il a retourné en sa maison.

Peter de Willer, dudit lieu, dit par son serement qui n'a esté en nul lieu et a demouré en sa maison avec ce peu de bien qu'il avoit.

Classien, mareschal, dudit lieu, dit par son serement comme dit le devantdit maire, et qu'il a esté à Herbesseim et puis retourné en sa maison; et a aydier prendre et despendre les biens du curé de Ramsspach.

Hanns, tailleur de train, dudit lieu, dit par son serement comme dit le dessusdit maire, et d'avantaige, dit qu'il a aydier à despendre les biens de Nostre Dame de la Traicte et les biens du curé de Ramsspach ; et a esté jusques à Sauverne et depuis retourné en sa maison.

Folmen, dudit lieu, dit par son serement qu'il a aydé prendre et despendre les biens du curé de Ramsspach, et après a demouré en sa maison pource qu'il n'estoit marier.

Folmer, l'eschevin dudit lieu, dit par son serement comme fait le devantdit maire, et d'avantaige, dit que ceulx de Bliederstorff sont estez quérir et pilliers le monastère de Nostre Dame de la Traicte, et qu'il a mangier seulement une fois avec eulx. Et plus n'en dit.

Gross Hanns, dudit lieu, dit par son serement comme le devantdit maire, et qu'il a aydier à despendre les biens dudit monastèra, et a esté à Herbesseim et à Sauverne et depuis retourné en sa maison.

Niclaus, parmentier, dudit lieu, dit par son serement comme ledit maire ; dit qu'il a aydier à

Digitized by Google

despendre les biens dudit monastère cy dessus, et qu'il a esté à Sauverne et retourné en sa maison.

Hension, dudit lieu, dit comme ledit maire par serement ; lequel a envoyé Anthoine, son filz, pour luy, a aydier à prendre et despendre les biens du curé de Ramsspach ; et a esté jusques à Sauverne, et puis retourné en sa maison.

Paulus, dudit lieu, dit par son serement qu'il a demouré en sa maison, mais il a esté présent d'aydier à prendre et despendre les biens du curé (de) Ramsspach.

Mayer Hanns dit par son serement qui ne scey du tout rien, sinon (ce) que ledit maire est déclairé cy devant, et a demouré en sa maison.

Hanns, le cousturier, dit par serement comme ledit maire, et a esté aydier à despendre les biens du curé de Ramsspach ; et a esté audit Herbesseim et retourné en sa maison.

Geronimus dit par son serement qu'il a aydier à despendre les biens du curé de Ramsspach, et a esté à Salverne et puis retourné en sa maison.

Schentz Hanns, dudit lieu, dit par son serement comme ledit maire, et a aydier à despendre les biens du curé de Ramsspach et a esté à Sauverne et depuis retourné en sa maison.

Kratz Hanns, dudit lieu, dit par son serement comme dit ledit maire, et qu'il a esté à prendre et despendre les biens de Nostre Dame de la Traicte et du curé de Ramsspach, et esté à Herbesseim et puis retourné en sa maison.

Keppers Thiellement est demeuré pardelà.

Laurentz, mareschal, a demeuré en son hostel, mais il a aydier à prendre les biens du curé de Ramsspach.

Digitized by Google

Hedel Hanns est demeuré pardelà.

Hanns, le cordier, dudit lieu, dit par son serement qu'il a esté à Herbesseim, et avoir aydier prendre et despendre les biens du curé de Ramsspach, et puis a retourné en sa maison, et laissiez son filz Countz avec les paysans dudit lieu ; lequel Countz a esté à Sauverne et puis retourné en sa maison.

Item, lesdis paysans des plupartz disent que tous les malz qui sont estez fais, qu'ilz ont laissiez leurs maisons et sont allez audit Herbesseim, s'a esté tout par le conseil de Anthoine, le pelletier, qui est en prison au lieu de Guemynde; et d'avantaige, quant les paysans arrivèrent audit Herbesseim, s'en alla au devant d'eulx, leur disant : Messieurs, venés vous icy, il est bien temps ; nous avons desjà l'office de Guemynde, j'espère que nous aurons bien tost le prince de Lorraine.

* * *

Vechingen, de l'office de Guemunde.

Paulus, maire dudit lieu, dit par son serement que Mollen Nicken a receu des nouvelles d'un homme de Rorbach, appartenant à monseigneur le conte de Bitsch, a esté envoyer devers eulx par les paysans de Herbesseim, et qu'il est cause qu'il s'en a allé devers lesdis audit Herbesseim. Aussy avoir esté aydier à prendre et despendre les biens du monastère de Nostre Dame de la Traicte et du curé de Ramsspach. Et plus n'en scey.

Pettien Hanns, dudit lieu, dit par son serement comme ledit Paulus, et d'avanteiges que Becker Nickel estoit présent de prendre les devantdis biens.

Hans, tixerant, dit par son serement qu'il a

Digitized by Google

demeuré en sa maison à cause qu'il estoit boiteux mais il a esté présent à aydier à despendre les biens dudit monastère et dudit curé.

Karchen Hensel a demouré pardelà.

Encores Wechingen au conte de Massawe et à Henry Guldingen, seigneur de Sarenssmyngen.

Fignen Hanns, maire dudit lieu, dit par son serement que le filz le maire Bischemes, homme à monseigneur de Bitsch, les signifia de venir au lieu de Nunkierchen et à aydier à despendre les biens de Nostre Dame de la Traicte et du curé de Ramsspach ; et delà les autres sont allé à Herbesseim, mais il a retourné en sa maison.

Hanns, musnier, dit par son serement qu'il a esté aydier boire les biens du prieur de Wintringen et du curé de Ramsspach, et a esté à Herbesseim et puis retourné en sa maison.

Adam, dudit lieu, dit par son serement qu'il a esté avec deux cappitaines à Notre Dame de la Traite, et ny avoit aucuns de Bliederstorff et de Fackingen qu'estiez présens, mais ilz ne savoit leurs noms ; il leur sembloit qu'ilz estient peu de gens ; et lesdis capitaines envoyons encores quérir une douzaine d'hommes, et puis ilz s'en allons pilliers les biens dudit monastère et le curé de Ramsspach ; et a esté à Sauverne et puis retourné en sa maison.

Bayers Hanns dit par son serement qu'il a esté aydier à prendre et despendre les biens du prieur de Wintringen et du curé de Ramsspach, et a esté à Sauverne et puis retourné en sa maison.

Peter Nickel dit le semblable comme ledit Bayers Hanns. Jacob, dudit lieu, dit par son serement le semblable comme ledit Bayers Hanns, excepté qu'il

Digitized by Google

a demouré en sa maison et qu'il n'a pas esté à Sauverne.

Boumen Schinder, dudit lieu, dit par son serement qu'il a esté prendre et despendre les biens du prieur de Wintringen et ledit curé de Ramsspach ; et a esté à Sauverne avec les paysans et retourné en sa maison.

Hanns, tixerant, dudit lieu, dit par son serement tout semblable comme ledit Boumen Schinder.

Jacob Ballirer, dudit lieu, dit par son serement tout ainsi et semblable comme ledit Boumen Schinder.

Clein Hanns, dudit lieu, dit par son serement le semblable comme fait ledit Boumen Schinder.

Greden Hanns, dudit lieu, dit par son serement tout ainsi et le semblable comme dit le Boumen Schinder, excepté qu'il a esté jusques à Herbesseim et puis retourné en sa maison.

Gross Hanns, dudit lieu, dit par son serement tout ainsi comme fait ledit Boumen Schinder.

Diedrich, dudit lieu, dit par son serement tout ainsi comme fait ledit Boumen Schinder, excepté qu'il n'a esté seulement jusques à Nunkierchen et delà il a retourné en sa maison.

Weltin, bolengier, dudit lieu, dépose par son serement tout ainsi comme ledit Boumen Schinder.

Laurentz, barbier, dépose par son serement tout ainsi que fait ledit Boumen Schinder, mais qu'il a esté jusques à Herbesseim et retourné en sa maison.

Gross Nickel Hanns dit par son serement tout ainsi comme fait ledit Boumen Schinder.

Moullen Nickel, dudit lieu, a demouré pardelà, et estoit l'un des principal.

Digitized by Google

Endres est demouré pardelà.
Mathis a demouré pardelà.
Greden Petter a demouré pardelà.
Michiel a demouré pardelà.
Henrich a demouré pardelà.
Peters Mullers Michiel est demouré pardelà.
Sumers Kuntz demouré pardelà.
Maistre Hauss a demouré pardelà.
Martin a demouré pardelà.
Karch Hanns ait demeuré pardelà.
Countze Ballerer a demouré pardelà.
Bryeders Nickel a demouré pardelà.

Disent les hommes dudit conte de Nassawe que les officiers du conte de Salbruch les ont envoyez quérir pour composé.

Semblablement disent les hommes dudit Wechingen qui sont audit Henry Guldigen, lesquelz ont payé d'amende cinquante florins d'or et ont délivrez leurs bastons, et ont fait serement de non jamais porter bastons sinon seulement ung petit coustel pour tailliez leur pain.

* * *

Auwertz Macherre, de l'office de Guemynde.

Le maire Thielleman, dudit lieu, dit par son serement que, par les massaiges et menasses que faisoient Fâyen Folmer et Albrecht, tous deux de Nunkierchen, principalement Anthoine, le pelletier, qui est prins au lieu de Guemunde, et craindant lesdictes menasses, il s'en allist avec les autres au lieu de Herbesseim.

Paulus, dudit lieu, dit par son serement comme le dessusdit maire, et qu'il a esté à Ramsspach

Digitized by Google

aydier à prendre et despendre les biens dudit curé, et a retourné depuis à Herbesseim en sa maison.

Jacob Kneffers, dudit lieu, dit par son serement tout ainsi comme ledit Paulus, et qu'il a esté jusques à Sauverne et retourné en sa maison.

Joste, dudit lieu, dit par son serement tout ainsi comme ledit Paulus, et puis a esté à Sauverne et retourné en sa maison.

Une note additionnelle des commissaires porte:

« Gross et Petite Bliederstorff.

« Innoncins estoit porteur d'enseigne, et Guedman, dudit lieu.

« Schmids Hanss, dudit Gross Bliederstorff, porteur d'enseigne ».

Petter, dudit lieu, dit par son serement qu'il a demouré en sa maison, car sa femme estoit nouvellement mort et ledit estoit mallade.

Thillen Hanns Paulus, eschevin dudit lieu, dit par son serement tout ainsi comme ledit Paulus dessusdit, et qu'il a esté à Sauverne et puis retourné en sa maison.

Thomas Spagniers, dudit lieu, dit par son serement qu'il a esté à Ramsspach et à Nostre Dame de la Traite aydier à prendre et despendre lesdis biens, et a esté à Sauverne et puis retourné en sa maison.

L'officier de Guemunde le tient fort suspect. Aussi sont les autres ; mais il n'a rien voulu dire autre chose.

Thielmes Hanns a demouré pardelà.

Pinguen Nickel, dudit lieu, a demouré pardelà.

Thille Hanns Petter, dudit lieu, dit par son serement comme dessusdit, et qu'il a esté à Sauverne et puis retourné en sa maison.

Digitized by Google

Harteman, dudit lieu, dit par son serement comme le dessusdit Thomas, et davantaige, disoit qu'il vouloit retourner en sa maison de Dymeringen, mais le Kryer, de Bliederstorff, le constraindoit par force d'aller à Sauverne, et depuis luy a reprochier, et ledit Kaer luy respondit qu'il avoit fait par ordonnance d'un autre.

Mathis, dudit lieu, dit par son serement qu'il a esté aydier prendre et despendre les biens desdictes églises, au lieu de Nunkierchen, et delà a retourné en sa maison pource qu'il fut blassier en une jambe.

Colben Hanns, dudit lieu, dit par son serement qu'il a esté aydier à despendre lesdis biens des gens d'église, et a esté à Sauverne et delà retourné en sa maison.

Thiellemann, dudit lieu, dit par son serement tout ainsi comme ledit Colben Hanns, cy devant escript.

Curien, dudit lieu, dit par son serement pareillement comme ledit Colben Hanns, cy devant escript, excepté que luy a retourné de Herbesseim en sa maison.

Yerdens Mathis, dudit lieu, dit par son serement qu'il a esté aydier et despendre les devantdis biens et puis a demouré en sa maison pource que sa femme estoit acouchée, et estoit banvart.

Huppert Nickel dit par son serement tout ainsi comme ledit Thiellemann, et qu'il a esté aydier à despendre les biens des devantdis curés, et a esté à Sauverne et depuis retourné en sa maison.

* *

Digitized by Google

WILLER *de l'office de Guemunde.* (*Folperswiller.*)

Le maire Mathis, dudit lieu, dit par son serement et en la présence de la communalté dudit lieu, qu'il est vray que le Haymer mayer de Habkierchen est venu devers eulx et leur a signiffier et remonstrés comment tous les hommes du conte de Bitsch estient ensembles au lieu de Rorbach et les mandiez de venir par devers eulx, ou autrement leur feriez gros dommaiges. Sur ce, ladicte communalté se mist debout et tirons tout droit à Muwekierchen, et ceulx dudit Muwekierchen nallirent avec eulx, et tirons tous ensembles devers Nostre Dame de la Traicte et au curé de Ramspach, et prinsent ce qu'ilz pouvoient avoir ; et delà tirons à Herbesseim et dudit Herbesseim à Sauverne. Mais ledit maire est demouré en sa maison et a envoyer Nickel, son filz, pour luy ; lequel Nickel a esté à Herbesseim et dudit Herbesseim à Sauverne, et puis retourné en la maison de son père.

Dorether Petter, dudit lieu, dit par son serement comme le devantdit maire, et dit qu'il a esté à Sauverne et puis retourné en sa maison.

Le viel maire Petter dit par son serement comme dessusdit, et a esté à Sauverne et depuis retourné en sa maison.

Gross Hanns, dudit lieu, dit par son serement telz que dessus, et a esté à Sauverne et retourné en sa maison.

Simet, dudit lieu, dit par son serement comme dessusdit, et dit avoir esté à Sauverne et puis retourné en sa maison.

Gross Peter Nickel est demouré pardelà.

Le cappitainne de Guemynde dit que lesdis

Digitized by Google

paysans de Willer ont partis huict jours devant les autres de son office et ont encores forte pressés les autres de sondit office.

* * *

Sareinsmyngen, hommes à Henry Guldingen.

Sybert, maire dudit lieu, dit par son serement, en présence de la communalté et par leur ordonnance, que ung homme de Nunkierchen, de l'office de Guemynde, nommé Marcx, le ruyer, disoit audit maire avec ses voisins que venissiez après eulx à Rorbach. Incontinent vint ung autre messaigier, appelé Guérart, maire de l'office de Frawembourg, qu'est ès seigneurs de Forpach, lequel maire leur disoit qu'il estoit envoyé de par lesdis paysans avec ledit Marx pour venir incontinent avec eulx, ou autrement ilz seroient mal logiez.

Et sur ce, craindant lesdictes menasses, se mirent debout et s'en allirent à Herbesseim ; et ledit maire Silbert demanda congié au cappitainne Dotz de Herbesseim et au thieullier de Schorpach et Hams, passaigier de Remenlingen, lequel passaigier estoit cappitainne générale ; et après ledit maire a retourné en sa maison.

Conrat, dudit lieu, dit par son serement qu'il a esté à Dymeringen et depuis a retourné en sa maison.

Peter le mareschal, dit par serement que, par prier, il a eu congié et a retourné en sa maison.

Peter, qui estoit maire alors, a demouré pardelà.

Le musnier a esté jusques à Sauverne et a esté prins par ung landtzknechtz et a payé xxij pièce Rollebach, et puis a retourné en sa maison.

Digitized by Google

Errard, dudit lieu, dit par son serement qu'il a esté à Herbesseim et, par congié, il a retourné en sa maison.

Hanns Bickensel dit par son serement qu'il a esté à Sauverne et retourné en sa maison.

Conrat Henrich (dit) tout le semblable par serement.

Hanns, cordonnier, dudit lieu, dit par son serement comme ledit Hanns Bickensel.

Wettelingen Jacob, dudit lieu, dit par son serement qu'il a esté à Dymeringen et retourné en sa maison.

Adam a demouré pardelà.

Berthel dit par son serement qu'il a esté à Herbesseim et retourné en sa maison.

Errard est demouré pardelà.

Conrat Hanns dit par serement qu'il a esté à Sauverne et puis retourné en sa maison.

Albertz Schinders Wolff a esté à Dymeringen et retourné en sa maison.

Thiébault, dudit lieu, dit avoir esté à Sauverne et a retourné en sa maison.

Hanns, de Wettelingen, a esté à Herbesseim et retourné en sa maison.

Le jonne cordonnier est demouré pardelà.

Endres dit (qu'il a) esté à Herbesseim et puis retourné en sa maison.

Claus, le pescheur, a esté à Dymeringen et puis retourné en sa maison.

Thiebels a esté à Dymeringen et puis retourné en sa maison.

Jackel, pescheur, dit (qu'il a) esté à Sauverne et puis retourné en sa maison.

Wolff dit par son serement qu'il a esté à Sau-

Digitized by Google

verne et a retourné en sa maison ; et incontinent qu'il arriva en son hostel, Henry Guldinger, son seigneur, le prins et le mit en prison six sepmaines, et a payé d'amende xxvj florins d'or, pource qu'il estoit l'un des porteurs d'enseignes desdis paysans.

Figen Nickel dit qu'il á esté à Herbesseim et retourné en sa maison.

Petter, le masson, a esté à Dymeringen et retourné en sa maison.

Schwartz Hanns a demeuré par delà.

Niclas, bolengier, dit par son serement qu'il a demouré à Herbesseim cuyr pain pour eulx mangiers.

Simon, pescheur, dit avoir esté à Sauverne et puis retourné en sa maison.

Mauricius dit estre à Sauverne et retourné en sa maison fort mallade.

Caspere Butter a laissiez son filz pour luy, Nickel, à Herbesseim, lequel a esté à Sauverne et delà retourné en la maison de son père.

Countzen Niclas Hanns dit estre à Dymeringen et retourné en sa maison.

Hugels Hanns dit avoir esté à Herbesseim et delà retourné en sa maison.

Item, lesdis ont tous fais seremens comme cy devant est déclairés, et disent daventaige que leur seigneur les a pugny de l'amende de lx florins d'or et vj cherrées de vin, et leur print tous leurs bastons ; et ont fait serement que jamais ne porteront bastons, fors que ung coustel pour tailliez leur pain.

* * *

Digitized by Google

Rumelfingen, hommes à Caspar de Raville.

Mathis, maire dudit lieu, dit par son serement et en la présence de la communalté et par leur ordonnance, qu'il est bien vray qu'il est venu deux hommes de Sarensmyngen, l'un nommé Jacob et l'autre Barthel, lesquelz leurs ont dit franchement: il faut que vous venés à Herbesseim, car nous summes envoyés pour ce faire, ou autrement on vous fera gros dommaige. En craindant lesdictes parrolles, aucuns en sont allés et partis audit lieu de Herbesseim et sont retournez, selon la déclaration cy après ; et ledit maire n'a esté qu'une nuyctée audit Herbesseim et puis retourné en sa maison.

Nickel, de Ermyngen, dit avoir esté à Herbesseim et delà à Dymeringen et puis retourné en sa maison.

François, dudit lieu, dit (avoir) esté à Sauverne et puis retourné en sa maison.

Hanns, tixerand, dit avoir esté audit Herbesseim et puis retourné en sa maison.

Niclos, le tuppenier, a esté à Sauverne et retourné en sa maison.

Cleyn Hanns ne s'en est pas voulu maller et a demeuré en sa maison.

Grosfen Hanns dit par son serement qu'il s'en a allé dedans la ville de Guemunde et n'a voulu partir de là jusques que toutes choses a esté passées.

Gellen Nickel, dudit Rumelfingen, est demouré pardelà.

Hennenn Hanns est demeuré pardelà.

Thiebelt a demouré pardelà.

Symon, gayeneur, a demouré pardelà.

Digitized by Google

Item, lesdis ont tous fais seremens conjoinctemens ensembles comme cy davant est desjà déclairiés, et ont esté pugny, pour ce qu'ils ont habandonné leurs biens et ont payé d'amende par eulx composés avec leur seigneur pour la somme de xxvj florins d'or.

* * *

Sant Welffert, hommes en partie de Mgr de Trièves et aux seigneurs de Forpach et de Helmstat, lesquelz seigneurs tiennent en fiedz et hommaiges avec ledit seigneur de Trièves.

Petter Poster Nickel et Hanns, le barbier, dudit lieu, déposent par leurs seremens que ledit village et toute la court de Sant Welffert sont allés à Herbesseim, par conseil d'un homme appellé Henry de Sant Welffert, et sont party tous ensembles, et arrivèrent à Herbesseim et delà à Dymeringen, et puis retourné en leur maison ; et les seigneurs cy dessus les veullent pugnyr et faire payer une grosse amende.

* * *

La ville d'Albe sur Sar (Sarralbe).

Le maire Cleinsel, pescheur, avec toute la justice, nous ont respondus, par le consentement de toute la communalté, dudit lieu, qu'ilz ont fais comme gens de biens et nous ont refusés tout pleinement de nous donner les noms de ceulx qu'estoient esté de la bende et du couraige desdis paysans, disans qu'ilz aviez une franchise d'un évesque de Metz, espérant que ledit seigneur évesque les laisseroit en leur anciennetés ; et n'en ont vouluz faire aultre chose. Après, ledit

Digitized by Google

maire, sur ce nous dit si nous voulliez encores ouys ladicte communalté, qu'il la feroit encores le lendemain assemblée ; et sur ses parrolles et conclusion, qu'il avoit dit que c'estoit par le consentement de ladicte communalté, il nous sembloit que ce serait tousjours tout ung. Et la response ici a esté faicte en présence de demoysel Henry Beyer, comme seigneur en partie dudit Albe, et le chastellain de monseigneur de Chastelbreheim, lesquelz estient bien malcontant desdis maire et justice de leur response.

* * *

Les deux Hambach et Rode, hommes ès seigneurs d'*Albe*, qui sont en la sauvegarde de nostre souverain seigneur, de l'office de *Guemunde*.

Gierge Henrich, de Hambach, dit par son serement et par les communaltés, dit que Hanns le recouverteur, de Herbesseim, est venu par devers eulx, leur requerrant qui viennent avec les paysans dudit Herbesseim; lesquelz n'ont voulu rien faire. Après est venu ung aultre appelé Michiel Cryer, disant que s'ilz ne viennent avec nous, qu'ilz s'en trouveront malz. Encores ung aultre est venu devers une femme aux champs, appellée la femme le Hardier, disant à ladicte femme : Dictes à vos voisins, s'ilz ne viennent audit Herbesseim, qu'on les yront quérir. Et de rechief encores vint ung aultre nommé Paulus Gryner, de Sant Wulfurt, lequel menessoit fort lesdis de bruller leur maison. Sur ses parrolles et menasses s'en allèrent tous audit Herbesseim, comme s'ensuit.

Nickel, maire dudit lieu.

Digitized by Google

Schullers Hentz.
Hannesien.
Omtz Hanns.
Jacob Arnoult.
Hanns Simont.
Kerrigen.
Mayers Hanns.

Lesdis disent par seremens qu'ilz ont tous estez à Herbesseim et depuis ilz ont retourné en leur maison.

Eyc Hanns Hensel.
Cleyn Nickel.
Rode Hanns Simet.

Ces trois disent par seremens avoir esté audit Herbesseim et puis retourné en leur maison.

Faber.
Wolff.
Claus Musnier.
Petter.
Countz.
Jocken Hanns.
Billyngen Nickel.
Kudhanns.
Countzel Nickel, de Rode.
Casper, dudit lieu.
Hanns, de Rode.

Lesquelz ont estez à Dymeringen et retournez en leur maison.

Hanns Herman.
Zuppert Adam.
Le Schuller, de Hambach.
Grynengen, dudit lieu.

Ilz disent par seremens qu'ilz ont esté jusques à Sauverne et retourné en leur maison.

Digitized by Google

Disent lesdis paysans que monseigueur de Chastelbreheim leurs a prins xxviij pièces de rouges bestes; demoysel Henry et Jehan Bayer, frères leurs ont prins aussy autres xxviij pièces de rouges bestes, lesquelles derrenières xxviij pièces lesdis paysans les ont rachaptées pour la somme de vingt huict florins d'or. Et disent encores qu'ilz ont payé à leur seigneur, pour une amende, cent florins d'or.

* * *

Sultzen, près de *Hambach*, hommes à l'abbesse de *Herbesseim*.

Nickel, maire dudit lieu, dit par son serement et en présence de la communalté, qu'ilz ont receu plusieurs menasses et parrolles avant que partir de leurs maisons pour aller audit Herbesseim. Il est vray que ladicte abbesse avoit mis secrètement xxix chevalx et xxvij vaches, et ainsi Haumann, dudit Herbesseim, Tuschen Nickel et Hanns, le couverteur, dudit Herbesseim, sont venus audit lieu de Sultzen accompaingniés de Billen Nickel, de Hapkierchen, Thiebelt, barbier, d'Ingenwiller, et Claus Nickel Hanns, dudit Herbesseim, allèrent prendre lesdis chevalx et vaches audit Sultzen et les mennèrent audit Herbesseim, et incontinent retournirent audit Sultzen, disans: Messieurs les maire et communalté, nous voulons savoir si voulez partir ou non, en les menassans de grosses parrolles; et ainsi ledit maire et communalté partirent et s'ans allèrent audit Herbesseim, comme il appert par la déclaration cy après escripte.

Caspere dit par son serement qu'il a esté jusques à Sauverne et depuis retourné en sa maison.

Digitized by Google

Arnoult, dudit lieu, dit par son serement qu'il a esté jusques à Ermyngen, au delà de Herbesseim, et depuis retourné en sa maison.

Hanns, dudit lieu, a esté à Sauverne, comme l'a fait serement, et a retourné en sa maison.

Folmer Nickel a fait serement qu'il a esté à Dymeringen et puis retourné en sa maison.

Martin dit par son serement qu'il a esté à Ermyngen, au delà de Herbesseim, et depuis il a retourné en sa maison.

Steffen, dudit lieu, a demouré pardelà.

Barthel, dudit lieu, a demouré pardelà.

Item, ilz disent par seremens qu'ils ont payez et délivrez à George Wentz, de Guemunde, pour le prévost du Pont à Mousson, à cause que ledit prévost avoit prins leurs bestialles, la somme de vingt cinq florins d'or ou xxvj albus pour le florin.

* * *

Ces interrogatoires furent suivis par une *simple amende* permettant aux différents habitants plus ou moins compromis dans la révolte de se racheter de la prison.

Nous reproduisons une partie de la pièce « cote B 9178 », après avoir indiqué les numéros et séries à consulter aux Archives de Meurthe-et-Moselle relativement à la guerre des rustauds.

Archives de Meurthe-et-Moselle

série B 5.262
1524-1525

Cour des Comptes de Nancy.

Compte de *Nicolas Méliant*, châtelain des châtellenies de Dieuze et de Marimont.

Digitized by Google

Dépense soutenue par le châtelain, tant pour les commissaires qui ont rédigé par écrit les noms des paysans qui ont adhéré aux luthériens, le bailli d'Allemagne, sa bande et arbalétriers et coulevriniers de Dieuze, que pour M. de Valhey, prévôt des maréchaux, pendant qu'il a fait faire exécution de partie d'iceux paysans des offices de Gemunde, Dieuze et Marimont.

Série B 9.177
1524-1525
(43 feuillets)

Compte de *Hans de Brubach*, capitaine et receveur du château de Sarreguemines.

Sommes payées à des messagers pour des voyages faits cette année par le temps de la rebellion des luthériens (les rustauds).

Dépense faite par M. de Valhey (prévôt des maréchaux) et ses gens, séjournant à Sarreguemines lorsqu'il fit faire l'exécution des malfaiteurs étant au dit lieu.

Dépense de deux prisonniers que le bailli d'Allemagne avait amenés à Sarreguemines, savoir : le pelletier de Bliederstroff (Grosbliederstroff), capitaine (des rustauds) et Vincentius, qui fut pendu avec le dit capitaine, etc.

Série B 9.178
1524-1525
(88 feuillets)

Acquits servant au Compte de *Hans de Brubach*, avec un compte de la composition faite par Nicolas Méliant, gouverneur aux salines de Dieuze et de Marsal, et Jacob Bermeringen, prévôt de

Digitized by Google

Château-Salins, des paysans Luthériens étant en la seigneurie de Sarreguemines au mois de septembre 1526.

Recette des deniers venant de chacun des habitans de la châtellenie de Sarreguemines « à cause d'une composition faite à cause de Luthérie ».

Somme de 600 florins d'or délivrée par ordonnance de Monseigneur, aux habitans de Gueminde, pour les aider à réedifier leurs maisons brûlées et incommodement de feu, lesquels seront tenus et restitués en 12 ans, soit 50 florins par chacun an, jusqu'à fin de paiement.

Série B 1.967
1525-1526

Compte *d'Adam de Vaudrevange*. Sommes payées aux bonnes gens de la prévôté de Sierck, pour chevaux perdus en l'année précédente, en servant notre souverain seigneur le duc (Antoine) au pays d'Aulsays (Alsace), en y menant vivres pour l'armée contre les « rebellans paysans ».

A Jacob d'Helmestatt, officier de Schambourg, pour sa solde et dépense qu'il a faits à Sarreg. où il a été en garnison pendant que les paysans étaient en rebellion.

Série B 9.180
1527-1529
(83 feuillets)

Comptes de *Hans de Brubach*.

Nouvelle somme donnée (avancée) aux habitants de cette ville qui avaient été brûlés, pour les aider à réédifier leurs maisons ; etc.

Digitized by Google

Série B 9.181
1529.1531
(86 feuillets)

Comptes de *Hans de Brubach.*

Dépenses pour réfections aux ponts de la porte derrière le château de Sarreguemines et de la porte vers la ville, etc.

Série B 9.182
1531-1533
(86 feuillets)

Comptes de *Hans de Brubach.*

Dépenses pour ouvrages : aux maisons et grange du gagnage de Grosbliederstroff, au pont sur la Bliese, près de Sarreguemines. Somme payée à un maçon pour avoir refait la tour de la porte de cette ville, qui avait été brûlée, etc.

Archives de Meurthe-et-Moselle
1526

Extraits de B 9.178.

Compte de la composition faite par *Nicolas Mechant*, gouverneur aux Sallines de Duese et Marsal et *Jacob Bermainger*, prevot de Chatel Salin des paysans lutheriens etant en la terre et Sgrie de G. et ce par ordonnance de Ne Souuerain Sgr. Mgr. le duc en l'an 1526 au mois de septembre.

Recepte faite des deniers venant des habitants de la chatellenie de Gemynde à cause d'une composition venant par eulx faicte a cause de la lutherie et dont Hans de Brubach, capitaine du dit G. était tenu en rendre compte.

Digitized by Google

Grossbliederstroff.

Buren Clergins witwe.	XX	fl.
La veuve Manxatin.	IX	
— pierre Marchal.	VII	
— Arnoult piere	IIII	
— Clein hans	III	
— Sybert	IIII	
— Nerbe.	V	
— Heinrich hans peter. . .	III	
— Konchens hans.	VII	
— Primms	III	
— Anshomme	IIII	
— Noctuans.	X	
— Jakel	VI	
— Nicolaus	VI	
Hamman fils du maire.	VI	
Peter Griner est fuy et n'avait rien.		
Jacob.	VI	
Ruttger Adam eschevin	VII	
Joste	VI	
Missen hans	VI	
Bastere	VI	
Jacob Schumacher	VI	
Henrich	VI	
Clergin	VI	
Jory eschevin	XII	
Haumann	VI	
Niclaus cordonnier	VI	
Hans Ingerad.	VI	
Peter Gerber	VI	
Eckart	VI	
Nikel Becker	VI	
Hans Schuler.	VI	
Bautzen Nikel.	VI	

Digitized by Google

Enerlin	VI	fl.
Paulus Hans	VI	

La petite Bliderstroff.

La veuve Gustchen	XII	fl.
— Schneidersnikel.	VI	
— Grosscuntz	VI	
— Nikel Heinrich.	X	
— Collen Thiebolt.	II	
La femme Guedmans	XII	
Hasten Hans	VI	
Scherer peter eschevin.	XII	
Clesgin	VI	
Hensel hans eschevin	XII	
Haman est quitte de la rançon parce qu'il est allé au chastel de Gemynd et n'a voulu aller avec les Boures.		
Isshart	VI	
Lens Nikel.	VI	
Paulus	VI	
Buren Hans	VI	
Orelmanss Haman	VI	
Rettigen Hans.	VI	
Volmar	VI	
Webers Hans Meyer	XXXVIII	

Auersmachern.

Dielemans hans Witwe	VIII	fl.
La veuve Pingens Nikel	X	
Dieleman eschevin	X	
Paulus	VI	
Küffers Jacob.	VI	
Jost	VI	
Peter.	VI	

Digitized by Google

Thiel hans paulus	VI	fl.
Thomas Spanizer.	VI	
Thil hans peter	VI	
Hartmann	VI	
Mathis	VI	
Kohlen hans	VI	
Cuxieres.	VI	
Jerdans Mathis	VI	
Huprecht Nikels.	VI	

Nunkirchen.

Kippers Dielemans witwe.	X
La veuve Hodels hans.	XXX
La veuve Ebels hans	XX
Volmar eschevin.	XII
Becker hans eschevin.	X
Schuk Meyger.	XXIIII
Jacob.	VI
Adam de Nunkirch n'estoit demeurant soubs Monseigneur, mais soubs les Sgrs de Forbach et a été chassie et depuis venu demourer soubs Mgr.	
Conrat	VI
Dietressen hans	VI
Albrecht.	VI
Conradt hasseler.	VI
Marx le chevrier.	VI
Hensgen.	VI
Kunen hans	VI
Stefen Harker.	
Volmar.	
Grosshans.	
Nikel Schnider.	
Paulus.	

Digitized by Google

Hans Schnieder.
Geronimus.
Adam Kiefler.
Viesler hans.
Schensten hans.
Kratzen hans.
Der Sayler hans.
Laurent Schmidt.
Hans Styles son.
Metzgers hans. IV

Folperswiller

La veuve Grospeter Nickel XII
Dorottes peter. VII
Le Viez maire pierre VII
Gross hans. VII
Simont VII
Maîtres XII

Obersingen.

Il a ete defendu aux habitans d'aller de par les contes de Nassau et de nous payer la dite imposition.

Gerschwyler.

L'officier fait ici declaration que ceux du dit G. ont eu vers la grace de N. Souverain Sgr. qu'il les a laisse etre quitte pour la 1/2 de leur rançon.

Georgicus witwe etait à XIII fl. et a payé VI fl. XIII albus.

La veuve Echart . . . . VI fl. XIIII albus.
Peter cordonnier III
Wunhert III
Martzloff III

Digitized by Google

Peter III
Hans peter III
Blasius. III
Colmers hans III

Feching.

Le chatelain fait declaration qu'il y a eu deux Petgans hans et Hensgen Weber lesquels ont payé la 1/2 de leur rançon et si a fait le maire serment qu'ils n'ont rien et souffrent beaucoup de poureté avec leurs enfants, ce s'il leur est force de payer l'autre moitie leur conviendra vendre leur maisonnette pour en racheter la moitie.

Schweyen.

Le (id) qu'ils ont payé la 1 2 et leur a eté quitte l'autre au porchas de Wadgasse.

Hans III
Der Hasmann III
und der Jung III

Recepte de Gemund. Neant,
pour qu'ils sont bruslés.

Grossbliderstroff.

Au dit lieu a ete leve dans chacune maison, 3 francs monnaie coursable c'il y a XXXI maisons . . . . . XXXI escuts.
La Petite B., il y a XIIII. . . XIIII
Augermachern XIII
Nunkirchen XXVII
Wyler. VI

Digitized by Google

Met le dit officier hans de Brubach en despence la somme de 600 fl. d'or, XXVI gros piéce qu'il a delivre par ordre de notre souverain Sgr. delivrés aux habitans de Gemynde pour les ayder à reedifier leurs maisons bruslées par inconvenient de feu lesquels seront tenus de les restituer en 12 ans par chacun an, jusqu'à fin de paiement cinquante fl.

Digitized by Google

MÉMOIRE

LU EN SÉANCE LE 15 JUIN 1905

PAR

M. CAMILLE MASSING

membre titulaire.

Ce travail fait suite à celui que j'ai présenté à l'Académie en 1904. La méthode du pôle lui servant de base, je donnerai quelques explications complémentaires sur cette méthode; je l'appliquerai ensuite aux questions suivantes :

1° Recherche de l'équation du cercle circonscrit au triangle normal circonscrit correspondant au point d'émission M (x_1, y_1) de 3 normales à la parabole. Etude de quelques propriétés de ce cercle. Problème relatif à ce triangle normal circonscrit correspondant au point M.

2° Démonstration par la méthode du pôle du théorême de Steiner relatif au point de rencontre des hauteurs des triangles circonscrits à la parabole. Cette démonstration m'a conduit à donner une règle qui complète le théorême de Steiner, non seulement dans le cas d'un triangle circonscrit à la parabole et tel que les normales aux 3 points de tangence soient concourantes, mais dans le cas d'un triangle quelconque circonscrit à la parabole.

Digitized by Google

Le théorème de Steiner exprime que les hauteurs de tout triangle circonscrit à la parabole ont leur point de rencontre sur la directrice. Ma formule détermine la distance de ce point de rencontre à l'axe, en fonction des coordonnées d'un sommet quelconque du triangle circonscrit et de l'ordonnée du point de tangence du côté opposé à ce sommet. Le cas où les normales aux 3 points de tangence du triangle circonscrit sont concourantes n'est qu'un cas particulier pour lequel la formule générale donne le résultat que j'ai exposé dans le numéro d'avril 1905 des *Nouvelles annales de mathématiques*, et dans la *Revue de mathématiques spéciales*, livraison de septembre 1905, avec plus de détails. Je termine le Mémoire de ce jour par une démonstration nouvelle d'un théorème très général, sur le même sujet, dû à M. Chauliac. Mon théorème peut être considéré comme un corollaire de ce théorème général qui vient de m'être communiqué par M. Brocard, un des initiateurs bien connus de cette branche si intéressante de la géométrie, qu'on appelle la nouvelle géométrie du triangle.

I

Les deux relations $x_1 = \frac{2\beta^2 - p\alpha + p^2}{p}$; $y_1 = -\frac{2\alpha\beta}{p}$ (formules de Salmon-Desboves) entre les coordonnées (x_1, y_1) du point M duquel on mène les normales à la parabole et les coordonnées (α, β) du pôle N de la corde qui joint deux des points d'incidence de ces normales, permettent de prendre, suivant les cas, les coordonnées de l'un ou l'autre

Digitized by Google

de ces deux points M et N pour inconnues. Souvent, en introduisant les coordonnées (α, β) du pôle N comme inconnues auxiliaires, on facilite la solution de certains problèmes ; c'est cet emploi des coordonnées (α, β) du pôle N qui constitue la méthode du pôle.

Examinons le cas suivant : On a l'équation aux ordonnées des points d'incidence des normales menées à la parabole du point M (x_1, y_1) :

$$y^3 - 2p(x_1 - p)y - 2p^2 y_1 = 0.$$

En substituant aux données x_1, y_1 les coordonnées α et β d'un quelconque des trois pôles qui correspondent au point M, on obtient une nouvelle équation :

$$y^3 - 2(2\beta^2 - \alpha p)y + 4p\alpha\beta = 0.$$

qui se décompose comme il suit :

$$(y + 2\beta)(y^2 - 2\beta y + 2p\alpha) = 0.$$

On a donc ainsi l'expression des ordonnées des pieds des trois normales en fonction des coordonnées du pôle N. Pour l'obtenir en fonction des coordonnées du point M, il faudrait exprimer α et β en fonction de x_1 et de y_1, ce qui conduirait à une équation du 3e degré, puisqu'au point unique M correspondent trois pôles N, N', N''. En apparence, on a simplement déplacé la difficulté : en réalité, on a atteint un résultat, puisqu'on a obtenu séparément : d'un côté, les deux ordonnées des pieds de deux des normales (ces pieds sont les extrémités de la corde AB qui est la polaire du point N relativement à la parabole) et, d'un autre côté, l'ordonnée du point G, point d'incidence de la 3e normale. Dans divers problèmes, cette

Digitized by Google

séparation des trois ordonnées est un pas vers la solution.

La plupart des données et des inconnues des problèmes relatifs aux normales à la parabole peuvent s'exprimer en fonction des coordonnées α et β du point N; or il est souvent nécessaire d'avoir l'expression des divers éléments d'une figure en fonction d'un élément unique. En outre, les formules de Salmon-Desboves permettent dans certains cas de revenir des coordonnées du point N à celles du point M. C'est ce qui arrive pour l'équation du cercle circonscrit au triangle normal circonscrit correspondant au point M $(x_1\ y_1)$. Je vais développer les calculs, indiqués trop sommairement dans mon premier mémoire, qui donnent cette équation.

Le centre du cercle circonscrit au triangle normal circonscrit se trouve sur la perpendiculaire élevée sur la corde $N'\,N''$ en son milieu, corde qui est représentée par l'équation :

$$p\,x + 2\,\beta\,y + 2\,\beta^2 = 0.$$

La demi-somme des abcisses des sommets N' et N'' est égale à $-\frac{\beta^2}{p}$, la demi-somme des ordonnées à $-\frac{\beta}{2}$; la perpendiculaire sera donc :

$$\frac{X+\frac{\beta^2}{p}}{p} = \frac{Y+\frac{\beta}{2}}{2\,\beta}.$$

Le centre se trouve également sur la perpendiculaire élevée au milieu de la droite qui joint le point $N\,(\alpha, \beta)$ au foyer $F\left(\frac{p}{2}, 0\right)$. La demi-somme

Digitized by Google

des abcisses du sommet N et du foyer F est : $\frac{1}{2}\left(\alpha+\frac{p}{2}\right)$; la demi-somme des ordonnées de ces deux points est $\frac{\beta}{2}$. L'équation de cette seconde perpendiculaire sera donc :

$$\frac{X-\frac{2\alpha+p}{4}}{\beta}=\frac{Y-\frac{\beta}{2}}{p-2\alpha}.$$

Des deux équations précédentes, on tire :

$$[4\beta^2+p(2\alpha-p)]X + \frac{8\beta^2(2\beta^2-p^2)+p^2(p-2\alpha)(p+2\alpha)}{4p}=0.$$

Après suppression du facteur : $4\beta^2+p(2\alpha-p)$ au premier membre de cette équation, on obtient :

$$X=\frac{p(p+2\alpha)-4\beta^2}{4p}.$$

De même, on aura :

$Y+\frac{\beta}{2}=\frac{\beta}{2p}(p+2\alpha)$, d'où : $Y=\frac{\alpha\beta}{p}$. Or, l'équation du cercle circonscrit peut s'écrire :

$x^2+y^2-2Xx-2Yy+K=0$, avec $K=X^2+Y^2-R^2$.

En remarquant que R est la distance du centre (X, Y) au foyer $\left(\frac{p}{2}, 0\right)$, on a :

$$R^2=\frac{[p(2\alpha-p)-4\beta^2]^2}{16p^2}+\frac{16\alpha^2\beta^2}{16p^2}$$

Il viendra donc finalement : $K=\frac{p(p\alpha-2\beta^2)}{2p}$.

En introduisant ces valeurs de X, Y, K dans l'équation du cercle, on a :

Digitized by Google

$$2p(x^2+y^2)-[p(2\alpha+4p)-4\beta^2]x-4\alpha\beta y+p(p\alpha-2\beta^2)=0.$$

Si on remarque qu'on a

$$2\beta^2-p\alpha=p(x_1-p) \text{ et } 2\alpha\beta=-py_1,$$

l'équation du cercle circonscrit au triangle normal circonscrit correspondant au point $M(x_1 y_1)$ deviendra :

$$2(x^2+y^2)+(2x_1-3p)x+2y_1 y+p(p-x_1)=0$$

ou encore

$$(C'')\quad (2x-p)(x+x_1-p)+2y(y+Y_1)=0.$$

Sous cette forme, on met en évidence les coordonnées du foyer F et de trois autres points par lesquels passe ce cercle (C'').

Ces quatre points jouissent de certaines propriétés que nous allons examiner :

En remplaçant par x et y les coordonnées α, β du pôle N, les formules de Salmon-Desboves représentent, la première une parabole (φ), et la seconde une hyperbole équilatère (φ') dont les points de rencontre donnent les trois sommets N, N', N'' du triangle normal circonscrit correspondant au point $M(x_1, y_1)$:

$$(\varphi)\quad 2y^2-p(x+x_1-p)=0$$
$$(\varphi')\quad 2xy+py_1=0. \quad (*)$$

Ces trois sommets se trouvent également sur le cercle (C'') circonscrit à ce triangle. Le centre c''

(*) Les deux équations (φ) et (φ') montrent, la première que si le point d'émission $M(x_1, y_1)$ des normales décrit une perpendiculaire $(x-K=0)$ à l'axe de la parabole, les tangentes aux trois pieds de ces normales forment un triangle circonscrit variable dont les trois sommets restent toujours sur la parabole $2y^2-p(x+K-p)=0$, la seconde que si M se déplace sur le diamètre $y-K=0$, les trois sommets du triangle variable précédent restent toujours sur l'hyperbole équilatère : $2xy+pK=0$. — Ces propositions sont connues.

Digitized by Google

de ce cercle C'' est situé sur le prolongement de la droite représentée par l'équation :

$$(2x_1 - p)y - y_1(2x - p) = 0$$

qui joint le point M $(x_1 y_1)$ au foyer F et à une distance Fc'' du foyer telle qu'on ait : $2Fc'' = MF$. Le point M étant donné par ses coordonnées x_1 et y_1, on peut décrire le cercle (C'') puisqu'on en connaît le centre c'' et un point qui est le foyer F. Or la forme (C'') de l'équation du cercle montre qu'il passe par les quatre points F, a, b, c situés à l'intersection des droites $2x - p = 0$; $x + x_1 - p = 0$; $y = 0$ et $y + y_1 = 0$. Pour construire ces droites, il suffit au foyer F d'élever la perpendiculaire Fa sur l'axe de la parabole et de la prolonger jusqu'à sa rencontre en a avec le cercle (C''), de mener du point a une parallèle à l'axe jusqu'à sa rencontre en c avec le cercle et du point c d'abaisser une perpendiculaire cb sur l'axe jusqu'à sa rencontre en b avec l'axe. Ce point b sera également sur le cercle. $Facb$ est un rectangle. La droite Fa est représentée par l'équation $2x - p = 0$, la droite ac par l'équation $y + y_1 = 0$, la droite cb par l'équation : $x + x_1 - p = 0$.

1° La diagonale Fc de ce rectangle est un diamètre du cercle (C'') et passe par le point $M(x_1, y_1)$.

2° La diagonale ab est également un diamètre du cercle (C'') et est conjuguée harmonique de la droite Fc par rapport aux parallèles menées aux axes par le centre c'' [du cercle (C'')] qui est le point de rencontre des deux diagonales.

3° Les deux coniques (φ) et (φ') ont leurs trois points de rencontre : N, N', N'', sommets du triangle normal circonscrit correspondant au point

Digitized by Google

M (x_1, y_1), situés sur le cercle (C'') et leur quatrième point de rencontre à l'infini. Or, si N, N', N'' sont trois points d'intersection du cercle (C'') et des deux coniques (φ) et (φ'), il y a lieu de chercher le quatrième point d'intersection de ce cercle et de chacune de ces deux coniques. Le sommet b $(x = p - x_1 ; y = 0)$ du rectangle est le quatrième point de rencontre de la parabole (φ) et du cercle (C''). Le sommet a $(x = \frac{p}{2} ; y = -y_1)$ du rectangle est le quatrième point de rencontre du cercle (C'') et de l'hyperbole équilatère (φ'). Donc les quatrièmes points de rencontre des deux coniques Salmon-Desboves et du cercle (C'') se trouvent aux deux extrémités d'un même diamètre de ce cercle.

4° Si le point M $(x_1 y_1)$ décrit la perpendiculaire $x_1 - k = 0$ à l'axe, le point de rencontre

$$(x = p - k, y = 0)$$

de la parabole Salmon-Desboves et du cercle (C'') reste fixe.

Si le point M se meut sur le diamètre $y_1 - k = 0$ de la parabole p, le point de rencontre

$$x = \frac{p}{2}, \quad y = -k$$

de l'hyperbole équilatère Salmon-Desboves et du cercle (C'') reste fixe.

5° L'axe radical du cercle (C) [auquel appartiennent les points d'incidence des trois normales menées du point M à la parabole P] et du cercle (C'') est représenté par l'équation :

$$[4x_1 - p]x + 3y_1 y + p(p - x_1) = 0.$$

Digitized by Google

Si le sommet $N(\alpha, \beta)$ du triangle normal circonscrit correspondant au point $M(x_1, y_1)$ décrit la perpendiculaire $\alpha - K = 0$ à l'axe de la parabole [c'est-à-dire si le point $M(x_1 y_1)$ se meut sur la parabole : $y_1^2 - \frac{2K^2}{p}(x_1 + K - p) = 0$], l'axe radical des cercles (C) et (C'') enveloppe une conique représentée par l'équation :

$$9K^2y^2 - 2p(4x - p)[(3p - 4K)x + Kp] = 0.$$

En ce cas, le cercle (C'') enveloppe lui-même la cubique :

$$2(K^2 - 2px + p^2)y^2 - p[2x - p]^2[x - K] = 0.$$

Si on a $K = 0$, l'équation de cette cubique se décompose en celle de la droite : $2x - p = 0$ et en celle du cercle décrit sur OF comme diamètre, résultat facile à vérifier géométriquement.

Si on a $K = p$, l'équation de la cubique se décompose en deux équations qui représentent, l'une : la perpendiculaire : $x - p = 0$ à l'axe, et l'autre : le foyer. En effet, l'ordonnée $y_{c''}$ du centre c'' du cercle (C'') est : $y_{c''} = \frac{\alpha\beta}{p}$. Pour $\alpha = p$, cette ordonnée devient : $y_{c''} = \beta$. Comme le point $N(\alpha, \beta)$ est sur le cercle (C'') et que le centre de ce cercle se trouve sur la même parallèle à l'axe que le point $N(\alpha, \beta)$, la droite $x - p = 0$, sur laquelle par hypothèse se meut le point N, restera constamment tangente au cercle (C'').

6° Si le point $N(\alpha, \beta)$ se meut sur le diamètre $\beta - K = 0$ de la parabole p [c'est-à-dire si le

Digitized by Google

point $M(x_1 y_1)$ décrit la normale à cette parabole: $\left[y_1 - \frac{2K}{p}\left(x_1 - p - \frac{2K^2}{p}\right) = 0\right]$, l'axe radical passera par un point fixe dont les coordonnées sont:

$$x = \frac{2pK^2}{3p^2 + 8K^2}; \quad y = \frac{p_4}{2K(3p^2 = 8K^2)}$$

Si on a : $K = \frac{\pm p\sqrt{2}}{4}$, ce point fixe se trouvera au point où le diamètre $\beta - K = 0$ rencontre la parabole P, car la condition pour que le point fixe se trouve sur cette parabole est :

$$128K^6 + 48p^2K^4 - p^6 = (8K^2 - p^2)(4K^2 + p^2)^2 = 0.$$

7° Si le point $M(x_1, y_1)$ décrit une courbe $f(x_1, y_1) = 0$ le centre $x_{c''}\ y_{c''}$ du cercle (C'') décrira un lieu représenté par l'équation :

$$f\left(\frac{3p}{p} - 2x_{c''};\ -2y_{c''}\right) = 0.$$

Si donc le point $x_1\ y_1$ se meut sur la parabole :

$$y_1^2 + 4px_1 - 6p^2 = 0,$$

le lieu du centre c'' $(x_{c''}, y_{c''})$ sera la parabole P elle-même : ou $y_{c''}^2 - 2px_{c''} = 0$.

De la relation $MF = 2Fc''$, on déduit que si on transporte l'axe des Y parallèlement à lui-même au foyer de la parabole P et si $f(X_1, Y_1) = 0$ est l'équation d'un lieu décrit par le point $M(X_1, Y_1)$ (point d'émission der normales), dans ce nouveau système de coordonnées, l'équation du lieu décrit en ce cas par le centre c'' du cercle (C'') dans ce même système sera $f(-2X_{c''};\ -2Y_{c''}) = 0$. Donc

Digitized by Google

ces deux lieux : celui du point M et celui du centre c'' seront homothétiques et le foyer F sera le centre d'homothétie.

Quel est le lieu géométrique des positions que doit occuper le point d'émission $M(x_1\, y_1)$ des normales à la parabole P, pour que le triangle normal circonscrit correspondant à ce point M soit isocèle ? Sur ce lieu géométrique, déterminer la position qu'occupera le point M quand ce triangle normal isocèle deviendra équilatéral.

On cherche d'abord le lieu des points $N(\alpha, \beta)$ tels que les longueurs des deux côtés NN' et NN'' du triangle normal circonscrit correspondant au point M soient égales. Si ces longueurs sont égales, la perpendiculaire élevée au milieu du côté $N'N''$ passera par le point N. Cette perpendiculaire est représentée par l'équation :

$$\frac{X + \frac{\beta^2}{p}}{p} = -\frac{Y + \frac{\beta}{2}}{2\beta}$$

Si elle passe par le point $N(\alpha, \beta)$, on aura :

$$(1) \quad 4\beta^2 + p\,(4\alpha - 3p) = 0.$$

Cette dernière équation est celle du lieu des points N qui satisfont à la question. On en déduit l'équation demandée du lieu des points $M(x_1\, y_1)$ en appliquant les formules de Salmon-Desboves :

$$(2) \quad x_1 = \frac{2\beta^2 - \alpha p + p^2}{p} \qquad (3) \quad y_1 = -\frac{2\alpha}{p}$$

Digitized by Google

Le résultat de l'élimination de α et de β entre les équations (1) (2) (3) donne l'équation cherchée :

$$(4)\quad 27\,p\,y_1^2 - (2\,x_1 - 5\,p)^2\left(x_1 - \frac{p}{4}\right) = 0.$$

Or *ce lieu géométrique est le même que celui des centres des cercles qui passent par le foyer d'une parabole P et sont tangents à cette courbe.*

On a ainsi une nouvelle propriété de ce dernier lieu géométrique ; les autres propriétés ont été données en 1865 dans les *Nouvelles annales de mathématiques* par MM. Barbier et Lucas, astronomes à l'observatoire de Paris.

La courbe représentée par l'équation (4) rencontre la parabole P en deux points réels dont l'abscisse $\frac{25\,p}{4}$ est racine de l'équation :

$$4x^3 - 21\,px^2 - 24\,p^2x - \frac{25\,p^3}{4} = (4x - 25\,p)\left(x + \frac{p}{2}\right)^2 = 0.$$

Sur le lieu des points $M(x_1, y_1)$, tels que les triangles normaux circonscrits correspondants à ces points soient isocèles, il reste à déterminer la position particulière du point M, telle que pour cette position le triangle normal circonscrit correspondant à ce point soit équilatéral.

Si le point $N(\alpha, \beta)$ se trouve sur la perpendiculaire élevée au milieu de la base $N'N''$ du triangle isocèle déterminé dans la première partie du problème, à une distance de cette base égale à $\frac{\sqrt{3}}{2}\overline{N'N''}$, ce triangle devient équilatéral. Comme on a : $\overline{N'N''}^2 = \frac{(4\beta^2 + p^2)(\beta^2 - 2\,p\,\alpha)}{p^2}$, la condition qu'on vient d'énoncer donne :

$$(5)\quad 4\,p^2(4\beta^2 + p\,\alpha)^2 - 3(4\beta^2 + p^2)^2(\beta^2 - 2\,p\,\alpha) = 0.$$

Digitized by Google

Le point $N(\alpha, \beta)$ doit se trouver à la fois sur la courbe (1) et sur la courbe (5). Les coordonnées de ce point doivent donc être cherchées parmi les solutions communes aux deux équations (1) et (5). L'élimination de β^2 donne $\alpha(p-\alpha)^2=0$. Pour $\alpha - p = 0$, on a $4\beta^2 + p^2 = 0$, solution qui ne convient pas. A la valeur : $\alpha = 0$, correspond : $\beta = \pm p\frac{\sqrt{3}}{2}$. Ce dernier système de valeurs de α et de β donne un triangle équilatéral dont les trois sommets N, N', N'' auront pour coordonnées $\left(\alpha = 0;\ \beta = \frac{+p\sqrt{3}}{2}\right)$; $\left(x' = 0;\ y' = -\frac{p\sqrt{3}}{2}\right)$ et $\left(x'' = -\frac{3p}{2};\ y'' = 0\right)$. Si on avait pris $\beta = -\frac{p\sqrt{3}}{2}$, on serait retombé sur ce même triangle équilatéral.

Le point $M(x_1, y_1)$, point d'émission des trois normales correspondant à ce triangle normal circonscrit équilatéral, a pour coordonnées $\left(\frac{5p}{2}, 0\right)$. C'est le point double de la cubique :

$$27\,p\,y_1^2 - (2x_1 - 5p)^2\left(x_1 - \frac{p}{4}\right) = 0$$

trouvé dans le cas du triangle isocèle.

Remarque. — On démontre géométriquement comme il suit, que si le triangle normal circonscrit à la parabole P et correspondant au point M est isocèle, ce point M qui décrit la cubique (4) est équidistant de la parabole et de son foyer. Cette dernière définition de la cubique (4) est identique à celle qui la représente comme le lieu

Digitized by Google

des centres des cercles qui passent par le foyer d'une parabole P et sont tangents à cette courbe.

Prenons l'axe $O\,X$ de la parabole P pour axe polaire et le foyer pour pôle. [Fig. 5.] L'équation de la parabobe P donnée devient : $c = \frac{p}{1-\cos\omega}$ et celle de la parabole (1) lieu du point N : $c = -\frac{p}{2(1-\cos\omega)}$

On voit ainsi qu'un point quelconque N de cette dernière parabole s'obtient en prolongeant le rayon vecteur $F\,G$ de chaque point G de la parabole P au-delà du foyer d'une longueur $F\,N$ égale à la moitié de ce rayon vecteur $F\,G$. Le triangle normal circonscrit est $N\,N'\,N''$ et C'' est le centre du cercle circonscrit à ce triangle. La droite $N'\,N''$ est la tangente à P au point G. $N\,C''$ est perpendiculaire à la droite $N'\,N''$ en son milieu. On a : $N\,N' = N\,N''$ par hypothèse. Les deux triangles $N\,C''\,F$ et $F\,M\,G$ sont semblables, car ils ont leurs angles en F égaux et compris entre côtés proportionnels. En effet le rayon vecteur $F\,N$ de la parabole (1) est la moitié du rayon vecteur $F\,G$ de la parabole P ; et, en vertu d'une propriété du cercle circonscrit au triangle normal circonscrit correspondant au point M, $C''\,F$ est la moitié de $M\,F$. De l'égalité des deux côtés $C''\,N$ et $C''\,F$ rayons d'un même cercle, résulte l'égalité des côtés $M\,F$ et $M\,G$. Donc le point M est équidistant de la parabole P et du foyer F de cette parabole.

Du reste la similitude des deux triangles $N\,C\,F$ et $F\,M\,G$ résulte plus simplement encore de ce que leurs trois angles sont égaux chacun à chacun, car les côtés $N\,C$ et $M\,G$ sont parallèles puis-

Digitized by Google

qu'ils sont perpendiculaires tous deux à $N' N''$. — De l'équation : $4\beta^2 + 4p\alpha - 3p^2 = 0$ de la parabole décrite par le sommet N du triangle normal circonscrit on déduit immédiatement les équations du lieu géométrique décrit par les deux sommets N' et N'' quand le triangle $N N' N''$ se déplace en restant circonscrit à la parabole P sous la condition : 1° que les côtés $N N'$ et $N N''$ restent égaux ; 2° que les normales aux trois points de tangence restent concourantes. En remplaçant dans l'équation précédente α et β par leur expression en fonction des coordonnées X et Y d'un quelconque des points N' et N'' :

$$\alpha = \frac{Y}{p}\left(-Y \mp \sqrt{Y^2 - 2pX}\right.$$

$$\beta = \frac{-Y \pm \sqrt{Y^2 - 2pX}}{2}$$

on obtient : $32\,Y^4 - 4p\,(20\,X + 3p)\,Y^2 - p^2\,(2\,X + 3p)^2 = 0$ équation de la quartique décrite par les deux sommets N' et N'' du triangle normal circonscrit.

II

Etude sur le théorème de Steiner relatif au point de rencontre des hauteurs des triangles circonscrits à la parabole ; et additions à ce théorème. (Figures : 1 et 2.)

Dans cette étude, nous partagerons les triangles circonscrits à la parabole en deux catégories.

La première catégorie se composera de triangles tout-à-fait quelconques circonscrits à la parabole, satisfaisant à cette seule condition que les nor-

Digitized by Google

males à la parabole élevées aux trois points de contact du triangle circonscrit et de la courbe ne soient point concourantes.

La deuxième catégorie sera celle des triangles circonscrits tels que les normales aux trois points de contact se rencontrent en un même point.

Nous allons démontrer que cette deuxième catégorie seule jouit de la propriété que l'ordonnée β d'un sommet quelconque du triangle circonscrit est liée à l'ordonnée β' du point de contact du côté opposé à ce sommet par la relation : $\beta' + 2\beta = 0$.

Lemme. — En désignant par α et β les coordonnées d'un sommet N quelconque d'un triangle circonscrit à la parabole, et par β' l'ordonnée du point de contact du côté opposé au sommet N, si les normales élevées aux trois points de contact sont concourantes, on aura la relation : $2\beta + \beta' = 0$. (Si les normales ne sont point concourantes, ce qui est le cas général des triangles circonscrits à la parabole, on aura toujours : $2\beta + \beta' \neq 0$.)

Pour le démontrer, considérons dans un triangle circonscrit à la parabole le sommet $N(\alpha, \beta)$ auquel aboutissent les deux côtés NN' et NN'' tangents à cette courbe l'un en A, l'autre en B par hypothèse. Nous savons que la droite AB est la polaire du sommet $N(\alpha, \beta)$, que les ordonnées des points de rencontre de la parabole et de cette polaire sont données par l'équation $y^2 - 2\beta y + 2p\alpha = 0$. Si du point de rencontre $M(x_1\, y_1)$ des deux normales élevées en A et B, on abaisse une troisième normale à la parabole, son point d'incidence G aura une ordonnée satisfaisant à la relation :

Digitized by Google

$\beta' = -2\beta$, car les ordonnées des points d'incidence des trois normales menées du point M à la parabole sont données par l'équation :

$$y^3 - 2(2\beta_2 - \alpha p)y + 4p\alpha\beta = 0$$

dont le premier membre se décompose en un produit de deux facteurs :

$$(y^2 - 2\beta y + 2p\alpha)(y + 2\beta) = 0$$

comme le premier facteur donne les ordonnées des points d'incidence A et B, le deuxième facteur donnera l'ordonnée -2β du troisième point d'incidence G. On a donc $\beta' = -2\beta$ ou $2\beta + \beta' = 0$.

Comme par le point M on peut mener tout au plus trois normales à la parabole, aucun point de la parabole autre que $G\left(\frac{2\beta}{p}; -2\beta\right)$ ne jouira de la propriété que la normale à la courbe en ce point passe par le point de concours des deux normales élevées en A et B. Donc pour les coordonnées de tout point de la parabole autre que G, soit pour celles : $\frac{\beta'^2}{2p}$ et β' d'un point Q, on aura :

$$\beta' + 2\beta \neq 0.$$

On arriverait aux mêmes conclusions en écrivant la condition que doivent remplir les équations des normales aux trois points A, B, G, pour que ces équations représentent trois droites concourantes. Le déterminant des équations de ces trois droites doit être nul :

$$\begin{Vmatrix} \frac{Y'}{p} & 1 & -\frac{Y'}{p}\left(1 + \frac{Y'^2}{2p}\right) \\ \frac{Y''}{p} & 1 & -\frac{Y''}{p}\left(1 + \frac{Y''^2}{2p}\right) \\ \frac{\beta'}{p} & 1 & -\frac{\beta'}{p}\left(1 + \frac{\beta'^2}{2p}\right) \end{Vmatrix} = 0.$$

Digitized by Google

Y' et Y'' sont les racines de l'équation :

$$Y^2 - 2\beta Y + 2p\alpha = 0,$$

qui donne les ordonnées des points A et B. Après suppression du facteur $Y' - Y''$, il vient :

$$\beta'^3 - 2(2\beta^2 - p\alpha)\beta' + 4p\alpha\beta$$
$$= (\beta' + 2\beta)(\beta'^2 - 2\beta\beta' + 2p\alpha) = 0,$$

on retombe ainsi sur la condition précédemment obtenue. Les valeurs Y' et Y'' des ordonnées des pieds des deux normales en A et B substituées à β' vérifient l'équation $\beta'^2 - 2\beta\beta' + 2p\alpha = 0$; $\beta' = -2\beta$ sera l'ordonnée du pied de la troisième normale.

Ceci posé, le théorème de Steiner avec l'addition faite par l'auteur de ce mémoire et avec une généralisation dûe à M. Chauliac et démontrée par M. H. Brocard, peut s'énoncer ainsi :

1° Le point de rencontre des hauteurs de tout triangle circonscrit à la parabole se trouve sur la directrice.

2° En désignant par α et β les coordonnées d'un sommet quelconque N de ce triangle et par β' l'ordonnée de Q, point de contact du côté opposé à N, la distance du point de rencontre des hauteurs du triangle à l'axe de la parabole est égale à :

$$\beta + \left(\frac{2\alpha + p}{2p}\right)\beta' = \frac{2\beta + \beta'}{2} + \frac{\alpha\beta'}{p}$$

3° Quand on a $2\beta + \beta' = 0$, le point de rencontre des hauteurs du triangle circonscrit à la parabole et le point de rencontre des normales menées aux trois points de contact se trouvent sur un même diamètre de la parabole.

Digitized by Google

4° Quand on a $2\beta + \beta' = 0$, le point de rencontre des hauteurs du triangle formé par trois normales non concourantes et le point de rencontre des hauteurs du triangle formé par les trois tangentes aux pieds de ces normales se trouvent sur un même diamètre de la parabole. Ce dernier théorème est dû à M. Chauliac.

Démonstration du théorème de Steiner par la méthode du pôle. (Figure 3).

1° Les deux tangentes $N A$, $N B$, menées du pôle N (α, β) à la parabole forment deux des côtés du triangle quelconque circonscrit à la parabole. Le troisième côté de ce triangle est la tangente menée à la parabole en un point Q quelconque pris sur la parabole. [Les coordonnées $\frac{\beta'^2}{2p}$ et β' sont telles en général qu'on a $2\beta + \beta' = 0$]. La tangente en Q rencontre les deux côtés $N A$ en n' (x', y') et $N B$ en n'' (x'', y''). Les coordonnées de A sont X', Y' celles de B sont X'', Y''. On voit de suite qu'on a $y' = \frac{\beta' + Y'}{2}$ et $y'' = \frac{\beta' + Y''}{2}$ puisque N' se trouve sur le diamètre qui passe par le milieu de $A\ Q$ et n'' sur celui qui passe par le milieu de $B\ Q$.

De plus n' est le point de rencontre des deux tangentes en A et Q représentées par les équations :

$$Y'\ y = P\left(x + \frac{Y'^2}{2p}\right)$$

$$\beta'\ y = p\left(x + \frac{\beta'^2}{2p}\right)$$

Digitized by Google

En éliminant y, on y trouve : $x = x' = \frac{\beta' Y'}{2p}$

De même on aura : $x'' = \frac{\beta' Y''}{2p}$.

La perpendiculaire abaissée du sommet n' sur $N n''$ est représentée par l'équation :

$$Y - y' = -\frac{Y'}{p}(X - x')$$

ou $Y''\left(X - \frac{\beta' Y''}{2p}\right) + p\left(Y - \frac{\beta' + Y'}{2}\right) = 0.$

De même la perpendiculaire abaissée du sommet n'' sur $N n'$ est représentée par l'équation :

$$Y'\left(X - \frac{\beta' Y''}{2p}\right) + p\left(Y - \frac{\beta' + Y''}{2}\right) = 0.$$

Les valeurs de X et de Y qui satisfont à la fois à ces deux équations sont les coordonnées du point de concours des trois hauteurs du triangle circonscrit. En retranchant les deux équations précédentes membre à membre, on obtient :

$$X[Y' - Y''] + \frac{p}{2}[Y' - Y''] = 0.$$

$$\text{ou : } 2X + p = 0.$$

2° Eliminant X, on trouve, après avoir remplacé $Y' + Y'$ par 2β et $Y' Y''$ par $2p\alpha$:

$$Y = \frac{2\beta + \beta'}{2} + \frac{\alpha\beta'}{p} = \beta + \frac{2\alpha + p}{2}\beta'$$

On n'a donc $Y = \beta$ que dans les deux cas évidents où $\beta' = 0$, ou bien $2\alpha + p = 0$. Dans le premier cas, le côté opposé au point N est formé par la tangente au sommet de la parabole et la hauteur issue du point N est parallèle à l'axe ; dans

Digitized by Google

Figure 5.

Digitized by Google

Digitized by Google

le second cas, le point N est situé sur la directrice, le triangle a un angle droit en ce point qui est lui-même le point de concours des hauteurs.

3° Si $\beta' + 2\beta = 0$, alors $Y = \frac{\alpha\beta'}{p} = -\frac{2\alpha\beta}{p}$; Y est donc égal à y_1 (d'après la formule de Desboves) et l'on a ce théorème: Lorsqu'un triangle circonscrit à une parabole est formé par les tangentes aux pieds de trois normales issues d'un point, le point de rencontre des hauteurs de ce triangle et le point de concours des normales sont sur un même diamètre de la parabole. Ce théorème est dû à l'auteur de ce Mémoire.

4° Théorème de M. Chauliac. — Si l'on considère trois normales quelconques à une parabole, ne se coupant pas en un même point, le point de rencontre des hauteurs du triangle des normales et le point de rencontre des hauteurs du triangle des tangentes sont sur un même diamètre.

Ce théorème ainsi que sa démonstration, dus à M. H. Brocard, m'ont été communiqués par ce dernier après la publication des *Nouvelles annales* de 1905. Je vais en donner ci-dessous une démonstration nouvelle uniquement basée sur la méthode du pôle.

On a dans le présent cas : $2\beta + \beta' = 0$.

Soit S_1 (X_{s_1}, Y_{s_1}), le point de rencontre de la normale en Q et de la normale en A (en conservant toujours nos précédentes notations) et soit : S_2 (X_{s_2}, Y_{s_2}), le point de rencontre de la normale en Q et de la normale en B. On a vu plus haut que la polaire du point N $(\alpha\ \beta)$ par rapport à la parabole rencontre cette courbe en A (X', Y') et

Digitized by Google

B (X'', Y''), les ordonnées de ces deux points A et B étant données par l'équation :

$$Y^2 - 2\beta Y + 2p\alpha = 0.$$

Abaissons du sommet S_1 du triangle des normales une perpendiculaire sur le côté opposé $B\,M$ de ce triangle. Cette perpendiculaire sera représentée par l'équation :

$$p(X - X_{s_1}) = Y'(Y - Y_{s_1}).$$

De même la perpendiculaire abaissée du sommet S_2 sur le côté opposé $A\,M$ du triangle des normales sera une deuxième hauteur de ce triangle, représentée par l'équation :

$$p(X - X_{s_2}) = Y'(Y - Y_{s_2}).$$

Le point de rencontre de ces deux hauteurs aura pour coordonnées X et Y. Eliminant X entre les deux équations précédentes, il vient :

$$p(X_{s_2} - X_{s_1}) = (Y' - Y')Y + Y'Y_{s_2} - Y''Y_{s_1}.$$

Remarquant que S_1 est le point de rencontre de la normale en Q et de la normale en A on trouve facilement :

$$X_{s_1} = \frac{(2\beta + \beta')Y' - 2p\alpha + 2p^2 + \beta'^2}{2p}$$

$$Y_{s_1} = -\frac{\beta' Y'}{2p^2}(Y' + \beta').$$

et de même : $X_{s_2} = \dfrac{(2\beta + \beta')Y'' - 2p\alpha + 2p^2 + \beta'^2}{2p}$

$$Y_{s_2} = -\frac{\beta' Y''(Y'' + \beta').}{2p^2}$$

$$p(X_{s_2} - X_{s_1}) = \frac{(2\beta + \beta')(Y'' - Y')}{2}$$

$$= (Y'' - Y')Y + Y'Y_{s_2} - Y''Y_{s_1}.$$

Digitized by Google

$$Y' \; Y_{s_2} = -\frac{\beta' \; Y' \; Y''}{2p}(Y'' + \beta') = -\frac{\alpha\beta'}{p}(Y'' + \beta')$$

et $Y'' \; Y_{s_1} = -\frac{\alpha\beta'}{p}(Y' + \beta')$.

On a donc, en supprimant le facteur :

$$Y'' - Y', \; Y = \frac{2\beta + \beta'}{2} + \frac{\alpha\beta'}{p}$$

Donc l'ordonnée du point de rencontre des hauteurs du triangle des normales est égale à l'ordonnée du point de rencontre des hauteurs du triangle des tangentes dont nous avons donné l'expression dans la démonstration du théorème de Steiner. Donc les points de rencontre des hauteurs des deux triangles sont sur un même diamètre de la parabole.

Quand les normales du triangle précédent ($M \; S_{s_1} \; S_{s_2}$) sont concourantes, on a : $\beta' + 2\beta = 0$. En ce cas, les sommets $S_{s_1} \; S_{s_2}$ de ce triangle se confondent avec le sommet $M(x_1, y_1)$. Le point de rencontre des hauteurs de ce même triangle se confond également avec le point de rencontre M des trois normales. Il en résulte que ce dernier point et le point de rencontre des hauteurs du triangle des tangentes se trouvent dans ce cas sur un même diamètre de la parabole. Donc le théorème dû à l'auteur de ce mémoire peut être considéré comme un cas particulier du théorème plus général de M. Chauliac.

Digitized by Google

Cas particulier où le point d'émission M des normales à la parabole se trouve sur la développée de cette courbe (figure 4).

En ce cas, on a ou bien $\beta^2 - 2p\alpha = 0$, ou bien $4\beta^2 + p\alpha = 0$, α et β étant les coordonnées du pôle N. Supposons $\beta^2 - 2p\alpha = 0$, une des normales $M\,N$ est double et l'autre $M\,G$ est simple. Les deux tangentes menées à la parabole en N et en G se rencontrent en N' sur une autre parabole P' dont l'équation est $4y^2 + px = 0$.

La parallèle $N\,M_1$ menée par le point N à la normale simple $M\,G$ et la parallèle $N'\,M_1$ menée par N' à la normale double $M\,N$ se rencontrent en un point M_1, situé sur le diamètre qui passe en M point d'émission des normales. Les points A et B de la parabole qui sont les points de rencontre de la polaire du point N et de la courbe se sont confondus en ce cas avec le pôle N.

En effet, lorsque les deux sommets N' et N'' du triangle circonscrit se confondent en un seul : N', les hauteurs du triangle issues de ces points se confondent en une hauteur unique parallèle à la normale $N\,M$ en N. La hauteur issue de N est toujours parallèle à la normale $G\,M$ en G. Le point de rencontre M_1 de ces deux hauteurs subsistera lors même que le triangle circonscrit aura deux côtés confondus en un seul ; et ce point de rencontre restera, comme dans le cas des trois normales distinctes, sur la directrice et sur le diamètre qui passe par M. On peut aussi le démontrer par le calcul suivant :

Les coordonnées du point d'incidence N seront $\frac{\beta^2}{2p}$ et β ; celles de G : $\frac{2\beta^2}{p}$ et -2β, celles du point

Digitized by Google

d'émission M : $x_1 = \frac{3\beta^2}{2p} + p$ et $y_1 = -\frac{\beta^3}{p^2}$. Les deux tangentes en N et en G représentées, la première par l'équation : $2px - 2\beta y + \beta^2 = 0$ et la deuxième par l'équation : $px + 2\beta y + 2\beta^2 = 0$ se rencontrent en N' dont les coordonnées sont : $-\frac{\beta^2}{p}$ et $-\frac{\beta}{2}$. L'équation de la parallèle à $G\ M$ menée par N sera :

$$\frac{x - \frac{\beta^2}{p}}{p} = \frac{y}{2\beta}$$

celle de la parallèle à $N\ M$ menée par N' sera :

$$\frac{x + \frac{\beta_2}{p}}{p} = \frac{y + \frac{\beta}{2}}{-\beta}$$

Le diamètre qui passe en M est : $y + \frac{\beta^3}{p^2} = 0$.

Les trois droites précédentes se rencontrent au même point M_1 dont les coordonnées sont : $-\frac{P}{2}$ et $-\frac{\beta^3}{p_2}$. Ce point M_1 et le point M se trouvent donc sur un même diamètre de la parabole.

Si N se trouve sur la parabole $4\beta^2 + px = 0$, le point A se confond avec le point G : et la démonstration est à peu près la même que la précédente.

Digitized by Google

Digitized by Google

CADRAN SOLAIRE MARQUANT SEIZE HEURES

CONSTRUIT PAR

M. LAMETZ

Avant tout, nous devons dire que les cadrans solaires ne peuvent indiquer l'heure que lorsque le soleil les éclaire ; mais en Lorraine, et dans tous les pays de l'hémisphère boréale qui sont à une latitude d'environ 50 degrés, le soleil se lève, de mi-juin jusqu'à fin juillet, avant 5 heures du matin et se couche après 8 heures du soir.

Nous dirons, tout à l'heure, par quel artifice nous avons pu faire marquer ces 16 heures ; il est évident que si notre cadran les indique pendant le solstice d'été, il marquera, le restant de l'année, toutes les heures pendant lesquelles le soleil est au-dessus de l'horizon.

Présentons d'abord le côté historique des cadrans solaires. Sans entrer dans des développements trop longs, nous rappellerons cependant que dès la plus haute antiquité on a cherché à utiliser le soleil pour connaître les heures de la journée, et que 750 ans avant notre ère il existait un cadran solaire fait par Achaz, dont il est parlé au Livre d'Isaïe (chapitre 38.)

Voici le passage d'Isaïe (copié dans *La Cons-*

Digitized by Google

truction des cadrans solaires, par M. Abel Souchon, page 1) :

« Ezéchias, roi de Judée, étant tombé gravement « malade, adressa sa prière au Seigneur. Alors le « Seigneur parla à Isaïe et lui dit : « Va, dis à « Ezéchias que je le délivrerai de la puissance du « roi des Assyriens ; j'en délivrerai aussi cette « ville (Jérusalem), et je la protégerai (verset 8). « Et Isaïe, parlant à Ezéchias, ajouta : Voici le « signe que le Seigneur te donnera pour t'assurer « qu'il accomplira ce qu'il a dit : Je ferai que « l'ombre du soleil, qui est descendue de dix de- « grés sur le cadran d'Achaz, retournera de dix « degrés en arrière. Et le soleil remonta des dix « degrés par lesquels il était déjà descendu. (Bible « de Le Maistre de Sacy, traduite sur la Vulgate, « version latine de saint Jérôme, prêtre et docteur « de l'Eglise. »

On ne peut guère douter de l'authenticité de ce cadran ou horloge d'Achaz. Quant au fait si miraculeux de la rétrogradation de l'ombre du soleil, on ne pourrait l'expliquer que par une sorte de Parhélie (mirage, image du soleil réchéchi dans un nuage), mais comme ce phénomène ne peut être prédit à l'avance, pas plus que le passage d'un nuage sur le disque du soleil, on comprend que si le fait rapporté par la Bible est vrai, et il y a tout lieu de le croire, il a dû certainement y avoir supercherie dans la manière de placer ou d'orienter ce cadran.

Les gnomons remontent à une antiquité plus reculée encore que les cadrans solaires. Ces instruments étaient ordinairement des obélisques ou des pyramides que l'on plaçait sur des places pu-

Digitized by Google

bliques ; leur faîte ou sommet indique la longueur de l'ombre projetée par le soleil, et par suite fait connaître la hauteur de cet astre. L'un d'eux, que l'empereur Auguste fit transporter à Rome, avait été construit par les ordres de Sésostris, roi d'Egypte (XVIIe siècle avant Jésus-Christ, suivant Fréret).

Le Gnomon que Ulug-Bey, prince Tartare et petit-fils de Tamerlan, fit élever à Samarkande, avait 180 pieds romains de hauteur. C'est le plus haut des gnomons dont l'histoire fasse mention. On croit qu'il fut construit vers l'an 1430.

Un gnomon plus ancien est celui que fit élever à Pékin même, vers l'an 1270, le célèbre astronome chinois Cocheou-King ; mais ce gnomon ne mesurait que 40 pieds de haut.

Au XVIe siècle de l'ère chrétienne, lors de la renaissance de l'astronomie, l'art ou la science de la gnomonique fut remise en vigueur, et les mathématiciens et les astronomes de tous les pays s'appliquèrent à en rechercher les règles et à les mettre en pratique.

Depuis cette époque la gnomonique a fait de nombreux et rapides progrès. Des principes généraux servant de fondement à toutes les constructions ont été établis, et l'on s'est si bien assimilé les principes de cette science que, de nos jours, leur application ne présente plus aucune difficulté. On est parvenu à construire des cadrans solaires sur les surfaces les plus irrégulières, on en a tracé sur des plans situés d'une manière quelconque sur des cylindres ou sur des sphères creuses ou convexes.

L'apogée de cette fièvre gnomonique paraît être

Digitized by Google

au commencement du XIXe siècle, tous les savants s'en occupaient, et un membre de l'Académie de Metz, M. le capitaine Livet, qui publia en 1839 *L'Art de tracer les cadrans solaires,* y cite, page 7, le monument de M. Laperelle, qui offrit la réunion de vingt-cinq cadrans de toute espèce.

Les deux cadrans solaires qui sont encore sur la façade du corps de garde de la place d'Armes sont l'œuvre de M. le capitaine Livet. Ils n'indiquent que trois heures (11 heures, midi et 1 heure), mais ils donnent l'heure moyenne par une fraction de la courbe dite Lemniscate et l'heure vraie par une ligne droite.

Le temps vrai et le temps moyen sont seulement d'accord quatre fois par année (vers le solstice d'été et celui d'hiver, et aux deux équinoxes), pour tous les autres jours l'un est tantôt en avance et tantôt en retard sur l'autre, et la différence peut atteindre jusqu'à 17 minutes.

M. de Saulcy a imaginé le cadran solaire à temps moyen, marquant toutes les heures, en le traçant sur une plaque de métal, rendue mobile autour du style, qui doit rester fixe et parallèle à l'axe de rotation de la Terre.

Voici comment M. Delaunay, dans son *Cours élémentaire d'Astronomie,* pages 347 et 348, en donne la description : « Sans entrer dans le détail « du mécanisme à l'aide duquel le cadran peut « être amené facilement, chaque jour, dans la « position convenable, nous nous contenterons de « dire qu'une aiguille peut tourner autour du cen- « tre d'un cercle divisé en 365 parties égales ; et « que l'aiguille étant amenée successivement en

Digitized by Google

« regard de chacune de ces divisions, qui corres-
« pondent aux divers jours de l'année, entraîne
« avec elle une courbe excentrique qui agit pour
« incliner plus ou moins le cadran solaire sur sa
« position normale ; la courbe excentrique, dont
« la forme a été déterminée d'après les valeurs
« que prend successivement l'équation du temps,
« aux diverses époques de l'année, amène ainsi le
« cadran solaire dans la position qui convient à
« chaque jour. »

Mais la décadence de la gnomonique était proche ; les progrès de l'industrie horlogère avaient fait voir l'inconvénient pratique du temps vrai, fourni par les cadrans solaires, par rapport au temps moyen.

Tant que les horloges publiques n'ont pas présenté une très grande régularité dans leur marche, on n'avait pas senti le besoin de leur faire marquer le temps moyen de préférence au temps vrai. Lorsqu'on reconnaissait une différence entre l'heure marquée par l'horloge et l'heure vraie indiquée par un cadran solaire, par exemple, on faisait marcher les aiguilles de manière à faire disparaître cette différence, qui tenait autant à l'imperfection de l'horloge qu'à l'inégalité des jours ; puis au bout de quelques jours il fallait recommencer la même opération.

Mais dès que les horloges ont été assez perfectionnées pour marcher régulièrement pendant longtemps, on a reconnu l'avantage qu'il y aurait à ne pas les obliger à suivre toutes les irrégularités du temps vrai, et à leur faire marquer le temps moyen. A Paris, les horloges publiques marquent le temps moyen depuis l'année 1816, et plus tard, les faci-

Digitized by Google

lités de communications par chemin de fer, ainsi que la télégraphie électrique, ont fait condamner absolument le temps vrai et conduit à établir l'heure légale.

Ainsi le progrès même de l'industrie et l'organisation générale de la vie éliminent des sciences devenues inutiles. Nous avons chacun une montre dans notre poche et l'horloge du clocher sonne les heures et les quarts ; nous n'avons plus besoin de cadran solaire, il ne peut plus servir qu'à ornementer un monument, une maison ou un jardin, et c'est dans ce but que nous avons construit le cadran solaire qui est sous les yeux de l'Académie.

Nous avons cherché à combiner la construction de ce cadran, de façon qu'il soit éclairé tout le temps que le soleil est au-dessus de l'horizon, et nous nous sommes basés sur les éléments des cadrans solaires qui sont à la fois orientaux et occidentaux.

Nous avons trouvé dans la gnomonique de M. Livet, page 5, la description d'un cadran solaire dit Equinoxial ou Equatorial, dont le cadran proprement dit est perpendiculaire au style; nous en extrayons ce qui suit : « On pourra le tracer sur une pierre ou une ardoise, puis y implanter normalement le style fait d'une verge de fer de 1 à 2 lignes de diamètre, etc. »

M. Livet ajoute : « Cependant ce cadran n'indi-
« quera les heures que pendant six mois de l'an-
« née ; les six autres mois sa face supérieure sera
« plongée dans l'ombre. En effet pendant l'inter-
« valle qui s'écoule entre l'équinoxe du printemps
« et l'équinoxe d'automne, les rayons solaires for-

Digitized by Google

« ment avec l'axe du monde, ou le style, un angle « complémentaire de la déclinaison, par conséquent « aigu. Donc, ces rayons éclaireront pendant tout « ce temps la surface supérieure du cadran, sous « un angle précisément égal à la déclinaison. Le « jour de l'équinoxe la déclinaison est nulle ; les « rayons solaires formant un angle droit avec le « style du cadran, donc ils seront parallèles à son « plan et n'y projetteront ni ombre ni lumière. « Ce jour-là le soleil se meut dans le plan même « de l'Equateur, qui coïncide avec celui du ca- « dran ; et c'est pour cette raison qu'on l'a nommé « Cadran Equinoxial. Enfin, quand la déclinaison « du soleil devient australe, le cadran porte à son « tour ombre sur le style. Mais si celui-ci tra- « verse de part en part le cadran, dont le dessous « a été dressé parallèlement à la surface supé- « rieure, sa face inférieure sera à son tour éclairée « par le soleil, quand la supérieure aura cessé de « l'être ; le style prolongé viendra y porter ombre ; « et si les lignes horaires y ont été tracées comme « sur le dessus, ce cadran inférieur fera connaître « l'heure aussi bien que le premier. »

Dans l'*Uranographie* de M. L.-B. Francœur, édition de 1821 (qui nous a été obligeamment prêtée par notre collègue M. A. Schuster, qui possède cet ouvrage devenu très rare), on lit pages 345 et 446, à propos du cadran solaire à la fois oriental et occidental : « Le soleil n'éclaire pas ce « cadran à midi, non plus que dans la matinée, « s'il regarde le couchant, ou dans la soirée, s'il « est tourné vers l'Est ; d'ailleurs le cadran orien- « tal est le même que l'occidental, au nom près « des heures ; et si l'une de ces figures est tracée

Digitized by Google

« sur une feuille de papier huilée, l'autre paraîtra « sur le revers. »

C'était le moyen de prolonger la durée des indications des cadrans solaires ; quand le soleil n'éclaire plus une de ses faces, il éclaire l'autre, et la transparence du papier huilé permettait de suivre la marche de l'ombre du style.

Nous supposons que le papier huilé n'avait pas la résistance nécessaire pour pouvoir donner une durée suffisante à un cadran solaire qui, pour son service, est exposé aux intempéries, et que c'est à cette cause qu'il faut attribuer son insuccès pratique et l'oubli qui en est résulté.

Ces antériorités étant rappelées, il était tout indiqué d'abandonner l'ardoise opaque, ainsi que le papier huilé transparent, dont nous venons de parler, pour employer une plaque de verre.

Et nous avons été conduit à choisir le cadran solaire vertical, qui se prête à être tourné à l'Est ou à l'Ouest, selon l'emplacement qu'on lui destine. Voici la description du cadran solaire présenté. Il est tracé sur une feuille plate de verre, dont une des faces est dépolie, et le style, qui passe au travers, y est maintenu par une armature de cuivre.

Ce cadran, vertical, comme il vient d'être dit, décline de 50 degrés à l'Ouest. Il est translucide, car la face dépolie n'empêche pas de voir l'ombre du style que le soleil y projette alternativement d'un côté et de l'autre. La principale particularité de ce cadran solaire, c'est qu'il marque les 16 heures pendant lesquelles le soleil, dans notre pays, est au-dessus de l'horizon au solstice d'été, et pendant toute l'année les heures comprises entre

Digitized by Google

le lever et le coucher du soleil ; mais il a encore une autre particularité, c'est que son tracé a été fait pour qu'il donne les heures de l'Europe centrale (heure allemande) quoiqu'il soit destiné à être placé à Aulnois-sur-Seille, dont le méridien diffère de dix degrés environ. Cela, pour éviter aux personnes qui consulteront ce cadran l'ennui d'avoir à ajouter 39 minutes à chaque lecture.

Avant de terminer, nous dirons encore que les lignes des heures, marquées sur le cadran en verre, ne sont pas en argent ; elles sont une application de la gravure à l'aluminium, trouvée ou inventée il y a une dizaine d'années par M. Charles Margot, préparateur au cabinet de physique de l'Université de Genève, membre correspondant de l'Académie de Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDE SOCIALE

LA GUERRE

PAR

M. E. LAMETZ

Membre titulaire.

Il est effrayant de penser, tous les hommes valides étant appelés, en cas de guerre, sous les drapeaux, à l'inquiétude, à l'état d'angoisse des mères, des épouses, des sœurs restées à la maison.

En attendant que la diplomatie sache éviter les guerres, nous nous sommes attaché à chercher les moyens d'annuler ou de réduire les effets des engins employés actuellement à la guerre ; nous nous bornerons aujourd'hui à parler des réseaux en fils de fer barbelés et du moyen de les franchir en économisant beaucoup de vies humaines.

La guerre russo-japonaise, continuée en hiver par des froids de 17 à 20 et 25 degrés, montre la férocité actuelle du genre humain. Quelle différence avec les guerres d'autrefois, où les opérations étaient arrêtées de la fin de l'automne au printemps suivant.

Digitized by Google

Un écrivain militaire, M. le colonel Susanne, a décrit comme suit la guerre d'il y a 200 à 300 ans:

« A partir du XVIIe siècle, la guerre adopte des « allures formalistes. Les batailles sont des ba- « tailles rangées, où les troupes, disposées d'avance « dans un ordre géométrique, s'engagent en sui- « vant scrupuleusement les règles d'école, l'ordre « des préséances des corps et les lois du point « d'honneur et des prérogatives aristocratiques. « Les sièges sont des actions théâtrales, compo- « sées à loisir pendant le quartier d'hiver, repré- « sentées au printemps, occupant souvent toute la « durée d'une campagne, où les dames sont quel- « quefois invitées, où tout est ordonné pour le « développement régulier des cinq actes de ri- « gueur : L'ouverture solennelle de la tranchée, « les trois parallèles et l'assaut couronné par le « nid de pie, sans oublier la chamade ou couplet « final au public. »

C'était le temps de la guerre en dentelles, c'était le bon temps. Maintenant on ne prend plus ses quartiers d'hiver, et on emploie toutes sortes d'engins qui sont plus meurtrier l'un, plus meurtrier l'autre. L'un d'eux a causé la mort de beaucoup de soldats japonais : c'est l'emploi des haies en ronce artificielle. Les Japonais qui faisaient la guerre d'attaque, qui poussaient toujours en avant, en ont souffert plus que les Russes qui ne manœuvraient pas, qui restaient dans les positions que leurs chefs leur avaient donné à garder. Cependant les Japonais entouraient également de fils de fer leurs fortifications de campagne, mais les Russes ne venaient guère les y attaquer.

Ces haies ou réseaux défensifs se composent de

Digitized by Google

piquets en bois ou en métal, hauts d'un mètre, plantés en quinconce, et entre lesquels on tend, de toutes les manières possibles, de la ronce artificielle.

Ces barrages, larges de dix mètres, sont parfaitement infranchissables, car ils donnent à ceux qui les ont établis tout le temps de fusiller les assaillants. Ils peuvent même employer l'artillerie, car les boulets passent au travers, ne brisant que très accidentellement les fils de fer.

On emploie, pour détruire ou renverser ces réseaux, de longues perches portant des pétards de mélinite, que l'on glisse au travers; on arrive ainsi à y frayer d'étroits passages, qui ne sont, le plus souvent, que des impasses, car il en reste plusieurs mètres non renversés, qui arrêtent l'élan des colonnes d'assaut. Les Japonais, dit-on, allaient les couper à la cisaille, mais comme il faut dix minutes pour couper un réseau de dix mètres d'épaisseur, tous les porteurs de cisailles étaient mis hors de combat avant d'avoir établi le passage.

Il n'y a, d'ailleurs, que les soldats japonais, qui donnent leur vie avec une si admirable abnégation, qu'on puisse ainsi envoyer à une mort certaine et obscure.

Les Anglais, pendant la guerre du Transvaal, avaient aussi employé les fils de fer, mais il est probable qu'ils n'avaient que quelques lignes parallèles, puisque les Boers les faisaient renverser en chassant au travers 20 à 30 bœufs lancés au galop.

Pendant la guerre de 1870, on employait déjà les fils de fer pour la défense de Belfort. Cette place avait deux forts détachés, l'un appelé les

Digitized by Google

Hautes-Perches, l'autre les Basses-Perches. Ces forts, inachevés, étaient si peu solides que les prédécesseurs du colonel Denfert avaient résolu de ne pas les occuper. Mais comme un bois, situé en avant de la position, gênait les vues, on en avait coupé les arbres en laissant des souches de 0m,60 et on avait tendu entre elles des fils de fer. Or, une attaque de vive force, tentée le 8 janvier 1871, après un furieux bombardement, échoua complètement.

Ce ne fut qu'après un siège en règle, avec parallèles, que les Allemands occupèrent ces misérables redoutes, après 98 jours de siège et 68 jours de bombardement.

C'est incroyable et c'est pourtant réel ; à Port-Arthur il n'en fut pas autrement, mais là, dans une seule journée, les Japonais qui attaquaient un fort détaché, perdirent vingt-cinq mille hommes parce que les troupes lancées à l'assaut furent arrêtées par les défenses accessoires, parmi lesquelles des barrages en fils de fer et des trous de loup.

Est-il humanitaire de chercher les moyens de faire des brèches dans les réseaux de ronce métallique sans sacrifier tant d'hommes ?

Ou bien faut-il s'ingénier à rendre la guerre encore plus affreuse, plus meurtrière, pour en dégoûter l'humanité et mettre au ban des nations ceux qui la suscitent ?

Sans attendre qu'un choix soit fait entre ces propositions, nous allons soumettre à l'Académie le moyen, que les horribles détails de la guerre russo-japonaise nous ont suggéré, pour faire des brèches dans les barrages en fils de fer, et aussi dans les grilles en fer dont on entoure maintenant les forts.

Digitized by Google

Nous croyons qu'un triangle analogue à ceux qu'on promène dans les rues et sur les routes lorsque, en hiver, ces voies sont recouvertes de neige, lancé avec une force suffisante dans ces barrages, y ferait une trouée. Mais le triangle employé dans ce but devra être fait en fer épais et lourd pour produire l'effet d'une catapulte ou bélier (machines de guerre employées avant le canon) ; de plus, il ne doit pas traîner sur le sol, mais être monté sur des roues robustes et d'assez grand diamètre.

Ce triangle doit être automoteur, il serait entraîné par une fusée à la congrève fixée sur l'avant. Il ne paraît pas, à priori, qu'il soit nécessaire d'animer d'une grande vitesse les triangles lancés dans les fils de fer ; certainement qu'elle serait très inférieure à celle des boulets de canon ; chacune des colonnes d'assaut amenant avec elle un ou plusieurs triangles, ne les lancerait que lorsqu'elle serait parvenue à une faible distance du réseau, et la colonne assaillante suivrait immédiatement dans la trouée.

Inutile de dire que nous n'avons fait aucun essai de l'appareil que nous venons de décrire, que nous n'avons pas les moyens, ni même l'intention de le construire. Nous livrons l'idée pour ce qu'elle vaut, et comme c'est à un point de vue purement spéculatif que nous écrivons ces lignes, nous mettons dans le domaine public l'idée qu'elles contiennent sans nous réserver aucun droit à être rémunéré.

Nous étions arrivé à cette partie de notre travail, lorsque l'occasion se présenta de la faire connaître d'abord à un officier du génie, et en-

Digitized by Google

suite à un officier élève à l'Ecole militaire qui se prépare à la carrière d'officier d'état-major, en ajoutant :

« Tout ce que nous désirons, c'est de savoir si « c'est une idée neuve, originale ; ou, si elle a des « antériorités, de nous les faire connaître. »

Voici d'abord la lettre de l'officier du génie : « L'idée émise pour détruire les réseaux de fil de fer serait ingénieuse si elle n'était irréalisable. Ces défenses consistent en un réseau inextricable de piquets en fer, scellés dans des blocs de béton, reliés entre eux par des fils de fer et de la ronce artificielle. Un appareil automoteur, quelque puissant qu'il soit, arriverait, je crois, difficilement à s'approcher et à pénétrer dans l'obstacle. Les ouvrages de fortification sont généralement placés en des endroits accidentés, d'un accès difficile. A supposer même que cette machine puisse s'en approcher, le feu des défenseurs se concentrerait immédiatement sur elle et la mettrait hors de combat en un rien de temps. La brèche problématique ne pourrait livrer passage aux colonnes d'assaut, elle serait rendue intenable à l'assiégeant. Pour toutes ces raisons, je considère ce procédé de destruction comme incapable de produire le moindre résultat dans un ouvrage bien défendu. L'idée en tous cas est neuve et, à ma connaissance, il n'a jamais été question de l'appliquer dans aucune puissance. »

Voici la lettre (une vraie notice) du futur officier d'état-major :

Quelques réflexions au sujet de l'emploi de l'appareil L... comme appareil de guerre.

« Il est incontestable que le réseau de fil de fer

Digitized by Google

et la grille constituent, de l'avis de tous les militaires, des défenses de tout premier ordre. Des expériences nombreuses ont démontré que l'artillerie de campagne était impuissante à les détruire et que l'artillerie de siège seule pouvait espérer obtenir un résultat.

« Pour arriver à tirer une conclusion sur l'emploi de l'appareil L..., il est donc nécessaire de se rendre compte des méthodes de combat et des moyens de destruction actuellement en usage, et de voir si nos méthodes de combat permettent l'emploi de cet appareil.

« 1° Guerre en rase campagne.

« Il est hors de doute que l'armée qui se dispose à garder momentanément la défensive, n'aura pas le temps et les moyens de se retrancher sérieusement sur tout son front. Des points faibles existeront forcément sur la ligne de combat. Le talent du général commandant l'armée assaillante consistera précisément à découvrir ces défauts de la cuirasse pour y lancer ses réserves et remporter la victoire en brisant la volonté de l'adversaire en un point du champ de bataille. Bien mal avisé et bien téméraire serait le général qui, ne tenant aucun compte des renseignements recueillis, attaquerait le taureau par les cornes, c'est-à-dire se lancerait à l'attaque des points fortifiés.

« L'artillerie de campagne n'a aucun effet destructif sur les défenses accessoires. Sans doute pourrait-elle produire quelques effets locaux, mais la faible quantité d'obus à mélinite qu'elle a dans ses coffres, la faible charge en mélinite de ces obus ne lui permettent pas d'espérer arriver à un résultat sérieux.

Digitized by Google

« Les événements de Moukden semblent contredire ce qui est écrit plus haut. Mais peut-on espérer du mouvement en avant de la part d'adversaires qui, comme les Japonais, sont timorés à l'excès (1) ou qui, comme les Russes, sont d'une nullité à faire frémir un caporal d'infanterie.

« Il en serait autrement d'une guerre entre Français et Allemands : le mouvement en avant ne s'arrêterait qu'après la destruction totale de l'un des adversaires, d'où l'on déduit que la fortification trouvera difficilement une place sérieuse sur le champ de bataille.

« La conclusion à tirer de ce chapitre est qu'à la bataille on n'attaquera pas les points fortifiés, on les masquera et on manœuvrera dans une autre direction.

« 2° Guerre de siège.

« La question change d'aspect. Ici il faut de toute nécessité attaquer les points fortifiés : forts, ouvrages d'infanterie, batteries extérieures. Or tous ces ouvrages ont leurs accessoires dont les plus importants sont les réseaux de fil de fer et les grilles.

« Quels sont les moyens employés dans ce cas pour se rendre maître de la place ? Les méthodes employées pour l'attaque des places nous donnent la réponse à cette question. L'attaque d'un ouvrage comporte le bombardement, la marche en avant de l'infanterie, l'assaut.

(1) Nous attirons l'attention sur les mots « les Japonais sont timorés à l'excès », mais pour ne pas distraire les lecteurs par des explications qui ne peuvent se condenser en une phrase incidente, mais qui doivent être suffisamment développées pour être bien comprises, et, nous l'espérons, être adoptées, nous renvoyons les explications à la suite de la notice du futur officier d'état-major.

Digitized by Google

« Le bombardement par l'artillerie s'exécute avec des pièces de gros calibre, qui sont les canons de 120 et 155 millimètres, les mortiers de 220 et 270 millimètres. Ces pièces lancent des charges de mélinite allant de 30 à 100 kilos par obus. Quel sera l'effet de ces projectiles sur l'ouvrage ? Il est incontestable que, si l'artillerie assaillante a pu avoir la supériorité du feu sur l'artillerie de la défense, l'ouvrage sera mis en très mauvais état et les défenseurs, encore en vie, auront un moral bien déprimé. Quant aux effets produits sur les réseaux de fil de fer ou grilles, les avis sont partagés. Les officiers du génie soutiennent que, malgré les fortes charges de mélinite, les effets seront peu sensibles ; les officiers d'artillerie, au contraire, voient la destruction de ces défenses à la suite d'un tir réglé et suffisamment prolongé. C'est la lutte éternelle entre le canon et la cuirasse.

« Les expériences semblent donner raison aux artilleurs, mais il y a une difficulté : c'est le réglage du tir sur un objectif peu visible et de faible profondeur. Avec de la patience et de l'adresse l'artilleur peut espérer arriver à la destruction de ces défenses accessoires ; mais ce ne sera jamais qu'un espoir et non une certitude. Le cas est prévu et des dispositions ont dû être prises pour éviter des surprises désagréables au moment de l'assaut.

« Elles sont simples. Pendant le bombardement l'infanterie a cheminé de parallèle en parallèle jusqu'à 2 ou 300 mètres de l'ouvrage. L'assaut est décidé. Un dernier et violent bombardement abrutit ou force l'ennemi à se terrer pendant que l'infan-

Digitized by Google

terie se porte en avant. Il ne faut plus s'arrêter, on est sous le feu de la défense. Aussi fait-on précéder chaque colonne d'assaut d'une troupe de travailleurs chargés de détruire les derniers obstacles. C'est ainsi que les réseaux de fils de fer sont définitivement détruits en les coupant avec des cisailles.

« La conclusion à tirer de ce chapitre est que dans la guerre de siège il sera souvent possible à l'artillerie de détruire les réseaux de fils de fer ou les grilles dans un temps plus ou moins long. Si l'opération n'a pu se faire complètement, il faudra avoir recours au moyen primitif et dangereux du travail à la main au moment de l'assaut.

« Il ne faudrait pas prendre comme modèles les opérations des Japonais devant Port-Arthur. Il faut un peu en revenir sur la valeur tactique des Japonais. De l'avis de nombreux attachés militaires, si les Russes étaient en dessous de la nullité, les Japonais approchaient de bien près de l'ignorance complète de la tactique militaire. Comment expliquer les pertes épouvantables des Japonais devant Port-Arthur ? Il n'y a qu'une réponse à cela : c'est que ceux-ci ont voulu brusquer les événements et sont venus se briser contre des défenses — fils de fer par exemple — qui n'avaient pas été entamés par l'artillerie.

« Le défaut de méthode ou d'instruction du général Japonais n'a pas su faire précéder les nombreux assauts par un bombardement énergique de ses grosses pièces de siège, dans le but de détruire au moins en partie ces néfastes réseaux de fils de fer.

Digitized by Google

Valeur militaire de l'appareil L.

Il ressort des deux chapitres précédents :

1° que, dans la guerre en rase campagne, on évitera soigneusement de s'engager à fond contre les positions fortifiées ;

2° que, dans la guerre de siège, l'artillerie possède les moyens de ruiner les défenses accessoires, mais que cette destruction peut n'être qu'incomplète et qu'il faudra toujours compter sur un travail à la main au moment le plus critique, c'est-à-dire pendant l'assaut. Ce sera pour les troupes du génie un travail pénible et dangereux. Aussi faut-il louer les esprits inventifs dont les efforts se portent sur l'amélioration de ces moyens primitifs. Dans cet ordre d'idées, l'appareil L. mérite des éloges, d'abord parce qu'il est ingénieux, original, et ensuite parce qu'il n'a pas d'antériorités. Les recherches faites dans l'histoire de la fortification ne m'ont pas fait découvrir d'engin de ce genre, et depuis l'adoption des réseaux de fils de fer on s'en est tenu au vulgaire travail à la main pour les détruire.

Il convient donc de féliciter sincèrement M. L. de son invention, mais son emploi comme engin de guerre semble devoir amener quelques réserves. A notre avis, trois conditions s'opposent à l'emploi de cet appareil comme machine de guerre :

1° Etant destiné à agir par sa masse, le triangle sera forcément d'un poids considérable. Il y a donc lieu de se demander par quels moyens on le conduira suffisamment près de la place, et comment on surmontera les difficultés inhérentes aux passages difficiles de la rase campagne : fossés, talus,

Digitized by Google

fondrières ou crevasses produites par les obus tirés trop courts. Pour pouvoir aller à travers champs et dans tous les terrains, il faut avoir un outil mobile, donc léger.

2° La deuxième condition se rapporte au lancement de l'appareil et à sa marche depuis son point de lancement jusqu'à la défense à détruire. Il faut se dire que les ouvrages occuperont généralement des sites élevés : le mouvement se fera alors de bas en haut. Il faudra donc une force de propulsion considérable. Enfin cet appareil, supposé lancé avec la force nécessaire pour atteindre son but, ne sera-t-il pas arrêté par des tranchées abandonnées, ou n'ira-t-il pas s'échouer dans des trous causés par l'explosion des obus ? Le terrain entre la dernière parallèle et le but ne peut être supposé plat ; il sera haché, coupé, raviné par les obus qui s'y seront enfoncés et y auront éclaté. Le roulement de l'engin se fera alors dans de mauvaises conditions ou sera impossible.

3° La dernière condition est la plus importante et purement militaire. L'infanterie par elle-même est peu mobile. Si on lui adjoint un appareil lourd, difficile à traîner à travers champs, sa marche s'en ressentira, liée qu'elle sera à ces engins qui, à un moment donné, devront lui ouvrir un passage. De peu mobile qu'elle était, l'infanterie deviendra lourde. C'est sans doute pour cette raison qu'on n'a pas accepté les appareils, tous ingénieux, qui avaient été proposés pour supprimer le travail à la cisaille du dernier moment. On a voulu laisser à l'infanterie une grande liberté de manœuvre, qui n'est possible qu'avec une grande liberté de mouvement.

Digitized by Google

Comme conclusion générale, il y a lieu de féliciter chaleureusement M. L. de son invention et, si un petit lieutenant croit devoir émettre l'humble avis que cet appareil n'est pas encore tout à fait au point pour servir à la guerre, il n'en adresse pas moins ses sincères félicitations à l'ingénieux inventeur et le prie de croire à son admiration et à l'assurance de son profond respect. »

Le général Langlois, dans un des articles publiés par le journal le *Temps* et reproduit par le *Courrier de Metz*, détruit les objections (qu'il ignore) faites par l'officier du génie et par l'officier élève à l'Ecole de guerre, contre l'emploi de l'engin proposé par M. L..., pour frayer le passage des colonnes d'assaut à travers les barrages en fils de fer.

« Le très grand nombre de tranchées qui seront « protégées par un immense réseau de fils de fer « — écrit le général Langlois — échappent à l'ac- « tion de l'artillerie, précisément par leur trop « grande longueur. »

Il sera donc possible aux colonnes d'assaut d'amener et de lancer les engins en forme de triangles décrits précédemment, puisque le sol ne sera pas bouleversé, parsemé de trous en forme d'entonnoir, si ce n'est dans les quelques parties où seront tombés, par hasard, des obus explosifs.

Quant aux fusées à la congrève, à quatre baguettes divergentes, dont il sera parlé un peu plus loin, elles peuvent être apportées et lancées dans les réseaux en fils de fer dont le sol aura été bouleversé par l'artillerie aussi bien que dans les réseaux dont le sol sera resté uni.

Malgré les politesses et les éloges, à nous adres-

Digitized by Google

sés dans la notice dont nous venons de donner connaissance, nous n'oublions pas la phrase : « les Japonais sont timorés à l'excès », et nous nous permettons de combattre cette opinion par les faits rapportés par les officiers étrangers admis à suivre les opérations de la guerre russo-japonaise.

Les Japonais ont continuellement la pioche en mains ; si au cours d'une marche, ou même d'un assaut, un arrêt est commandé, aussitôt les soldats creusent le fossé-abri ; c'est une simple excavation de 30 à 40 centimètres de profondeur, dont le déblai, rejeté du côté de l'ennemi, forme un petit, très petit parapet, derrière lequel les soldats se couchent.

C'est, dit-on dans les diverses relations de la bataille du 16 août 1870, près de Metz, l'ordre donné à l'infanterie française de creuser un fossé-abri, qui fut la cause indirecte de l'insuccès de l'assaut donné par la garde royale prussienne. Le Roi, arrivé à Gravelotte, lança la division d'infanterie de sa garde sur l'armée française, qui occupait un plateau élevé ; les soldats français, couchés à plat ventre, les coudes par terre et le canon du fusil posé sur le petit parapet, tiraient tellement juste que, dans moins de dix minutes, huit mille Prussiens étaient hors de combat.

Il était alors admis que lorsque les troupes, dans un assaut, avaient perdu un quart de leur effectif, le restant n'avait plus le moral nécessaire pour donner un second assaut.

Et on dit « les Japonais sont timorés à l'excès », eux qui, lancés à l'assaut dix fois de suite sans succès, donnent encore une onzième fois !

L'histoire des guerres européennes ne cite,

Digitized by Google

comme se rapprochant de l'héroïsme des Japonais, que la bataille de la Moskova, en 1812, pendant laquelle une redoute russe fut prise et reprise huit fois de suite !

Si nous résumons maintenant les objections faites par l'officier du génie, ainsi que par le futur officier d'état-major, à l'emploi du triangle automoteur pour détruire les barrages en fils de fer, nous remarquons qu'elles se bornent :

1° à la difficulté d'amener devant ces barrages un appareil aussi encombrant et aussi lourd ;

2° à celle de le faire fonctionner sur un terrain bouleversé, labouré par les explosions des bombes et par les tranchées ou parallèles faites de main d'homme et sur un terrain non horizontal.

Nous avions pensé faire renaître l'emploi des « boulets ramés ». On nommait ainsi des boulets réunis deux à deux par une courte chaîne, qu'on lançait, en les mettant ensemble dans une pièce de canon, contre les anciens navires de guerre à voiles.

Ces boulets ramés étaient surtout renommés comme « briseurs de mâts », car ils agissaient d'une façon analogue au lasso avec lequel on fait tomber les chevaux sauvages — dans l'Amérique du Sud — en leur lançant le lasso dans les jambes. Mais pour lancer des boulets ramés, il faut une artillerie spéciale, de gros calibre, n'imprimant qu'une faible vitesse aux projectiles et par suite devant être placée très près de l'obstacle à détruire. Et cette artillerie aurait eu le même défaut de lourdeur qu'on objecte, à priori, contre le triangle.

Remarquons que si l'artillerie de campagne est

Digitized by Google

assez légère pour s'approcher des fils de fer à détruire, elle n'a pas une action efficace, et que les grosses pièces de siège, étant très lourdes, ne pouvant être amenées près des barrages en fils de fer, tireraient sur un but si ténu qu'elle ne le voit pas et qu'elle ne voit pas non plus l'effet qu'elle produit.

En persévérant dans nos recherches d'un engin pouvant détruire les haies en fils de fer, nous sommes revenus à l'emploi des fusées à la congrève, déjà proposé pour mouvoir le lourd triangle.

Nous avions calculé pouvoir donner la vitesse de cinquante mètres à la seconde à un triangle en fer pesant 1,000 kg., avec une fusée à la congrève, du plus gros diamètre fabriqué autrefois à Metz, qui avait une puissance de 1,200 kilogs, mesurée au dynamomètre (*Mémoires de l'Académie de Metz*, volume 1864, page 214).

Mais comme l'avis des militaires compétents est contre l'emploi d'un appareil lourd, nous proposons de supprimer le lourd triangle et de lancer dans les réseaux de fils de fer des fusées à la congrève, comme celles de l'Ecole de Pyrotechnie de Metz, du temps de M. le colonel Susanne, avec « une seule modification » consistant à la munir de quatre baguettes divergentes au lieu d'une baguette axiale.

Ces nouvelles fusées ne pèseraient au plus que cinquante kilogs, et leur forme permettrait à un seul homme d'en porter une en répartissant son poids sur les deux épaules. Ce serait donc un engin très maniable et pas encombrant.

Nous avons lieu de supposer que les fusées à quatre baguettes se comporteraient comme celles

Digitized by Google

à une seule baguette, et nous trouvons dans le Dictionnaire des Arts et Manufactures par M. C. Laboulaye, à l'article Artifices de Guerre, que les fusées anglaises de 88 millimètres de diamètre avaient une portée de 1980 mètres qu'elles parcouraient pendant une durée de combustion de 19 secondes.

La vitesse serait donc de plus de cent mètres à la seconde, et la formule $M \times V^2$, donne, si $M = 50$ kg, et $V = 100$ mètres, le moment (ou force vive) égal à cinq cents kilogrammes mètres.

Il ne faut pas oublier que les fusées, tout comme les locomotives, emportent leur moteur avec elles, et que si des résistances tendent à ralentir leur vitesse, la combustion de la matière fusante leur restitue continuellement la vitesse absorbée.

Remarquons que lorsqu'un corps est animé d'une grande vitesse il est destructeur, pénétrant et brisant ; ainsi une chandelle de suif, lancée à courte distance, par un fusil ordinaire, sur une planche de sapin, la traverse; et qu'une balle de plomb — celle du fusil Japonais — de sept millimètres et demi de diamètre, pesant onze grammes et trois dixièmes, pénètre à une profondeur de deux mètres et trente centimètres, dans des madriers de sapin se recouvrant l'un l'autre. On explique cette pénétration d'un petit morceau de plomb de 11 grammes par la vitesse, qui est de 725 mètres à la seconde en sortant du fusil. Mais il faut, pour y croire, être dominé par la brutalité du fait.

En résumé, nous croyons que la fusée que nous proposons pourrait traverser, en moins de un dixième de seconde, une haie en fils de fer de dix mètres d'épaisseur, en y faisant une trouée

Digitized by Google

d'un mètre (écartement des baguettes convergentes), largeur suffisante pour le passage de soldats se suivant à la file indienne.

On ne se bornerait pas, d'ailleurs, à lancer une seule fusée ; on en ferait apporter un certain nombre dans la parallèle la plus rapprochée du front d'attaque, et on les allumerait en même temps pour produire la dévastation instantanée du réseau défensif sur une assez grande largeur.

Si ces fusées ne renversaient pas les piquets qui supportent le réseau de fils barbelés, elles casseraient certainement ces fils, et comme les piquets sont verticaux et espacés de deux mètres, ceux qui resteraient debout ne constitueraient pas, par eux-mêmes, une grande difficulté de passage pour les fantassins.

Citons, pour terminer, cette phrase de M. le colonel Susanne (même volume *Académie de Metz*, page 204) : Les fusées, aux yeux des hommes du métier, très peu nombreux jusqu'à présent, qui ont eu l'occasion d'en voir et la volonté de les étudier dans leur construction, dans leur emploi et dans leurs effets, ne sont ni l'arme par excellence, ni une arme ridicule.

Elles n'ont mérité
Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

Digitized by Google

PROGRAMME

DES

CONCOURS OUVERTS PENDANT L'ANNÉE 1906-1907

L'Académie a trois sortes de concours :

§ I. *Les concours purement académiques ;*

§ II. *Le concours du prix Herpin ;*

§ III. *Les concours des prix de vertu.*

§ I. CONCOURS ACADÉMIQUES.

PROGRAMME POUR 1906-1907.

L'Académie décernera, comme d'habitude, s'il y a lieu, dans sa séance solennelle du mois de mai 1907, des médailles d'or, de vermeil, d'argent, de bronze, et des mentions honorables aux meilleurs travaux concernant les Lettres, les Sciences, les Arts et l'Agriculture.

Elle pose particulièrement comme objets de ce concours les questions suivantes :

1° Une pièce de poésie.

2° Etude sur la vie et les écrits du comte P. Louis Rœderer, membre de l'Institut, Pair de France, etc..., né à Metz, décédé à Paris en 1835.

Digitized by Google

3° Même genre de travail sur Edmond About, né à Dieuze.

4° Glossaire des patois romans parlés en Lorraine établi d'après une méthode scientifique.

5° Histoire de la presse en Lorraine.

6° Etude des propriétés du tétraèdre.

7° Observations météorologiques suivies, faites dans les campagnes. Ces observations comprendraient celles du baromètre, du thermomètre, de la direction du vent, de la configuration des nuages, de la nébulosité et de la pluie tombée dans les 24 heures estimée en millimètres.

8° Tableau des changements successifs survenus dans la ville de Metz : étendue, emplacement, enceinte, direction des rues, etc....

9° Examen comparatif des divers systèmes d'éclairage domestique.

10° Relater les transformations techniques qui ont eu lieu dans la meunerie depuis 30 ans, et étudier le blanchiment des farines par l'ozone.

11° Examen des cultures nouvelles qu'il y aurait avantage à introduire en Lorraine.

12° L'analyse, dite géologique, des sols arables (par l'examen microscopique et l'examen bactériologique des ferments du sol), peut-elle guider pratiquement le cultivateur ?

13° Méthode à introduire dans la culture des vignes en Lorraine pour assurer, sans interruption des récoltes, leur transformation en cépages américains, en cas d'invasion phylloxérique, ou pour en diminuer les frais de culture.

14° Y a-t-il lieu d'épurer les eaux des égoûts de la ville de Metz, soit par des moyens bactériologiques, soit par d'autres systèmes ? (Les mé-

Digitized by Google

moires relatifs à cette question d'hygiène pourront être présentés pour l'obtention du prix Herpin en 1908, ou pour le concours ordinaire de l'année courante.)

15° De la situation actuelle des ouvrières employées dans la petite industrie, et des moyens légaux à établir pour améliorer leur sort.

16° Moyens pratiques de réaliser la question des habitations ouvrières à Metz et dans la région, — avec plans à l'appui.

L'Académie a été mise à même, cette année, par une tierce personne, de récompenser d'un prix en argent un travail sur cette question. Ce prix, dont l'importance n'est pas limitée, sera décerné à l'auteur dont le travail en sera jugé digne par l'Académie et proportionnellement à la valeur qu'elle lui reconnaîtra ainsi qu'à l'utilité qu'il aura pour aider à la mise en pratique du sujet traité.

NB. — *L'Académie admet d'ailleurs à ses concours tout travail intellectuel pouvant avoir un intérêt spécial ou général pour le pays.*

---

§ II. PRIX HERPIN.

Ce prix, de 640 Mark ou 800 francs, à distribuer de quatre en quatre ans, sera décerné pour la quatrième fois en 1908.

Le choix du sujet est abandonné, comme la première fois, aux concurrents ; il doit cependant concerner, selon les intentions du fondateur, « *un sujet d'utilité ou d'intérêt particulier pour la ville de Metz ou ses environs* ».

Digitized by Google

Observations générales relatives aux concours.

Le Règlement de l'Académie lui interdit toute discussion de questions politiques ou religieuses. Les concurrents sont priés instamment de tenir compte de cette prescription dans les travaux qu'ils voudront bien lui adresser.

L'Académie n'admet au concours que des œuvres inédites (1).

Les mémoires présentés devront être adressés directement et franco, avant le 15 janvier 1907 (*cette date est de rigueur*) *à M. le Secrétaire de l'Académie,* rue de l'Evêché, 25, à Metz.

Les concurrents ne doivent pas se faire connaître.

Cependant les auteurs de travaux qui, pour être appréciés, ont besoin d'être suivis d'expériences, pourront se nommer, afin de mettre l'Académie à même de vérifier avec eux l'exactitude des résultats indiqués.

Chaque œuvre portera une devise, reproduite sur un billet cacheté. Dans ce billet, l'auteur indiquera son nom et son adresse ; il attestera, en outre, que *son œuvre n'a été présentée à aucun autre concours.*

Les auteurs de mémoires, qui auraient pris part à des concours antérieurs de l'Académie de Metz, *auront soin de ne pas se servir de leurs anciennes devises.*

D'après l'article 3 du Règlement de l'Académie, les *membres titulaires* ne peuvent concourir pour les prix proposés. Par contre, les *membres cor-*

(1) Une exception à cette règle peut être faite en faveur des concurrents au prix Herpin.

Digitized by Google

respondants et les *associés-libres* n'en sont point exclus.

Les manuscrits envoyés pour les concours ne sont pas rendus (2). Les auteurs pourront toutefois, sur leur demande, être autorisés à en faire prendre des copies au Secrétariat de l'Académie.

---

§ III. PRIX DE VERTU.

Les rentes des fondations faites, dans ces dernières années, à l'Académie, par M. le baron J.-C.-F. de Ladoucette, M. J.-F. Pécheur et Mlle Bouchotte, seront également distribuées, sous forme de prix de vertu, dans la séance académique du troisième jeudi du mois de mai.

A l'occasion de ce concours, l'Académie croit important d'indiquer enfin, d'une manière bien précise et bien nette, le but exact de cette louable institution. Dans la pensée de ses fondateurs, cette œuvre n'est en principe nullement destinée à venir en aide à la misère humaine, sous ses formes multiples, mais plutôt, il importe de le bien remarquer, à récompenser, par un hommage public et solennel, toutes les personnes que leur conduite charitable, leur générosité, leur dévouement désintéressé envers des étrangers et même des membres de leur famille, auraient signalées d'une façon toute spéciale à la considération et à l'estime de leurs concitoyens.

Les actes courageux de sauvetage sont également récompensés par l'Académie.

(1) Une exception à cette règle peut être faite en faveur des concurrents au prix Herpin.

Digitized by Google

Elle croit utile de faire remarquer aussi que ces prix de vertu peuvent être obtenus indistinctement par toute personne méritante, habitant le département actuel de la Lorraine.

Enfin, elle renouvelle la prière qu'elle a adressée déjà aux autorités civiles et religieuses, de vouloir bien lui signaler les personnes de leur localité qui présenteraient les titres mentionnés ci-dessus, afin qu'elle soit à même de remplir, le plus exactement et le plus consciencieusement possible, la délicate mission qui lui a été confiée.

Toutes les demandes ou communications relatives aux prix de vertu devront être adressées *directement* et *franco*, avant le 15 janvier 1907, à *M. le Secrétaire de l'Académie,* rue de l'Evêché, 25, à Metz.

Digitized by Google

BUREAU

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

POUR L'ANNÉE 1906-1907

Président d'honneur :
M. LE PRÉSIDENT DE LA LORRAINE

Président honoraire .	M. C. MASSING
Président titulaire .	M. V. PREVEL
Vice-Président . . .	M. L'ABBÉ FRIREN
Secrétaire	M. EUG. COLON
Secrétaire-Archiviste .	M. WELTER
Trésorier.	M. CHOPPÉ

Agent : M. FLEUR

Envoyer toutes lettres, demandes ou communications concernant l'Académie, au siège de la Société, 25, rue de l'Évêché, Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

II

APPENDICE

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES
DU
BUREAU DE L'ACADÉMIE DEPUIS 1819 JUSQU'A 1905

L'astérisque indique les membres vivants.

Années	*Présidents :*	*Secrétaires :*	*Secrét.-Arch. :*	*Trésoriers :*
—	MM.	MM.	MM.	MM.
1819-20	De Sarrazin.	Herpin.	..	Saincère.
1820-21	Gorcy.	id.	..	id.
1821-22	Bergery (1).	id.	..	Chaumas.
1822-23	Thiel.	id.	..	Anspach.
1823-24	Poncelet.	Devilly.	..	Dosquet.
1824-25	Serrulas. (2)	id.	Thiel.	Cailly.
1825-26	Bergery.	id.	Renault.	Anspach.
1826-27	Renault.	Bergery.	Bardin.	Woisard.
1827-28	Dosquet.	id.	Munier.	Chambille.
1828-29	Bardin.	id.	id.	id.
1829-30	B[on] Marchant	id.	id.	id.
1830-31	Chaumas.	Dosquet.	Renault.	Didion.
1831-32	Bergery. (3)	id.	id.	Bardin.
1832-33	Gosselin.	id.	id.	Munier.
1833-34	Bergery. (4)	Lasaulce.	Simon, V.	Le Masson.
1834-35	Le Masson. (1)	De Saulcy F.	id.	Marchal.
1835-36	Bergère. (1)	Gosselin.	id.	id.
1836-37	Faivre.	Macherez.	id.	Munier.
1837-38	Le Masson (2)	Gosselin.	id.	id.
1838-39	Didion.	Desains.	id.	id.
1839-40	Culmann. (1)	Bégin.	id.	id.
1840-41	Lucy.	La Bastide.	id.	id.
1841-42	Mézières.	id.	id.	id.
1842-43	Culmann. (2)	Livet.	id.	id.
1843-44	Malherbe. (1)	id.	id.	id.
1844-45	Bergère. (2)	De St-Vincent.	N.	id.
1845-46	Simon, V. (1)	Blanc.	Clercx.	id.
1846-47	Michel, E. (1)	Robert.	id.	id.
1847-48	Malherbe. (2)	Prost Aug.	id.	id.
1848-49	Michel, E. (2)	Boulangé.	id.	id.
1849-50	Malherbe. (3)	Faivre.	id.	id.
1850-51	Emy.	De Saulcy E.	id.	id.
1851-52	Langlois.	Jacquot, E.	id.	id.
1852-53	Simon, V. (2)	Grellois.	id.	id.
1853-54	Malherbe. (4)	id.	id.	id.
1854-55	De Saulcy E. (1)	De Chastellux.	id.	id.
1855-56	Jacquot, E.	Vincenot.	id.	Chabert.
1856-57	Woirhaye.	id.	id.	id.
1857-58	Susane.	Du Colombier.	Clercx.	Chabert.
1858-59	Salmon.	De Bouteiller.	id.	id.
1859-60	Scoutetten.	id.	id.	id.
1860-61	G[l] Didion.	id.	id.	id.
1861-62	Leclerc.	Boucho tt e.	id.	id.

Digitized by Google

Années —	*Présidents :* MM.	*Secrétaires :* MM.	*Secrét.-Arch. :* MM.	*Trésoriers :* MM.
1862-63	Mézières.(2)	Bouchotte.	id.	id.
1863-64	De Gérando.	id.	id.	id.
1864-65	De Puymaigre.	*Michel E.	id.	id.
1865-66	De Bouteiller.	Thilloy J.	Marcus.	id.
1866-67	Raillard.	id.	id.	De St-Martin
1867-68	Goulier.	id.	id.	id.
1868-69	*Michel, E.	Cailly.	id.	id.
1869-70	Grellois.	id.	id.	id.
1870-71	Jacquot, A.	Lejeune J.	id.	id.
1871-72	Virlet.	Abel.	id.	id.
1872-73	Maguin, H.	Lorrain.	id.	Fleck.
1873-74	Fleck (1)	Taratte.	id.	Démoget.
1874-75	Orbain.	*Schuster.	id.	*Bellevoye.
1875-76	Abel, Ch.	id.	id.	id.
1876-77	De Saulcy E. (2)	id.	id.	id.
1877-78	Cailly, Ch.	Bérard A.	id.	id.
1878-79	*Dr Winsback (1)	id.	id.	id.
1879-80	Bezançon P.	id.	*Gandelet.	id.
1880-81	Fleck (2).	id.	Chartener.	id.
1881-82	*De Saulcy F.	id.	id.	id.
1882-83	Chartener.	id.	*Friren, A.	id.
1883-84	Fleck (3).	id.	id.	id.
1884-85	Benoit, A.	id.	id.	id.
1885-86	*Dr Winsback (2)	id.	id.	id.
1886-87	A. de Lazarque.	id.	id.	id.
1887-88	*Jacquemin, R.	*Ferrez, E.	id.	id.
1888-89	Bérard, A. (1)	id.	id.	*Lametz.
1889-90	*Huber, E.	Box, N.	id.	id.
1890-91	*Ferrez, Eug.	id.	id.	id.
1891-92	Fleck (4)	id.	id.	id.
1892-93	Bérard. (2)	id.	id.	id.
1893-94	Vion H.	id.	id.	id.
1894-95	*Huber, E. (2)	id.	id.	id.
1895-96	Greff.	id.	*De Tinseau.	id.
1896-97	*Winsback (3)	id.	id.	id.
1897-98	*Ferrez	*Paulus E.	id.	id.
1898-99	Box, N.	id.	id.	id.
99-1900	*Simon, L.	id.	*Choppé	id.
1900-01	*V. de Tinseau	*Dr Meyer Jules	Codbat	*V. Prevel
1901-02	*Lametz	*Choppé	id.	id.
1902-03	*Collin H.-D.	*V. Prevel	id.	*Choppé.
1903-04	*Paulus Eug.	id.	id.	id.
1904-05	*Huber Em.	*Dr Foret	id.	id.
1905-06	*C. Massing.	*Eug. Colon.	*Welter.	id.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DES DIVERSES CLASSES DE L'ACADÉMIE

A la date du 31 Mai 1906

Membres fondateurs et bienfaiteurs de l'Académie.

M. le Maréchal de BELLE-ISLE, fondateur de la Société royale des sciences de Metz.

M. le baron de LADOUCETTE
Mlle BOUCHOTTÉ
M. PÉCHEUR
} fondateurs des prix de vertu.

M. HERPIN, fondateur du prix dit Herpin.

Membres honoraires.

MM.

1896. BELLEVOYE (ADOLPHE), membre de la société entomologique de France, rue Talleyrand, à Reims (Marne). (*Agrégé-artiste* en 1858; *titulaire en* 1871; *Associé-libre non résidant* en 1887.)

1863. MÉZIÈRES (ALFRED), membre de l'Institut (Académie française), professeur de littérature étrangère à la Sorbonne; boulevard St-Michel, 57, à Paris.

1894. MICHEL (ÉMILE), membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), peintre, avenue de l'Observatoire, 9, à Paris. (*Titulaire* depuis 1850.)

1900. PAQUET D'HAUTEROCHE (RENÉ), au Rucher, Woippy (Lorraine.)

1897. SCHEIL (Le Révérend Père N.), Professeur de philologie assyrienne à l'Ecole pratique des Htes Études, à la Sorbonne (Paris).

Digitized by Google

1898. SCHUSTER (Aimé) ex-professeur de physique et ancien bibliothécaire de la ville de Metz, rue du Palais, 1, Metz (Titulaire 1873.) Agrégé 1877.
1894. WOLF (C.), membre de l'Institut (Académie des sciences), astronome à l'Observatoire de Paris.

Membres titulaires.

MM.

1900. BARTHÉLEMY (l'abbé ADOLPHE), curé de Hayes, par Landonvillers (Lorraine).
1897. CHOPPÉ, Directeur de la Banque de Metz, 2, rue des Clercs, Metz.
1898. COLLIN (l'abbé H.-D.), chanoine honoraire, directeur du *Lorrain*, Metz, 14, rue des Clercs.
1896. COLON (EUGÈNE-FRANÇOIS), directeur de la société LA MESSINE, place Saint-Louis, 12, Metz.
1901. FORET (ROGER-JOSEPH), avocat-avoué, Metz, rue de l'Esplanade, n° 2.
1906. FRENTZ (LOUIS-HENRI), industriel, 12, rue de la Haye, Metz.
1874. FRIREN (l'abbé), chanoine honoraire, Aumônier de l'Orphelinat de Sainte-Constance, 41, rue de l'Évêché, Metz.
1902. GUÉPRATTE, maire d'Ancy-sur-Moselle (Lorraine).
1884. HUBER (EMILE), ingénieur civil, à Sarreguemines (Lorr.). (*Correspondant* en 1870).
1877. LAMETZ, ingénieur civil, rue Sainte-Marie, 16, Metz.
1898. LAMY, député au Landesausschuss, agriculteur-viticulteur à Vic-sur-Seille (Lorr.).
1906. LÉONARD (NICOLAS), 13, rue de la Tête-d'Or, Metz.
1900. MARET (Henri), Docteur en médecine à Metz, quai Félix Maréchal, 23.
1887. MASSING (CAMILLE), ingénieur civil, à Puttelange (Lorr.).
1875. PANGE (le comte MAURICE de), au château de Pange (Lorr.).
1891. PAULUS (l'abbé ET.-EUGÈNE), Directeur de la Bibliothèque et des archives municipales à Metz.
1900. PELT (l'abbé J.-B.), Supérieur du Grand-Séminaire, rue d'Asfeld, Metz.

Digitized by Google

1899. PIERSON (Louis), à Ay (Lorraine).
1899. PREVEL, directeur du Crédit Coopératif de Lorraine, 61, rue Serpenoise, Metz.
1875. SAULCY (Félicien de), membre de la Société entomologique de France, rue Châtillon, 3, Metz.
1898. SCHANTÉ, ex-pharmacien, 4, place Arnold, Strasbourg.
1888. SCHLINCKER (A.), maître de forges à Creutzwald (Lorr. (*Correspondant* en 1881).
1877. SIMON (Léon), peintre, 3, rue du Moyen-Pont, Metz. (*Agrégé-Artiste* en 1873).
1897. THORELLE (l'abbé), curé de Lorry-Mardigny (Lorr.).
1888. TINSEAU (Valéry de), rue Jurue, 29, Metz, et Peltre (Lorr.)
1871. VIANSSON (Louis), à Goussaincourt, par Maxey-sur-Vaise (Meuse).
1893. VILLEROY (Ernest), directeur de la faïencerie, à Vaudrevange (Prusse).
1904. WELTER (Timothée), notaire, 17, rue des Clercs, Metz
1896. WENDEL (Henri de), maître de forges, à Hayange (Lorr.).

Associés-libres non résidants.

MM.

1887. ANTOINE, (*Agrégé-cultivateur* en 1873; *titulaire* 1875). trésorier-payeur-général à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1896. BOUCHEZ (Armand-Maurice), à Cattenom (Lorr.).
1896. BOURGEAT (l'abbé), chanoine honoraire, Supérieur du Petit Séminaire, Montigny-lès-Metz.
1904. DORVEAUX (Dr.), bibliothécaire de l'École Supérieure de pharmacie de l'Université de Paris.
1900. FERREZ (Eugène), ancien principal clerc de notaire, rue Torricelli, 11, Paris. (*Titulaire* depuis 1879.)
1877. GANDELET (le comte Albert), camérier secret, rue d'Alliance, 5, à Nancy.
1881. GARGAN (Charles de), au château de Preisch.
1878. GURY (Alphonse), ancien pharmacien ; rue de la Planche n° 2, à Paris.
1895. HAAS (Bernard-Aug.), docteur en médecine, à Onville (Meurthe-et-Moselle). (*Titulaire* 1888.)

Digitized by Google

1864. HANRIOT (Charles), ancien inspecteur d'Académie ; à Troyes (Aube).
1898. INGOLD (l'abbé), directeur de la *Revue d'Alsace* à Colmar (Alsace).
1864. JACQUET (Augustin), docteur ès-lettres, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand ; 88, rue Claude-Bernard, à Paris.
1904. KIEFFER (abbé J. J.) membre de plusieurs Sociétés savantes, professeur au collège de Bitche.
1896. LADOUCETTE (Etienné de), place Vendôme, 8, à Paris.
1906. MAURICE, géomètre à Sainte-Ruffine (Lorr.).
1858. MAUROUARD, inspecteur général des poudres et salpêtres, chef de service au ministère de la guerre, rue d'Argenson, 1, à Paris.
1900. MEILHEURAT (H.) licencié ès-sciences mathématiques, ancien professeur, rue de Paris, 68, à Moulins (Allier).
1856. PETRE (Charles), statuaire, directeur de l'École régionale des beaux-arts à Bourges (Cher).
1868. RIOLACCI (J.-D.-P.), médecin-major de première classe au 11e régiment d'infanterie, Montauban (Tarn-et-Garonne).

Agrégés.

MM.

1897. BLIND, vétérinaire à Guebwiller (Alsace).
1899. DASSENOY (Paul), électricien à Metz, rue des Parmentiers.
1878. DUJARDIN (A.), sculpteur de la Cathédrale, à Metz, rue Sous-Saint-Arnould, 5.
1906. THIRIA (Michel), peintre-verrier, 50, place Saint-Louis. Metz.
1883. THIRIOT, professeur de musique, rue Mazelle, 19, à Metz.

Correspondants.

MM.

1886. ADAM (Lucien), président de chambre, à Rennes (Ille-et-Vilaine).
1889. ANCEL (Charles René), 11, rue des Bégonias, Nancy.

Digitized by Google

1896. BARDY, pharmacien honoraire, à Saint-Dié (Vosges).
1893. BARTHÉLEMY (François), archéologue, 61, rue de Rome, à Paris.
1902. BEAUPRÉ (Jules, comte), 18, rue de Serre, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1878. BERTRAND (l'abbé Louis), professeur au grand Séminaire de Bordeaux (Gironde).
1901. BONNARDOT (François), conservateur de la Bibliothèque de Verdun (Meuse).
1878. BOYÉ (Bernard-Arthur-Pierre), avocat à la Cour d'appel de Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1882. BOSMANS (l'abbé J.), secrétaire-archiviste du Cercle archéologique d'Enghien (Belgique).
1899. BOULAND, docteur, 95, rue de Prony, à Paris.
1901. BOURGEOIS (Jules), entomologiste à Sainte-Marie-aux-Mines (Alsace).
1901. BRUNOTTE (Camille), professeur à l'Université de Nancy.
1904. CLÉMENT (Roger), avocat à la Cour d'appel de Paris, 41, rue Madame, Paris.
1873. CLÉRY (Adrien ROBINET de), 20, rue du Cloître N.-D., à Paris.
1883. COLLIGNON (Dr. René), médecin-major au 25e de ligne, 42, rue de la Marine, à Cherbourg (Manche).
1879. DENY (Edouard), ingénieur civil, fondé de pouvoirs à la Faïencerie de Badonvillers (Meurthe-et-Moselle).
1879. DES ROBERT (Ferdinand), quai Claude-le-Lorrain, 32, à Nancy.
1887. E. DESSENON, professeur de mathématiques au Lycée Saint-Louis, à Paris, rue des Grands-Augustins, 20
1906. DUCROCQ (Georges), 99, boulevard Raspail, Paris.
1903. FLORANGE, quai Malaquais, Paris.
1866. FROMONT (Auguste), homme de lettres.
1890. GENAY (Paul), président du comice agricole de Lunéville, membre de la société nationale d'agriculture de France, Lunéville, 6, rue des Bénédictins (Meurthe-et-Moselle).
1881. GERMAIN (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'Archéologie lorraine, 26, rue Héré, à Nancy.
1894. GODIN (Oscar).

Digitized by Google

1885. GOY (Paul de), licencié-ès-sciences mathématiques, à Zédrevaux, par Rémilly Lorraine).
1901. GOY (baron Pierre de), résident de France à Qui-nhon (Annam).
1903. GRANDMANGIN (Ch).
1886. HANNAUX (Emmanuel), artiste sculpteur, rue Bochard de Saron, 8, à Paris.
1903. HELMER (Paul-Albert), avocat à Colmar.
1901. HOULLIER (abbé A.) curé de Fins (Somme).
1895. JEANTY (Eugène), négt à Sarreguemines (Lorraine).
1899. KIEFFER (Mlle Jeanne), 7, rue Lecomte, Paris (17e arr.).
1891. KNŒPFLER, chef de clinique à la faculté de médecine de Nancy, faubourg St-Georges.
1861. LACRETELLE (Henri), homme de lettres.
1860. LE GENTIL, juge au tribunal civil d'Arras (Pas-de-Calais).
1903. LEROND, instituteur à Saint-Julien-lès-Metz.
1864. LÉVY (Isaac), rabbin, à Bordeaux (Gironde).
1895. LÉVY (l'abbé Joseph), curé à Grussenheim (Alsace).
1896. MARGOT (Charles), préparateur de physique à l'Université de Genève (Suisse).
1873. MATHIEU (Auguste), ancien conservateur des forêts, 7, rue Trouillet, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1861. MILLIEN (Achille), homme de lettres, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).
1863. MOUGENOT (Léon), archéologue, à Malzéville près Nancy.
1898. PAX (l'abbé), curé-doyen de Glencoe, Amérique du Nord (Minnesota U. S.).
1893. RICHARD D'ABONCOURT (Emmanuel de), chef d'escadron d'artillerie, à Douai (Nord).
1906. SABATIER (Gabriel), Pasteur à Cherchell (Algérie).
1878. THIRION (Maurice), docteur-ès-lettres, professeur d'histoire au lycée de Lille (Nord).
1894. VAN WERVEKE (Nicolas), professeur à l'Athénée, à Luxembourg.
1898. VIANSSON-PONTÉ (l'abbé), curé de Haucourt (Meurthe-et-Moselle).
1903. VEYLAND (l'abbé Dr), curé de Vernéville (Lorr.).
1904. ZAWODNY (Dr Jos.), à Moldautein (Bohême).

Digitized by Google

ACADÉMIES, SOCIÉTÉS SAVANTES, etc.

Avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses Publications.

Les Sociétés correspondantes sont priées de considérer comme accusé de réception *de leurs envois à l'Académie l'inscription à la liste ci-après des publications qu'elles lui ont fait parvenir.*

Liste des Sociétés de divers pays avec lesquelles l'Académie se trouvait en relation, à la date du 31 mai 1905.

EUROPE.

ALLEMAGNE (EMPIRE D') :

Alsace-Lorraine, *Colmar*. Société d'histoire naturelle de Colmar.
— — *Revue d'Alsace*.
— *Metz*. Société d'histoire naturelle de Metz
— — Comice agricole de Metz.
— — Verein für Erdkunde zu Metz.
— — Société d'Histoire et d'Archéologie.
— — Bibliothèque et archives municipales
— — Musées municipaux.
— — *L'Austrasie,* revue du Pays Messin et de la Lorraine, 50, place Saint-Louis, Metz.
— *Mulhouse*. Société industrielle de Mulhouse.
— *Strasbourg*. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.
— — Club vosgien.

Bavière, *Munich*. Kœnigliche bayerische Akademie der Wissenschaften.

Hesse, *Giessen*. Gesellschaft für Erd- u. Vœlkerkunde zu Giessen.

Prusse, *Brême*. Naturwissenschaftlicher Verein zu Bremen.
— *Gœrlitz*. Oberlausitzische Gesellschaft der Wissenschaften.
— *Kœnigsberg*. Kœnigliche physikalische-œkonomische Gesellschaft zu Kœnigsberg.

Digitized by Google

— *Trèves*. Gesellschaft für die nützlichen Forschungen zu Trier.

Saxe, *Halle a. d. S.* Kaiserlich-Leopold.-Carol.-Deutsche Akademie der Naturforscher.

Angleterre, *Cambridge*. Cambridge philosophical Society.

— *Manchester*. Literary and philosophical Society of Manchester.

Autriche-Hongrie, *Gratz*. Historischer Verein für Steiermark.

— *Lemberg*. Société historique de Léopold.

Belgique, *Anvers*. Académie d'archéologie de Belgique.

— *Arlon*. Institut archéologique du Luxembourg.

— *Bruxelles*. Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.

— — Observatoire royal.

— — Société malacologique de Belgique.

— — Société d'archéologie de Belgique à Bruxelles.

— — Société des Bollandistes, 775, Boulevard Militaire.

— *Enghien*. Cercle archéologique d'Enghien.

— *Gand*. Société d'histoire et d'archéologie de Gand.

— *Liége*. Institut archéologique liégeois.

— — Société de géologie de Belgique.

— — Société libre d'émulation de Liége.

— — Société royale des sciences de Liége.

— — Université de Liége.

— *Maredsous* (abbaye). *Revue bénédictine*.

— *Mons*. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

FRANCE :

Ain, *Bourg*. Société d'émulation de l'Ain.

— — Société Gorini.

Aisne, *Laon*. Société académique de Laon.

— *Château-Thierry*. Société historique et archéologique de Château-Thierry.

— *Saint-Quentin*. Société académique de Saint-Quentin.

Alpes-Maritimes, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts du département des Alpes-Maritimes.

Aube, *Troyes*. Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.

Digitized by Google

Aveyron, *Rhodez*. Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

Belfort (Territoire de). Société belfortaine d'émulation, à Belfort.

Bouches-du-Rhône, *Aix*. Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.

— *Marseille*. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille.

Calvados, *Caen*. Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

— — Société des antiquaires de Normandie.

— — Société Linnéenne de Normandie.

Charente-Inférieure, *Rochefort*. Société de géographie de Rochefort.

Côte-d'Or, *Dijon*. Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

Doubs, *Besançon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.

Eure, *Evreux*. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.

Finistère, *Brest*. Société académique de Brest.

Gard, *Nîmes*. Académie de Nîmes.

Garonne (Haute-), *Toulouse*. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

— — Académie des jeux floraux.

— — Société archéologique du midi de la France.

— — Société d'agriculture de la Haute-Garonne, 20, rue Saint-Antoine-du-T.

Gironde, *Bordeaux*. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

— — Société Linnéenne de Bordeaux.

Hérault, *Montpellier*. Société languedocienne de géographie.

Indre-et-Loire, *Tours*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.

Isère, *Grenoble*. Académie Delphinale.

Jura, *Lons-le-Saulnier*. Société d'émulation du Jura.

Landes, *Dax*. Société de Borda.

Loire, *Saint-Etienne*. Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.

Loire (Haute-), *Le Puy*. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.

Digitized by Google

Loire-Inférieure, *Nantes.* Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

— — Société des sciences naturelles de l'ouest.

Loiret, *Orléans.* Société archéologique et historique de l'Orléanais.

— — Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.

Lozère, *Mende.* Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.

Maine-et-Loire, *Angers.* Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

— — Société industrielle d'Angers et de Maine-et-Loire.

Manche, *Cherbourg.* Société des sciences naturelles de Cherbourg.

— — Société nationale académique de Cherbourg.

Marne, *Châlons-s.-Marne.* Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du dépt de la Marne.

— *Reims.* Académie de Reims

— *Vitry-le-François.* Société des sciences et arts de Vitry-le-François.

Meurthe-et-Moselle, *Nancy.* Académie de Stanislas.

— — Société d'archéologie lorraine.

— — Société centrale d'agriculture de Nancy.

— — Bibliothèque des archives départementales de la ville de Nancy.

Meuse, *Bar-le-Duc.* Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.

— *Montmédy.* Société des naturalistes et archéologues du Nord de la Meuse.

— *Verdun.* Société philomatique de Verdun.

Morbihan, *Vannes.* Société polymatique du Morbihan.

Nord, *Cambrai.* Société d'émulation de Cambrai.

— *Douai.* Société d'agriculture, de sciences et d'arts, à Douai.

— *Dunkerque.* Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

— *Lille.* Société des sciences, de l'agriculture et des arts.

Oise, *Beauvais.* Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.

Digitized by Google

Pas-de-Calais, *Arras.* Académie des sciences, lettres et arts d'Arras.

Puy-de-Dôme, *Clermont-Ferrand.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.

— — Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne.

— — *Revue d'Auvergne.*

Pyrénées- (Basses), *Pau.* Société des sciences, lettres et arts de Pau.

Pyrénées-Orientales, *Perpignan.* Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

Rhône, *Lyon.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.

— — Société d'agriculture, sciences et industrie de Lyon, 30, quai Saint-Antoine.

— — Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, 6, rue de l'Hôpital.

— — Société académique d'architecture de Lyon.

Saône (Haute-), *Vesoul.* Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône.

Saône-et-Loire, *Autun.* Société Éduenne des lettres, sciences et arts.

— *Chalon-sur-Saône.* Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.

— *Mâcon.* Société des arts, sciences, belles-lettres et agriculture de Saône-et-Loire.

Sarthe, *Le Mans.* Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

Seine, *Paris.* Société des Antiquaires de France (au palais du Louvre).

— — Société nationale d'agriculture de France (18, rue de Bellechasse).

— — Université de Paris. Bibliothèque de la Faculté des lettres.

Seine-et-Oise, *Versailles.* Société d'agriculture de Seine-et-Oise.

— — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise. (Bibliothèque de Versailles)

Seine-Inférieure, *Le Havre.* Société havraise d'études diverses.

— *Rouen.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.

Digitized by Google

— *Rouen.* Société libre d'émulation, commerce et industrie de la Seine-Inférieure.
— — Société des amis des sciences naturelles de Rouen.
— — Société d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.
— — Société centrale d'horticulture du département de la Seine-Inférieure.

Somme, *Abbeville.* Société d'émulation d'Abbeville.
— *Amiens.* Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens.
— — Société des Antiquaires de Picardie.

Tarn-et-Garonne, *Montauban.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne.

Var, *Toulon.* Académie du Var.

Vaucluse, *Avignon.* Académie de Vaucluse.

Vosges, *Épinal.* Société d'émulation du département des Vosges.
— *Saint-Dié.* Société philomatique vosgienne.

Yonne, *Auxerre.* Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Luxembourg (Grand-duché de), *Luxembourg.* Institut royal grand-ducal de Luxembourg.
— — Société de botanique de Luxembourg.
— — Cercle agricole et horticole du grand-duché de Luxembourg.
— — Verein für Luxemburger Geschichte, Litteratur und Kunst. (Ons Hémecht.)

Norvège, *Christiana.* Kongeliche norske Fredericks Universitet.
— — Observatoire de Christiania.
— — Videnskabs-Selskabet i Christiania.

Russie, *Saint-Pétersbourg.* Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.
— — Observatoire physique central de Russie.
— — Société d'archéologie et de numismatique de Saint-Pétersbourg.
— *Moscou.* Université impériale. Observatoire.

Suède, Göteborg Högskola.
— *Lund.* Lunds Universitet.
— *Stockholm.* Université.

Digitized by Google

— *Stockholm.* Kungl. Vitterhets Historie och Antiquitets Akademie.
— *Upsala.* Société des lettres d'Upsala.

Suisse, *Zurich.* Antiquarische Gesellschaft in Zurich (Stadtbibliothek.)
— — Landesmuseum.

AFRIQUE.

Algérie, *Alger.* Société historique algérienne.

AMÉRIQUE.

Canada, *Ottawa.* Institut Canadien-Français.

ÉTATS-UNIS :

Californie, *San-Francisco.* Academy of Sciences.
Columbia, *Washington.* U. S. Department of Agriculture.
— — Interior Department.
— — Smithsonian Institution.
— — National Academy of Sciences.
Connecticut, *New-Haven.* Academy of Arts and Sciences of Connecticut.
Iowa, *Davenport.* Davenport Academy of natural Sciences.
Kansas, *Topeka.* Academy of Kansas.
Massachusetts, *Boston.* American Academy of Arts and Sciences.
— *Cambridge.* Museum of comparative Zoölogy at Harvard College.
— *Michigan-Lansing.* Michigan Academy of Sciences.
Missouri, *Saint-Louis.* Academy of Sciences of Saint-Louis.
— — Botanical Garden.
New-York, *New-York.* University of the State of New-York.
Pennsylvanie, *Philadelphie.* Academy of natural Sciences.

Digitized by Google

Wisconsin, *Madison.* Wisconsin Academy of sciences, arts and letters.

Mexique, *Mexico.* Observatorio Meteorologico-Magnetico Central de Mexico.

Uruguay, *Montevideo.* Museo nacional de Montevideo.

ASIE.

Chine, *Zi-Ka-Wei,* Observatoire magnétique et météorologique de Zi-Ka-Wei, près Chang-Haï.

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1905-1906

I. Ouvrages divers

Almgren Oscar. — « *Kung Björns Hög* » *och andra Fornlämningar vid Haga.* in-4°. Stockholm, 1905.

Aveline (Guy d'). — *Impératrice et Vestale*, avec 10 grav. hors texte. 1 vol. in-18. Paris, 1905.

Bellevoye Adolphe. — *La pyrale de la vigne en Champagne. — Le ver coquin. — Noctuelle ou vers gris.* (Extr. Bull. Soc. d'Et. des Sc. nat. de Reims). 15 pp. in-8°. Reims, 1905.

(Voir plus loin : G. de la Barre).

Delehaye Hipp., S. J. — *Les légendes hagiographiques.* 1 vol. in-8°. Bruxelles, 1905.

Geelmuyden H. — *Den magnetiske Misvisning i Norge* (*Videnskabs-Selskabets Skriften, 1905*). 23 pp. in-8°. Christiania. 1905.

Gœbel K. — *Zur Erinnerung an K. F. Ph. von Martius. Gedächtnisrede..., 9. Juni 1905.* 20 pp. in-4°. München, 1905.

Haenle, Zahnarzt, Metz. — *Zahnheilkunde und Krankenhaus.* 11 pp. in-8°. Metz, 1905.

Heigel, K. Th. von. — *Zu Schillers Gedächtnis, Rede..., 15 März 1905.* 12 SS. in-4°. München, 1905.

Digitized by Google

HOULÉ ALFRED. — *Notice-étude sur une statère découverte dans une sépulture du cimetière franc de Bury (Oise).* — 12 pp. in-8°. Beauvais, 1905.

— — *Les fouilles de Bury. Cimetière franc.* — 21 pp. et 3 pl., in-8°. Beauvais, 1905.

INGOLD (L'ABBÉ). — † *Charles Hoffmann.* 4 pp. in-8°. Colmar, 1905.

— — Mémoires de Batterel : *Les Pères de l'Oratoire qui ont vécu sous le R. P. de Ste Marthe, 5e supérieur général.* — 1 vol. in-8°. Paris, 1905.

— — *Turenne et le lieutenant-général Reinhold de Rosen.* Documents inédits. — 39 pp. in-8°. Colmar, 1905.

— — *Notice sur la vie et les ouvrages de Marie Pellechet.* — 1 vol. in-8°. Paris, 1902.

JACQUEMIN R. — *Corrélation entre l'architecture et l'archéologie.* — 12 pp. in-8°. Metz, 1905.

KEUNE J.-B. — *Fundbericht über die Ergebnisse der Erdarbeiten im südlichen Vorgelände von Metz.* 1903 bis April 1905. — 12 pp. in-8°. Trier, 1905.

— — *Sablon bei Metz (Röm. Friedhof).* — 3 pp. in-8°. Trier, 1905.

— — (Article) *Epona* (dans *Paulys Real-Enzyklopädie der klassischen Altertumswissenschaft.* Stuttgart, 1905.

— — *Erinnerung an das Museum der Stadt Metz :* mit 47 Abbild. — 16 pp. Metz, 1905.

KIEFFER (L'ABBÉ J.-J. — *Nouveaux proctotrypides myrmécophiles.* — 28 pp. in-8°. Metz, 1904.

— — *Description de stéphanides et d'évaniides nouveaux.* — 30 pp. in-8°. Metz, 1904.

— — *Description de nouvelles cécidomyies gallicoles d'Europe.* — 13 pp. in-8°. Metz, 1904.

Digitized by Google

— — *Description de quelques cynipides exotiques dont l'un forme un genre nouveau.* — 8 pp. in-8°. Metz, 1904.

— — *Diagnoses de quelques nouveaux cynipides de Californie.* — 3 pp. in-8°. Metz, 1904.

— — *Description de nouveaux proctotrypides exotiques* avec 1 planche et 1 fig. dans le texte. — 48 pp. in-8°. Bruxelles, 1905.

— — *Etude sur de nouveaux insectes et phytoptides zallicoles du Bengale,* avec 1 planche et 15 fig. dans le texte. — 58 pp. in-8°. Bruxelles, 1905.

— — *Etude sur les cécidomyies gallicoles.* — 22 pp. in-8°. Bruxelles, 1904.

— — *Nouvelles cécidomyies xylophiles.* — 44 pp. in-8° et 1 planche. Bruxelles, 1904.

— — *Description de nouveaux Dryininae et Bethylinae* du musée civique de Gênes. — 62 pp. in-8°. Gênes, 1904.

— — *Cécidomyies nouvelles d'Italie.* — 2 pp. in-8°. Avellino, 1904.

— — *Description de deux cécidomyies nouvelles d'Italie.* — 4 pp. in-8°. Avellino, 1904.

— — *Description d'un cynipide formant un genre nouveau.* — 2 pp. in-8°. Chili, 1904.

— — *Beschreibung einer neuen Cynipide aus Kamerun.* — 4 pp. in-8°. Stockholm, 1904.

— — *Über neue myrmekophile Hymenopteren.* — 10 pp. in-8°. Berlin, 1905.

— — *Neue Eucharinae und Chalcidinae,* mit 16 Textfig. — 26 pp. in-8°. Berlin, 1904.

— — *Beschreibung neuer Proctotrypiden und Evaniiden.* 38 pp. in-8°. Stockholm, 1904.

Digitized by Google

— — *Über die sogenannten Pedes raptorii der Dryiniden.* 8 Abbild. — 8 pp. in-8°.
Husum, 1905.

— — *Über Gallen und Gallenerzeuger aus Chile.* — 4 pp. in-8°. Husum, 1905.

— — *Descriptions of some new Hymenoptera from California and Nevada.* — 5 pp. in-8°.
1904.

LA BARRE (G. DE). — *Encyclopédie des saules : Les insectes des saules,* par Ad. Bellevoye. — 27 pp. in-8°. Paris, 1904.

LEFEBVRE FRÉDÉRIC. — *Excursion agricole en Allemagne.* — 67 pp. in-8° et 1 planche.
Rouen, 1906.

LEHR ERNEST. — *Les monnaies des landgraves autrichiens de la Haute-Alsace.* Supplément suivi d'un appendice sur les jetons frappés à la monnaie d'Ensisheim, par Gust.-Ad. Schœn. — 60 pp. in-8° et 1 planche. Lausanne, 1905.

MUNCKER FRANZ. — *Wandlungen in den Anschauungen über Poësie während der zwei letzten Jahrhunderte. Festrede....* 18 nov. 1905. — 29 pp. in-4°. München, 1906.

NIELSEN, Dr., Yngvar. — *Lensgreve Johann Gaspar Herman Wedel Jarlsberg, 1779-1840.* — 3 vol. grd. in-8°. Christiania, 1901, 1902.

Programme des fêtes de la crémation de Sa Majesté Samdach Préa Voréach Chini Pou, mère de Sa Majesté Sisowath. Cambodge, 1906.

Programme des fêtes royales données à Pnom-Penh à l'occasion de la crémation de S. M. Préa Bat Samdach Préa Norodom Ier, roi du Cambodge, décédé le 24 avril 1904... Cambodge, 1906.

RAUDA FRITZ, Dr.-Ing. — *Die mittelalterliche Bau-*

Digitized by Google

kunst Bautzens. — 1 vol. grd. in-8°, avec gravures. Görlitz, 1905.

ROTHPLETZ AUGUST. — *Gedächtnisrede auf Karl Alfred von Zittel...* 15. März 1905. — 23 pp. in-4°. München, 1905.

RYGH O. — *Gamle Personnavne i norske Steds navne.* — 1 vol. grd. in-8°. Kristiania, 1901.

SABATIER GABRIEL. — *A l'Empereur Guillaume* (poésie). — 8 pp. in-8°. Vals-les-Bains, 1905.

— — *Les Psaumes de David* traduits en vers français, avec une préface par Charles Monod. 1 vol. in-12. Paris, 1881.

— — *Fables,* précédées d'une introduction, par A. Cadier. 6 grav. hors texte. — 1 vol. in-8°. Paris, 1873.

WEYLAND (L'ABBÉ F.-A.). — *Vie des saints du diocèse de Metz,* tome I. — 1 vol. in-8°. Guénange, 1906.

WINGE PAUL, Dr. — *Den norske Sindssygelovgivning.* — 1 vol. grd. in-8°. Kristiania, 1901.

Jahresbericht des Lyceums zu Metz über das Schuljahr 1904-1905. — 33 pp. in-4°. Metz, 1905.

STADT METZ. — *Verwaltungsbericht für das Rechnungsjahr 1904.*

VILLE DE METZ. *Compte administratif pour l'exercice 1904.* — 1 vol. in-4°. Metz, 1905.

Deutsches Meteorologisches Jahrbuch für 1901. Elsass-Lothringen. Hrsg. von... Prof. Dr. Hugo Hergesell. — 57 pp. in-4°. Strassburg, 1905.

Digitized by Google

II. — PUBLICATIONS DES ACADÉMIES, DES SOCIÉTÉS SAVANTES, ETC.

EUROPE

ALLEMAGNE (EMPIRE D').

ALSACE-LORRAINE. **Metz.** *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde.* XVI. Jahrg. 1904. XVII. Jahrg. (Erste Hälfte) 1905. Metz.

— — L'*Austrasie.* Revue du pays messin et de Lorraine, nos 1, 2, 3. Metz, 1905.

— — *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Metz.* 24e cahier. Metz.

— **Colmar.** *Revue d'Alsace.* Juillet 1905-février 1906.

— — Id..... (Supplément.) 6e fasc. 1905. Paris-Colmar.

— **Mulhouse.** *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse.* Années 1905-1906, Bulletins, février 1905-février 1906. Paris-Mulhouse.

— — *Société industrielle de Mulhouse. Procès-verbaux de la Société et des Comités.* Avril 1905-janvier 1906. Mulhouse.

— **Strasbourg.** *Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.* Bulletin mensuel. Mai 1905-janv. 1906.

— — *Jahrbuch für Geschichte, Sprache und Literatur Elsass-Lothringens*, herausgegeben von dem Historisch-litterarischen Zweigverein des Vogesen-Clubs. XXI. Jahrgang. Strassburg.

BAVIÈRE. **Munich.** *Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und der historischen Klasse der k. b. Akademie der Wissenschaften zu München.* 1905, Hefte I-III. München.

— — *Sitzungsberichte der mathematisch-physi-*

Digitized by Google

kalischen Klasse der k. b. Akademie der Wissenschaften zu München. 1905. Hefte I-II. München.

— — *Almanach der Kön. Bayer. Akademie der Wissenschaften für das Jahr 1905.* München.

PRUSSE. **Görlitz.** *Neues Lausitzisches Magazin.* Im Auftrage der Oberlausitzischen Gesellschaft der Wissenschaften, herausgegeben von Dr. Richard Jecht. 81. Bd. 1905. Görlitz.

— — *Codex diplomaticus Lusatiae superioris* III. 1905. Görlitz.

— — *Die mittelalterliche Baukunst Bautzens,* von Dr.-Ing. Rauda. — 1. Bd. 1905. Görlitz.

— **Königsberg.** *Schriften der physikalisch-ökonomischen Gesellschaft zu Königsberg in Pr.* 1904. 45. Jahrgang. Königsberg.

SAXE. **Halle.** *Nova acta Academiae Cesareae Leopoldino-Carolinae Germanicae naturae curiosorum.* 82., 83., 84. Bd. 1904 et 1905. Halle.

ANGLETERRE. **Cambridge.** *Proceedings of the Cambridge philosophical Society.* Vol. XIII, part II. III, IV. Cambridge.

— — *Transactions of the Cambridge Philosophical Society.* Vol. XX. Nos I-VI, VII, VIII. Cambridge.

— **Manchester.** *Memoirs and proceedings of the Manchester literary and philosophical Society.* Vol. 49 : part III. Vol. 50 : part I. Manchester.

AUTRICHE-HONGRIE. **Graz.** — *Steirische Zeitschrift für Geschichte.* Hrsg. vom Histor. Verein für Steiermark. II. Jhrg., Hefte 1-4. Graz.

BELGIQUE. **Anvers.** *Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique.* 5e série des Annales. 1905, III, IV, V. Anvers.

Digitized by Google

— **Arlon**. *Institut archéologique du Luxembourg.* Annales, t. XL. 1905. Arlon.

— **Bruxelles**. *Analecta Bollandiana*, tom. XXIV, fasc. 3 et 4, 1905, t. XXV, fasc. I, 1906. Bruxellis.

— — *Académie royale de Belgique. Bulletins de la classe des sciences.* 1905, nos 3-11. Bruxelles.

— — — *Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques, et classe des beaux-arts. Mémoires.* Coll. in-8o, t. II, fasc. I, 1905. Bruxelles.

— — — *Bulletins de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des beaux-arts.* 1905, nos 3-11. Bruxelles.

— — *Annales de la Société royale zoologique et malacologique de Belgique*, t. XXXIX. Ann. 1904. Bruxelles, 1905.

— — *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles. Mémoires, rapports et documents.* T. XIX, livr. I-IV. 1905. Bruxelles.

— — *Observatoire royal de Belgique.* Annuaire astronomique pour 1906. Bruxelles.

— — *Annales de l'observatoire royal de Belgique.* Nouvelle série. Tomes I, II, VIII, IX, fasc. I. Bruxelles, 1904.

— **Enghien**. *Annales du Cercle archéologique d'Enghien.* T. VI, 3e livr. 1905. Enghien.

— **Gand**. *Bulletijn der Maatschappij van Geschied en Oudheidkunde te Gent.* 13de Jaar, nos 4-9. 14de Jaar, no 1. Gand.

— — — *Inventaire archéologique de Gand.* Fasc. 38-39. Gand.

— **Liége**. *Annales de la Société géologique de Belgique.* Tome XXXI, 4e livr., tome XXXII, 2e et 3e livr., t. XXXIII, 1re livr. Liége.

Digitized by Google

— **Maredsous** (abbaye). *Revue bénédictine.* Année 1905, nos 3 et 4, 1906, nos 1 et 2. Maredsous.

FRANCE.

AIN. **Bourg.** *Annales de la Société d'émulation et d'agriculture (lettres, sciences et arts) de l'Ain.* 1905. 38e année, 1re, 2e, 3e livr. Bourg.

— — *Bulletin de la Société Gorini.* Nos 7, 8, 9, 1905-1906. Bourg.

AISNE. **Château-Thierry.** — *Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry.* Année 1904. Château-Thierry.

— **Laon.** *Bulletin de la Société académique de Laon.* T. XXXI. (1900 à 1704). Laon, 1905.

AUBE. **Troyes.** *Mémoires de la Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.* Tome LXVIII, 1904. Troyes.

BELFORT. **Belfort.** *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation.* No 24, 1905. Belfort.

BOUCHES-DU-RHÔNE. **Aix.** *Annales des Facultés de Droit et des Lettres d'Aix.* T. I, nos 1, 2, 3, 4. 1905. Paris-Marseille.

CALVADOS. **Caen.** *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.* 1905. Caen.

— — *Bulletin de la Société linnéenne de Normandie.* 5e sér., 8e vol. 1904. Caen.

CHARENTE-INFÉRIEURE. **Rochefort.** *Bulletin de la Société de géographie de Rochefort.* Tome XXVI, no 4, t. XXVII, nos 1-2. Rochefort.

COTE-D'OR. **Dijon.** *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles lettres de Dijon.* 4e série, t. IX, 1903-1904. Dijon, 1905.

Digitized by Google

DOUBS. **Besançon.** *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. Procès-verbaux et mémoires.* Année 1904. Besançon.

EURE. **Évreux:** *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.* 6e série, t. II. 1904. Évreux, 1905.

FINISTÈRE. **Brest.** *Bulletin de la Société académique de Brest.* 2e série, t. XXIX. 1903-1904. Brest.

GARD. **Nîmes.** *Mémoires de l'Académie de Nîmes.* 7e série, t. XXVII. 1904. Nîmes.

HAUTE-GARONNE. **Toulouse.** *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.* 10e série, t. V, 1905. Toulouse.

— — *Recueil de l'Académie des Jeux floraux.* Année 1905. Toulouse.

— — *Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le Midi de la France.* Année 1905. 101e année, nos 1-6, 10, 12-14, 17-20 Toulouse.

GIRONDE. **Bordeaux.** *Actes de la Société linnéenne de Bordeaux.* Volume LIX, 7e série, t. IX. Bordeaux, 1904.

— — *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.* 3e série ; 65e année. 1903. Paris.

HÉRAULT. **Montpellier.** *Société languedocienne de géographie. Bulletin.* 28e année, t. XXVIII, 1er, 2e, 3e trim. 1905. Montpellier.

INDRE-ET-LOIRE. **Tours.** *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.* Tome 83e, nos 5-9 ; t. 84e, nos 1-12. Tours.

ISÈRE. **Grenoble.** *Bulletin de l'Académie delphinale.* IVe série. Tome XVIII. 1904. Grenoble.

Digitized by Google

LANDES. **Dax.** *Bulletin de la Société de Borda.* 29e ann. 1904, 4e trim. 30e ann. 1905, 1er, 2e, 3e trim. Dax.

LOIRE. **Saint-Étienne.** *Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.* 2e série, t. XXIV, 4e livr.; t. XXV, 1905, 1re, 2e, 3e livr. Saint-Étienne.

LOIRE-INFÉRIEURE. **Nantes.** *Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure.* 8e série, vol. V. 1904. Nantes.

LOIRET. **Orléans.** *Société archéologique et historique de l'Orléanais. Bulletin*, t. XIII, no 180; t. XIV, no 181. Orléans.

— — *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.* XXIX, 1905. Orléans.

LOZÈRE. **Mende.** *Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.* Année 1904, 3e, 4e trim. Mende.

MAINE-ET-LOIRE. **Angers.** *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.* 5e série, tome VII. Année 1904. Angers.

— — *Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers et du département de Maine-et-Loire.* 75e année, 1904; 76e année, janv.-mars 1905. Angers.

MANCHE. **Cherbourg.** *Mémoires de la Société nationale académique de Cherbourg.* 1904-1905. Cherbourg.

— — *Mémoires de la Société des sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg.* Tome XXXIV, 1904. Paris-Cherbourg.

MARNE. **Châlons-sur-Marne.** *Mémoires de la Société*

Digitized by Google

d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne (anc. Acad. de Châlons). 2e sér., tomes VI et VII, années 1902-03, 1903-04. Châlons-sur-Marne.

— — *Table générale alphabétique des travaux de l'anc. Acad. de Châlons et des Mém. de la Soc. d'agric., commerce, sciences et arts du département de la Marne, jusqu'en 1904,* par Just. Berland. 1 vol. in-8o, 1904. Châlons-sur-Marne.

— **Reims.** *Travaux de l'Académie nationale de Reims* Volumes 113, 114. 1903-1904. Reims.

— **Vitry-le-François.** *Société des sciences et arts de Vitry le François.* Tome XXII, 1904; t. XXIII, 1902-1903. Vitry-le-François, 1904.

MEURTHE-ET-MOSELLE. **Nancy.** *Mémoires de l'Académie de Stanislas.* 6e série, t. II. 1903. Nancy.

— — *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain.* Tome LIV, 1904. 4e sér., 4e vol. Nancy.

MEUSE. **Bar-le-Duc.** *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le Duc.* IVe sér., tomes II et III. Bar-le-Duc.

NORD. **Cambrai.** *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai.* Tome LVIII. 1904. Cambrai.

OISE. **Beauvais.** *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.* T. XIX, 1re partie. Beauvais.

PUY-DE-DOME. **Clermont.** *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.* 2e série, fasc. XVI, XVII, XVIII. Clermont-Ferrand.

— — *Bulletin historique et scientifique de l'Au-*

Digitized by Google

vergne, publié par l'Acad. de Clermont-Ferrand. 2e série, 1902, nos 1-10; 1903, nos 1-10.

— — *Revue d'Auvergne*, publiée par la Société des Amis de l'Université de Clermont. 21e ann., no 6; 22e année, nos 1-4. Clermont-Ferrand.

PYRÉNÉES (BASSES-). **Pau.** *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.* 2e série, tome 32e. Pau.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. **Perpignan.** *Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.* 46e vol. 1905. Perpignan.

RHONE. **Lyon.** *Annales de la Société d'agriculture, sciences et industrie de Lyon.* 8e série, t. II. 1904. Lyon-Paris.

— — *Bulletin de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.* Année 1905, 3 livr. Lyon.

— — *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.* 3e série, t. VIII. 1905. Lyon-Paris.

HAUTE-SAONE. **Vesoul.** *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Haute-Saône.* 4e série, no 4. Vesoul.

SAÔNE-ET-LOIRE. **Autun.** *Mémoires de la Société Eduenne des lettres, sciences et arts.* Nouvelle série, t. XXXII. 1904. Autun.

— **Châlon-sur-Saône.** *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlon-sur-Saône.* 2e série, t. I, 1re part. (t. IX de la collection). Châlon-sur-Saône, 1905.

SARTHE. **Le Mans.** *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.* 2e série, tome XXXII, (LXe de la coll.) Années 1905 et et 1906, 1er fasc. Le Mans.

Digitized by Google

SEINE. **Paris.** *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France.* Année 1904, 1er, 2e, 3e trim. Paris.

— — *Mettensia.* IV. 369-583.

— — *Bulletin et Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France.* Tome LXIV. 7e série, t. IV. Année 1903. Paris.

— — *Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France.* Année 1905, nos 4-10; t. LXV. Paris.

— — *Mémoires publiés par la Société nationale d'agriculture de France.* Tome 141. Paris, 1905.

SEINE-ET-OISE. **Versailles.** *Revue de l'Histoire de Versailles et de Seine-et-Oise.* 6e année, 1904, 4 livraisons. Versailles-Paris.

(*Publication de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise,* Bibliothèque de Versailles).

— — *Mémoires de la Société d'agriculture du département de Seine-et-Oise.* D'octobre 1904 à octobre 1905. Versailles.

SEINE-INFÉRIEURE. **Le Hâvre.** *Recueil de publications de la Société hâvraise d'études diverses.* Année 1903, 1er-4e trim.; 1904, 1er trim. Le Hâvre.

— **Rouen.** *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen,* pendant l'année 1903-1904. Rouen, 1904.

— — *Bulletin de la Société des amis des sciences naturelles de Rouen.* 39e année, 1903. Rouen.

— — *Bulletin de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure.* Année 1904. Rouen.

Digitized by Google

— — *Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.* Cah. 277. 143e année. Rouen.

SOMME. **Amiens.** *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie.* Année 1904, 4e trim. ; 1905, 1er et 2e trim. Amiens.

— — *Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens.* Tome LI, année 1904. Amiens.

VAR. **Toulon.** *Bulletin de l'Académie du Var.* LXXIIe année. 1904. Toulon.

VAUCLUSE. **Avignon.** *Mémoires de l'Académie de Vaucluse.* 2e série, t. IV, année 1904, 4e livr. ; t. V, 1905, livr. 1-3. Avignon.

VOSGES. **Saint-Dié.** *Bulletin de la Société philomatique vosgienne.* 30e année. 1904-1905. Saint-Dié.

— **Épinal.** *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges.* LXXXIe année. 1905. Épinal.

YONNE. **Auxerre.** *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.* Année 1904. 58e vol. Auxerre-Paris.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. **Luxembourg.** *Publications de la section historique de l'Institut grand-ducal.* Vol. L. 1905. Luxembourg.

— — *Ons Hemecht.* 1905, Heft 6-12 ; 1906, Heft 1-3. Luxembourg.

NORVÈGE. **Christiania.** *Forhandlinger i Videnskabs Selskabet i Christiania.* Aar 1904. Christiania.

RUSSIE. **Saint-Pétersbourg.** *Mémoires de l'Académie*

Digitized by Google

impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. VIIIe série. Vol. VI, no 7 et dernier ; vol. VII, nos 1-7 ; vol. XVI, nos 4-12 ; vol. XVII, nos 1, 2, 5, 6. Saint-Pétersbourg.

— — *Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.* Ve série : t. XVII, no 5, 1902 ; t. XVIII, nos 1-5 ; t. XIX, nos 1-5, 1903 ; t. XX, nos 1-5 ; t. XXI, nos 1-4, 1904. Saint-Pétersbourg.

— — *Annales de l'Observatoire physique central Nicolas,* publiées par M. Rykatchew. Ann. 1903. 3 vol. Saint-Pétersbourg.

SUÈDE. **Göteborg.** *Göteborgs Högskolas Arsskrift.* Bd. X, 1904.

— **Lund.** *Acta Universitatis Lundensis.* XXXIX, 1903, 2 vol. Lund.

SUISSE. **Zürich.** *Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich.* LXX. Zürich.

— — *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde.* Bd. VI., no 4 ; Bd. VII., no 1-3. Zürich.

— — *Schweizerisches Landesmuseum in Zürich. 13. Jahresbericht.* Zürich.

AMÉRIQUE

ÉTATS-UNIS.

COLUMBIA. **Washington.** *Smithsonian miscellaneous Collections.* Part of Vol. XLVI, nos 1444 a. 1571 ; vol. XLVII, parts 3 a. 4, nos 1548 a. 1559 ; vol. XLVIII, part I, no 1574 ; vol. XLIX, no 1584. Washington.

Digitized by Google

— — *Annual Report of the Smithsonian Institution* for the year ending June 30, 1904. Washington City.

— — *Annual Report of the Smithsonian Institution. U. S. National Museum,* for the year ending June 30, 1903. Washington-City.

— — *Yearbook of the United States Department of Agriculture.* 1904. Washington.

— — *Memoirs of the National Academy of sciences.* Volume IX. Washington.

KANSAS. **Topeka.** *Transactions of the Kansas Academy of Sciences.* Vol. XIX. Topeka.

MASSACHUSSETTS. **Boston.** *Proceedings of the American Academy of arts and sciences.* Vol. XL, nos 15-24; vol. XLI, nos 1-13. Boston.

— **Cambridge.** *Bulletin of the Museum of comparative Zoölogy.* Vol. XLII, no 6; vol. XLVI, nos 5-13; vol. XLVII; vol. XLVIII, nos 1-2; vol. XLIX, nos 1-2. Cambridge.

— **Michigan,** *Annual Report of the Michigan Academy of Sciences.* Fifth Report. Lansing-Michigan.

MISSOURI. **Saint-Louis.** *Transactions of the Academy of sciences of St. Louis.* Vol. XIV, nos 7-8; vol. XV, nos 1-5. Saint-Louis.

NEW-YORK. **Albany.** *University of the State of New-York. High School department Report. 1. Report of Director Bulletins. 2. Academies.* 1902. Albany.

— — — *State Museum Bulletin.* 63, 69-82. Albany.

— — *State Museum Report.* 56, 3 vol. Albany.

— — *University of the State of New-York. College department Report.* 1903. Albany.

Digitized by Google

— — — *Regents Report.* 1903. Albany.
— — — *State library Report.* 1903. Albany.
— — *State library Yearbook of Legislation* 1903. Albany.

PENSYLVANIE. **Philadelphia.** *Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia.* Vol. LVI, part III; vol. LVII, parts I, II. Philadelphie.

WISCONSIN. **Madison.** *Transactions of the Wisconsin Academy.* Vol. VI, VII, X, part II, XIV, parts I, II. Madison.

MEXIQUE. **Mexico.** *Boletin mensual del Observatorio meteorologico magnetico central de Mexico.* Mes de Septiembre, Octubre, Noviembre 1902, Mayo 1904. Mexico.

— — *Anuario del observatorio astronomico nacional de Tacubaya para el ano de 1906.* Mexico.

URUGUAY. **Montevideo.** *Anales del museo nacional de Montevideo.* Serie II. Entrega II. Flora Uruguaya (Tomo II.) Seccion historico-filosofica, tomo II, Entr. I.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Jahresbericht über die Tätigkeit der Akademie 1905-1906, erstattet von Herrn Colon VII

Compte-rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1905-1906, par M. Eug. Colon, secrétaire 3

Rapport sur le concours des prix de vertu de 1906, par M. Frentz, membre titulaire 29

Notice sur M. Ad. Marcus, décédé membre titul. de l'Académie, par M. Aimé Schuster, membre honoraire 37

Notice sur Madame V. Morcel, décédée membre correspondant de l'Académie, par M. Lamy, membre titulaire 55

Vestiges du culte des plantes en Lorraine, par M. Henri Lerond, membre correspondant 59

La Roche signée du Walster-Berg, par M. E. Welter, membre titulaire 135

Digitized by Google

Pages

Episode de la Guerre des Rustauds (1525), par M. Em. Huber, membre titulaire . . 139
Mémoire sur des problèmes relatifs à la parabole, par M. Cam. Massing, membre titulaire 189
Cadran solaire marquant seize heures, par M. Lametz, membre titulaire. 215
La Guerre, par M. E. Lametz 225
Programme des concours 1906-1907 . . . 243
Bureau de l'Académie de Metz pour 1906-1907 249

APPENDICE

Tableau des membres de l'Académie : membres du bureau depuis 1819 255
Liste des membres des diverses classes au 31 mai 1906 257
Liste des Académies, Sociétés savantes, etc., avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses publications 263
Ouvrages imprimés offerts à l'Académie de Metz pendant l'année 1905-1906 271

IMPRIMERIE LORRAINE 14, RUE DES CLERCS, METZ.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 073762237
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google